UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01593469 8

UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

PRESENTED

IN MEMORY OF

PROFESSOR H. L. HUMPHREYS

H. L. Humphreys.
Princeton, Dec. 3, 1920.

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

LE ROMAN DE FAUVEL

PAR

GERVAIS DU BUS

Le Puy, imp. R. Marchesson. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

LE
ROMAN DE FAUVEL

PAR

GERVAIS DU BUS

PUBLIÉ D'APRÈS TOUS LES MANUSCRITS CONNUS

PAR

ARTHUR LÅNGFORS

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie
RUE JACOB, 56

M DCCCCXIV-M DCCCCXIX

Publication proposée à la Société le 12 février 1914.

Approuvée par le Conseil dans sa séance du 29 mai 1914, sur le rapport d'une Commission composée de MM. A. Jeanroy, P. Meyer et L. Sudre.

Commissaires responsables :
MM. P. Meyer et A. Jeanroy.

LIBRARY
JUL 4 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1461
F2
1914

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE DU POÈME[1]

Premier livre

L'auteur a composé son poème pour expliquer à ses contemporains le sens de peintures qu'ils voyaient souvent sur les murailles (5). Fauvel ne vit plus dans l'étable : Fortune, en dépit de Raison, l'a fait seigneur de sa maison (24). Tout le monde le « torche » à l'envi : princes et seigneurs temporels, chevaliers grands et petits, vicomtes, prévôts, baillis, bourgeois et vilains ; de même les cardinaux, les prélats, les Jacobins, les Cordeliers, les Augustins, les nonnes, les clercs pourvus d'églises (70). Les pauvres clercs voudraient bien le torcher aussi, mais ils ne sont pas assez près (75) ; ils doivent se tenir près de la queue (168). Même le pape figure parmi ceux qui flattent Fauvel. Il est assis sur le siège qui était jadis de pierre (de Pierre), mais est maintenant de liège [symbole de

1. Il va sans dire que nous avons profité des analyses données par Gaston Paris (*Hist. litt.*, XXXII, 118-36) et M. Ch.-V. Langlois (*La Vie en France au moyen âge*, p. 291-304).

l'inconstance]. Mais l'auteur proteste qu'il ne veut pas aller contre l'honneur de Rome (101) ; il veut seulement dire la vérité (103). De même, celui qui est le plus grand entre les rois en noblesse et en puissance [Philippe-le-Bel] s'avance pour bien torcher Fauvel.

Après cette introduction, l'auteur définit ce que signifie Fauvel. Il faut d'abord parler de sa couleur, car Aristote a bien raison de déclarer que les accidents aident fort à connaître la substance (180). Fauvel n'est ni noir (le noir est la couleur de la tristesse, et il est gai), ni rouge (le rouge est la couleur de la charité); ni blanc (le blanc symbolise la pureté) ; ni vert (couleur de l'espérance) ; ni azuré (le bleu, couleur du ciel, symbolise le sens et la raison) ; il est fauve, couleur de la vanité (223). Fauvel est composé de *faus* et de *vel* (voile). Les six lettres de son nom sont, en outre, les initiales de Flatterie, Avarice, Vilenie, Variété, Envie, Lâcheté (256).

Dieu a jadis fait de l'homme le roi de la création et le maître des animaux (333). Mais les hommes se sont ravalés au rang des bêtes (337) en reconnaissant Fauvel pour seigneur (350). Ainsi, l'ordre divin des choses est complètement « bestourné » (335), c'est-à-dire bouleversé. Cela se voit particulièrement dans les rapports de l'Église et de l'État. Il y a, d'ordre divin, deux luminaires, le soleil (le pouvoir spirituel) et la lune (le pouvoir temporel), dont le second dépend du premier et lui emprunte sa lumière (415). Mais Fauvel a, de nos jours, fait passer la lune au-dessus du soleil (418). Dieu a donné la suprématie à l'Église : le pouvoir

temporel n'est que l'exécuteur de ses ordres. Mais tout cela est aujourd'hui sens dessus dessous. Le pape ne ressemble guère à saint Pierre (533). Le poète reproche surtout au pape [Clément V] d'avoir accordé au roi les « dixièmes » (573) qui appartenaient à l'Église, et d'avoir consenti que les clercs fussent en certains cas jugés par les tribunaux royaux (586). Par les prélats qui veulent plaire au roi, la sainte Église déchoit et perd son honneur et sa franchise (656). Les chanoines jouissent des prébendes sans se soucier des devoirs qui y sont attachés (748). Ils ne vivent point cléricalement (779), ils sont trop élégants (787).

L'auteur parle des ordres religieux (des strophes de six vers commencent au v. 845), d'abord des ordres mendiants, puis de ceux qui ne mendient pas (897) : Fauvel est leur abbé (925). Il est récemment arrivé malheur, par la faute de Fauvel, à un Ordre, naguère honoré entre tous, celui des Templiers. L'Église se lamente à ce sujet (945). L'auteur, par l'organe de l'Église, regrette que les Templiers soient devenus hérétiques et pécheurs contre nature (982). Il félicite le roi de France d'avoir été assez heureux pour découvrir ces crimes, dont saint Louis et le roi de Sicile [Charles d'Anjou] avaient jadis eu vent, sans être en mesure de convaincre les coupables (1004). Ceux-ci ont reconnu leurs erreurs devant le pape (1016) et ont été exécutés (1020).

Du monde ecclésiastique le poète (continuant toujours ses strophes) passe au monde laïque (1029). Les seigneurs temporels ne pensent qu'à frotter Fauvel (1031). Ils chargent leurs sujets

d'exactions (1058); les nobles méprisent les autres (1082), oubliant que tous les hommes sont égaux et que, pas plus que les vilains, ils ne sont sortis à cheval du ventre de leur mère (1103); les petits ne savent pas s'accommoder de leur sort (1129).

Pour conclure, le poète recommence à employer les vers à rimes plates (1131). Tout va mal : les chevaliers haïssent l'Église (1134), les juges sont sans pitié (1141), les seigneurs pleins de fausseté (1146), les ribauds gouvernent les communes (1148) et les femmes leurs maris (1150); la France est asservie (1152). Donc nous sommes près du moment où le monde doit finir, car toute méchanceté y abonde (1166). Enfin l'auteur proteste qu'il n'a pas écrit par envie ni méchanceté, mais par amour de la vérité, de Dieu et de l'Église, ce petit livre, qui fut achevé en 1310. Puisse-t-il plaire à Dieu!

SECOND LIVRE

Pour nous mettre en garde contre Fauvel, l'auteur a fait de lui ce second livre, qui explique comment il se maria et eut des enfants (1244). Le poète nous le montre dans son palais, où tout est faux, mais reluisant. Il est assis dans un fauteuil en or d'alchimie (1258), qui semble véritable, mais ne l'est pas; il est taillé en taille irlandaise et travaillé de travail sarrasin (1266); il est peint à écussons et semé de toutes sortes de petites bêtes : renards, serpents, tortues, escoufles, faucons, grues, ostours, vautours, panthères, chimères, etc. Comme par l'enchantement de Virgile (1280), Barat, Fausseté et Guile portent le fauteuil en l'air

(1281). Fauvel est vêtu d'un manteau en drap de Turquie qu'Hypocrisie lui a donné; les franges d'or ont été faites par les mains de Caïn. Il porte sur la tête une couronne dont les pierres ont perdu toute la force que Dieu y avait mise dès que Fauvel les a eues; mais leur beauté est restée. Sur les murs sont peints de petits singes et de petits renards (1335), les chroniques de Fausseté (1354), toute l'histoire de Renard (1357), de décevants sophismes (1360), etc. Le palais est joliment lambrissé de bois d'Irlande (1371).

Fauvel est entouré de sa cour, à droite : Charnalité (1388), Convoitise (1466), Avarice (1481), Envie (1491), Détraction (1507), Haine (1531), Rancune (1533), Tristesse (1547), Ire (1549), Paresse (1554), Oisiveté (1555), Vénus (1557), Gloutonnie (1563), Ivresse, Lechérie (1565); à gauche : Orgueil (1570), Présomption (1571), Despit, Indignation (1572), Vaine Cointise, Vantance (1573), Bouban, Outrecuidance (1574), Hypocrisie (1575), Faux-Semblant (ces deux derniers, dit le poète, sont décrits plus en détail dans le *Roman de la Rose*), Variété (1599) ou Inconstance (1608), Doubleté (1609), Lâcheté (1613), Ingratitude (1617), Vilénie (1623), Angoisseuse (1643), Barat, Boulerie (1659), Fausart, Tripot, Tricherie (1660), Meurtre, Trahison, Roberie (1661), Parjure, Foi-Mentie (1662), Houlerie (1665), Hasard (1666), Hérésie, Sodomie (1667).

Fauvel adresse un discours à ses fidèles où il leur fait part de ses projets (1673) : au comble de la grandeur, où l'a mis Fortune (1722), il craint l'inconstance dont Fortune a donné tant d'exemples;

il voudrait profiter de la faveur qu'elle lui témoigne pour l'épouser; il deviendrait ainsi maître de sa roue (1762), et la fixerait toujours au profit de lui-même et des siens.

La cour approuve ce projet (1785). Fauvel ceint son épée, met ses éperons et, suivi de sa cour, s'en va à Macrocosme (1851). C'est là que séjourne Fortune. Elle a deux profils, l'un beau et riant, l'autre affreux ; elle tient à la main deux couronnes : l'une ornée de pierres précieuses qui resplendissent, mais dont plusieurs piquent cruellement ceux qui portent la couronne (1886) ; l'autre, à l'usage des malheureux, est laide à voir, mais elle recèle de petites émeraudes qui réconfortent ceux qui en savent apprécier les vertus (1902). Devant Fortune sont deux grandes roues qui tournent sans cesse, l'une vite, l'autre lentement (1933); dans chacune d'elles sont agencées deux roues plus petites, animées d'un mouvement contraire. Faire tourner ces roues, sur lesquelles sont échelonnés tous les hommes, est le jeu auquel Fortune se divertit sans cesse (1941). A ses pieds est assise Vaine Gloire (1953), qui fascine ceux qui parviennent pour un moment au sommet de l'une des roues et les empêche de voir la rapidité du mouvement qui va les faire descendre (1960).

Fauvel se présente et fait sa demande, protestant de l'amour qui le tourmente (2030), et alléguant l'intérêt même de Fortune, qui doit désirer avoir des héritiers de son pouvoir et de ses richesses (2093). Mais Fortune refuse avec indignation. Dans sa longue réponse (2117-3185) elle dit que Fauvel, semblable en cela d'ailleurs à tous les hommes

(2144), ne le connait pas. Elle est la fille du roi souverain; elle a pour sœur aînée Sapience (2191). Son père a fait le monde et l'entretient; il lui a laissé le gouvernement de tout ce qui est mobile et contenu dans le temps (2218). Elle a quatre noms, suivant l'aspect sous lequel on l'envisage : Providence, Destinée, Aventure ou Fortune. Parabole de la demoiselle qui jette du haut d'une tour des galets et des pommes qui blessent les uns et profitent aux autres (2302). Ayant ensuite allégué maints exemples des vicissitudes qu'elle amène par les influences des planètes, auxquelles cependant, en ce qui concerne la moralité, le libre arbitre humain résiste (2395), ayant cité Nabuchodonosor (2355), les Ninivites (2401), Ezéchias (2425) et Boèce (2446), Fortune explique le symbole de ses deux couronnes, dont l'une représente la prospérité avec ses épines secrètes (2626), l'autre le malheur supporté avec résignation (2683), et de ses deux roues, l'une rapide, l'autre lente, avec leurs « contre-roues », qui montrent que dans le plus grand bonheur apparent il y a toujours quelque souffrance cachée, et que la prospérité est sans cesse minée par ce qui doit tôt ou tard la détruire (2786). Il faut aimer, comme venant de Dieu, le sort qu'on a dans ce monde (2867) : c'est le seul moyen de ne pas souffrir de l'instabilité des choses terrestres. L'auteur des Six Principes (2993) a appelé avec raison le monde « macrocosme » et l'homme « microcosme » : l'un comme l'autre est composé de quatre éléments, le chaud, l'humide, le froid et le sec (3005), d'où le feu, l'eau, l'air et la terre, et aussi le sang, le flegme, la « cole » (bile)

et la mélancolie (3025). L'homme est flegmatique dans le premier âge, sanguin dans la jeunesse, colérique dans l'âge mûr, mélancolique dans la vieillesse; de même le monde a commencé par le flegme (3060), il est ensuite devenu sanguin au temps de David (3066), colérique au temps de Jésus-Christ. Mais maintenant le monde est devenu vieux et tout plein de mélancolie (3081). Aussi la fin du monde approche; l'Antéchrist arrive, et Fauvel est son fourrier (3110). Il a été bien présomptueux de prétendre à épouser la dame Fortune (3131). Mais, pour qu'il ne s'en aille pas sans emporter une grâce de Fortune, qu'il épouse Vaine Gloire (3157). Fauvel l'épouse aussitôt de la main gauche (3192). On célèbre les fêtes dans le palais de Fauvel. De cette union naissent d'innombrables « Fauveaus » (3221). Ils ont envahi et deshonoré les plus beaux pays du monde; mais il en est un que l'auteur regrette par-dessus tout de voir contaminé : c'est le beau jardin de France, où Dieu planta le lys de royauté et d'autres fleurs précieuses. Là sont venus s'ébattre, pour le gâter, Fauvel et sa famille (3256). Que le lys de Virginité sauve la fleur de lys de France. Ferrant a fini, Fauvel finira aussi, car il ne peut pas vivre toujours (3271). Ce second livre fut fait le 6 décembre 1314. Le poème finit par une énigme qui donne le nom de l'auteur, Gervais du Bus.

CHAPITRE II

DESCRIPTION DES MANUSCRITS

Le *Roman de Fauvel* a été conservé dans douze manuscrits plus ou moins complets. Nous étudions d'abord ceux qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, suivant le numéro de leurs cotes, puis ceux de Dijon et de Tours, enfin celui de Petrograd. Il convient d'ajouter qu'un extrait insignifiant se trouve dans un manuscrit d'Épinal [1].

Paris, Bibl. nat., fr. 146. Cet important manuscrit du XIVe siècle, où le *Roman de Fauvel* a subi de vastes interpolations, sera décrit en détail à l'Appendice. — Nous désignerons ce manuscrit par la lettre **E**.

Bibl. nat., fr. 580 (anc. 7033[2]) a jadis appartenu à la famille des Bigot. C'est un grand manuscrit

1. Dans l'ancienne librairie du Louvre se trouvait un exemplaire de ce roman qui est ainsi indiqué dans l'inventaire dressé en 1373 par Gilles Malet (n° 411) : « *Livre de Torche Fauvel. Init. Benedicite Domino* » (*sic*). Voir Barrois, *Bibliothèque protypographique*, p. 80. — Mais l'*Estrille Fauveau* qui se trouvait jadis dans la librairie de Charles d'Orléans n'était pas notre texte, mais celui de Raoul Le Petit (voir plus loin, chap. IX).

2. Voir Delisle, *Bibliotheca Bigotiana manuscripta*. Catalogue des manuscrits rassemblés au XVIIe siècle par les Bigot, Rouen, 1877 (Collection des Bibliophiles de Normandie, n° 148, p. 41).

du xve siècle, sur deux colonnes, et orné de miniatures, qui contient : 1. Le *Traité sur le jeu d'échecs*, mis en français, d'après Jacques de Cessoles, par Frère Jehan de Vignay [1] ; 2. Le *Livre de Mellibée et de Prudence sa femme*, d'Albertanus, traduction de Renaut de Louhans [2] ; 3. Lettre de Christine de Pisan à Isabelle, reine de France, du 5 octobre 1405 ; 4. Le *Livre du chevalier de La Tour Landry* [3] ; 5. Le *Roman de Fauvel*. Ce poème commence, sans titre, au fol. 123, par une miniature représentant Fauvel « torché ». Ce manuscrit donne le premier livre seulement, qui finit au fol. 131, à la première colonne du verso, par *Explicit Fauvel cest* (sic). La deuxième colonne est restée blanche. La marge inférieure du fol. 129 a été coupée, peut-être pour enlever un ancien *ex libris*. — Ce manuscrit sera désigné par la lettre **B**.

Bibl. nationale, fr. 2139 (anc. 7975). C'est un petit volume, en reliure ancienne, de 29 feuillets de parchemin, sans compter deux feuillets de garde, non numérotés, également en parchemin. L'écriture est celle du xive siècle. Tout le volume est occupé par notre texte, qui porte la rubrique : *Ci commenche le livre de Fauvel*.

Les vers sont écrits deux à deux sur une seule ligne; dans la partie en strophes (vers 843-1130), les vers 3 et 6 de chaque couplet occupent une ligne à eux seuls. Le bas du recto et le verso du

1. Gröber, *Grundriss der roman. Philologie*, II, 1, p. 1023-4.
2. *Grundriss*, II, 1, p. 746 et 1025.
3. *Grundriss*, II, 1, p. 1082.

fol. 2 sont en blanc, bien qu'il n'y ait aucune lacune dans le texte après le v. 170. Cette place devait peut-être recevoir une peinture.

Après le v. 911, où il y a une lacune de trois vers, une main ancienne (xv° siècle) a écrit : *Hic deficit*. A côté du vers 948, la même main a écrit le mot *Defectus*, qui indique que le v. 949 manque [1]. Les vers 135-6 sont dans *A* seul (voir au classement). A la partie strophique il manque dix strophes (v. 963-1022). Voir p. LXXXII.

Au fol. 11 v°, en bas, commence sans aucune autre transition qu'une grande initiale ordinaire, le second livre, qui a été écrit, d'une encre très noire, par une main différente ; il y a aussi une grande différence entre la langue des deux livres (voir plus loin). Une autre différence matérielle entre les deux livres est que les initiales du second livre sont toutes rouges, tandis que celles du premier livre sont tantôt rouges, tantôt bleues, sauf la première qui est rouge et bleue. C'est sans doute le second copiste qui a pratiqué, dans le premier livre, d'une encre plus noire, un certain nombre de retouches sur grattage et exponctuations.

Au fol. 18, avant le discours de Fauvel (v. 1979), il y a 14 lignes restées en blanc, peut-être pour une miniature. Il n'y a pas de lacune dans le texte à cet endroit.

Il n'y a pas d'explicit; le scribe finit par *Deo Gratias*. A la fin du second livre, fol. 29 r°, il y a une note d'Achille Jubinal qui relève la date du

1. Cette note ne se rapporte pas, comme le croit M. Ch.-V. Langlois (*La Vie en France au moyen âge*, p. 282, note 3), aux dix strophes (v. 963-1022) dont il va être question.

poème. Au verso, reste en blanc, du même feuillet, il y a un exercice de plume ainsi conçu : *L'an mil IIII^c et .xlvj. je double.* — Ce manuscrit, qui a servi de base pour cette édition, est désigné par la lettre **A**.

Bibl. nat., fr. 2140 (anc. 7975[3], jadis Colbert 4389). Petit volume du xve siècle, composé de 79 feuillets de parchemin, plus le feuillet I préliminaire (sans compter les feuillets de garde en papier). Les feuillets 76-78 sont blancs. Outre le *Roman de Fauvel* il contient : 1. Le *Testament* de Jehan de Meun (fol. 34-74 r°), à la fin duquel on lit :

Explicit iste liber, scriptor sit crimine liber.
Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit.
Amen.

2. Petite prière en quatrains d'alexandrins (fol. 74 v°-75), imprimé par nous dans la *Romania*, XLI, 231[1].

Le *Roman de Fauvel* commence, sans titre, au fol. 1, et le premier livre finit au fol. 25 v° par *Explicit primus liber*. Le second livre finit par quatre vers adventices ajoutés après le v. 1616, après lesquels on lit : *Explicit secundus liber de Fauvel* (fol. 33 r°, le verso est en blanc). Le texte a été fortement remanié par un scribe inintelligent, qui a ajouté de nombreux vers, entre autres, après le v. 1028, trente vers sur les femmes. C'est

1. Dans l'édition de Méon, ces quatrains figurent comme faisant partie du *Testament* de Jehan de Meun (v. 2077 et suiv.) ; mais je les crois apocryphes.

ce très mauvais manuscrit que, par une singulière préférence, Alexandre Pey a reproduit dans l'édition princeps du poème qu'il a donnée, en 1866, dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, VII, p. 316-43 et 437-46. — L'état particulièrement corrompu du manuscrit ne permet pas un classement; toutefois il semble appartenir à la même famille que le manuscrit *F*. Il sera désigné par la lettre **G**.

Bibl. nat., fr. 2195 (anc. 7998[3]). Ce manuscrit d'assez petit format, sur vélin, à deux colonnes, a été exécuté en 1361 par le copiste Johan Mulot, qui se nomme dans une énigme au fol. 146 v°. Il a appartenu à « Massiot Austin de Rouen, qui l'acheta le mois de juing l'an 1470 de ung libratier de Rouen nommé Gautier Neron ». Il est venu à la Bibliothèque nationale de la bibliothèque des Bigot. Dans l'ancien catalogue de cette biblio-

Le manuscrit est toutefois un peu meilleur que ne le laisserait supposer l'édition de A. Pey. Sans parler d'innombrables fautes d'impression et d'une graphie fantaisiste qui appartient en propre à l'éditeur, le texte imprimé donne souvent un texte altéré là où le manuscrit est correct. Pour illustrer la manière de procéder de l'éditeur, disons que, aux v. 639-40, où le manuscrit porte à peu près correctement :

Aus enquestes et aus jugeiments,
Aus eschaquiers et aus parlements,

l'édition Pey porte un seul vers ainsi conçu :

Aus enquestes et aus parlements.

V. 52, Pey *s'en*, ms. *lui* ; v. 867, Pey *definicion*, ms. *distinction* ; v. 1345, Pey *tour*, ms. *tout* ; v. 1553, Pey *sainte*, ms. *fainte* ; 1512, Pey *et*, ms. *ou*, etc. Il y a dans l'édition une erreur de numérotation de 200 vers (après le v. 830 de sa numérotation) ; il n'y a pas de lacune à cet endroit.

thèque les deux livres du *Roman de Fauvel* sont ainsi désignés : « Etable Fauvel, ou exemple de Guide substance. Exemple de la Roue de Fortune ». Outre notre poème, le manuscrit contient le *Roman de la Rose* (fol. 1-146 v°) et le *Testament* de Jehan de Meun (fol. 170-196)[1]. Le *Roman de Fauvel* commence, sans titre, avec une miniature presque effacée, au fol. 148. Le premier livre finit au fol. 156 b par : *Explicit l'ystoire de Fauvel, ou il a choses en l'escripture de grant entendement.* L'enluminure du verso, assez endommagée, représente la roue de Fortune. Le second livre finit au fol. 169 v° b par *Explicit Fauvel et* (?) *Fortune.* — Nous désignerons ce manuscrit par la lettre **J**.

Bibl. nat. fr. 12460 (anc. Supplément français 98, 8; provient de l'abbé de Targny [3]). C'est un volume de moyen format (285 sur 202 millimètres), composé de 183 feuillets de papier, à une seule colonne. Aux fol. 69 et 182 v°, on lit la signature du copiste : *B. Corrier* ; au fol. 1, différentes notes d'anciens possesseurs du volume :

« Qui ce present livre trouvera, Guillaume Coppris. » (xve siècle).

« Ce present livre est a moy René de Poez. Qui le trovesra le moy rende, je luy poyré bien le vin pour la sain Martin, ou qui ne me le rendra hault et court pandu sera ». (Fin du xve siècle).

« Le xxiiie de febvrier 1538. La Rue de Marrilliers (?) ».

« Ce livre a appartenu à Messire Tristan l'Hermite.

1. L. Delisle, *Bibliotheca Bigotiana*, Rouen, 1877, p. 82.

2. Pour la description de ce manuscrit, voy. E. Langlois, *Les Manuscrits du Roman de la Rose*, p. 37-8.

3. Voir Delisle, *Cabinet des manuscrits*, I, 412.

chevalier, seigneur de Moulins, du Bouchet, de Villarey, etc., grand prévost de l'Hostel sous Louis XIe ».

« Présent de M[r] Raboteau, advocat à Preuilly ».

Ce volume contient :

1. *Liber Fortunae* (fol. 1-69) poème religieux et moral d'environ 5200 vers, sous forme d'un songe, commençant ainsi :

> En l'an de l'incarnacion
> Que Jhesu(christ) souffrit passion
> Avoit ou milliere ainssinc
> Mil [et] .iij[c] . quarente et cinq...

Ce poème se retrouve dans le manuscrit de Clermont-Ferrand 356 (fol. 52-61) [1].

2. Le poème précité finit au fol. 69 r°, et à la même page on lit cette petite poésie :

> Piteuse Vierge, fille et mere,
> Si vray que glorieusement
> Comme pucelle pure et clere
> Conceüz Dieu divinement
> Et l'enfentas par saint mistere,
> Enten mon dit piteusement :
> Je te pry, haulte tresoriere,
> Soiez a mon commencement.

Le fol. 69 v° ne contient que des exercices de plume.

3. Le *Testament* de Jehan de Meun (fol. 70-101 v°).

4. *Les sept articles de la foi*, par Jehan Chapuis [2],

1. *Cat. gén. des manuscrits*, XIV. 117. — Résumé d'après le manuscrit de Paris, par M. E. Gorra, *Studi di critica letteraria* (Bologna, 1892), p. 57-9.

2. Naetebus, *Die nicht-lyrischen Strophenformen*. XXXVI, 12. Le *Catalogue des manuscrits* (1896, p. 532) dit par erreur : « *Grand Codicille* de Jean de Meung ».

commencent au fol. 101 v°, sans titre (*O glorieuse Trinité*) et finissent au fol. 114 r° par *Explicit*. La partie inférieure du fol. 114 est déchirée et le verso ne contient que des exercices de plume.

5. Passion en prose (fol. 115) : *Qui de Dieu est de Dieu parole*... Fin au fol. 139 r° ; le verso ne contient que des exercices de plume ; de même le fol. 140 en entier.

6. *Fauvel* commence au fol. 141, sans titre ; le second livre commence au fol. 157, au milieu du recto, sans autre séparation qu'une grande initiale, et finit au fol. 182 v° par *Explicit Estrille Fauvel*. — Ce manuscrit sera désigné par la lettre **F**.

Bibl. nat. fr. 24375 (anc. Gaignières 1413 A). C'est un manuscrit de la fin du xve siècle [1], sur papier, conservé en fort mauvais état et récemment restauré. Le fol. 1 *a* seul est en parchemin : le verso contient un acte en provencal, d'une écriture presque effacée du xve siècle ; sur le recto, une main du xviie siècle a tracé un court résumé de notre poème. Le manuscrit ne contient que le *Roman de Fauvel*. Les vers sont écrits sur une seule colonne, à raison de trente vers par page, en moyenne. Les feuillets, dont quelques-uns ne sont que des bribes de papier, sont numérotés 2, 3, 3 *bis*, 4-38, 38 *bis*, 39-42. Le fragment numéroté 3 (v. 901-911, et, au verso, v. 932-945) provient du fol. 3 *bis*. Le fragment numéroté 38 *bis* (v. 679-686) provient du fol. 42. Le fol. 42 doit se lire le premier. Voici l'indication des vers contenus dans

1. Peut-être même du xvie, comme le veut Gaston Paris (*Hist. litt.*, XXXII, 117).

ce manuscrit fragmentaire. Il est entendu que je compte aussi les vers dont il ne reste que quelques lettres, mais dont l'identification est pourtant possible.

Fol. 42 (déchiré) : v. 658-716.

Fol. 2 (partie extérieure enlevée) : v. 842-900.

Fol. 3 *bis* (partie extérieure enlevée) : v. 901-962.

Fol. 4-6 : v. 963-1142.

Fol. 7 (coin inférieur enlevé) : v. 1143-1204.

Fol. 8-13 (après il manque un fol.) : v. 1205-1552.

Fol. 14-19 : v. 1608-1954.

Fol. 20 (la moitié manque) : v. 1955-74 et 1983-98.

Fol. 21-26 : v. 2013-2382.

Fol. 27 (coin supérieur enlevé) : 2383-2438.

Fol. 28-31 : v. 2439-2670.

Fol. 32 (coin inférieur seul reste) ; probablement les premières lettres des v. 2695-8.

Fol. 33-35 : v. 2728-2918.

Fol. 36 (coin inférieur seul reste) : v. 2944-9 et, au verso, 2979-81.

Fol. 37-41 (déchirés) : v. 2982-3276. Suivent les dernières parties de quatre vers, sur lesquels voir le chapitre sur le nom de l'auteur. A la fin : *Explicit li romans de Fauvel*.

Plusieurs feuillets portent des exercices de plume peu postérieurs à l'exécution du manuscrit. Ce sont les fol. 7 v°, 13, 20 v°, 25 v°, 26 v°, 30 v°, 34 v°, 38 v°, 41 v°.

Ce manuscrit contient des rubriques, qui ne se trouvent pas dans les autres. Voici ces rubriques,

avec indication des vers devant lesquels elles sont placées :

897. [*Des c*]*hanoines reguliers.*

1131. *De touz les estas du monde, et commant nous sommes près de la fin du monde.*

Après le v. 1204, fol. 7 v°, tout en bas, est placé, erronément, cet explicit : [*Ci*] *fenist le premier livre de Fauvel*, et, au fol. 7, en haut, cet incipit : *Si commence le segont, ont il parla de son mariaige.* Devant le v. 1227 (où commence réellement le second livre) est placée la rubrique : *La diffinition de Fauvel*, et devant le v. 1245 encore une fois : *Si commence le segont livre de Fauvel.*

1283. *Comment li faudestuef et Fauvel sont pourtés en l'air, et la façon de son palais, si comme des paintures et des lambrois et des sept pechiez mortelx qui l'adestrent.*

1317. *La description du palais Fauvel.*

1333. *Des paintures de son palais.*

1369. *Du lambrois du palais.*

1387. *De Charnalité, qui estoit a la dextre partie de Fauvel.*

1465. *De Couvoitisse.*

1481. *De Avarice.*

1491. *De Envie.*

1507. *Des autres vices qui seent dalés Fauvel. Detraction.*

1531. *De Hayne et de Rancure.*

1547. *De Tristece et de Ire.*

1553. *De Paresse et de Ouseuse* (sic).

1609. *De Doubleté.*

1613. *De Laissheté* (sic).

1617. *De Ingratitude.*

1623. *De Vilonnie.*

1643. *De Anguoisseuse.*

1655. *De la gent Fauvel et de son lignaige.*

1673. *Comment* [*Fauvel*] *dist a sa gent qu'il se voulloit marier a Fortune.*

1785. *Le conseil que Fauvel eut de sa gent.*

1837. *Comment Fauvel ala demander Fortune a grant conpaignie.*

1871. *Comment Fortune est toute droyte en son palais et tient dues couronnes, l'une belle et l'autre estoyt layde.*

1934 (les v. 1931-3 manquent). *Comment Fortune tourne deux roes, et de Vaine Gloire, qui siet desoubz la petite roe ; dez roes que Fortune eut devant li, que touz jours tournent, mais l'une va tost et l'autre lentement.*

1953. *De Vayne Gloire.*

2113. *Comment Fortune respont a Fauvel.*

2165. *Comment Fortune moustre a Fauvel qui est elle et de quel lignaige et de con grant pooir.*

2251. *Comment Providence divine, Destinee, Aventure, Fortune sont une mesme chose.*

2383. *Que Destinee ne constr... peschier qu'il ne le peust...*

2477. *Pour quoy aucun bon ne pueuent joÿr du monde, et aucuns mauvais s'en joïssent.*

2569. *De la couronne qui pert belle, et elle ert mauvaise.*

2623. *Que les richesses du monde ne sont mie pourchassees sans angoisse.*

2647. *De la couronne qui pert male, et elle ert bonne* (écrit en noir).

2775. *Que felicités n'est mie en richesse.*

2839. *Que adversité vault mielx que prosperité.*

2993. *Comment Fourtune moustre pour example dez quatre complexions que le monde ne doit mais gueres durer.*

3105. *Que Fauvel est messaigiés et aux[iliaires d'Antecrist].*

3153. *[Comment Fortun]e donna Vayne [Gloire a Fauvel, et] il la print.*

3185. *Comment Fauvel espousa Vay[ne Gloire] dessoubz les roes Fortune.*

3195. *Comment Fauvel luy et sa ge[nt en menerent] Vaine Gloire en leur pais.*

3227. *[L'act]eur se plaint que Fauvel [soit m]aistre en France.*

Ce manuscrit sera désigné par la lettre **D**.

Bibl. nat., fr. 24436. A été décrit en détail par moi dans la *Romania*, XLI (1912), p. 206-46. La

partie qui contient le *Roman de Fauvel* est en papier et fut exécutée au xve siècle. Il commence au fol. 130 v°, au bas de la première colonne, par cette rubrique : *Icy comence le premier livre de Fauvel.* Le premier livre finit au fol. 139 v° par : *Icy fenist Torche-Fauvel*, et le second au fol. 154, au bas de la première colonne, par : *Explicit le second livre de Fauvel.* — Ce manuscrit sera désigné par la lettre **M**.

Bibl. nat., nouv. acq. fr., 4579 (n° 3916 du catalogue de vente Monmerqué, 1861). Manuscrit du xive siècle, d'assez petit format (220 sur 160 millimètres), à deux colonnes, composé de 7 feuillets de parchemin. Les grandes initiales sont en rouge. Il n'y a pas de titre. Ce manuscrit fragmentaire s'arrête au vers 1044. Le vers 1045 a été gratté et remplacé (au xve siècle?) par *Explicit de Fauvel.* — Nous désignons ce manuscrit par **N**.

Le manuscrit n° 525 (anc. 298) de la Bibliothèque municipale de Dijon a éte l'objet d'une notice détaillée de Gaston Paris dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, année 1875, p. 44-49. Cette notice a reçu d'abord quelques rectifications dans le *Catalogue général des manuscrits des départements* [1]. Elle a été depuis complétée par

1. Tome V, Dijon, par MM. Molinier, Omont, Bougenot et Guignard, 1889, p. 128-29. — Il est dit dans le *Catalogue* qu'il ne subsiste qu'une seule miniature. En réalité, il y en a cinq, sans compter la grande enluminure au début du *Roman de Fauvel* : une au fol. 125 v°, deux au fol. 131 v°, une au fol. 145 *bis* recto et une autre au verso.

M. H. Omont [1], qui a retrouvé douze des trente-sept feuillets qu'une main criminelle avait arrachés de ce manuscrit, il y a plus d'un siècle. Un feuillet isolé, découvert chez un brocanteur de Paris, et réintégré (postérieurement à la rédaction du *Catalogue*) dans le manuscrit de Dijon, est précisément le feuillet enluminé où est transcrit le début du *Roman de Fauvel* (fol. 158 *bis*). Aux trois notices précitées M. Ernest Langlois vient d'ajouter quelques intéressantes remarques dans son livre sur *Les Manuscrits du Roman de la Rose* [2].

Ce manuscrit est un recueil d'anciennes poésies françaises, transcrites à Paris, dans la seconde moitié du XIVe siècle.

« En deux endroits de ce volume, à la suite des derniers vers du *Roman de Fauvel* et à la fin de la *Consolation* de Boèce, on lit les deux souscriptions

1. *Notice sur quelques feuillets retrouvés d'un manuscrit français de la Bibliothèque de Dijon*, dans la *Romania*, XXXIV (1905), p. 364-74. Un fac-similé de l'enluminure représentant Fauvel est joint à cette notice.

2. Dans *Travaux et mémoires de l'Université de Lille, nouvelle série*, I. Droit-Lettres, vol. 7, Paris, 1910, p. 122-25. — Aux indications bibliographiques données dans ces trois notices, j'ajouterai seulement que *L'Epistre des femes* (fol. 113) n'a pas été imprimée par Méon, comme le dit par erreur M. Langlois (p. 124, note), mais par Jubinal (*Nouveau Recueil*, II, p. 170), d'après les mss. français 1593 et 12483 de la Bibliothèqne nationale, et que le *Chaton en françois* (fol. 125 vo-128), par Adam de Suel, a été publié en 1903 par J. Ulrich dans *Romanische Forschungen*, t. XV, p. 107 et suiv. (cf. *Rom.*, XXXIV, p. 340). Enfin, il faut dire que *L'Advocacie Notre-Dame* (fol. 164-177), imprimée, d'après le manuscrit d'Évreux, par A. de Montaiglon et publiée par M. G. Raynaud (Paris, Académie des bibliophiles, 1869-1896, petit in-8o) se retrouve encore dans le manuscrit de Tours, no 947, fol. 176-192 vo (notre *L*).

suivantes du copiste du manuscrit, toutes deux anonymes, et datées l'une de 1355, l'autre de 1362 :

(*Fol. 161*) Explicit iste liber, qui fuit inceptus, mediatus et sic adimpletus Parisius, et etiam sic finitus in vico Boni Putei, prope portam Sancti Victoris, circa nativitatem Domini, anno ejusdem M°CCC°LV°.

(*Fol 251*) Cy finent les livres de Boesce
Que j'ay escript a grant angoesce.

Parisius, in domo domini episcopi Ambianensis [1], anno M°CCC°LXII°, mense septembri.

L'un des feuillets aujourd'hui conservés à Paris [2] porte une troisième souscription, qui donne le nom du copiste, Mathias du Rivau [3], avec une troisième date, 1361 :

(*Fol. 229 v°*) Expliciunt Epistole Petri Abaielardi et Heloyse, primitus ejus amice, postmodum uxoris, scripte Parisius per me Mathiam Rivalli, in domo episcopi Ambianensis, anno Domini millesimo CCC°LX° primo, mense decembri.

Mathias du Rivau était un habile calligraphe, comme on en peut juger par le manuscrit de Dijon; mais ce n'est pas le seul spécimen que l'on possède de son talent. Il y avait dans les collections

1. Jean de Cherchemont, évêque d'Amiens (1325-1373), était d'une famille poitevine (*Gallia christiana*, X, 1192-1193).

2. Onze feuillets jadis enlevés au manuscrit de Dijon font actuellement partie d'un lot de fragments de manuscrits qui ont été classés sous le n° 20.001 des nouvelles acquisitions du fonds des manuscrits français.

3. Ou Mathias Rival ou Rivau, comme le veut M. Langlois (*l. c.*, p. 122, note). M. Langlois croit du reste que l'écriture change au début du feuillet 115 : Mathias n'aurait alors écrit que la seconde moitié du volume.

du duc Jean de Berry un autre manuscrit copié également par lui à Paris ; c'est un bel exemplaire de l'une de ces compilations d'histoire ancienne jusqu'à Jules César, qui ont eu tant de vogue du XIIIe au XVe siècle, et qui, après être passé dans les collections du duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, et du duc de Bourbon, Pierre II, porte aujourd'hui le n° 246 des manuscrits du fonds français de la Bibliothèque nationale [1]. Mathias du Rivau, dans la souscription qui termine ce manuscrit, nous apprend qu'il était poitevin [2], qu'il habitait alors dans la Cité, rue neuve Notre-Dame, et qu'il employa plus de six mois à le transcrire, du 1er octobre 1364 au 12 avril 1365 :

(*Fol. 306 v°*) Hic liber fuit scriptus per Mathiam Rivalli, clericum Pictavensis diocesis, a festo sancti Remigii, quod fuit anno Domini M°CCC°LXIIII°, usque ad Pascha inde sequens et infra ; in Civitate, et in vico novo Beate Marie, Parisius » [3].

Ce manuscrit contient le premier livre seul du *Roman de Fauvel*, qui porte le titre (fol. 158 *bis*) *Estrille Fauvel* et finit (fol. 164) par *Explicit Fauvel*. — Nous désignerons ce manuscrit par **K**.

Tours, Bibl. municipale 947 (anc. Marmoutier, 86). Manuscrit de la fin du XIVe siècle, sur vélin, à

1. Voir P. Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. II, p. 259-260, et P. Meyer, *Les premières compilations françaises d'histoire ancienne*, dans la *Romania*, t. XIV (1885), p. 50.

2. Comme l'évêque d'Amiens, Jean de Cherchemont, mentionné dans deux souscriptions précédemment citées.

3. Je tire ce long passage de l'intéressante notice de M. Omont (p. 367-69).

deux colonnes, décrit par M. Collon dans le *Catalogue des manuscrits de Tours*, II (1905), pp. 681-3 [1]. Le *Roman de Fauvel* commence par cette rubrique, tracée au-dessous d'une miniature (fol. 155) : *Ci commence le livre de Fauvel et de Fortune.* Les deux livres se suivent sans autre séparation qu'une initiale en couleurs. Le second livre finit au fol. 175 v° b par *Explicit Fauvel et Fortoune.* Les vers 1793-1976 manquent par suite d'un bourdon. — Ce manuscrit sera désigné par la lettre **L**.

Petrograd, Bibl. Impériale, ms. franç. 5. 2. 101. Ce manuscrit a été décrit par M. Gustave Bertrand dans son *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg* (p. 181) [2]. Il fut acquis par le gouvernement russe en 1805, avec les autres manuscrits, de provenance suspecte, que le comte Pierre Doubrowsky, attaché d'ambassade de Russie à Paris, était parvenu à recueillir à l'époque de la Révolution. Léopold Delisle [3] a bien vu que ce manuscrit est le même que celui qui est désigné ainsi sous le n° 2341 du catalogue de l'ancienne librairie de Saint-Germain des Prés : « Roman du cheval Fauvel contre les gens d'Église. Pet. in-quarto ». — C'est un volume du xve siècle mesurant 23 cm. sur 16 et composé de 51 feuillets écrits et de 2 feuillets de garde, tous en parchemin. Reliure en velours violet. Les vers

1. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.* Départements. T. XXXVII.

2. Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, tome VI, Paris, 1873.

3. *Cabinet des manuscrits*, II, 58 (cf. p. 48, note 8, et 52).

sont disposés sur une seule colonne, à raison de 33 vers par page. Initiales peintes en bleu et rouge, la première et quelques autres en couleurs et or. Au fol. 1, miniature représentant les grands seigneurs et les vilains « torchant » Fauvel. Les marges de cette page, de même que celles du fol. 20, sont ornées (un singe, un oiseau, fleurs et fruits). Au fol. 20, le début du second livre est marqué par une autre miniature représentant Fortune et sa roue et l'arrivée de la « mesnie » de Fauvel. Sur les deux banderoles à la marge du fol. 1 et sur les deux autres du fol. 20 il y a une devise, qu'on a voulu rendre illisible en la recouvrant d'encre noire : *Va Hativité m'a brulé.* « C'est l'anagramme du nom de Mathieu Beauvarlet, l'un des plus fidèles serviteurs du roi Louis XI, qui s'était fait exécuter un très beau manuscrit de la Cité de Dieu, aujourd'hui à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, portant aussi cette devise. Ces phylactères semblent bien avoir été rapportés dans les marges de notre manuscrit et, ce qui confirme cette opinion, c'est que le manuscrit, d'après des costumes en honneur sous Charles VII, doit avoir été exécuté vers 1440. Il aura donc été acheté vers 1470 par Mathieu Beauvarlet qui y fit ajouter sa devise » [1]. — Ce manuscrit ne contient que le *Roman de Fauvel*. Il n'y a ni titre ni explicit. A la fin on lit ce mot inintelligible : *Demanne*, et un paraphe. — Ce manuscrit sera désigné par la lettre **C**.

1. Comte A. de Laborde, *De quelques manuscrits à peintures des bibliothèques de Petrograd* (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*). *Comptes rendus des séances de l'année 1917*, p. 495-6).

Le manuscrit 189 de la Bibliothèque municipale d'Épinal (xve siècle) contient un extrait, copié deux fois (fol. 35 v° et 93 v°), de 24 vers du *Roman de Fauvel*. Les dix vers imprimés dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, II (1876), p. 77, par M. F. Bonnardot (qui ne les a pas reconnus) correspondent aux vers 1131-2, 1147-50, et 1163-6 de notre texte.

CHAPITRE III

CLASSEMENT DES MANUSCRITS

Établissement du texte

L'auteur du *Roman de Fauvel* nous apprend que le second livre a été composé quatre ans après le premier. Avant que la seconde partie ait été livrée au public, des copies de la première ont pu être déjà répandues : ceux qui en possédaient une, lorsque parut la continuation, n'ont eu qu'à faire transcrire celle-ci à la suite de leur manuscrit pour avoir l'œuvre complète. Mais il n'est pas certain que dans aucune des copies complètes conservées jusqu'à nous les deux livres appartiennent à des familles différentes [1]. D'autre part, il n'existe aucune copie de la seconde partie seule.

Il est préférable de commencer le classement des manuscrits par le second livre, ou se trouvent certaines leçons qui établissent d'une manière incontestable une distinction qui sera confirmée par un grand nombre de leçons des deux livres.

1. C'est pour les manuscrits du *Roman de la Rose* un cas extrêmement fréquent. Voir Ernest Langlois, *Les manuscrits du Roman de la Rose, description et classement* (Travaux et Mémoires de l'Université de Lille, nouvelle série, I. Droit-Lettres, vol. 7) Lille, 1910, p. 235 et suiv.

Le second livre est conservé par neuf manuscrits : *A*, *C*, *D* (déchiré à la fin) ; *E*, *F*, *G* (s'arrête au v. 1616), *J*, *L* (omet les v. 1793-1976), *M*.

Les v. 3035-8 se lisent ainsi dans *ACDEFM* :

Puis vient tantost Merancolie,
Qui toute en tristece se lie,
Par viellesce, qui le joer
3038 Pert, car il sent le terroer.

Notons tout d'abord que ce passage établit un groupe *JL* (qui sera confirmé tout à l'heure). Ces deux manuscrits remplacent en effet les quatre vers cités par ces deux vers :

Mais tantost li court sus tristeisce,
Et melencolie et veilleisce.

Les v. 3091-2 se lisent ainsi dans *ACD* :

Couveteux, avel et tenant.
En li n'a nul bien maintenant.

Dans *EFJLM* ils sont remplacés par ces vers :

Il n'a mès cure de jouer,
Car il sent trop le terrouer [1],

ce qui n'est que la répétition des v. 3037-8. Cette faute n'ayant guère pu se produire plusieurs fois indépendamment, elle établit une famille *EFJLM*, que nous appellerons *y*. Cette séparation des manuscrits *A*[*B*[2]]*CD* (que nous appellerons *x*) d'avec les manuscrits de la famille *y* se produit une

1. *L* : retourner.
2. *B*, qui ne donne que le premier livre, est très voisin de *CD*.

trentaine de fois dans le premier livre [1] et plus de quarante fois dans le second [2].

Le groupe établi aux v. 3035-6 par une faute commune à *JL* est confirmé d'abord par deux autres lacunes : les v. 3251-6 manquent à ces deux manuscrits, et les v. 3263-70 sont remplacés par ces deux vers :

> Voeille la fleur de lis tenir
> Qu'au jardin mal ne puist venir.

Aux v. 2251-2288, Fortune dit qu'elle a « au moins quadruple nom » : le premier est Providence, le second Destinée, « qui Fate est autrefoiz nommée », le troisième Cas d'Aventure, et le quatrième Fortune. Aux v. 2289-96 le sens de ces quatre noms est illustré par l'image d'une demoiselle qui, du haut d'une tour, jette sur ceux qui sont en bas des pommes et des galets. Dans *ACD* le poème continue ainsi :

> En tant comme le giet saroit,
> 2298 De Providence nom aroit ;
> En tant come elle geteroit,
> Destinee son nom seroit ;
> Et quant les uns bleciez seroient
> 2302 Des galez qui sus eulx charroient
> Et les autres si recuidroient
> Les pommez ne nul mal n'aroient,

1. Voir les variantes des v. 65, 77, 109, 125-7, 229, 341, 366, 439, 447, 542, 575, 612, 613, 626, 756, 811, 895, 943, 1002, 1007, 1082, 1134, 1204.

4. Voir les variantes des vers 1637-42, 1646, 1654, 1704, 1846, 1933, 2085, 2111, 2176, 2185, 2212, 2727, 2748, 2758, 2791, 2805, 2838, 2892, 2924, 2937-8, 2950, 2951, 2991-2, 2999, 3032, 3051, 3060, 3091-2, 3195, 3259, 3272.

Par nom d'Aventure nouvele
2306 Nommeroient la damoisele;
Et quant le commun parleroit
De ce que avenu seroit,
La damoisele grant renom
2310 Avoir pourroit et autre nom,
Car adonquez la voix commune
La pourroit apeler Fortune.

Suivent dans *ACD* six vers qui manquent partout ailleurs.

Les mss. *JLM* lisent ainsi :

En tant comme le giet saroit,
2298 Un propre nom par droit aroit;
En tant comme elle getteroit,
Autre nom donné li seroit;
Et quant les uns blechiés seroient
2302 Des galés qui sur euls chairroient
Et les autres si requeudroient
Les pommes ne nul mal n'aroient,
Par autre maniere novele
2306 Nommeroient la damoisele;
Et quant le commun parleroit
De ce que [1] avenu seroit,
La damoisele grant renom
2310 Avoir pourroit et aultre nom,
Que li donroit la voys commune,
2312 Qui aussi m'a mis nom [2] Fortune.

Les v. 2313-18 manquent, non seulement dans *JLM*, mais aussi dans *EF*. Ces deux derniers manuscrits lisent en effet les vers 2297-2310 comme *ACD* — c'est la bonne leçon — mais les v. 2311-12 comme *JLM*.

1. Qui *JM*.
2. *LM* : en Fortune.

La leçon des vers 2311-12, tels qu'ils sont donnés par *EFJLM*, constitue évidemment une faute commune à ces manuscrits, et non seulement une variante sans valeur probante : car, puisqu'il s'agit, non pas de la personne qui parle, mais de la demoiselle jetant des galets et des pommes, il ne faut pas la première personne (*m'a*), mais la troisième (*La*). D'autre part, les vers qui précèdent immédiatement (v. 2297-2310) confirment le groupe déjà établi *JLM*.

Les v. 1637-42 se trouvent dans les manuscrits *ACDE*, mais manquent aux manuscrits *FJLM*. Ils ne sont pas indispensables au sens, de sorte qu'il serait possible qu'il s'agisse d'une addition faite à un hypothétique modèle commun de *ACDE*. Mais comme *E* va généralement avec *FJLM*, il est légitime de conclure qu'il y a ici une omission qui établit un sous-groupe *FJLM*, s'opposant à *E* qui donne la leçon primitive.

Ainsi, le second livre fournit quelques leçons qui permettent d'établir d'une manière sûre, au moins dans les grandes lignes, la filiation des manuscrits.

Dans la suite nous ferons entrer en ligne quelques passages du premier livre, notamment pour déterminer la place des manuscrits qui ne contiennent point le second.

N (qui s'arrête au v. 1044) se rapproche beaucoup de *M*. Ces deux manuscrits intervertissent les v. 3 et 4. Au v. 69 (*Augustins et nonnains et moines*) ils omettent le second *et*. Au v. 859 ils lisent *Et dez fillez a eulz* (la majorité des manuscrits a *vers eus*)

atraire, et le vers suivant (*Qui les visitent et les hantent*) est trop court par suite de l'omission du second *les*. Aucune de ces leçons, prise isolément, n'a de valeur probante ; mais prises ensemble, elles assurent un groupe *MN*.

Tous les manuscrits, sauf *G* et *K*, se répartissent entre les deux familles *x* et *y*. *G* (c'est le texte imprimé par A. Pey) est tellement remanié qu'il n'est guère possible de préciser sa place dans le tableau des manuscrits, et la plus grande partie du second livre y manque.

K ne donne que le premier livre, et les passages les plus importants pour le classement y manquent par conséquent. Il va le plus souvent avec *y* (p. ex. aux v. 65, 66, 77, 109, 122, 125-7, etc.); mais il a quelques leçons peu importantes en commun avec *x* (v. 40, 732, 734, etc.), ce qui pourrait être dû au hasard ou à l'intervention d'un correcteur dans un des manuscrits intermédiaires. Il est probable qu'il appartient à la famille *y*.

Nous avons démontré que la famille *y* remonte à un original qui contenait des fautes indiscutables.

Les manuscrits de la famille *x* (= *ABCD*) contiennent également des fautes communes. Nous avons rejeté les leçons de *x* aux vers suivants : au premier livre, 66, 122, 330, 686, 1008 ; au second livre, 1648, 1690, 1840, 1853, 1899-1900 [1], 1958, 2913, 3079, 3139, 3181.

Dans la famille *x*, les trois manuscrits *BCD* donnent souvent une leçon qui est différente non seulement de celle de *y*, mais aussi de celle de *A*. Ces

1. Voir la note du vers.

trois manuscrits ont-ils des fautes communes, ou est-ce *A* qui va à part? Il est difficile de se prononcer sur ce point, d'autant que *B* ne donne que le premier livre et que *D* est en grande partie mutilé.

*
* *

Quand il s'agit de choisir la base d'une édition critique du *Roman de Fauvel*, il faut exclure tout d'abord les manuscrits *BDGKN* comme incomplets, puis *CFM*, comme étant du xve siècle, enfin *E*, comme ayant été intentionnellement remanié et interpolé. Des trois manuscrits du xive siècle qui restent — *AFL* — *A* se recommande par plusieurs qualités : 1° Il est probablement le plus ancien, au moins antérieur à *F* qui est de 1365; 2° c'est un manuscrit écrit en normand, dialecte de l'auteur; 3° c'est un manuscrit très correct et le seul représentant du xive siècle de la famille *x*, qui est probablement plus conforme à l'original que *y* et en tout cas plus complet pour le second livre. Il est vrai qu'il n'est pas possible de savoir d'une manière sûre si c'est *x* qui ajoute ou si c'est *y* qui supprime, mais cette dernière hypothèse nous paraît plus probable.

Pour le texte critique, nous suivons le ms. *A*, pris comme base, toujours quand il donne une leçon qui n'est pas visiblement fautive. Aux variantes, nous notons : toutes les leçons rejetées de *A*, même quand il s'agit de simples graphies; toutes les variantes de *E*; pour les manuscrits *BCDEFJ*, nous notons toutes les variantes qui sont com-

munes au moins à trois manuscrits. Nous ne tenons pas compte des variantes de *KLMN*, sauf pour quelques passages particulièrement difficiles.

Filiation des manuscrits

Liste des manuscrits

K = Dijon, Bibl. munic. 525, f. 158 *bis*-164.
Épinal, Bibl. munic. 189, f. 35 v° et 93 v° (extrait).
E = Paris, Bibl. nat. fr. 146, f. 1-44 v°b (fac-similé Aubry).
B = Paris, Bibl. nat. fr. 580, f. 123-131.
A = — — 2139.
G = — — 2140, f. 1-33 (édition Pey).
J = — — 2195, f. 148-169 v°b.
F = — — 12460, f. 141-182 v°.
D = — — 24375.
M = — — 24436, f. 130-v°-154.
N = — — nouv. acq. fr. 4579.
C = Petrograd, Bibl. de l'Ermitage, 5.2.101.
L = Tours, Bibl. munic. 947, f. 155-175 v°b.

CHAPITRE IV

La Date

La date du premier livre est parfaitement assurée par l'accord des manuscrits ; il

fut complectement edis
1226 En l'an mil e trois cens et dis [1].

Le second livre est ainsi daté dans les manuscrits *ACL* :

Ici fine cest [2] second livre,
Qui fu parfait l'an mil et .iiij.
3274 .ccc. et .x., sans riens rabatre,
Trestout droit, si com il me membre,
Le .vj.e jour de decembre.

L'année est dans tous les manuscrits (*ACDFJLM*) la même ; mais pour le mois et le jour, il existe trois autres leçons :

Le seziesme (.xvj.e) jour de decembre *FJ*
(*déchirure*) ... septembre *D*
Le .vxj.e (*sic*) jour de septembre *M*

Gaston Paris [3] et M. Ch.-V. Langlois [4] acceptent la date *le seziesme*, sans faire connaître les raisons

1. Le copiste de *M*, anticipant la date du second livre, a écrit : *En l'an mil .ccc. quatre et dix.*

2. Cest *AD*, ce *C*, mon *EFJLM*. Le passage est fortement remanié dans *E* et la date manque.

3. *Hist. litt.*, XXXII, 135.

4. *La vie en France*, p. 279.

de leur préférence. Gaston Paris croit que « septembre » est la bonne leçon, voici pourquoi. « Au lieu de « decembre », le seul manuscrit *M*[1] donne « septembre » ; nous sommes cependant portés à croire que cette leçon est la bonne. En effet, les derniers vers que nous avons cités (v. 3269 et suiv.) semblent avoir été écrits, non au moment d'un changement de règne, toujours fécond en espérances, mais sous l'impression de ce mécontentement que produit une pression gouvernementale qui se prolonge ; or Philippe IV mourut le 29 novembre, peu regretté, comme on sait, et il est bien à croire que le passage en question fut écrit avant sa mort et non quelques jours après cet événement, qui changeait singulièrement la face des choses. » M. Ch.-V. Langlois (p. 280) ne se prononce pas sur ce détail. Il écrit à propos des vers auxquels Gaston Paris fait allusion : « Si vague et abstrait que soit le second *Fauvel*, il semble bien qu'il émane, comme le premier, d'un mécontent, peu favorable au régime qui prévalut sous Philippe le Bel ; il s'y trouve à la fin des allusions très claires aux conseillers de ce prince qui, en 1314, étaient sur le point d'expérimenter l'inconstance de la Fortune. » Et un peu plus loin (p. 285) il dit, à propos du second livre, qu'il fut « achevé à une époque où l'on pouvait croire à une réaction, qui se produisit en effet, contre le gouvernement des Nogaret et des Marigni ». Or la leçon « septembre » est à écarter, étant trop faiblement appuyée.

1. En réalité, cette leçon est aussi celle de *D*.

Il n'y a d'ailleurs rien dans le texte qui oblige à partager la manière de voir de Gaston Paris. Quant au jour, le fait que le manuscrit de Tours se trouve d'accord avec les deux manuscrits (*A C*) du groupe *x* que nous reproduisons, semble parler en faveur du « vi^e ». Nous sommes donc portés à croire que le second livre du *Roman de Fauvel* a été achevé le 6 décembre 1314.

CHAPITRE V

LA LANGUE DU POÈME

La langue de notre poème a été étudiée dans une dissertation de M. R. Hess, *Der Roman de Fauvel* (*Studien zur Handschrift 146 der Nationalbibliothek zu Paris*) [1]. Mais l'auteur n'a utilisé que le manuscrit *A*, le fac-similé de *E*, publié par P. Aubry, et l'édition de A. Pey (*G*). On conçoit aisément qu'une étude faite dans de telles conditions ait besoin d'être quelque peu précisée.

Dans les chapitres suivants j'aurai souvent l'occasion de citer trois dissertations sur les dialectes normands du moyen âge, qui ont pour auteurs MM. Burgass [2], Eggert [3] et Küppers [4], ainsi que la magistrale étude de M. Ernest Langlois sur la

1. Diss. de Gœttingen, 1909, tirée à part des *Romanische Forschungen*, tome XXVI.

2. E. Burgass, *Darstellung des Dialekts im XIII. scl. in den Départements Seine-Inférieure und Eure (Haute-Normandie) auf Grund von Urkunden, unter gleichzeitiger Vergleichung mit den heutigen Patois*. Diss. de Halle, 1889.

3. B. Eggert, *Entwickelung der normannischen Mundart im Département de la Manche*. Diss. de Halle, tirée à part de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XIII (1889), p. 359-403.

4. A. Küppers, *Ueber die Volkssprache des XIII. Jahrhunderts in Calvados und Orne, mit Hinzuziehung des heute dort gebräuchlichen Patois*. Diss. de Halle, 1889.

langue du *Roman de la Rose* [1], qui est pour la connaissance de tous les dialectes de l'Ouest une source précieuse de renseignements. — Dans les renvois au texte de *Fauvel*, les chiffres I et II indiquent si l'exemple cité est tiré du premier ou du second livre.

Voyelles et diphtongues

e et *a* nasals ne riment ensemble que dans *examplez* : *amplez* II, 2371. Il est évident que cette rime unique ne suffit pas à prouver la confusion des deux sons.

e provenant d'un *a* latin rime avec l'ancienne diphtongue *ai* : *plere* : *Pere* I, 116, *pere* : *plere* 627, *plere* : *mere* 661, *fere* : *mere* 954, *meire* : *treire* 1097, II, 2789, *apere* : *affaire* II, 1239, *mere* : *brere* 2947, *onques mès* : *semez* 2973, *tendré* (1re pers.) : *engendré* (participe) 1637, *enyrré* : *livré* (1re pers.) 2357 [2]. Le mot savant *considere* I, 217, rime avec *plere*.

1. *Le Roman de la Rose*, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, publié d'après les manuscrits par Ernest Langlois. Tome I, Introduction (Paris, Société des Anciens textes français, 1914).

2. « On remarque que la forme usuelle *ai* (répondant au prétérit -a v i et à h a b e o) est rendue ici par *é*. On rencontre assez souvent, dès le XIIIe siècle, ces mêmes finales en rime avec des participes en *é*, ce qui ne laisse aucun doute sur la prononciation (voy. W. Foerster, *Li chevaliers as deus espees*, p. XXXIV). On trouve *é* (h a b e o), *seré*, dans plusieurs documents du centre de la France, notamment une charte d'un seigneur de Châteauroux, en 1267; E. Hubert, *Recueil de chartes*, 1885, n° 4 » (P. Meyer, *Bull. de la Soc. des anciens textes*, XX, 1894, p. 46, n. 1, à propos de la *Bible* de Herman de Valenciennes, contenue dans le manuscrit 620 de la Bibliothèque de Chartres). Cf. Burgass (p. 27) qui relève la forme *é* (h a b e o) dans un document de 1282.

L'ancienne triphtongue **iei* est représentée par *i* (le copiste de *A* écrit *piere*, etc.; voir au chapitre suivant) : *dire* : *sire* I, 277, *pire* : *mire* (verbe) 669, *sire* : *eslire* II, 2811, *mire* (verbe) : *lire* 2201, *assis* : *sis* (sex) 1253. — On sait que le correspondant régulier de pecten est *pigne*, qui se trouve en effet au v. 130 en rime avec *crigne*. D'autre part, on a les rimes *tienent* : *piegnent* I, 119, et *viengne* : *piegne* II, 3121, qui semblent représenter le développement normand **iei* > *ie*, souvent attesté dans le manuscrit *A*.

iee s'est réduit à *ie* : *acomparagie* : *mestrie* I, 435, *mesnie* : *vie* 778, *comparagie* : *ydolatrie* II, 1489, *mestrie* : *mesnie* 1577.

La rime *ié* : *é* [1] est attestée dans le premier livre par *crïer* (creare) : *deslïer* (de-ex-ligare) 444, dans le second par *priere* : *fere* 2429, *pierres* : *verres* 2607. Il convient d'ajouter qu'au premier livre le mot savant *signifiees* 254 rime avec *nommees*. Dans les rimes *panthere* : *matiere* 1601 et *matiere* : *fere* 2941 il s'agit en réalité du doublet bien connu *matere*.

La rime *rieume* : *tieume* 1675 n'a aucun caractère dialectal. L'auteur l'a sans doute prise dans le *Couronnement Renart*, où ces deux mots demi-savants sont également accouplés à la rime [2].

1. La rime *ié* : *é* dans des textes d'une certaine ancienneté indique une origine normande. Mais dès le commencement du XIVe siècle elle devient fréquente. Voir p. ex. E. Schwan, *Romania*, XIII, 257.

2. Singnor, dist Renars, j'ai le reume :
Or entendez cascuns mon teusme. (Ed. Méon, IV, p. 54).

Une rime analogue (*theume* : *fleume*) se trouve dans *Pamphile et Galatée* de Jehan Bras-de-Fer, de Dammartin en Goëlle (éd. de Morawski, 1917, v. 231).

A un *oi* français, qui rime avec un ancien *ai* [1], correspond le plus souvent la notation *oi* ou *ai*, mais quelquefois aussi *e* : *heent* : *recreent* (= *recroient*) 1077, *celeroi* (1re pers. du futur) : *roy* I, 569, *miroer* : *louer* 131, *menjouere* : *plere* 289, *menjoere* : *afere* 13 ; *paloys* : *galoys* II, 1245 (à côté de *palaiz* : *balaiz* 1315), *loy* : *deloy* (= *delai*) 1785, *joer* : *terroer* 3037, *roy* : *treroy* 2355, *paie* : *monnaie* 2513 (à côté de *joie* : *monnoie* 2817), *vraie* : *guerroie* 2654. Ici se rangent peut-être aussi les rimes *Fauvel* : *vel* (velum) I, 93, et *vel* : *revel* 241, si tant est que *vel* représente un plus ancien *voil* ; mais il pourrait aussi être un latinisme.

Dans *fuerre*, qui rime avec *guerre* II, 1591, l'élément *u* de la diphtongue *ue* ne compte pas.

Pour la diphtongue *ui* nous avons un phénomène analogue dans *guise* : *amenise* (= *amenuise*) II, 3009, et si, comme il est probable, *lite* est le même mot que *luite*, dans *dite* : *luite* 2285 et *petite* : *lite* 2717.

D'autre part, au lieu de la diphtongue régulière *ui*, on a la forme *pertuz* rimant avec *vertuz* II, 1804. On peut comparer la forme *ennuz*, « ennui », enregistré par Burgass, p. 20.

Consonnes

La confusion de *s* et de *z* s'est produite p. ex. dans les cas suivants : *païs* : *esbahis* I, 123, *pis*

1. Cf. E. Langlois, *Le Roman de la Rose*, Introduction, p. 196 et suiv.

(pectus) : *pis* (pejus) 143, *las* (laqueos) : *las* (interjection) 787 ; *hardiz* : *tardis* II, 2125, *païs* : *haïs* 2819.

De la rime mixte *sache* : *trache* 95, *blance* : *senefiance* 193 on trouve ces deux exemples dans le premier livre, mais aucun dans le second.

Morphologie

L'ancienne déclinaison est en partie conservée. Mais il y a de nombreuses exceptions : *chief* (: *a meschief*) I, 930, *cestui neveu* 1005, *seigneur* : *greigneur* II, 1977 sont des cas sujets du singulier ; *prelas* (: *hé las*) I, 604, *amis* (: *a mis*) II, 1821 sont des cas sujets du pluriel, de même *ententis* : *gentilz* 1635 ; d'après l'ancienne déclinaison, ces deux derniers mots ne rimeraient pas ensemble (*ententif* : *gentil*).

A côté de la forme régulière *elle* (I, 442, II, 1461, 1629, etc.), la forme *el* est abondamment attestée (I, 449, 477 ; II, 1397, 1463, 1470, 1476, 1499, 1525, 1540, 1543, 1619, 1622, 1627, 1631, 1649, 1650, 2038, 2064, 2148, 2210, 2660, 2661, etc.). Cf. Eggert, p. 394. — Le cas sujet du pluriel du pronom féminin est quelquefois *il* dans le second livre (1297, 1768).

Le pronom possessif est souvent *vo* au second livre (1815, 1830, 1834, etc., toujours au masculin ; le féminin est *vostre* 1795, 1800). Il n'y en a pas d'exemple au premier livre (*nostre meire* 934).

Le pronom démonstratif masculin est *celi* au

cas régime : *ly* (fém.) : *a cely* (masc.) II, 1395, *de ly* (fém.) : *de cely* (masc.) 1593.

La 1re pers. sing. du présent de l'indicatif présente souvent l'ancienne forme sans *e* : *merveil je* 816, *je conclu* 1163, *j'os bien* 1196, *je me dout moult* II, 1723, *sy vous suppli, dame* 2002, etc. ; mais, d'autre part, on a la forme moderne : *je regarde* : *arde* (subj.) 365, *je li loe* (: *contreroe*) 2769.

Au second livre, la rime *aprenons* : *noms* (cas régime du pluriel) 2289 assure la désinence *-ons* à la 1re personne du pluriel. La rime *greons* : *veons* 1835 ne prouve rien. Dans la rime *felons* : *celons* 1817, *felons* est cas sujet du pluriel, l'auteur a donc bien pu écrire *felon* : *celon*. La forme sans *s* se trouve dans l'unique rime du premier livre qui entre ici en considération, *diron* : *luiron* (de *lire*) 797. Il est vrai que cette rime n'est pas probante ; mais il est très probable que l'auteur a connu la forme en *-on*. Les deux formes se rencontrent dans les documents de l'Ouest (Eggert, p. 400 ; Küppers, p. 46-7).

La 3e personne du subjonctif présente quelquefois la forme moderne en *e* : *se Diex me sauve* (: *fauve*) I, 219.

L'infinitif correspondant au latin v i d e r e est une fois *veïr* (: *obeïr* 452) dans le premier livre seul. Le second a deux fois *veoir* (: *seoir* 1859, *cheoir* 1960).

La mesure des vers

Quand il s'agit d'un texte conservé dans une douzaine de manuscrits, dont plusieurs de basse

époque, il est évident qu'on ne peut dire, dans chaque cas particulier, si la forme employée par l'auteur était la forme ancienne, avec la voyelle en hiatus conservée, ou la forme plus moderne, avec la voyelle tombée. Il était, en effet, facile pour un copiste d'établir la forme moderne et d'obtenir, néanmoins, par l'introduction d'un monosyllabe indifférent, un vers correct, de même qu'il a pu arriver que, par l'omission accidentelle d'un mot sans importance dans une copie, un vers semble exiger une forme ancienne là où l'auteur avait employé la forme contractée.

Il est toutefois certain que l'auteur se servait surtout des formes où la voyelle en hiatus n'était pas encore tombée, par exemple dans le premier livre : *pourveüs* : *esmeüs* 71, *treü* : *veü* 393, *meürs* 632, *deü* : *seü* 663, *roëlé* 470, *gaïgnassent* 531, *preeschier* : *despeeschier* 809 ; dans le second : *veïssent* 1255, *conneüe* 2146, *eür* : *asseür* 1765, *ambleüre* 2230, *traïtresse* 2453, *meïsme* 2765, *roonde* 1312. Mais il est probable que l'auteur connaissait aussi les formes contractées, qui se généralisent dans le courant du XIVe siècle. Il n'emploie que la forme bisyllabique *rongier* : *runge* 1520, 1527 (mais probablement *rooignent* 122). A côté de *geüne* 2777 et *jeüner* 2413 (*A jeüner, eulx et leurs bestes*), on trouve la forme contractée, déjà courante au XIIIe siècle, *juner* 1567 (*Juner n'a temps mengier ne surent*). Il est probable que l'auteur connaissait aussi les formes modernes dans des cas comme *Ne sont pas gouverneurs seürs* 631 et *A tricherrez et a bouleurs* 1337. Il est vrai qu'on pourrait rétablir les formes anciennes en lisant, dans le

premier cas, avec le ms. *E* seul : *Gouverneeurs ne sont seürs* (mais *gouverneur* figure, sans variante, aussi au v. 377), et, en retouchant légèrement un manuscrit secondaire (*F*), dans le second cas : *A tricheeurs, a bouleeurs* ; mais je n'ai pas jugé utile de toucher au texte des manuscrits les plus autorisés.

Le v. 2103 : *Car aussi seroie je asseür*, est ainsi dans tous les manuscrits, sauf deux manuscrits secondaires (*JL*) qui omettent *je* ; comme la forme trisyllabique *asseür* est probable, étant attestée un grand nombre de fois, on peut se demander si *seroie* ne doit pas compter pour deux syllabes.

La versification de l'auteur n'était pas très rigoureuse. Avant de signaler des cas où, selon les règles observées par les bons écrivains de son temps, le vers devait être considéré comme trop court, on peut se demander s'il n'est pas quelquefois trop long. J'ai adopté, peut-être à tort, au v. 383 (*C'est a dire Eglise presente*) la leçon d'un seul manuscrit (*B*) qui est de peu de valeur. La majorité des manuscrits a *l'Eglise*, avec article, ce qui, bien que donnant un vers trop long, était peut-être la leçon primitive. Il faut toutefois ajouter que *MN* donnent une leçon irréprochable : *A dire est l'Eglise presente*. *L* a à peu près la même leçon : *A duree* (sic) *est l'Eglise presente*. Cependant, on concevrait difficilement que ces manuscrits, qui paraissent secondaires, eussent conservé la leçon primitive ; ils ont peut-être corrigé un vers trop long. — Le v. 2256 (*Qui dispose, mesure et termine*) est trop long partout. J'ai proposé en note de remplacer *mesure* par *meine* ;

mais je ne suis pas convaincu de la nécessité de cette retouche.

Passons maintenant aux vers paraissant trop courts. Ce sont des cas présentant des hiatus inusités chez les bons versificateurs. La non-élision dans les cas comme *Pour ce vueil jë encore dire* 1237 et *Et pour cë a vous suy venus* 1999, de même que l'élision dans *Pour c(e) en ce monde aventureus* 2863, n'ont rien que de normal Mais les vers suivants sont moins corrects : *En tremblë et ele chancele* 558, *Richë et de vanité plaine* 1307, *Envoïë au mouvement* 2272, *Qui est brievë et transitoire* 3168 (dans *EM*, ce vers se lit ainsi : *Qui est et brieve et transitoire*).

Il y a, dans le *Roman de Fauvel*, des vers qui paraissent au premier abord trop courts, mais qui sont, en fait, dus à une manière particulière de versifier qui, bien qu'attestée chez d'autres poètes, a néanmoins été quelquefois méconnue.

On sait que chez les poètes du moyen âge (et également chez certains poètes modernes) la syllabe atone est souvent constituée par un mot spécial qui, de sa nature, ne peut être qu'atone et enclitique [1].

Servons la tuit, ainsi le lo ge,
160 Quant Diex meïsmes tient l'orloge...
(Gautier de Coinci, éd. Poquet, col. 676).

Également dans le *Roman de Fauvel* :

Saint François et saint Dominique
850 Deus ordres commenceirent si que...

1. Tobler, *Versbau*, 4e éd., p. 148 (éd. franç., p. 163).

A cette catégorie de rimes pourrait appartenir (si l'on suppose l'hiatus *pour cë et en ce*) ce passage du *Roman de Fauvel* :

Mon droit nom si est Providence
2262 Qui m'est donné pour ce et en ce...

Mais il est plus probable qu'il faut élider l'*e* de *ce*. Le vers atteste alors la même singulière façon de rimer que nous retrouvons dans six autres passages de notre roman :

L'en porte si grant reverence
1194 A cescun qui a excellence
D'estat, de richece ou de force
Que j'os bien dire que pour ce...

Car il n'est nul, pour voir di ce,
2390 Que, s'il s'encline a aucun vice...

Ainsi par l'exemple Boëce
2478 Je t'ai assez declaré ce...

Ne n'ont cure de pacience,
2500 Et Diex les vuelt paier en ce...

L'entendement et la sentence
2582 Qui sont senefïez en ce...

Et au premier je te di que
3060 Le monde fut fait flumatique...

Dans ces rimes, un mot atone, avec la syllabe qui le précède, est apparié à un mot à terminaison féminine, ce qui rend plus court d'une syllabe le vers terminé par ce monosyllabe que celui avec lequel il rime, c'est-à-dire en fait un vers masculin : la rime est en réalité suspendue.

Il n'est pas étonnant que les copistes aient quelquefois essayé de corriger des vers aussi étranges.

Ainsi, le copiste de *C* a voulu porter remède au v. 2500 du *Roman de Fauvel* en ajoutant un *qui* : *Et Diex qui les vuelt paier en ce*. Mais il est bien entendu qu'il faut laisser ces vers tels quels. Il s'agit d'une façon de versifier qui a peut-être été inventée par Gautier de Coinci, chez qui elle est abondamment attestée. Grâce aux recherches de A. Tobler [1], G. Paris [2], C. Dunker [3], A. Mussafia [4], MM. A. Feist [5], E. Stengel [6], A. Piaget et E. Picot [7], on peut suivre ce procédé de versification chez d'assez nombreux poètes jusqu'à la fin du xve siècle. En voici quelques exemples : les vingt-sept premiers sont tirés des œuvres de Gautier de Coinci.

Le monosyllabe le plus fréquent à la rime est *ce* :

Ja pour toute leur nigromance
1056 Ne l'aront, mais bien leur mant ce...
(*Hyldefonse*, éd. Poquet, col. 100).

Mout iert bons clers, mais peu en ce
264 Pris et sai droit sa grant science.
(*Mir. de N.-D. de Laon*, éd. Poquet, col. 244).

Trop fu cruiex, sauve sa grace,
268 Quant il ne prist bien garde a ce... (*Ib.*).

A tos (*corr.* tés?) moz n'a point d'eficace,
84 Ne bé je mie fi qu'a ce...
(Poquet, col. 377).

1. *Versbau*, 4e éd., p. 150 (éd. franç., p. 166).
2. *Romania*, XVI, 418 et 428.
3. *Zu Jehan le Marchant*, dans *Romanische Forschungen*, III, 383.
4. *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, CXXXVI, VII (1897), p. 9.
5. *Zeitschrift für rom. Phil.*, XIII, 294.
6. Dans le *Grundriss* de Gröber, II. 1, p. 13.
7. *Œuvres de Guillaume Alexis*, I, 12, note.

Entendez tuit, faites silence;
2 N'i a si fol que cil en ce...
(Poquet, col. 443).

Tolu li out le clerc a force.
368 « Ha, Diex, » fait il, « et qu'est or ce ? »
(Poquet, col. 451).

Quant espurgiee iert sa malice. »
144 Lors que Saint Pierre[s] oÿ ce...
(Poquet, col. 458; Méon, *Nouv. rec.*, II, 143).

Dame, font il, de qu'est or ce?
270 Faite nous avez mainte force...
(Poquet, col. 467).

Devant Dieu n'ont nule audience.
384 Las! avocaz, *audi* en ce...
(Poquet, col. 602).

Ses sens a lui jor et nuit tence,
248 Et nequedent ne fait en ce
Se nuire non humains savoirs...
(*Empereriz de Rome*, dans Méon, *Nouv. rec.*, II, 9).

Respondent tuit : « Diex ! qu'est or ce ?
1804 Maugré son ués et tot a force...
(*Empereriz*, éd. Méon; cf. Poquet, col. 467, cité ci-dessus).

Soufroit en non de penitance.
254 Mais confort grant avoit an ce...
(*Abbesse enceinte*, dans *Zeitschr.*, VI, 337).

La rose ist de l'espine et la fleur de la ronce,
236 Bien devroient vooir li murtrier larron ce.
(*Les salus Nostre Dame*, éd. Poquet, col. 743).

De l'espine ist la rose et la fleur de la ronce;
V[e]oir mout bien devroient li murtrier larron ce.
(*Chant de l'Ave*, éd. Poquet, col. 754, str. V).

Li puissant Roys bien moustre en ce
140 Qu[e] il veut par grant reverence...
(Poquet, col. 675).

Avoit en mout grant reverence
14 Et avisez s'estoit en ce...
(Poquet, col. 506).

Ice est traité comme le monosyllabe *ce* :

Si te netoie de tot vice,
2698 Et se meffet m'as en ice
Que tu diras de nule rien...
(*Empereriz*, éd. Méon, *Nouv. rec.*, II, 86).

Je est encore assez fréquent dans cette position :

Present m'ont fait de leur pain d'orge,
64 Certes, pour mon [1] pesant d'or, je
Ne leroie que ne leur face
Honte mout grant ou nes defface...
(Poquet, col. 401).

A la loenge de la Vi[e]rge
2 Qui Dieu porta, me ratier ge...
(Poquet, col. 481).

De Dieu ont chartre et privilege.
452 A li servir por ce be je...
(Poquet, col. 640).

Quant vos amez vostre seroge ;
320 Ja, se Dieu plest, a nul jor ge
Cure n'avrai de tel amer...
(*Empereriz de Rome*, éd. Méon, *Nouv. rec.*, II, 11).

Les autres formes pronominales sont plus rares :

Par ces citez de maritime.
1678 Jhesus, ai je bien dit ? Di me !
(*La Nativité Jhesucrist*, dans *Archiv*, LXVII, 256).

Bis pain mengüe et noire torte.
2956 S'ame a sa char dit bien : « Tor te »,
Et dit : « Tai toi, lesse avaler...
(G. de Coinci, *Empereriz*, Méon, II, 94).

Mais tu li as servi de guile.
550 En'est ce verité ? Di le !
(*Nativité*, dans *Archiv*, LXVII, 244).

1. Poquet : *m'ont*.

Enfin, *de*, *ne*, *que*, un exemple de chacun :

Tu nos as dit grant multitude
2670 De granz pechiez, mès se tu de
Cestui mout tost ne te delivres...
(*Empereriz*, dans Méon, *Nouv. rec.*, II, 85).

Tant ai fort desconfort, tu ne
2002 Me pues conforter, Fortune, (*vers faux*)
N'as pas pooir que pis me faces... (*Ib.*, p. 64).

Que maint miracle sunt escrit
Qui ne sont vrai ne autentique.
478 Diex! quel tuer (*t*)! Diex! Diex! qui que...
(*Miracle de N.-D. d'Arras*, éd. Poquet, col. 272).

Dans la *Vie de saint Evroul*[1] on trouve deux rimes de ce genre, toutes les deux en *ce* :

Einsi divine providence
18 Humaine fraireté en ce...

Et troubloient sa consience ;
786 Et pour ce, se il poet, en ce...

Un exemple se trouve dans le manuscrit fr. 12483, fol. 2 v°b (*Not. et extr.*, XXXIX, II, p. 518) :

Diex me doint si servir et parvenir a ce
Que puisse parvenir a vostre douce grace.

Un exemple dans un rondel (cité par J. Pichon, *Le Ménagier de Paris*, I, LXXXVII) :

Je croy bien que c'est par mon vice
Que Dieu cy durement m'acule.
Oncques mais d'homme ne vy ce...

1. Éd. Danne, *Rom. Forschungen*, XXXII, 748-893 (cf. *Romania*, XLIV, 102).

Renart le Contrefait (éd. Raynaud et Lemaître) contient deux exemples. Le premier est en *ce* :

Et vous aussi com lui de franche?
37625 Quel droit avez vous donc en ce?

Le second est plus intéressant :

Dit Athis qui toudis se juge :
1954 « N'est nul qui l'ait occis que je. »

On voit qu'ici la rime est définitivement abolie : d'après *juge* du v. 1953, on s'attendrait à trouver, à l'avant-dernière syllabe du vers suivant, un *u*. Il n'en est rien : à la syllabe *ju* correspond un *que*. Un cas à peu près pareil se présente dans le *Roman de Renard* (éd. Méon) [1], où *que je* rime avec *sage* :

Nul n'en set verité provee,
Ne uns ne autres fors que je;
18690 Et vos estes prodome et sage.

La rime riche.

Le *Roman de Fauvel* est versifié à la manière du *Roman de la Rose* : l'auteur recherche la rime riche. M. Ernest Langlois [2] a établi ainsi les règles de cette manière de versifier : « Pour les rimes masculines, le poète s'est astreint à faire commencer l'homophonie au moins à la consonne où à la voyelle précédant la voyelle ou la diphton-

1. Cette rime a disparu de l'édition Martin (II, p. 362, br. X, v. 745; mais voir les variantes, t. III, p. 348). Est-ce avec raison ?

2. *Le Roman de la Rose*, I, Introduction, 1914, p. 56-7.

gue accentuées. En général, les rimeurs qui s'imposaient cette règle s'en affranchissaient pour les monosyllabes et pour les noms propres... Il va de soi que, si, pour ces deux catégories de mots, le poète rencontrait la rime riche, il l'accueillait avec empressement... Dans des rimes féminines, les cas où l'homophonie ne commence pas pour les polysyllabes au moins à la consonne ou à la voyelle précédant la voyelle accentuée sont relativement rares aussi, moins cependant que dans les rimes masculines, et le poète ne s'est pas imposé comme une règle générale la rime riche féminine; il l'a cherchée néanmoins, surtout pour les terminaisons moins sonores... »

Dans le *Roman de Fauvel*, la proportion des rimes riches est à peu près la moitié de la totalité des rimes, — elle est essentiellement la même dans les deux livres —, tandis que dans la *Rose* la prépondérance des rimes riches est très marquée.

Voici les cas les plus intéressants où la rime porte sur deux syllabes.

a

IA — y a : cria 2484.
ENÇA — en ça : commença 1356.
ERA — finera : fera 326.
ISA — prophetisa : pris a 2410.
IVA — arriva : y va 1966.

al

EVAL — cheval : ne val 60, eval 1103.

art

EPART — celle part : l(i)epart 1914.

as

ALAS — a las : halas (*éd.* hé las) 788.
ELAS — hélas : prelas 604.
ESPAS — ses pas : trespas 2796.
EPHAS — Cephas : nephas 700.
ESTAS — estas : intestas 500, restas 688.
ARAS — baras : haras 1344.

astre

ILLASTRE — fillastre : gentillastre 786.

ance

OISSANCE — poissance (*éd.* puissance) : cognoissance 312.

ant

ENCHANT — trenchant : en chant 1894.
EVANT — devant : grevant 226.

ent

EGENT — bonne gent : egent 2742.
ARGENT — argent : car gent 1306.
ALENT — a lent : talent 1986.
AMENT — ament : firmament 412, testament 880, 1654.
UMENT — argument : instrument 328.
AUMENT — rëaument : bestïaument 348.
EPRENT — le prent : reprent 112.
ONTENT — content : on tent 2870.
OUVENT — souvent : couvent 20.

ens

EDENS — ne dens : dedens 3246.

eaus

ARDEAUS — renardeaux : hardeaux 1336.
OUVEAUS — nouveaux : louveaux 3222.

é, ai

ABÉ — gabé : abbé 924.
ELÉ — fauvelé : roëlé 470.
ENÉ — ordenei : menei 322.
UNÉ — fortuné : aüné 2826.

ORNÉ, OURNÉ — mort nei : berstornei 362, jour né : aourné 3240.
EGRÉ — segré : degré 1732, raisonnable gré 2978.
ENDRÉ — tendré : engendré 1638.
ETRÉ — letrei : empetrei 580.
ASSÉ — quassé : brassé 398.
AUTÉ — roiauté : bestiautei 354.
ETÉ — fausetei : getei 292.
ENTÉ — volenté : renté 712, 2752.
ESTÉ — apresté : esté 3112.
IVRÉ — enyvré : livré 2358.

ee

ELEE — velee : meslee 244.
UREE — azuree : aduree 208.

el

ABEL — label : Abel 1290.
OREL — temporel : Morel 472, 1690, porel 1030.
UREL — naturel : blancdurel 1560.
EVEL — de vel : revel 242.
AUVEL — Fauvel : au vel 94.

er

OER — joer : terroer 3038.
EMER — fremer : outre mer 1814.
ATER — rachater (*éd.* racheter) : mater 3072.
ORTER — reconforter : deporter 86.
IVER — eschiver : river 2440.
OUVER — prouver : trouver 212.

erte

OVERTE, OUVERTE — poverte : ou verte 2468.

ais, ès

ALAIS — palaiz : balaiz 1316.
ARÈS — marès : garès 158.
APRÈS — ala près : après 2472.
EMÉS — onques mès : semez 2974.

és, ez

UÉS — tu es : tués 3126.
EMÉS — onques mès : semez 2974.
AMNÉS — d'Adam nez : dampnez 984.
UNÉS — veü nez : fortunez 2726.
ORÉS, OURÉS — honorés : aorés 352.
ORRÉS — forrez : orrez 1286.
ITÉS — cités : subtilités 46.
OSTÉS — costés : ostés 142.
OTÉS — frotés : assotés 1034.

ain

ORAIN — lorain : forain 782.

ié

AUCIÉ — haucié : chaucié 792.
ECHIÉ — pechié : adrechié 540.

ier

UIER — escuier : ennuier 1082.
ORCHIER — torchier : escorchier 2, efforchier 58.
ERGIER — vergier : herbergier 3244.
OURRIER — courrier : fourrier 3110.

iers

ENIERS — deniers : greniers 2730, etc.

iés, iez

AIÉS — essaiés : paiés 716.
ANCIÉS — avanciez : lanciez 3226.
ICHIÉS — fichiez : li chiez 2638.
ESCHIÉS — meschiez : es chiez 2628.
ROISSIEZ — defroissiez : lambroissiez 1370.

ient

OUVIENT — couvient : ou vient 2677.

eur

UTEUR — tuteur : executeur 584.

eus

UREUS — eüreux : planteüreux 2804, aventureus 2864.
EVEUS — neveus : cheveus 784, greveus 2092.

ie

OLIE — milencolie : polie 4, folie : amphibolie 8.

ir

OLIR — polir : tolir 302.
ENIR — venir : tenir 136, etc., replenir (*éd.* replanir) 896.
ESIR — desir : plesir 2800.

ir

AÏR — aïr : esbahir 2466.

is, iz

ADIS — jadis : paradis 2370.
EDIS — edis : et dis 1226.
AILLIS — baillis : faillis 44.
AMIS — amis : a mis 1821.
AQUIS — ja quis : acquis 3118.
ARDIS — hardis : par dis 2118, tardis 2126.
ERIS — perilz : esperiz 2436.
ASSIS — assis : pas sis 1253.
ETIS — petis : fetis 40.
ENTIS — ententis : gentis 1636.

it

AÏT — aït : esbahit 68.
ESDIT — Principes dit : desdit 2994.

ive

ERIVE — derrive : ne rive 246.
OUTIVE — coutive : soutive 1407.

in

AÏN — Caÿn : traïn 1292.
ASIN — Basin : antifrasin 1184.

ins

OBINS — Jacobins : Robins 162.

or, our

EIGNOR — seignor : greignor 126, etc.
AVOR — savor : favor 364.

ors, ours

AMOURS — amours : a mours 2036.

ort

ONFORT — tribulacion fort : confort 2474.

osme

CROCOSME — Macrocosme : Microcosme 2996.

on

ARÇON — garçon : arçon 1586.
ARDON — chardon : pardon 1540.
ANON — a non : goufanon 2192.
RENON — renom : autre nom 2310.
ARON — Maron : baron 2138.
ESON — reson : meson 24, considereson 210, seson 298, compareson 426.
ISON — frison : traïson 1506.

ons

ELONS — felons : celons 1818.
RENONS — aprenons : quatre nons 2290.

ont

ARONT — aront : par ont 2536.

oi

EROI — celeroi : le roy 570.

oies

ESTOIES — estoiez : ordes toiez 2944.

oient

EROIENT — seroient : cheroient (*éd.* charroient) 2302.

oil

OUOIL — touoil : rouoil 2552.

oir

AVOIR — savoir : avoir 222, etc.
EVOIR — le voir : conchevoir 104.

ois

ALOIS — paloys : galoys 1246.

oise

ADOISE — adoise (*ardoise*) : adoise (*verbe*) 1318.

oit

OURROIT — vourroit : pourroit 2724.
UISOIT — reluisoit : lui (*éd.* ly) soit 1262,

u

ENU — venu : tenu 294.

ure

ATURE — creature : nature 316.

us, uz

ENUS — venus : menus 170, Venus : et nuz 1558.
ATUS — estatuz : abatuz 986.
ERTUS — vertuz : pertuz 1804.

Nous avons omis dans cette liste les exemples banals de rimes riches, tel que *avoir* (verbe) rimant avec *avoir* (substantif), un mot composé rimant avec le mot simple, etc. Quiconque prendra la peine de comparer cette liste avec les deux listes que M. Ernest Langlois a dressées séparément des rimes de Guillaume de Lorris et de celles de Jehan de Meun, constatera qu'un grand nombre en sont communes au *Roman de la Rose* et au *Roman de Fauvel*, mais que, d'autre part, ce dernier en contient plusieurs, et des plus riches, qui appartiennent en propre à Gervais du Bus, ou tout au moins ne proviennent pas d'une source qui nous soit connue.

Quatre vers consécutifs sur la même rime

Il y a, dans les deux livres du *Roman de Fauvel*, quelques passages où quatre et même six vers consécutifs ont la même syllabe finale : dans le premier livre, les v. 283-6 (*able*), 431-4 (*estre*) et 1137-

40 (*é*) ; dans le second, les v. 1337-42 (*eurs*), 1389-94 (*ité*), 1405-8 (*ive*), 2257-60 (*on*), 2563-66 (*aille*), et 2947-50 (*ère*).

Lorsque, dans le *Roman de la Rose*, quatre vers consécutifs se comportent ainsi, les deux couplets se distinguent l'un de l'autre à la pénultième syllabe [1]. Cette distinction peut s'établir dans notre poème aux v. 283-6, où les deux premiers riment simplement en *able*, mais les deux suivants ont la rime riche en *estable*, de même aux v. 1137-42 (*rité*, *auté*, *ité*), 2457-60 (*eson*, *enon*), et 2563-6 (d'abord rime équivoque en *taille*, puis rime simple en *aille*). Mais dans les autres cas précités, la rime est effectivement la même dans deux ou plusieurs couplets. Cette manière de versifier est considérée comme une particularité normande, ce qui convient bien à notre texte [2]. Mais il est bien entendu que dans beaucoup de textes peu anciens c'est tout simplement une négligence.

Conclusion

Les deux livres du *Roman de Fauvel* présentent, au point de vue de la langue, les traits caractéristiques aux textes composés au XIVe siècle : l'ancienne déclinaison commence à fléchir, les formes modernes s'introduisent dans la conjugaison, la chute des voyelles en hiatus à l'intérieur des mots

1. E. Langlois, *Le Roman de la Rose*, Introduction, p. 59.
2. P. Meyer, *Bulletin de la Société des anciens textes*, XXIV (1898), p. 83-4.

devient fréquente. A part ces traits qui appartiennent à tous les poèmes composés à la même époque, on peut relever, comme étant communs aux deux livres de notre poème, les rimes du type *vraie : guerroie* et la présence de quatre et même six vers consécutifs sur la même rime, traits qui peuvent être considérés comme normands, et enfin les octosyllabes du type *Assés vous ai declaré ce*, qui, il est vrai, n'indiquent aucun dialecte particulier, mais dont la présence, relativement rare, mérite d'être relevée.

Mais il y a, d'autre part, des différences.

Le premier livre a seul des rimes du type *sache* : *trace*, ainsi que l'infinitif *veïr*, tous deux considérés comme des traits picards.

Le second livre a seul des rimes comme *pierres* : *verres*, le pronom *il* employé comme cas sujet féminin du pluriel, ainsi que le pronom possessif *vo* au singulier (au masculin seulement). Faut-il conclure de ces différences que les deux livres sont l'œuvre de deux auteurs? M. R. Hess, dans la dissertation mentionnée p. XL, est très affirmatif à ce sujet. Il déclare (p. 42) que l'auteur du premier livre était un Picard, et celui du second un Normand. Il considère, sans raison suffisante, la rime *reume* : *teume* comme particulièrement normande : nous avons vu [1] qu'elle vient telle quelle du *Couronnement Renart*. Les différences linguistiques précitées ne nous semblent pas assez importantes pour justifier la conclusion de M. Hess. Il faut aussi tenir compte de ce fait que l'absence, dans le premier livre,

1. P. XLII.

d'une rime comme *pierres* : *verres* peut être due au peu d'étendue (un peu plus de 1200 vers) de ce livre, et qu'une rime comme *sache* : *trace* est plutôt une rime littéraire qu'une preuve de l'origine picarde d'un poème [1]. Dans ces conditions, il faut laisser la question d'auteur ouverte, pour chercher, dans un chapitre ultérieur, s'il y a, en dehors des considérations purement linguistiques, des indices en faveur d'un seul auteur ou de deux.

1. Voir mon édition du *Regret Nostre Dame*, par Huon le Roi de Cambrai (Paris, 1907), p. LXXIV.

CHAPITRE VI

LE DIALECTE DU MANUSCRIT *A*

Nous avons dit précédemment (p. XIII) que dans le manuscrit *A*, qui a servi de base à notre édition, les deux livres ont été écrits par des copistes différents. Ils étaient tous les deux Normands, mais la langue du premier est beaucoup plus teintée de particularités dialectales que celle du second. Les traits signalés ci-dessus se rapportent tous au premier livre, sauf indication contraire.

Voyelles et diphtongues accentuées

A un *a* latin libre correspond souvent *ei* : *honoreir* 27, *teil* 9, *abbeis* 61 (à côté de *abbés* 139), *souveifvement* 21, *seivent* 6 (mais *soivent* 164). Cf. Burgass, p. 32, et Eggert, p. 374.

Le copiste du premier livre écrit en toutes lettres *quer*[1] 201, 208, 457, 621, 644, 715, 1161, 1187 (cf. Eggert, p. 373), tandis que celui du second écrit toujours *car* (1251, 1438, 1645, 2035, etc.).

La rime *peine* : *maine* 25 indique la présence simultanée des graphies *ain* et *ein*, signalée par

1. *Car* 985 figure dans un passage qui manque dans *A*.

Burgass, p. 25, Eggert, p. 375, et Küppers, p. 17. *Fallece* (: *grace*) 855 (à côté de *fallace* : *espace* 891) représente peut-être un plus ancien *fallaice*. Cf. la forme *graice*, notée par Eggert, p. 376.

Nous avons vu que des formes en *é* = *ai* appartenaient à l'auteur. Le copiste du premier livre note quelquefois ce son par *ei* : *commencherei* 97, *sei* 121, et les deux copistes emploient souvent la notation *oi* : *diroi* 9, 103, *oi* (habeo) 707, *soit* 720, 1042, *soivent* 823 ; *diroy* : *mentiray* II, 1385. Küppers (p. 16) signale la graphie *foire* en 1271.

Le *ai* provenant du suffixe -arium se réduit à *a* : *vicare* 511, *viare* 1187. Cf. Küppers, p. 16 (*contrare*), et Burgass, p. 27 (*douare*).

La diphtongue *oi*, provenant d'un *e* latin et d'un *i*, que nous avons vu rimer avec *ai*, est devenue *e* : *Benet* 776, *pouer* 443, 511, 520. Les graphies comme *chaier* 825 (à côté de *chaer* 10 et *voier* 845) sont sans doute dues à une contamination entre les graphies du centre *chaoir*, *veoir* (*vooir*) et les graphies normandes *chaer*, *voer*. On trouve *voier*, etc. par exemple dans le *Débat du clerc et de la demoiselle*, publié par A. Jeanroy dans la *Romania*, XLIII, 5, et dans le manuscrit unique du *Tristan* de Béroul (éd. des *Classiques français du moyen âge*, 1913, p. XI).

Noiers 900 peut également être une graphie hybride entre *noirs* et *noers*. Küppers (p. 21) atteste des formes comme *droet*, *savoer*, *avoet*.

Anciés 65, *anciex* 176 (= *ançois*) est fréquent par exemple dans le manuscrit normand du *Tristan* de Béroul. Il se trouve dans de nombreux autres textes originaires de l'Ouest ou du Centre.

Voir Godefroy, *Dictionnaire*, I, 189-90, et Eggert, p. 380.

A côté de *soleil* 407, on rencontre *solail* 409, 411. *Apparaille* rime avec *merveille* 32, 371.

Les rimes prouvent, ainsi que nous avons vu, que pour l'auteur le résultat de l'ancienne triphtongue **iei* était *i*. Mais pour le copiste du premier livre elle a abouti à *ié* : *giest* 11, 393, *siex* 253, *lié* (pronom) 390, 443. 652, *piere* 669, 718, *piés* (pejus) 717, *lietiere* 153, *diesiesmes* 573, *diesismes* 580. Cf. Eggert, p. 371 et 399, et Küppers, p. 23.

La réduction d'un *ie* français à *i* se rencontre dans *trichirres* 1147, *premirement* 177. Küppers (p. 15 et 20) signale *arire*, « arrière », et *pice*, « pièce ». Dans le *Tristan* de Béroul il y a *escrive* (pour *escrieve*, de *escrever*) 731.

Comme l'*i* de *ai* dans *vicare*, etc., l'*i* de *oi* est tombé dans *consistore* 49, *joe*, « joie », 386.

L'ancienne diphtongue *oi* est notée par *oe* dans *coeffez*, « coiffes », 787. Eggert (p. 367) atteste pour l'année 1310 la graphie *croez*, « croix ».

Juvenem donne dans les deux livres *jenne* 632, 1144, *rajennie* 1483 (le premier *n* est indiqué par un *titulus*). Cette forme, qui se rencontre d'ailleurs dans tout l'Ouest, est enregistrée par Küppers, p. 12.

Boens 1091, *boen* 1122 sont des formes qui n'appartiennent pas exclusivement aux dialectes normands, mais y sont très fréquentes. Voir Burgass, p. 19, Eggert, p. 368, et Küppers, p. 11.

Aveigle figure par deux fois au v. 824. Je n'ai pas rencontré cette forme ailleurs.

Nous avons dit précédemment que l'auteur sem-

blait confondre dans quelques cas *ui* et *i* à la rime. Cette confusion expliquerait une graphie comme *luiron* pour *liron*[*s*] 798. Burgass (p. 15) note la forme *esluire* pour *eslire*, et Eggert (p. 365) signale la réduction, dans des patois actuels, de *ui* en *i* (*lire* pour *luire*), et Küppers (p. 13) relève des formes comme *depis*, *pissent*, pour *depuis*, *puissent*.

Voyelles et diphtongues devant le ton

A un *a* protonique du français du centre correspond un *e* : *cescun* 68, 140. Cf. Eggert, p. 385 et 398, et Küppers, p. 26 (*chescun*, *demage*).

Un *e* protonique apparaît aussi au lieu d'un *o* : *ennour* 101 (à côté de *onour* 684). Cf. Eggert, p. 382. Ces deux phénomènes comprennent un domaine beaucoup plus vaste que le dialecte normand.

A un *e* du centre correspond un *i* : *iglise* 71, *yglise* 442 (mais *eglise* 448), *espicial* 856. Cf. Eggert, p. 383. Même phénomène le pronom possessif *mis*, pour *mes*, dans *misire* 1049.

Notons encore la graphie isolée *louier* 1026.

Pour *pissonnés* 551 il y a à noter que *pisson* (pour *poisson*) est une forme courante en picard, qui peut très bien être également normande, bien que nous ne l'ayons pas rencontrée dans des documents normands.

Acuns 827, *mavès* 930 sont des formes bien connues. On peut comparer la forme *Biamont* (pour *Biaumont*) signalée par Küppers, p. 23.

Les diphtongues en *i* subissent le même sort que

sous le ton : l'*i* disparaît. Je relève dans le second livre *fatis* 2551. Dans *oeseaux* 270, *oe* représente sans doute le même son que dans *coeffez* 787, etc., cités précédemment (p. LXVII). Burgass (p. 24-5) relève dans deux documents du département de l'Eure des années 1270 et 1279 cinq fois la forme *deen* (decanum). Notre texte a *doëns* 145, *moëns* 170, qui semblent dus à un croisement entre les formes normandes et celles du centre.

Vraëment 178 provient-il directement de *vraiement* par la chute de l'*i*, ou est-il l'aboutissement d'une série *vraiement* > **vreement* > *vraement* (par dissimilation)? Il serait difficile de le dire.

Consonnes

Les mots ayant un *c* en latin sont souvent écrits dans les deux livres comme en picard : *carue* 886, *canchon* 1043, *blance* II, 1911, *escorche* (subst.) 2176, ce qui est d'accord avec les documents étudiés par Eggert (p. 386-7) et Küppers (p. 28-32) [1].

Morphologie

Le pronom de la 3e personne revêt, dans le premier livre, au cas régime du singulier la forme *lié*. Voir ci-dessus, p. LXVII, et Eggert, p. 395 ; Küppers, p. 39.

Eulz est souvent employé comme cas sujet du pluriel : 614, 627, etc. Cf. Küppers, p. 38-9.

1. La dissertation de Burgass, inachevée, ne contient pas d'étude sur les consonnes.

La fréquence de la forme *lour* 86 (à côté de *leur*) dans les chartes normandes est signalée par Burgass, p. 15-16, et Küppers, p. 39.

Es 646, etc., où les autres manuscrits ont *as*, semble représenter un affaiblissement de l'*a* en *e* en position protonique (comme dans *cescun*, signalé précédemment, p. LXVIII).

En + *le* est représenté par *eu* dans les deux livres, de même que dans les documents étudiés par Eggert, p. 357, et Küppers, p. 40.

Le pronom possessif *mis* (cf. *misire* 1049) est signalé par Eggert, p. 395, et Küppers, p. 39.

Le pronom démonstratif est écrit une fois *cen* 10, avec *n* exponctué. On sait que *cen* (pour *ce*) est très répandu dans les textes de l'Ouest. Cf. Eggert, p. 393.

La désinence des verbes à la première personne du pluriel est souvent *on*, dans les deux livres (797, 798, 3100, etc.), ce qui est commun à tous les dialectes de l'Ouest. Cf. Eggert, p. 400, Küppers, p. 46-7, et Friedwagner, *Vengeance Raguidel*, p. LXX.

On peut dire, en résumé, que le premier livre de *Fauvel* contient de nombreux traits propres aux dialectes normands (Eure, Orne, Calvados).

Le second, copié probablement aussi par un scribe normand, a un aspect moins dialectal.

CHAPITRE VII

L'AUTEUR

Les deux livres sont-ils du même auteur ?

Le premier livre est anonyme. Mais dans les derniers vers du second on lit un nom d'auteur dissimulé en une énigme. Ces vers ne se trouvent que dans les quatre manuscrits *FJLM*. Voici l'énigme d'après le manuscrit de Tours (*L*) :

Ge rues doi [1] .v. boi .v. esse
3278 Le nom et le sournom confesse
De celui qui a fet cest livre.
Diex de cez pechiez le delivre.

Comme *doi* et *boi* sont les anciens noms des lettres *d* et *b*, et comme *esse* est celui de la lettre *s*, l'énigme doit se lire *Gervès du Bus* [2].

Il existe, dans l'interpolation du manuscrit *E* (fol. 23 v° b), une autre mention de ce personnage qui, légèrement corrigée, se lit ainsi :

Un clerc le roy françois, Gerües,
Aus paroles qu'il a conceues...

Ce passage sera imprimé à l'appendice.

1. .d. *FJ*, dor *M*.
2. Gaston Paris, *l. c.*, p. 136 ; Ch.-V. Langlois, *l. c.*, p. 279.

Dans le manuscrit *D* l'énigme finale manque, nous l'avons dit. Mais il semble qu'elle se soit trouvée dans son original et que le copiste de *D* ait essayé de la résoudre. Voici en effet quatre vers, malheureusement mutilés, qui ne se trouvent que dans le ms. *D*, à la place des vers 3277-80 :

> ....., e Fauvel
> ..... neur Dieu le bel
> ..... x (?) de Bussy
> ..... eux vraye mercy.
> ..... *mans de Fauvel.*

A M. Ch-V. Langlois appartient le mérite d'avoir identifié ce Gervès ou Gervais du Bus. C'est en effet un clerc notaire, bien connu, de la chancellerie royale au commencement du XIVe siècle. Il était déjà en fonctions à la fin du règne de Philippe le Bel ; il y était encore après l'avènement des Valois. La plus ancienne mention de lui se trouve dans une copie partielle d'un compte de l'Hôtel du roi pour le terme de la Pentecôte 1313. « Gervais du Bus était normand,... puisqu'il fonda une chapellenie pour faire desservir la chapelle de Saint-Jean au Vieil-Andely (Eure). Il n'était pas noble, puisqu'il dut se faire autoriser à acquérir des rentes en fief... Il semble qu'il n'ait jamais obtenu, des cinq rois qu'il servit, que des grâces extrêmement modestes en récompenee de ses longs services. Il était encore vivant en décembre 1338 » [1].

1. Langlois, *l. c.*, p. 284.

*
* *

Nous avons vu que l'étude linguistique ne permettait pas de répondre définitivement à la question de savoir si Gervais du Bus, qui a signé le second livre, a aussi composé le premier. Voyons si le poème offre d'autres indices qui puissent contribuer à la solution de cette question.

Le second livre, déclare l'auteur, a pour but d'ajouter des enseignements à ce que les lecteurs savent déjà de Fauvel et de ses agissements :

1227 De Fauvel bien oÿ avez...
Pour ce vueil je encore dire
1238 Aucune chose qui s'atire
A ce que plus a plain apere
L'estat de Fauvel et l'affaire...

Et il termine :

Ici fine *cest* second livre...

C'est, en effet, ainsi que lisent les manuscrits du groupe *x*. Ceux du groupe *y* lisent *mon secont*. Mais Gaston Paris, qui croit à deux auteurs, remarque avec raison [1] : « L'expression *mon second livre* ne prouve rien ; le poète a composé à Fauvel une suite ; il l'appelle tout naturellement *son* second livre ».

Pour l'unité de l'auteur semblerait parler le fait que, sur les douze manuscrits qui nous ont conservé le roman, dans neuf les deux livres se trouvent réunis. Mais dans un, et c'est peut-être le

1. *Hist. littéraire*, XXXII, 136.

plus ancien (*A*), ils ont été copiés par deux scribes différents. Dans un des trois manuscrits ne contenant que le premier livre (*N*), ce premier livre lui-même est incomplet; un autre (*B*) est du xve siècle et peut-être incomplet; le troisième (*K*), qui est du xive siècle, est peut-être un manuscrit contaminé [1].

Les deux livres sont datés avec précision, circonstance qui n'est pas commune. Mais on pourrait objecter à M. Ch.-V. Langlois, qui invoque cet argument en faveur de l'unité d'auteur, qu'un continuateur, — si continuateur y a —, ayant trouvé une date précise dans le premier livre, aurait facilement pu imiter ce procédé.

Mais la différence essentielle est dans la conception même des deux livres, et c'est là que Gaston Paris, en plaidant pour deux auteurs, a cru trouver de solides arguments, dont M. Ch.-V. Langlois a toutefois contesté la validité. Voyons brièvement quelles sont les idées directrices des deux livres de Fauvel.

Dans le premier, Fauvel est pour ainsi dire un personnage passif, à peine différent d'une expression allégorique, qui réunit autour de lui tous les grands de ce monde. Ce livre émane d'un clerc qui, sans être positivement anti-royaliste, désapprouve évidemment la lutte que Philippe le Bel avait menée contre Boniface, et blâme les complaisances de Clément V (v. 573), et la servilité des évêques français envers le roi [2]. C'était un clerc très cléri-

1. Voir p. xxxiv.
2. Langlois, p. 278.

cal, qui détestait les moines et les mendiants en particulier.

Dans le second livre, « Fauvel devient un personnage vivant et agissant, analogue à Renard dans les œuvres de la fin du XIIIe siècle... Les idées, le style, la culture nous paraissent autres dans ce second livre que dans le premier... L'imitation du *Roman de la Rose* y est beaucoup plus marquée; la satire directe et contemporaine fait presque complètement défaut, tandis que le vrai centre du livre est l'explication philosophique de ce qu'il faut réellement entendre par cette personnification de la Fortune, si à la mode dans la littérature du temps. Gervais du Bus nous paraît avoir voulu profiter de la vogue qu'un premier auteur avait donnée au type de Fauvel pour exposer ses idées sur le monde et l'homme... [1] ».

Il est vrai que l'imitation du *Roman de la Rose* est plus marquée dans le second livre que dans le premier. Mais ce modèle n'a pas été sans laisser des traces sensibles dans celui-ci. Il est vrai aussi que les considérations philosophiques tiennent dans le second une place beaucoup plus grande; mais elles ne sont pas complètement absentes du premier, où Aristote est nommé en toutes lettres (v. 178). Même si les éléments satiriques y tiennent beaucoup moins de place, le second « émane, comme le premier, d'un mécontent, peu favorable au régime qui prévalut sous Philippe le Bel; il s'y trouve à la fin des allusions très claires aux conseillers de ce prince qui, en 1314, étaient sur

1. *Hist. littéraire*, XXXII, 129, 136-7.

le point d'expérimenter l'inconstance de la Fortune[1] ».

Le fait que la conception du personnage de Fauvel est très différente dans les deux livres, pourrait s'expliquer, même en admettant un seul auteur : le même poète qui, ayant obtenu, en 1310, un certain succès avec son poème satirique, dirigé principalement contre les prélats et les ordres mendiants, et ayant dit tout ce qu'il avait à diré sur le sujet, a pu vouloir exploiter ce succès en ajoutant à son premier livre une continuation, avec le même personnage central, mais conçu d'une manière différente, continuation où il fait surtout étalage de sa culture philosophique.

Enfin une dernière remarque sur le style des deux livres. S'il est vrai que le second est plat, prolixe et ennuyeux, on ne peut pas absolument refuser au premier une certaine force, surtout dans les passages satiriques. Mais cette différence peut, à la rigueur, provenir du fait que le premier livre est beaucoup plus court que le second ; c'est toujours la prolixité qui est la pierre d'achoppement des poètes du moyen âge.

En somme, il n'y a rien dans les deux livres qui permette d'affirmer ou de nier avec une certitude absolue qu'ils soient l'œuvre d'un seul auteur. S'il y en a deux, le second a dû quelquefois calquer le style du premier[2]. Nous sommes donc amenés à

1. Langlois, p. 280.
2. Cf. dans le premier livre :

Que saint Pere ne s'apareille
De tost secourre a sa nacele
374 Qui si horriblement chancele...

la conclusion même à laquelle l'étude linguistique nous avait conduits. Nous resterons, dans un chapitre ultérieur, consacré à une étude plus détaillée sur les sources, dans la même incertitude. En l'absence de toute preuve absolument convaincante, il vaut mieux admettre un seul auteur que d'en supposer deux.

Tant que saint Peire et sa nacele
558 En tremble et ele chancele...

592 Mès Sainte Eglise toute en tremble...

Dans le second :

Hurtee ont si la flour de lis
Fauvel et sa mesnie ensemble
3260 Qu'elle chancele toute et tremble...

CHAPITRE VIII

LA PARTIE EN STROPHES

Les vers 963-1022 sont-ils authentiques?

Le *Roman de Fauvel* est écrit en vers plats de huit syllabes. Mais un long passage du premier livre (v. 843-1130) est écrit en strophes de six vers, dont le troisième et le sixième riment ensemble (*aab ccb*). « Nul doute, du reste, que le passage en strophes soit de l'écrivain qui a composé ce qui précède et ce qui suit; car on y reconnaît ses expressions familières; et la pièce n'est pas, à proprement parler, rapportée, car elle est inséparable de l'ensemble. On peut faire plusieurs hypothèses pour rendre compte de cette particularité : le plus simple est que l'auteur a fondu ensemble des morceaux qu'il avait écrits d'abord, l'un en strophes, l'autre en vers plats »[1].

Les strophes sont correctes dans les manuscrits *ACEKMN*. Mais les copistes des autres manuscrits, surpris sans doute de voir le rythme changer brusquement, ont essayé d'uniformiser, en réduisant les sixains en paires de vers rimant deux à deux. D'abord le manuscrit de Tours (*L*) :

1. Langlois, *l. c.*, p. 281.

Des gens mis en relegion
Veul faire ausi collacion
845 Pour veoir còmme ordre est gardee
Et l'amour qu'elz li ont juree...

Mais ici le copiste a dû s'apercevoir de son erreur, car ce qui suit est à peu près correct.

Le copiste de *J* a également entrepris de remanier le passage, mais il s'est lassé après la première strophe [1].

Le copiste de *D* s'est servi d'un procédé identique, mais également pour la première strophe seule : il transcrit le troisième vers du sixain après le sixième :

843 Des gens mis en religi[on]
844 Je vueil faire aussi collati[on].
846 Aus mendians vueil com[mencier],
847 Mais ce n'est pas pour eul[x tencier]
848 Ne pour eulx flater ne bee (*sic*),
845 Pour veoir comme orde est gar[dee].

Le copiste de *F* a, par mégarde, laissé intacts les v. 843-8 et 891-6. Mais les v. 849-90, 896-920, 1125-30 sont remaniés. Son procédé consiste à transcrire le sixième vers de chaque strophe immédiatement après le troisième, sans se soucier s'il détruit le sens ; p. ex. :

N'en (*sic*) ne fait mès, si Dieu m'ament.
Mariage ne testament,
881 Adcort ne composicion,
884 Mandiante religion,

1. Citée par G. Paris, *l. c.*, p. 127.

882 Qu'i n'i viengne la corretiere,
La papelarde seculiere.
. . . . . .
Ce sont ceulx qui au siecle vivant (*sic*),
Tous jours y sont, touz y arrivent,
911 Riens ne heent tant com(e) leur cloistre,
914 D'avoir office et d'eux accroistre,
912 Pou entrent en religion
Qu'ilz n'aient plaine entencion.

Dans la dernière strophe, c'est le troisième vers qui a été écrit immédiatement avant le sixième :

1125 Tout le monde, si com moy semble,
1126 A charue de chienz resemble.
1128 Les seigneurs veulent trop grant estre
1129 Et les subjis (si) refont le maistre.
1127 L'un trait avant et l'autre arriere.
1130 C'est le mestier de la chiviere.

Le copiste de *B* use tantôt du même procédé que celui de *F*, tantôt il intercale un vers de son crû après les vers 3 et 6 de chaque strophe; p. ex. [1] :

Maiz Fauvel, le roy de fallace,
Leur a fait especial grace
857 Pour ce que de *Placebo* chantent;
A religion riens n'entendent.
Moult se painent au monde plaire
Et des filles vers eulx attraire,
860 Qui les visitent et les hantent ;
Dieux si doint qu'elles ne les temptent.
Ilz vuelent avoir cures d'ames
Par tout et d'ommes et de fammes,
863 De tout se vuelent entremettre ;
Qu'ommes et femmes a leur prestre

1. Les deux premières strophes ont été citées par G. Paris, *l. c.*, p. 126-7.

Ne sont pas vraiz religieux,
Telz gens qui sont si curieux
866 De leur estude au siecle mettre
Pour leur estat haulcier et croistre.

Il a trop grant distinction
Entre siecle et religion,
869 Li un a l'autre est opposite :
872 Comme chien va a son vomite
870 Qui a religion se prent,
Puis la leisse et siecle reprent.

Les religieux mendians
Sont au jour d'uy trop anuyans
875 Pour ce qu'ilz changent leur nature :
878 Hors du monde ont mondaine cure,
Ilz sont povres gens plains d'avoir,
Tout leissent, tout vuelent avoir.

Dans le manuscrit *G*, le passage en strophes est entièrement remanié; on peut le lire dans l'édition de A. Peÿ. — Tous ces remaniements sont indépendants l'un de l'autre.

*
* *

Tous les manuscrits, sauf *A*, ont quatorze sixains sur les Templiers (ou l'équivalent en vers plats). Y a-t-il dans le manuscrit *A* une lacune, ou les autres manuscrits contiennent-ils une addition ? Gaston Paris [1] plaide en faveur de cette dernière hypothèse. Pour lui, le manuscrit *A*, qui n'a que quatre strophes sur les Templiers, présente seul la leçon originale, tandis que les autres manuscrits

1. *Histoire littéraire*, XXXII, 124-5.

« en intercalent dix, qui développent les accusations portées contre les Templiers, félicitent le roi et le pape de les avoir punis, et font mention de la mort de plusieurs d'entre eux : »

1020 Dampnez en sont et mis a mort...

« Il s'agit ici de l'exécution de cinquante-quatre Templiers qui eut lieu le 12 mai 1310; ces strophes pourraient donc avoir fait partie du poème primitif, terminé en 1310. Mais il est probable qu'ils ne sont pas de l'auteur, qui, ailleurs, parle avec si peu de sympathie du roi et du pape ici glorifiés. » Il faut noter tout d'abord qu'il n'y a, dans les dix strophes en question, aucune félicitation adressée au pape. Il est vrai que l'auteur complimente le roi :

Diex, qui en veut faire venjance,
A fait grant grace au roi de France
995 De ce qu'il l'a aperceü.
Diex a s'amour l'a apelé
Quant tel mal li a revelé...

1010 Tres bien en a fait son devoir :
Diligaument, comme preudomme,
Devant l'apoustolle de Romme
1013 A poursuï ceste besoingne...

ce qui amène Gaston Paris à affirmer (p. 128-9) que « notre roman, composé en 1310 par un clerc fort attaché aux privilèges de l'Église, peu ami du roi et du pape régnants, fut interpolé, entre 1310 et 1314, par un auteur dévoué aux intérêts de Philippe le Bel. — Mais, observe justement M. Ch.-V. Langlois [1], il n'y a rien, dans l'addition,

1. *La Vie en France*, p. 283.

qui soit d'un homme « dévoué aux intérêts » du prince ; l'addition, si c'en est une, est d'un homme borné, qui a cru, comme bien d'autres, aux accusations portées contre les Templiers, voilà tout ; or, l'auteur du premier *Fauvel*, qui avait été très frappé de ces accusations et qui en parle à plusieurs reprises (en se servant de termes qui se retrouvent dans l'addition prétendue [1]) y croyait certainement. »

En fait, rien ne s'oppose à ce qu'il n'y ait pas simplement lacune dans le manuscrit *A* [2].

1. Cf. v. 279-80 et 936 et suiv.
2. J'ai dit précédemment que le mot *Defectus*, écrit par un ancien reviseur, en marge du manuscrit, ne se rapporte pas aux dix sixains manquants, mais au v. 949, omis par le copiste.

CHAPITRE IX

L'ALLÉGORIE DE FAUVEL

Les sources du Roman — Son succès

Au moyen âge, l'adjectif *fauve*, par suite d'un rapprochement facile avec *faus* (falsus), avait pris un sens défavorable. Dès le XIIe siècle, la méchanceté de ce monde est personnifiée sous l'apparence d'une ânesse ou d'une jument fauve [1]. Benoît de Sainte-More, dans sa chronique rimée des ducs de Normandie, composée vers 1170, fait dire à un personnage qui repousse des propositions qu'il juge insidieuses :

> Bien conoissum la fauve asnele.

Le *Roman de Renart* connaît cette expression :

> Renart qui set de fauve anesse
> Et de mainte fause pramesse...
> (Ed. Méon, t. II, 13738 ; éd. Martin, VI, 162).

Elle est courante au XIIIe siècle sous différentes

1. De nombreux exemples sont donnés par Godefroy, *Dictionnaire*, *s. v.* Fauvain, Fauve et Fauvel ; Tobler, *Vermischte Beiträge*, II, 2e éd., p. 228-52 ; et G. Paris, *Histoire littéraire*, XXXIII, 108-15.

formes : Rutebeuf parle de la face fauve des hypocrites :

92 Et cil qui ont fauve la face,
Qui sont de la devine grace
Plain par defors...

(*La complainte mestre G. de Saint-Amour*, éd. Kressner, p. 83).

L'ânesse ou la jument symbolique est désignée par le nom chevalin de Fauvain, où l'équivoque est encore renforcée par la terminaison *vain* (vide). Dans un des *Dits artésiens du XIIIe siècle* publiés par A. Jeanroy et H. Guy, ce nom figure, avec d'autres, qui forment équivoque avec *blangier*, *mentir*, *losengier* :

Li sire fait ses os semonre.
Ja nus ne s'en porra reponre :
Cil de Blangi, de Mentenai
(Les nouvelles oï en ai),
115 Losinghehem, cil de Fauvain,
Ki loiauté moustrent en vain,
Cascuns aporte grant faussart,
Li sire set tant de fausse art...

(Pièce n° XVI, p. 70).

La forme masculine, Fauvel, est très fréquente dans les textes médiévaux d'une certaine ancienneté, mais seulement comme nom de cheval [1]. Il ne semble pas avoir, avant le *Roman de Fauvel*, personnifié la fausseté et l'hypocrisie. Pour cet emploi on se servait du nom féminin Fauvain. Si c'est

1. Voir Ernest Langlois, *Table des noms propres contenus dans les chansons de geste*, p. 214, *s. v.* FAUVAIN et FAUVEL. — Dans une chronique que cite L. Delisle dans l'*Histoire littéraire*, XXXII, 233, on lit, à propos de l'empereur Othon à la bataille de Bouvines :... *et Fauveaus, li bons chevax l'empereur, morut tués.*

l'auteur de notre roman qui a le premier employé le nom masculin au sens allégorique, il n'a fait, en réalité, que modifier légèrement l'emploi que fait de Fauvain Jaquemart Gelée, poète lillois qui composa, en 1288, *Renart le Nouvel*. C'est là, en effet, la principale source du *Roman de Fauvel*.

***

Renart. — Fauvel est un émule et confrère de Renart, non pas du Renart des branches les plus anciennes, qui n'est qu'un joyeux coquin, mais du Renart des branches tardives, qui personnifie la ruse perverse. L'auteur de la branche XXIV nous dit expressément, dans une sorte de sermon, ce qu'il faut entendre par Renart :

... Cil Renart nos senefie
152 Çaus qui sont plain de felonie,
Qui ne finent de l'agaitier
Con puissent autrui engingnier...

De même, notre

235 Fauvel est beste appropriee
A signifier chose vaine,
Barat et fauseté mondaine.

Dans *Renart le Bestourné* de Rutebeuf, écrit sous Saint-Louis, sans doute après la chute de l'Empire latin de Constantinople et avant la croisade de Tunis, c'est-à-dire entre 1261 et 1270, Renart est probablement une personnification des ordres mendiants [1]. Nous avons dit précédemment (p. LXXV)

1. L. Foulet, *Études sur le Roman de Renard*, p. 493.

que le premier livre de *Fauvel* est inspiré des mêmes idées hostiles.

Cet accord général dans les idées est la ressemblance principale entre les poèmes de Renart et le premier *Fauvel*. On peut ajouter une locution proverbiale (*C'est le mestier de la civiere*) qui dans *Renart* (v. 27790) se trouve dans un passage sur l'inconstance de la Fortune [1] et que nous citerons, avec un autre exemple, dans la note du v. 1130. Il est probable que c'est dans *Renart* que l'auteur de *Fauvel* l'a trouvée. Et quelques vers plus bas nous rencontrons une autre locution qui a été transcrite dans *Fauvel* non loin de celle que nous venons de signaler :

Renart, v. 27849-50	*Fauvel*, v. 1026
Certes, qui sert a tel baron Ne l'en puet venir se mal non. (Éd. Méon, III, 293).	Teil louier a qui sert teil [mestre.

Signalons encore, à propos de locutions proverbiales, que les deux vers de *Fauvel* :

Pastours sont, mès c'est pour els pestre :
610 Huy est le louf dez brebis mestre,

sont comme la transcription d'un passage de *Renart le Nouvel* :

Car tuit sunt devenu louviel
Cil ki soloient estre agniel.
Li clergiés ki nos deüst paistre
De boines oevres com boins paistre...
6660 N'ont mais de tele cose cure...

1. Éd. Méon, t. III, 291 (*Si comme Renart volt mengier son confessor*).

Mais cette idée se rencontre plus d'une fois chez les moralistes du moyen âge.

Renart le Nouvel, par Jaquemart Gelée, exprime au début du second livre (qui dans un manuscrit porte cette rubrique caractéristique : *Renart qui est rennans au jour d'uy par tout* [1]) plus clairement encore que le passage de la branche XXIV que nous avons cité plus haut, quelle est l'idée de cette personnification :

... Au jor d'ui a Renars
De ce monde bien les deus pars
Des laies gens et du clergié;
2980 Renart a bien tout gaaignié,
Dont c'est doleurs et grans pités
Ke de tous est Renars amés,
C'on ne se set en qui fier.
Tout voelent de Renart ouvrer.
2985 Si tres bien est Renars de court
Ke li plus grant sunt li plus court
De viertus; li conte et li roi
Sont priesque tout de cele loi.
Car Renart est de lor consaus...

Ce passage semble contenir en germe l'allégorie du premier livre de *Fauvel* : Fauvel « torché » par les seigneurs laïques et ecclésiastiques, Fauvel en « consistoire publique », etc.

Si nous passons au second livre, les concordances avec les poèmes sur Renart, et notamment avec celui de Jaquemart Gelée, deviennent plus frappantes.

Nous avons déjà signalé — pour commencer par

1. Éd. Méon, IV, p. 229, note.

quelques détails de moindre importance — les rimes *reume* : *teusme* [1] et *a mours* (mores) : *amours* [2], communes aux poèmes de *Renart* et au *Roman de Fauvel*. Le palais de Fauvel, décrit au début du second livre (cf. notamment les v. 1272 et 1370) ressemble beaucoup à la chambre « ouvrée à lambre » de la branche XIII de *Renart* [3] et qui était sans doute conforme à la mode du temps :

Adonc est li sires levés
Et est entrez dedens sa chambre,
Qui tote estoit ovree a lambre.
N'a el monde beste n'oisel
190 Qui n'i soit ovré a cisel,
Et la procession Renart
Qui tant par sot engin et art...

Mais c'est surtout par son plan général et les idées exprimées que *Renart le Nouvel* ressemble au second livre de *Fauvel*, et cette ressemblance devient tout à fait frappante vers la fin des deux poèmes. Après un prologue où l'auteur annonce qu'il va raconter une branche de Renart qui pourra servir d'enseignement à ceux qui la sauront comprendre, le poème de Jaquemart débute — de même que le second *Fauvel* — par la description d'une cour plénière : c'est *le parlement et le concille le roi Noblon*, qui, comme Fauvel (v. 1253), est assis dans un *faudestuef* (v. 61), à côté de dame Orghilleuse, et entouré de ses barons. Il s'agit de

1. Voir le chapitre sur la langue de l'auteur, p. XLII.
2. P. 129.
3. « XIII est une branche tardive qui n'est probablement guère antérieure à 1250 » (Foulet, *Études sur le Roman de Renard*, p. 103).

faire chevalier le fils du roi Noble, Orgueil, qui est revêtu d'armes allégoriques :

Apriès li a li rois viestie
Cote a armer de vaine gloire...
De beuban li donna escu...
De descorde et de traison...
Et s'ot heaume de couvoitise,
270 U il ot mainte piere assise,
Saffirs, rubins et casmahieus...

Tout cela semble imité dans la description du manteau et de la couronne de Fauvel (v. 1283 et suiv.).

Au v. 885, pour expliquer le symbolisme de Renart, qui est à peu près le même que celui de Fauvel, l'auteur se sert d'une expression qui est le point de départ du *Roman de Fauvel* :

Renart el mont a mout des siens,
880 Cui il a çaint de ses loiiens,
K'il n'est qui en sace le conte :
Priès que tout li roi et li conte
En sont et ausi li clergiés :
Par Renart (c'est mout grant pitiés)
885 Tout juent de la fauve asnesse
Et de Ghillain sa conpaignesse.

Au v. 1255 nous retrouvons une locution synonyme :

Par tout es cuers Fauvain et Ghille
A mis Renart...

Le prologue de la deuxième partie de *Renart le Nouvel* expose l'idée que c'est en vain que Dieu nous enseigne la charité; nous n'aimons que l'or et l'argent, et dans ce monde, ce sont précisément

ceux qui devraient avoir le moins d'avarice qui sont le plus entachés de ce défaut. Le clergé, qui doit montrer le bon exemple, ne nous enseigne que des lèvres. La satire contre le pape et les ordres religieux occupe dans *Renart*, comme dans *Fauvel*, une large place. En parlant de l'égalité des hommes, instituée par Dieu, et que les hommes méprisent, Jaquemart Gelée emploie à peu près les mêmes mots que l'auteur de *Fauvel* (v. 1107 et suiv., et 2960, etc. [1]) :

5885 Tout somes d'Adan et d'Evain
Fait de no pere souverain
Dieu : ne sai nus ait avantage...
Et d'autel matere est estrais
Li rois c'uns autres : n'est fors brais,
De li ne de nous n'est fors fiens...

Dans la guerre entre Noble et Renart, la paix est procurée par dame Ghile, dont le costume est décrit par des allégories :

Ce fu drois k'ele ert aournee
D'une reube trop desghisee,
Car ele avoit cote et mantiel
Fait tres le tans Luciabel ;
Ses fist uns ouvriers de Blangi,
6610 Car ele avoit mantiel parti
De losenges contre mençoigne,
Bordé d'un orfrisiel d'antroigne,
Et de proumetre sans douner
L'avoit fait a porfil fourer.
L'atache en ert de doublerie,
Et li tassiel de loberie ;

1. Cf. les notes des vers 1089 et 1130.

De fause couvenence avoit
Capiel sour son chief, et s'estoit
Montee desus une mule.

Dans la description de sa monture, Fauve, nous reconnaissons le même procédé que dans le *Roman de Fauvel* (v. 171 et suiv.) :

6620 Plus mervilleuse ne fu nule :
Blance, bise, bleue ne perse
Ne fu, mais trop estoit diverse,
Car ele ert toute tavelee
Par le cors de fause pensee ;
De mentir et de parjurer
L'ot faite de nouviel fierer.
De fauseté sambue et siele
Eut ki faite ert toute nouviele
Dedens le ville de Hedin [1].
6630 Uns lorains ot fait a or fin
Ki de faus jugement estoient...
Mais je ne voel pas oublïer
Coument la mule estoit nommee :
Fauve ert de se dame apielee.

Une des plus violentes satires du clergé qui ait jamais été écrite se trouve dans la description de la *Nave de Renart* :

Li amiraus de cele nef,
C'est li papes, qui a le clef,
Ce set cascuns, de tout le mont ;

1. Les habitants de Hesdin avaient, nous ne savons pour quelle raison, une réputation de perfidie. On lit dans les *Resveries* publiées par Jubinal (*Jongleurs et trouvères*, p. 42) et par Bartsch (*Chrestomathie de l'ancien français*, onzième éd., p. 239) :

185 Es tu de cels de Hesding,
De la foi male ?

(G. Paris, *Hist. litt.*, XXXII, 110, n. 1).

Li autre marounier, ce sont
7225 Cardounal, prelat et evesque,
Cler, prestre, abé et arcevesque,
Cordelier, Jacobin et moine,
Prestre parrochial et chanoine ;
Tuit moinent le nef de Renart :
7230 C'est cist mons qui va male part.

Renart leur permet de demander ce qu'ils voudront. C'est le pape qui porte la parole, et il demande

en fiés couvoitise,
Et a yretage avarise
7255 Et a no vie escarseté.

Renart leur accorde tout ce qu'ils demandent, et de plus

Me suer germaine dame Ghille
7260 Ki a esté a maint concille
Par desus se mule Fauvain...

Renart le Nouvel se termine par une sorte d'apothéose. Fortune, dans un équipage éblouissant, s'avance vers Renart et lui dit qu'elle veut le faire monter en haut de sa roue pour le remercier d'avoir corrompu le monde entier :

Tu as abatu vraie foi,
Loiauté ai desous mes piés,
Jamais nul jor n'ert redreciés,
Car Fausetés l'a abatu ;
7970 Sire Renart, par vo viertu
Orgius a mise Humilité
Bas a mes piés en grant vilté...
Montés, Renart, car a vo diestre
Arés Orguel, et a seniestre
Iert dame Ghille a tot Fauvain...

C'est sur la même idée que se termine le *Roman de Fauvel* : Fauvel, maître du monde, et sa *mesnie* foulent aux pieds la fleur de loyauté et les autres fleurs précieuses du beau jardin de France, et de même que l'auteur de *Fauvel* finit par ces mots « formidables d'espérance et de menace » : [1]

Ferrant fina, aussi fera
3279 Fauvel, ja si grant ne sera,
Car il ne puet pas tous jours vivre...

de même Jaquemart Gelée dit de Renart :

8005 Montés est, Dieus penst de l'abatre.

En terminant, l'auteur renvoie à une enluminure :

La figure est fins de no livre,

qui se trouve, en effet, avec de légères variantes, à la fin des quatre manuscrits du poème [2]. « La roue de la Fortune occupe le centre de la composition ; derrière et entre les raies, on aperçoit cette déesse qui maintient la roue et l'empêche de tourner ; tout en haut et sur un trône est assis Renart couronné, portant un costume mi-parti de Templier et d'Hospitalier. A côté de lui sont placés ses deux fils, vêtu l'un en Dominicain, l'autre en Cordelier. A gauche, Orgueil à cheval, un faucon sur le poing, s'avance vers Renart. A droite, dame Ghille sur sa mule

1. Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge*, p. 304.
2. Elle a été reproduite d'après le manuscrit 372 (fol. 60) de la Bibliothèque nationale, dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, II, 46, de Petit de Julleville.

Fauvain. Fausseté, une faucille à la main, s'accroche à la roue et monte vers Renart, tandis que, de l'autre côté, Foi est précipitée la tête en bas. Sous la roue, écrasée par elle, est étendue Loyauté, dont le corps forme l'obstacle qui empêchera désormais la roue de tourner. Charité et Humilité, les mains jointes et les yeux au ciel, assistent avec douleur à ce spectacle » [1].

Il est probable que c'est à des illustrations de ce genre que pense l'auteur du *Roman de Fauvel* en disant de son héros :

5 Souvent le voient en painture
Tiex qui ne seivent se figure
Moquerie, sens ou folie...

* * *

Le Roman de la Rose. Le Testament. — L'influence du *Roman de la Rose* est beaucoup moins marquée — on l'a déjà dit [2] — dans le premier livre de *Fauvel* que dans le second. Mais il y a pourtant laissé des traces. L'auteur mentionne p. ex. les personnifications d'Avarice et de Vaine Gloire (v. 606). Quelques vers que Jehan de Meun, en traitant des

fauces gens maudites
Que la lettre apele ypocrites,

1. J. Houdoy, *Renart le Nouvel*, dans *Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille*, 4e série, t. I, (1876), p. 199.
2. Gaston Paris, *Hist. littéraire*, XXXII, 136.

met dans la bouche de Faux-Semblant :

Et tous jours povres nous faignons,
Mès comment que nous nous plaignons,
Nous somes, ce vous fais savoir,
12620 Cil qui tout ont sans riens avoir.
Ge m'entremet de corretages,
Ge faiz pais, ge joing mariages,
Sor moi preng execucions
12674 Et vois en procuracions... [1]

semblent être la source d'une diatribe vigoureuse contre les ordres mendiants :

Il sont povres gens plains d'avoir,
Tout lessent, tout veulent avoir,
878 Hors du monde ont mondaine cure.
L'en ne fait mès, se Diex m'ament,
Mariage ne testament,
Acort ne composition,
Que n'i vienge la corratiere,
La papelarde, seculiere,
884 Mendiante religion.

Dans le second livre, la foule des personnages allégoriques qui entoure Fauvel provient du *Roman de la Rose* [2]. L'auteur a pris soin de nous le dire lui-même, à propos d'Ypocrisie et Faus-Semblant :

1594 Mès de ceste ne de cely
Ne vous vueil faire plus grant prose,
Car en eulx nul bien ne repose ;
Et qui en vuelt savoir la glose
Si voist au *Roumans de la Rose*.

1. Nous citons l'édition de Francisque Michel (1864).
2. Cf., par exemple, ce que l'auteur de *Fauvel* (v. 1507-1530) dit de Détraction et Male Bouche, avec *Rose* 4709 et 5660.

L'imitation se montre dans les idées et dans les expressions. Comme les auteurs du *Roman de la Rose*, celui de *Fauvel* est amateur de sentences morales :

Fauvel, v. 2495-6	*Rose*, v. 3227-8
Car souffrir est la droite voie De vaintre et de venir a joie.	J'ai bien esprové que l'en vaint, Par soffrir, felon, et refraint.

Quand Jehan de Meun écrit (v. 7603-4) :

> Car volentiers recorde bouche
> Chose qui près du cuer li touche.

il ne fait que transcrire un passage biblique bien connu : *Ex abundantia cordis os loquitur*. Le *Roman de Fauvel* a deux vers avec la même rime ; il est facile de voir que sa source directe n'est pas la Bible, mais bien le *Roman de la Rose* :

> 1825 Car la chose trop près nous touche,
> Et pour ce y metons cuer et bouche.

Voici quelques autres cas de ce genre :

Fauvel, v. 2729-30	*Rose*, v. 5883-4
Si comme aucuns qui a deniers Plains ses coffrez et ses greniers...	Qu'il sunt tuit serf a lor deniers, Qu'il tienent clos a lor greniers...
V. 2829-32	V. 5869-70 et 5891
En richeces a poy d'eür, Fors a cil qui est si meür Et plain de volenté si bonne Qu'aux povrez gens foison en donne.	Mès plus donast qui plus eüst A ceus que soufreteus seüst. L'avoir n'est preus fors por despendre.

Fauvel, v. 2864-7 et 2870-72	*Rose*, v. 5705-6 et 5800-2
N'est nul qui soit bien eüreus Fors cil a qui il puet souffire De tiex biens comme nostre Sire Li donne en ceste mortel vie.	Car sofisance solement Fait homme vivre richement.
Et Diex l'aime, car quant on tent De jour en jour a plus acquerre, L'en vit en douleur et en guerre...	Nus marcheans ne vit a ese, Car son cuer a mis en tel guerre Qu'il art tous jours de plus aquerre...
V. 2631-4 (cf. 2611-28)	V. 5851-4
Richece est par labour aquise Et puis en grant paour possise, Et puis lessie a grant tristece. Moult est le cuer en grant destrece...	Par grant travail quierent richesces, Paor les tient en grans destresces, Tandis cum de garder ne cessent; En la fin a dolor les lessent.

Pour le passage cité en dernier lieu, on peut se demander s'il n'y a pas là plutôt une réminiscence du *Besant de Dieu* (éd. Martin, v. 954 et suiv.) :

> Ja a eise ne sera
> Home qui granz richesces a;
> Car a grant travail sont conquises,
> Et a grant paour sont porsises.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que notre auteur eût connu le poème de Guillaume le Clerc; mais l'identité de la rime pourrait, à la rigueur, être fortuite.

Un des éléments principaux du second *Fauvel*, la dissertation sur l'inconstance de la Fortune,

l'influence des planètes sur la destinée des humains, etc. (v. 2383 et suiv.) se retrouve dans le *Roman de la Rose*, qui, de son côté, remonte à Boèce [1], que les deux auteurs mentionnent expressément (*Fauvel*, v. 2474 ; *Rose*, v. 5757 et 9692). S'il est possible que l'auteur de *Fauvel* ait étudié cet auteur dans l'original, ou à tout le moins dans les commentaires latins, il n'en est pas moins certain qu'il l'a surtout connu par l'intermédiaire de Jehan de Meun. Plusieurs vers du *Roman de la Rose* que nous venons de citer se trouvent intercalés dans des passages qui proviennent directement de Boèce. Tels sont les deux morceaux que nous donnons ci-dessus en regard de deux passages de *Fauvel*, où la concordance des idées, des expressions et, quelquefois, des rimes pourrait difficilement être fortuite :

Fauvel, v. 2383 et suiv.	*Rose*, v. 18442 et suiv.
Mès c'est bien voir que homme sage	Tous jors feront li cors celestre,
A sus estoillez seignourage,	Selonc lor revolucions,
Et c'est a dire que science	Toutes lor transmutacions,
Passe planetel influence,	Et useront de lor poissances
Engendrant disposition	Par necessaires influances...
Sus corporel complexion,	Car tous jors choses engendrables
Car il n'est nul, pour voir di ce,	Engendreront choses semblables,
Que s'il s'encline a aucun vice	Ou feront lor commixions
Par naturel complexion,	Por naturex complexions,
Selon la constellacion...	Selonc ce qu'el aront chascunes
	Entr'eus proprietés communes...

1. E. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose*, p. 136-7.

Fauvel, v. 2841-43 et 2849-58	*Rose*, v. 5563-6 et 5673-82
Mès sachiez bien qu'aversité	Que miex vaut assés et profite
Vaut mielx que grant prosperité,	Fortune perverse et contraire...
Car prosperité si enyvre...	Et Fortune la mescheans,
Ses anemis ne ses amis	Quant sus les homes est cheans,
Ne connoissoit, mès quant l'a mis	Si lor fait par son mescheoir
Fortune au bas et jus geté,	Trestout si clerement veoir,
Si qu'il est en grant povreté,	Que lor fait lor amis trover
Lors treuve il ceulx qui l'amoient	Et par experiment prover
Et connoist ceulx qui le haioient;	Qu'il valent miex que nul avoir
Car quant il avoit grant avoir,	Qu'il poïssent ou monde avoir;
Si bien ne le peüst savoir;	Dont lor profite adversités
Et si est verité sans fable	Plus que ne fait prosperités.
Qu'adversité est prouffitable.	

Le *Testament* a beaucoup de motifs en commun avec *Fauvel*. Tel est, par exemple, cette description des effets de la vieillesse sur l'homme :

> Il devient froit et sec, baveux et roupïeux,
> Roingneux et grateleux et merencolïeux;
> Ja tant n'ara esté par devant gracïeux
> Qu'il ne soit en ce point chargant et anuieux.
>
> (Éd. Méon, t. IV, v. 181 et suiv.)

Ce sont à peu près les vers 3045-50 de *Fauvel*. L'idée que l'homme, en naissant, commence déjà à mourir, est exprimée ainsi dans *Fauvel* :

> Et dès ce qu'enfant nest de mere
> 2790 Il ne fait que mourir et trere
> Tantost a la mort de heure en heure...

et dans le *Testament* (v. 165) :

> Tantost com li homs naist, il commence a morir.

Elle est déjà dans Sénèque (*Consol. ad Marciam*, cap. XX) : « ... ex illo quo primo lucem vidit, iter mortis ingressus est, accessitque fato propior [1] ».

Le népotisme est châtié dans le *Testament* (comme dans *Fauvel*; voir la note du v. 627) :

Clers servans, quiex qu'il soient, ou cousin ou neveu,
Les plus grans benefices prennent...

Comment ose uns prelas une cure commetre
A un clerc qui n'a meurs, qui n'a sens, qui n'a letre ?

Comment sera la cure d'un grant peuple seüre
En ton jone parent tout plain d'envoiseüre ?

(V. 541 et suiv.)

L'immixtion des Frères Mendiants dans les affaires du siècle est blâmée en termes analogues à ceux de la *Rose* et de *Fauvel*. Enfin, nous rencontrons au vers 1654 de *Fauvel* :

Et l'un et l'autre Testament
Le maudient, se Diex m'ament,

une formule qui est familière à Jehan de Meun :

Or me puet aucun dire : « Sire, se Dieu m'ament,
Je n'ai riens que donner, ne faire testament.

(*Testament*, v. 349-50)

Dans la *Rose* [2] aussi, et sans doute ailleurs, il y a des rimes analogues. Ce n'est donc pas précisé-

1. Je dois cette référence, et plusieurs autres, à l'obligeance de M. J. de Morawski.

2. Voir E. Langlois, *Le Roman de la Rose*, I, Introduction, p. 105.

ment une preuve de l'influence du *Testament* sur Gervais du Bus. Il est néanmoins très probable que l'auteur de *Fauvel* n'a pas seulement connu le *Roman de la Rose*, mais aussi le *Testament*.

*
* *

Aristote. Boèce. Gillebert de la Porrée. — L'auteur du *Roman de Fauvel* cite, comme ses autorités en matière philosophique, Aristote, Boèce et *l'auctour des Sex Principes*, c'est-à-dire Gillebert de la Porrée. La seule mention d'ordre philosophique dans le premier livre est celle-ci :

Aristote dit vraëment :
Les accidens grant aïdance
180 Font a cognoistre la substance.

Si l'on tient compte de ce fait que Boèce [1] a longuement interprété les livres d'Aristote et que, d'autre part, Gillebert est l'auteur d'un commentaire de Boèce, il devient vraisemblable que les notions philosophiques de l'auteur de *Fauvel* proviennent plutôt des ouvrages de ces deux écrivains que d'une lecture directe d'Aristote. Ainsi, quant il est dit, au second livre, qu'au palais de Fauvel

1360 Ot pluseurs dechevans sophimez
Et mistions de premerainez
En termes et premisses vainez,
Pour engendrer conclusions
De mal et de deceptions;
Neïs d'elenches les cauteles
Et les fallaces...

1. Migne, *Patrol.*, t. LXIV, col. 175.

cela ne semble être que le résumé d'un chapitre de *Priorum analyticorum Aristotelis interpretatio* de Boèce (cap. XX : *De falsa ratiocinatione, catasyllogismo, hoc est corratiocinatione, et elencho*)[1].

De Boèce vient, plus ou moins directement, comme presque toutes les autres mentions au moyen âge de cette figure allégorique, la description de la Fortune[2]. Mais c'est Gervais du Bus qui de tous les auteurs médiévaux l'a décrite avec le plus de détails; c'est peut-être là sa principale originalité.

A Boèce remonte également, en dernière analyse, la dissertation sur la providence et la destinée (v. 2165 ss.). Le cinquième livre de *De Consolatione philosophiae* est en effet entièrement consacré à ce problème[3].

Gillebert de la Porrée est nommé dans le *Roman de Fauvel* de cette façon :

L'auctour de Sex Principes dit,
2994 Et Raison pas ne le desdit,
Que le monde a nom Macrocosme
Et homme si est Microcosme...

Ce qui suit, et qui est un lieu commun de la philosophie ancienne, ne provient pas directement du *Liber sex principiorum* de l'évêque de Poitiers.

1. *Ib.*, col. 705.

2. Voir J.-E. Matzke, *Les Œuvres de Simund de Freine* (Paris, 1909, Société des anciens textes), p. LXVIII, n. 1 (à propos du *Livre de Philosophie*), et Stanley Leman Galpin, *Fortune's Wheel in the Roman de la Rose* (dans *Publications of the Modern Language Association of America*, XXIV, 1909, p. 332).

3. Voir V. Martin, *Quae de Providentia Boëtius in Consolatione philosophiae scripserit* (Nantes, 1865).

La mention de cet ouvrage est plutôt due au fait qu'il faisait partie de l'*ars minor*, et était, par conséquent, un des traités le plus lus au moyen âge. C'est de ces sortes de livres d'école que semblent provenir toutes les idées philosophiques, bien vagues, que l'auteur du *Roman de Fauvel* a mis dans son poème.

*
* *

Le succès de Fauvel. — Nous avons dit précédemment (p. xcv) que les représentations figurées de Fauvel auxquelles l'auteur du *Roman* fait allusion dans ses premiers vers :

Souvent le voient en painture...

étaient vraisemblablement des miniatures du genre de celle qui termine les manuscrits de *Renart le Nouvel*. Mais il y en a aussi eu d'autres. Le manuscrit français 571 de la Bibliothèque nationale contient une série de quarante dessins au trait, munis de légendes par un certain Raoul Le Petit, qui était peut-être d'Arras. Dans notre édition intitulée *L'Histoire de Fauvain* [1] — titre qui ne se trouve pas dans le manuscrit — nous avons relevé de nombreuses correspondances entre le *Roman de Fauvel* et les vers de Raoul Le Petit qui permettent de conclure que ce dernier a connu

1. *L'Histoire de Fauvain*, reproduction phototypique de 40 dessins du manuscrit français 571 de la Bibliothèque nationale (xive siècle), précédée d'une introduction et du texte critique des légendes de Raoul Le Petit. Paris, Paul Geuthner, 1914, in-4° 34 p. et 10 planches. Cf. le compte rendu de A. Guesnon dans le *Moyen Age*, 2e série, t. XIX (janvier 1915).

le poème de Gervais du Bus. Mais il a conservé pour la figure allégorique le nom de Fauvain, qui semble plus ancien dans cet emploi. Nous ne connaissons en effet aucun exemple du nom masculin de Fauvel, employé au sens symbolique que l'on sait, qui soit antérieur au *Roman*.

Dans le *Dit des Mais* [1], par Gieffroy, auteur de trois poèmes moraux et satiriques, dont un, le *Dit des Patenostres*, est daté de 1320, la locution *estrillier Fauviau* s'applique, exactement comme dans notre *Roman*, aux laïques et aux religieux qui flattent les grands de ce monde :

Les princes ont conseulz des lais et de clergie,
Et du gouvernement ont du tout le mestrie;
Mais leur mauvais estas reveler n'osent mie,
Car il veulent servir aus grans de flaterie.

Il estrillent Fauviau, mais encor le bien tiennent
Aus princes, qu'il escorchent partout la ou il viennent :
Il sont par tout prenant, lons bras ont, hault aviengnent,
Et cil qui sont entour taisans leur bras soustiennent.

Dans le *Dit de la queue de Renart* [2], Fauvel est accouplé à Renart :

Fauvel atrait a sa part
Par son engin le Regnart.

A sa court le vont servir
Roy et prince, duc et conte :
Tout fait vers li obeïr;
A li n'en est pas la honte.
Fauvel le sert au mengier,

1. Ed. par A. Jubinal, *Nouveau recueil de contes*, etc., I, 186.
2. *Ib.*, II, 91.

Au lever et au couchier :
Bestes de diverse part
Obeïssent a Regnart.

Ce *Dit* nous a été conservé dans un seul manuscrit, le n° 12483 de la Bibliothèque Nationale, qui est entièrement occupé par une vaste compilation en l'honneur de la Vierge, composée vers 1330. Le compilateur, un Frère Prêcheur du Soissonnais, mentionne aussi Fauvel dans quelques vers qui lui appartiennent en propre et que j'ai imprimés dans la *Notice* que j'ai publiée sur ce manuscrit [1] :

Or doint Diex que sans flaterie
Puissent a court gaignier leur vie :
Maint mal brouet i est humé
Et Fauvel souvent esplumé...

A la même époque, ou exactement en 1330, un anonyme composa un poème sur *Le tombel de Chartrose* et une série d'autres histoires pieuses et dédia son recueil à Eustache, religieux de l'ordre de Saint-Bruno et prieur de La Fontaine Notre-Dame [2]. Dans un de ces contes dévots, publié en 1843 par G.-S. Trebutien dans une plaquette tirée à 120 exemplaires et aujourd'hui introuvable, *Comment le roi d'Angleterre Sounain fut mort, qui voult tailler l'eglise Saint-Emont et soumettre a*

1. Dans *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIX, II, p. 579.
2. Manuscrit 244 de la Bibliothèque d'Avranches (*Catal. général*, X, 122). C'est par erreur que Gaston Paris (*Hist. littéraire*, XXXII, 114-15) prend Eustache de la Fontaine Notre-Dame pour l'auteur du recueil. Cf. E. de Beaurepaire dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e série, t. X (1859), p. 239.

treü, l'auteur anonyme parle de Fauvel à deux reprises en ces termes :

> Celx qui Fauvel sevent torcher
> Et le chaitif peuple escorcher...
>
> Chacun torche Fauvel et cengle...

Dans une série de remarques que j'ai publiée à propos de la récente édition de *Renart le Contrefait*,[1] j'y ai signalé l'influence du *Roman de Fauvel*, qui ne se manifeste pas uniquement par la présence de ce nom dans le poème, contemporain des deux autres anonymes dont je viens de parler.

Au xve et xvie siècles, un *Estrille-Fauveau* signifie ce qu'on appelle aujourd'hui un arriviste. Ce composé figure dans Rabelais et Clément Marot [2]. Le Roux de Lincy [3] cite ce proverbe du xve siècle : *Tel estrille Fauveau qui puis le mort*, qui est une variante d'un autre où, au lieu de Fauvel, figure un chien : *Tel nourrist le chael qui puis le mort* [4].

Dans une chanson sur le siège de Mouzon (1521), imprimée par Le Roux de Lincy [5] et d'après lui par Tarbé [6], le *cheval fauveau* représente le sire de Montmor, gouverneur de la place, qui fut accusé de trahison pour l'avoir rendue trop tôt :

> Cheval fauveau, au pied blanc, demy mort,
> Fut a Mouzon aveugle, sans voir goutte :
> Honte le suyt, qui le pique et le mord
> Comme vieillard effeminé par goutte.

1. *Romania*, XLIV, 91.
2. Rabelais, *Pantagruel*, livre IV, ch. ix, éd. Moland, p. 371.
3. *Livre des proverbes*, II, 36.
4. *Ib.*, I, 171.
5. Le Roux de Lincy, *Chansons historiques françaises*, II, 71.
6. Tarbé, *Romancero de Champagne*, III, 266.

Le manuscrit français 24461 de la Bibliothèque nationale, qui est du XVIe siècle, contient, au fol. 58, un dessin en grisaille qui représente un homme bouchonnant un cheval, et accompagné de cette légende [1] :

LE FAUVEAU

Je suis Fauveau qui desire a toute heure
Estre estrillé et devant et derriere.
De m'estriller qui ne scet la maniere
A court pert temps et trop en vain labeure.

Dans le *Second Volume des Motz dorez du grand et saige Cathon* (Paris, 1533) [2] figure une pièce en vers dont le but est de mettre le lecteur en garde contre le vin qui est trompeur. Après une longue rubrique : *Bon et joyeulx advertissement pour bien admonnester tous les biberons qui bien ayment la puree de septembre, qu'il leur plaise de mettre de l'eaue en leur vin, et qu'ilz se gardent de trop boire,* l'auteur anonyme s'exprime de cette manière :

Gardez vous bien de ce FAULVEAU,
C'est une dangereuse beste :
Ung soir me donna par la teste
Tant qu'il me rompit le cerveau.
Il est ferré tout de nouveau
Et rue comme la tempeste;

1. Les deux premiers vers ont été imprimés par M. A. Blum dans les *Mélanges Emile Picot*, I, 437.

2. Paris, Bibl. nat., Rés., Vélins, 2.092 (fol. 136 v°). — Je dois cette référence à M. J. de Morawski.

Gardez vous bien de ce FAULVEAU,
C'est une dangereuse beste.

Enfin, sur un manuscrit du *Dictionarium pauperum* de Nicolas de Biard, conservé à la Bibliothèque Mazarine (n° 1022) [1], on lit cette note, tracée d'une main du XVIe siècle : « Hic liber aliquando dictus est *Flos theologie*, deinde *Summa de abstinentia*, predicatoribus multum necessaria. Nunc autem *Dictionarius pauperum* appellatur, quem impressum reperies ad intersigne *de l'Estrille faulx veau* juxta Mathurinos. » Il serait intéressant de savoir quelle était la représentation figurée de ce *faulx veau*. Mais Edouard Fournier, dans sa curieuse *Histoire des enseignes de Paris* [2], n'en fait pas mention.

La renommée de Fauvel s'étendit à l'étranger. Il a donné naissance, en anglais, à la locution *to curry favel* (anc. fr. *correer Fauvel*), altérée plus tard en *to curry favour*, et qui équivaut à l'allemand *den falben Hengst streichen*; le néerlandais a une expression analogue [3].

Le succès de cette allégorie prouve la popularité du *Roman*. Toutefois, il n'est pas facile de démontrer qu'il ait eu beaucoup d'influence, au point de vue littéraire, sur la poésie contemporaine. Nous

1. *Catalogue des manuscrits de la Bibl. Mazarine*, I, 512.

2. Ed. Fournier, *Histoire des enseignes de Paris*, revue et publiée par le bibliophile Jacob, avec un appendice par J. Cousin. Paris, 1884.

3. Voir A. Beets, *Over eene Middeleeuwsche allegorie* (tirage à part de *Handelingen van het Nederlandsche Philologencongres*, 191).

avons signalé, à ce propos, *Renart le Contrefait*. Il est probable aussi que le poème de Jehan de Condé *De l'ipocresie des Jacobins* [1] (composé après la mort, à Buonconvento, le 24 août 1313, de Henri VII) a été inspiré de ce que l'auteur de *Fauvel* a dit, dans le premier livre, sur les ordres mendiants.

1. Imprimé en dernier lieu par Bartsch et Horning, *La langue et la littérature françaises*, col. 657.

LE ROMAN DE FAUVEL

(*A* = *Bibl. nat. fr.* 2139, *fol.* 1)

CI COMMENCHE LE LIVRE DE FAUVEL

De Fauvel que tant voi torchier
Doucement, sans lui escorchier,
Sui entrés en milencolie,
4 Por ce qu'est beste si polie.
Souvent le voient en painture
Tiex qui ne seivent se figure
Moquerie, sens ou folie.

Titre. — *C n'a ni titre ni explicit. Le plus souvent le poème est appelé* Fauvel *tout court* : *B* Explicit Fauvel cest (*sic*), *D* [Ci] fenist le premier livre de F., *E* Si fenist le prumier livre de Fauvel et se commence le segont, *G* Explicit secundus liber de Fauvel, *K* Explicit F., *M* Ici comence le premier livre de F., Explicit le second livre de F., *N* Explicit de F. (*sur grattage*). *A porte seul ce titre* : Ci commenche le livre de Fauvel. *D*, *à la fin du second livre*, *porte seul cet explicit* : Explicit li Romans de Fauvel. *K lit en rubrique* : Estrille Fauvel, *F à la fin du second livre* : Explicit Estrille Fauvel, *M à la fin du premier livre* : Icy fenist Torche Fauvel. *J lit à la fin du premier livre* : Explicit l'ystoire de Fauvel; *L lit en tête du poème* : Ci commence le livre de Fauvel et Fortune; *les deux ms. JL* (*étroitement apparentés*) *lisent à la fin du second livre* : Explicit Fauvel et Fortune. — *Quand il n'y avait encore que le premier livre, l'auteur l'avait sans doute intitulé* : Livre de Fauvel *ou* Torche Fauvel *ou* Estrille Fauvel. *Après l'apparition du second livre, on désigna les deux livres par* Livre de Fauvel et Fortune, Ystoire de Fauvel *ou* Fauvel *tout court.*

3 *A* entré — 6 *ACEFJ* sa f.

8 Et pour ce, sans amphibolie,
Clerement diroi de teil beste
Ce qui m'en peut chaer en teste.

Fauvel ne giest mès en estable,
12 Il a meson plus honorable :
Avoir veult haute menjoere
Et rastelier de grant afere.
Il s'est herbergiés en la sale,
16 Pour mielx demonstrer son regale;
Et nepourquant par sa science
Es chambres a grant revérence,
Et es garderobes souvent
20 Fet il assembler son couvent
Qui si soingneusement le frote
Qu'en lui ne peut remaneir crote.
Fortune, contraire a Raison,
24 Le fet seignour de sa meson :
En lui essauchier met grant peine,
Quer el palès roial le maine;
De lui fere honoreir ne cesse.
28 Entor Fauvel a si grant presse
De gens de toutes nacions
Et de toutes condictions
Que c'est une trop grant merveille :
32 N'i a nul qui ne s'appareille
De torchier Fauvel doucement.

10 *A* Cen, *avec* n *exponctué.*
11 *C* plus; *BCE* en l'estable — 13 *Dans A*, haute *est écrit en interligne* — 14 *C* maniere — 13-14 *se lisent ainsi dans E* :

Haute mengoere demande,
Rastelier bel et assez viande

— 15 *CFK* Il est — 16 *A* demonster; *BEJ* sa r. — 17 *CF* pour sa — 20 *E* F. toust a. s. c., *F* F. a. tout s. c. — 21 *A* souveifvement, *B* diligemment — 24 *BCEJ* L'a f. — 26 *BC* en p. — 27 *BCF* De l. f. honneur ne c., *J* Et de li f. honneur ne c. — 31 *FJ* tres — 32 *A* s'apparaille.

Trop i a grant assemblement :
Rois, dus et contes verrïés
36 Pour torchier Fauvel allïés,
Tous seignours temporels et princes
I vienent de toutes provinces,
Et chevaliers grans et petis,
40 Qui a torchier sunt bien fetis.
N'i a, sachiés, ne roy ne conte
Qui de torchier Fauvel ait honte.
Viscontes, prevos et baillis
44 A bien torchier ne sont faillis ;
Bourjois de bours et de cités
Torchent par grans subtilités,
Et vilains de vile champestre
48 Sont emprès Fauvel pour lui pestre.

Puis en consistore publique
S'en va Fauvel, beste autentique,
Et quant li pape voit teil beste,
52 Sachiez qu'il li fet trop grant feste,
Et les cardonneaux mout l'ennourent
Et pour lui torchier tous aquourent.
Li vischancelier, li notares,
56 Audïenchiers, referendares
Metent paine d'euls efforchier
Pour Fauvel bien a point torchier.
Prelas n'esparnent mont ne val (*Fol. 1 v°*)
60 Pour torchier cel noble cheval.

38 *A* Et v.; *F manque* — 40 *EFJ* Q. au — 46 *AFJ* grant — 48 *A portait d'abord* apres, *et* Fauvel *manque*; *le* p *de* apres *a été barré et le* r *a été changé en* t (apertes *ou* aprestés ?)

52 *EJ* mout gr. — 53 *A écrit toujours* ml't — 54 *E* tous *manque*; *A* lui tous torchier a., *C* le torchier tost a., *J* li t. tost a., *F* lui t. toust a.; *B* Pour lui estrillier tost a. — 56 *Les autres mss. sauf A donnent* Auditeurs et r. — 57 *CE* enforcier — 59 *A* ml't ne v. — 60 *Les autres mss. sauf A lisent* ce.

Abbeis, gens de religion
I ont trop grant devocion.
Jacobins, Cordeliers, ou estes?
64 A cest cop ne soiés pas bestes,
Anciés penseis d'estudïer
A Fauvel souef manïer,
Si fetes vous, se Diex m'aït,
68 Tant que cescun s'en esbahit.
Augustins et nonnains et moines,
Archediacres et chanoines
Et clers d'iglise pourveüs
72 Sont au torchier bien esmeüs,
Et povres clers qui sont sans rente
I metent trop bien lor entente,
Mès ne peuvent pas si près estre
76 Ne si avant com li grant mestre,
S'en sont courochiés et plain d'ire,
Si que souvent les ot l'en dire
Que Fortune, qui n'est pas ferme
80 Et qui de torneir ne se terme,
Le plus avant retornera,
De haut bas, de loing près fera.
Ce que Fortune si tost torne
84 Et en son torner ne met borne
Fait les povres reconforter
Et de lour mals bien deporteir.
Et quant ne peuent avenir
88 A Fauvel torchier ne tenir,
Si dient il : « Dieu gart teil beste,
Mout a beau corps et bele teste. »

61 *A* religions — 62 *A* devocions — 63 *BF* honnestes — 64 *A* A icest (*sur grattage*) c. ne s. b. — 65 *y* Mais p. bien d'e. — 66 *x* souvent — 67 *A* ferés — 77 *y* Si en sont dolens — 78 *Les autres mss. sauf A portent* leur ot — 80 *BFGK* ne scet t., *JN* ne soit t., *M* ne fait t., *L* n'a sa t. — 84 *A* Et en retorner (re *ajouté après coup*).

Or convient savoir la maniere,
92 Les contenances et la chiere
Qui sont a torchier cel Fauvel.
L'en ne cognoist nonnain au vel;
Pour ce est bon que l'en le sache,
96 Quer maint torchent qui n'i font trache.
Premier commencherei au pape;
Ce n'est pas drois que il m'eschape,
Mès je fais protestacion
100 Que ce n'est pas m'entencion
D'aleir contre l'ennour de Romme,
A qui doit obeïr tout homme;
Mès de Fauvel diroi le voir,
104 Si com je le puis conchevoir.
Le pape se siet en son siege,
Jadis de pierre, or est de liege;
Fauvel resgarde en sa presence,
108 A qui l'en fet grant reverence
De lui torchier et soir et main.
Le pape si li tent la main,
Par le frain doucement le prent,
112 De torchier nuli ne reprent,
Et puis frote a Fauvel la teste
En disant : « Ci a bele beste ».
Li cardineaus dient pour plere :
116 « Vous dites voir, sire saint Pere. »
Lors a Fauvel tous les mains metent
Et de li torchier s'entremetent;

93 *Les autres mss. sauf A ont* ce — 95 *A* boen (*avec* e *exponctué*); *C* P. ce est il b. q. l'en le s., *E* P. c'est il b. q. l'en les s., *FJ* P. ce est il b. q. l'en s. — 96 *B* Car mal t.; *BC* qui y f. tache, *F* qui n'y f. taiche; *A* ne f. — 98 *La leçon adoptée est dans A seul. BCFJ* Ce n'est pas raison qu'il e., *E* N'est pas raison que il e. — 106 *E* ore de — 109 *A* t. s. et a m.; *y* Que l'en torche au s. et au m. — 110 *A* Et (*ajouté en interligne*) le p. li t. — 117 *E* tost les.

Il me semble qu'estrilles tienent (*Fol.* 2)
120 Et qu'entor la teste le piegnent.
Je ne sei comment il l'entr'oignent,
Mès sus la teste le rooignent.
Ileques rois de tous païs
124 De torchier ne sont esbahis.
Un en i a qui est seignor,
Entre les autres le greignour
Et en noblece et en puissance.
128 De conreer Fauvel s'avance :
De l'une main touse la crigne
Et o l'autre main tient le pigne;
Mès il n'a point de miroer,
132 Il en devroit bien un louer :
Bien devroit mireor avoir,
Quer grant mestier a de savoir
A queil chief i porra venir
136 De Fauvel si a point tenir.
Emprès les rois les contes torchent
Si doucement que point n'escorchent;
Prelas et abbés d'autre part
140 A bien torchier cescun se part,
Sus le dos, entor les coustés,
Nul n'est d'emprès Fauvel osteis,
Sus le ventre et devant le pis;
144 L'un torche mielx, et l'autre pis.
Priors, doëns, archediacrès
A torchier ne sont pas pouacres :

122 *x* M. desus la t. le roignent (*dans A* de *a été ajouté après coup*), *F* M. sur la t. ilz le roignant (*sic*) — 125-7 *se lisent dans y* :

Un en i a qui est greigneur
Et entre les autres seigneur;
Son estat mis (*FJ* met) en oubliance.

— 128 *A* De bien (*ajouté après coup*) torchier — 130 *CF* Et de, *BEJ* Et a — 131 *Dans A*, miroer *a été refait sur* miroor — 135-6 *sont dans A seul* — 137 *E* Après — 146 *BEFJ* Au, *C* Du.

De toutes les pars i atrotent
148 Et Fauvel es pastureaus frotent.
Chevaliers n'i sont pas en coupe,
Fauvel torchent dessus la croupe ;
Et escuiers, qui bien s'estuident,
152 Lievent les piés et si les vuident,
Et si font nouvelle lietiere,
Si que Fauvel lor fait grant chiere.
Chanoines, chapelains, persones,
156 Moines, nonnains de toutez gonnez,
Par bois, par villes, par marès
Torchent a Fauvel les garès ;
Entre les cuisses, près des ennes
160 Frotent a Fauvel ners et veinnez,
Et Cordeliers et Jacobins
Sont a bien froteir drois robins :
Devant torchent et puis derriere ;
164 Trop bien en soivent la maniere.
Et povres gens a torchier viennent,
Mès emprès la queue se tiennent
Et le mielx qu'il peuent s'adrecent :
168 La queue escouent et la trecent.
Or sont au torchier tous venus,
Riches, moëns, gros et menus.

Se cest livre voulon entendre, (*Fol. 3*)
172 Des or mès nous convient descendre
A Fauvel proprement descrire
Et par diffinicion dire
Ce que Fauvel nos senefie ;

147 *E omet* les — 148 *BEFJ* pasturons — 151 *E* Li e. ; *B* qui si estudent, *CEJ* qui bien se cuident, *F* qui b. s'estudient — 156 *E* M. nouviaus — 157 *A* Par bors — 160 *A* noirs — 163 *A* Torchent devant — 165 *Les autres mss. sauf A lisent* au t. — 167 *A* li m. que il — 169 *y* Or s. touz au t. v. — 170 *CER* moines.
175 *A* Et que.

176 Mès anciex est bien que je die
De la coulour premirement.
Aristote dit vraement :
Les accidens grant aïdance
180 Font a cognoistre la substance.
Fauvel n'a mie coulour noire,
Quer noire coulour est memore
De mort, de paine et de tristece,
184 Et Fauvel est en grant leece,
Si que de noir habit n'a cure;
Il n'est pas propre a sa nature.
Ne coulour n'a il pas vermeille.
188 Saveis pour quoi? N'est pas merveille :
Roge coulour si senefie
Charitei a cescun amie.
Fauvel n'a cure de teil cote,
192 Quer il n'aime fors qui le frote.
Ne il n'a pas la coulour blance,
Por ce qu'el est senefiance
De chose qui est nete et pure ;
196 Mès Fauvel est si plain d'ordure
Qu'il convient tous jours qu'en le frote;
Pour ce n'a il pas blanche cote :
Se il l'avoit, ce seroit perte.
200 Ausi n'a il pas cote verte,
Quer verdure est senefiance
De foi loial et d'esperance;
Mès Fauvel a mise s'entente
204 Du tout en fortune presente,

176 *Les autres mss. sauf A ont* bon — 183 *EF* ou de tr. — 186 *A omet* pas — 188 *B* Sachiez — 188-9 *se lisent dans E* :

A celle point ne s'apareille,
Car rouge couleur senefie

— 190 *E* chascu (*sic*) — 192 *Dans A*, fors *a été refait sur* fros — 203-4 *se lisent dans les autres mss. sauf A* :

Maiz Fauvel a du tout s'entente
Mise en la fortune presente.

Sans espereir cele qui dure,
Ne de foy gardeir n'a il cure.
Cote n'a il pas azuree,
208 Quer teil coulour est aduree
Denotant considereson
De bien, de sens et de reson.
Par le saphir le peus prouver,
212 Ou coulour d'azur dois trouver,
Et l'etherien firmament
A d'azur vrai resemblement.
Mès Fauvel n'a pas a duree
216 La fortune qu'il a trouvee,
Ne la fin pas ne considere,
Ains quiert tout ce qui li peut plere.
Ausi Fauvel, se Diex me sauve,
220 Ne doit avoir coulour fors fauve,
Ne sus le dos, ce dois savoir,
Ne doit il noire roie avoir.
Teil coulour vanité denote :
224 A vaine beste vaine cote.
Encor est il si bas devant
Que maintes gens en va grevant;
Et de tous les quatre piés cloche,
228 Mès si soutiment les acroche
Que l'en l'apercevroit a paine,
Quer beste est de malice plaine.

Or est il temps que le mistere (*Fol. 3 v°*)
232 De Fauvel plus a plein apere
Pour savoir l'exposition
De lui et sa description.

213 *A* Et le cherien — 215 *A* n'est pas a d., *B* n'est pas azuré — 219 *CEFJ* Ainsi — 220 *A* au' — 221 *E* sus le dois — 222 *A* uoire roie, *C* roye noire, *FK* nulle raye ; *M* doit que noire roie — 229 *y* l'aperçoit a grant p. — 230 *A* vanité pl.
234 *E* la d.

Fauvel est beste appropriee
236 Per similitude ordenee
A signifier chose vaine,
Barat et fauseté mondaine.
Ausi par ethimologie
240 Pues savoir ce qu'il senefie :
Fauvel est de faus et de vel
Compost, quer il a son revel
Assis sus fauseté velee
244 Et sus tricherie meslee.
Flaterie si s'en derrive,
Qui de nul bien n'a fons ne rive.
De Fauvel descent **F**laterie,
248 Qui du monde a la seignorie,
Et puis en descent **A**varice,
Qui de torchier Fauvel n'est nice,
Vilanie et **V**arieté,
252 Et puis **E**nvie et **L**ascheté.
Ces siex dames que j'ai nommees
Sont par **FAUVEL** signifiees :
Se ton entendement veus mestre,
256 Pren un mot de cescune letre.
De Fauvel, qui si reigne en terre
Par differences et par guerre,
Dirai la diffinition
260 Pour mielx monstreir m'entencion.

Fauvel beste est nient raisonnable,
Chose apparant et non estable,
Plain de fauseté, vui de voir,

235 *A* appropiee — 236 *A écrit* Per *en toutes lettres* — 242 *Dans A*, quer, *écrit en abrégé, a été refait* — 244 *B* melee, *E* mielee, *J* mellee — 250 *A* n' *manque* — 258 *Les deux* par *sont écrits en abrégé dans A*; *A* guerre *avec* u *exponctué* — 256 *JK* pour ch.
261 *E* est *manque*; *BEFJ* non raisonnable, *C* inraisonnable — 263 fauseté *est dans A seul*; *CEFJ* fallace.

264 Figure pour gens dechevoir.
Fauvel est beste voirement,
Que il ne porroit autrement
Sus beste seignorie avoir.
268 Par raison le peus bien savoir :
Li roy des hommes si est homme,
Le egle est roy des oeseaux comme
Le lyon est dit roy des bestes ;
272 Ausi sachiés, vous qui ci estes,
Que Fauvel, cel gentil seignour,
Est le souvrain et le greignour
De tout homme qui comme beste
276 El monde a fichié cuer et teste.
Tiex hommes devon bestes dire,
De quoy Fauvel est roy et sire.
A Templier herege equippole
280 Cil qui de Fauvel fait ydole.
Beste est Fauvel, et cil est beste
Qui li fet ne honor ne feste.
Or te vuil je prouver sans fable
284 Que Fauvel est nient resonnable.
Il deüst gesir en l'estable,
Mès c'est beste si mal estable
Qu'en son lieu ne se veult tenir :
288 Il ne fet qu'aler et venir

264 *EF* gent — 266 Car *dans les autres mss. sauf A* — 267 *CFJ* bestes — 268 *A* raisons — 270 *C* L'aigle est r. d. o. comme, *BEF* L'aigle est r. d. o. si comme, *J* L'aigle r. d. o. si comme — 273 ce *dans tous les mss. sauf AK* — 276 *EF* affiche — 277 *AJ* beste — 279 *BE* herese ; *B* A bougre tieng et e. — 283 *Dans A, d'abord* flabe, *puis en marge* fable — 284 nient r. *dans A seul* ; *BFJ* non r., *C* rien r. — 285 *BF* en estable — *Les v.* 283-6 *se lisent ainsi dans E* :

Or te weil je dire et prouver,
Fauvel non resnable trouver
Se deust en l'estable gesant,
Mais nu (*sic*) feroit pour nul besant.

Pour avoir bonne menjouere;
Mout s'estudie qu'il puist plere:
En barat et en fausetei (*Fol. 4*)
292 A son engin du tout getei.
Il a tant alei et venu
Que ja mès ne sera tenu
N'arestei par frain ne par bride.
296 Il court par tout et point et ride,
Par fortune va sans reson
Et si regne en toute seson;
Pour soi hauchier mout s'estudie
300 Eu doctrinal de flaterie,
Si que faus puisse bien polir,
Verité tere et droit tolir.
Sa diffinition sus mise
304 Ai desclerie, or te souffise.

Des or mès dirai la maniere,
En continuant ma matiere,
Comment et pour quoi ce puet estre
308 Que Fauvel fet le monde pestre,
Et comment et grant et petit
Ont en lui torchier appetit.
Diex, le roy de toute puissance,
312 Qui tout a a sa cognoissance,
Quant il fist au commenchement
Le monde gloriosement,
Ordena toute creature

290 *Dans A*, Mout *manque et la place est en blanc* — 293 *EFJLN* Il est — 296 *BCEFJ* Il point par tout et c. et r. — 297 *A* sus r. — 301 *A* ploir — 302 *Le* t *de* droit *semble exponctué dans A*.
306 *A* contruuant (? *sur grattage*) — *Les v.* 307-8 *se lisent ainsi dans E* :

Comment et pour quoi ce seuronde
Que Fauvel fait pestre le monde.

— 311 *Dans A*, puissance *a été refait sur* puissanse — 313 *E* ou.

316 Et li donna propre nature.
Tout ordena si sagement
Que nuls hons ne puet, s'il ne ment,
Dire que defaust i puist estre,
320 Que desus lui n'a point de mestre.
Mès ce qu'il avoit ordenei
Est mué et si mal menei
Qu'il convient par droite raison
324 Que près soion de la saison
En quoi le monde finera,
Ou Dieu autre monde fera.
Raison i fait fort argument,
328 Au premier, quant sans instrument
Il plut a Dieu le monde fere
Et il vout de limon pourtraire
Homme et fourmeir a son ymage,
332 A l'omme fist teil avantage
Que des bestes le fist seignour
Et en noblece le greignour.
Mès or est du tout berstorné
336 Ce que Diex avoit atourné,
Que hommes sont devenus bestes.
Devers terre portent les testes :
Ne lour chaut fors de terre avoir.
340 De Dieu ne veulent riens savoir :
Onques vers le ciel ne regardent,

320 *Les autres mss. sauf A lisent* Car — *Les v.* 319-20 *se lisent ainsi dans E* :

Dire qu'il i ait point de deffaute,
Car nul n'a mestrise si haute.

— 322 *La leçon adoptée est dans A seul. B* E. trop honny et m. m., *C* Est tout mué et m. m., *y* Est si mué et m. m. — 323 *A* convuient — 325 *E* En que; *A* fenira — 330 *x* vout le monde p. — 331 *A* et *manque* ; *A* en s. y. ; *B* Et h. et femme a s. y., *C* Et f. l'omme a s. y. — 336 *A* ordenei, *y* aourné — 337 *Les autres mss. sauf A ont* Car — 341 *y* N'onques.

Quer eu feu de convetise ardent.
Operacion si argue
344 La forme estre teile tenue
Comme l'euvre semblablement.
Pour ce di je certainement
Qu'ommes sont bestes rëaument
348 Quant il vivent bestïaument ;
Et pour ce par droit pouon dire
Que Fauvel est du monde sire,
Que il est par tout honorés (*Fol. 4 v°*)
352 Et com Dieu en terre aorés.
Raison a perdu roiauté
Quant nous voion bestïautei
Sus les hommes si haut assise
356 Et resons est au dessous mise.
Einsi l'ordenance devine
Est du tout tornee a ruine :
Nous alon par nuit sans lanterne,
360 Quant bestïauté nous governe.
Las ! que ne fu Fauvel mort nei,
Quant le monde a si berstornei !
Cescun treuve en lui grant savor
364 Pour aquerre humaine favor.
Hé las ! hé las ! quant je regarde
Que par cest Fauvel, que feu arde,
Est au jour d'ui si sainte Eglise
368 Abatue et au dessous mise
Qu'a paine porra relever !

344 *F* La f. t. e. tenue — 351 *Les autres mss. sauf A ont* Car; *E omet* tout — 353 *E* R. a par tout r. — 356 *E* Et que Fausseté Raison brise — 357 *BE* Aussi — 360 *A* Q. b. la g. — 366 *y* pour — *Les v.* 367-8 *et* 379-80 *se lisent ainsi dans E* :

Est sainte Eglise au jour d'ui
Au dessouz et si grant ennui....
Ne fu oncques en si grant doute
Par unde nule qui tant boute.

Tous les jours la voi si greveir
Que c'est une trop grant merveille
372 Que saint Pere ne s'apareille
De tost secourre a sa nacele,
Qui si horriblement chancele
Que l'estat de crestïentei
376 En doit tout estre espouentei ;
Li gouverneur sont esbloé,
Et sachiés que l'arche Noé,
Quant l'eve couvri terre toute,
380 Ne fut onques en si grant doute
D'estre noiee et desconfite
Com la nacele dessus dite,
C'est a dire Eglise presente
384 Que la nacele represente ;
De toutes pars est en tempeste,
N'a mès en li joe ne feste :
Bien peut par desolacion
388 Chanter la lamentacion
De Jeremie le prophete ;
Je croi qu'elle fut pour lié fete.
La dame des rois et des princes,
392 Princesse de toutes provinces,
Giest au jour d'uy sous le treü
Plus qu'onques mais ne fut veü
Puis que la primitive Yglise
396 Fu essaucie et avant mise.
Fauvel, qui est faus et quassé,
Tout cest brouet li a brassé :
Si com il veut Fortune torne

372 *A* s'aparaille — 383 *La leçon adoptée est dans B seul ; les autres mss. ont* l'Eglise (*avec article*) — 386 *A* Ja mes n'ara j. ne f., *C* En el n'a mais j. ne f. — *Les v.* 395-6 *se lisent ainsi dans E* :

Puis que l'Eglise primitive
Fu essauciee et mise a rive.

400 Et ce que Diex a fet bestorne.
Or te vuil monstreir la maniere
Com' il met ce devant deriere.

Or entent, tu qui Fauvel torches :
404 Diex fist au premier .ij. grans torches,
Plaines de mout tres grant lumiere,
Mès c'est par diverse maniere.
L'une a non soleil, l'autre lune ;
408 Clarté de jour nous donne l'une :
C'est le solail qui luist de jour,
La lune de nuit sans sejour.
Mès le solail, se Diex m'ament, (*Fol. 5*)
412 Est trop plus haut eu firmament
Que n'est la lune, c'est sans doute,
Ne elle n'a de clartei goute
Que le solail ne li envoie.
416 Mès Fauvel, qui trestout desvoie,
A tant fait que cest luminare
Est tout berstornei au contraire.
Mout est beste de grant emprise :
420 La lune a sus le solail mise,
Si que le solail n'a lumiere
Fors de la lune et au derriere.
Grant eclipse pues ci trouver ;
424 Ce que j'é dit te vuil prouveir.
Li sage fondé sus reson
Font semblable compareson
Au solail du ciel de prestrise,
428 Et a la lune au dessous mise
Comparent temporel empire ;
La cause de ce te vuil dire.
Diex, qui sus tous est sire et mestre,

408 *EF* jourz — 410 *A* nuis — 422 *A* a d. — 426 *E* semblabe — 428 au *manque dans les autres mss. sauf A.*

432 Fist son filz de la Virge nestre,
Qui sacrifia comme prestre,
Si que por ce doit prestrise estre
Au solail acomparagie,
436 Que Diex li donna la mestrie
De donner au monde lumiere,
Par quoi il levast cuer et chiere
A cognoistre la droite voie
440 D'aler en pardurable joie.
Ausi ordena Diex prestrise
Qu'ele fust chief de sainte Yglise,
Qu'en lié vout le pouer crïer
444 De tout lïer et deslïer.
Mès a temporel seignorie
Ne donna Diex nule mestrie,
Ains vout que fust dessous prestrise,
448 Pour estre bras de sainte Eglise,
Si qu'el n'eüst pouer de fere
Fors ce qu'a l'Iglise doit plere.
Et par reson le pues veïr :
452 Le bras doit au chief obeïr
Et a execusion metre
Ce que le chief li veult commetre.
Mout prest est le bras par nature
456 A garder le chief de laidure,
Quer le chief est plus haut en l'omme
Que n'est nul des membres, si comme

433 *A* preste — 434 *Les autres mss. sauf A lisent* par — 436 *Les autres mss. sauf AK lisent* Car — 439 *y* Pour c. — 441 *BFJ* Ainsi — 443 *B* Car en li v. p. donner, *C* Car en el v. p. c., *F* Car en lui v. p. trouver, *J* Car en lie v. p. c. — *Les v.* 441-3 *se lisent ainsi dans E* :

Ainsi Diex prestrise mena,
Car de l'Eglise l'ordena
Et en li vout pouair crier.

— 447 *C* qu'el feust d., *y* vout qu'ele fust souz — 449 *BEJ* que n'eust — 451 *AF* voir.

Celui qui tout le corps gouverne :
460 Par lui voit et ot et discerne.
Et se le chief estoit malade,
Il n'i a membre, tant soit rade,
Que l'en n'en voie plus mat estre,
464 Si com les sergens de lor mestre.
Einsi doit temporalitei
Obeïr en humilitei
A sainte Eglise, qui est dame,
468 Qui peut lïer et corps et ame.
Mès Fauvel a tant fauvelé
Et son chariot roelé
Que, mal gré Ferrant et Morel, (*Fol. 5 v°*)
472 La seignorie temporel,
Qui deüst estre basse lune,
Est par la roe de Fortune
Souveraine de sainte Eglise.
476 Sainte Yglise est au dessous mise,
Si qu'el donne poi de lumiere;
Ainsi va ce devant derriere :
Les membres sont dessus le chief.
480 Grant mestier fust que de rechief
Diex vousist fere un novel monde,
Que cestui de tout mal soronde,
Pour ce que Fauvel le gouverne
484 En tenebres et sans lanterne,

459 *EJ* Celi — 460 *E* Pour; *EJ* li — 463 *BCJ* ne v.; *AC* mal — 464 *A* subjes — *Les v.* 463-4 *se lisent ainsi dans E* :

Ne soit en mateté greigneur,
Com li sergant de leur seigneur.

— 475 *A* Souvraine. *Les autres mss. sauf A lisent* : S. sus s. E. — *Les v.* 475-7 *se lisent ainsi dans E* :

Sus sainte Eglise souverainne.
L'Eglise est dessouz si qu'a painne
Puet donner pou de sa lumiere.

— 482 *Les autres mss. sauf A ont* Car.

Si que l'a mis hors du chemin :
Trouvei n'est pas en parchemin
N'en livre de sainte Escripture
488 Qu'ains mès fust si hors de mesure
Com nous le voion maintenant.
Fauvel si couche au remenant,
Que le mestre est de la griesche.
492 Tout le monde maine a la tresche :
Pour plus melleir et bestorneir,
Torner le fait et retorneir ;
Tant i a mis entente et cure
496 Qu'au jor d'ui toute creature
Est du tout tornei au contraire
De ce pour quoi Diex le vout fere.
Je le te monstre en tous estas
500 Par argumens non intestas,
Primes en ceulz de sainte Eglise,
Ou plus d'amor doit estre assise;
Sans gloseüre et sans comment,
504 Clerement te diroi comment
Les persones de sainte Eglise
Ont vie berstornee prise.

485 *Les autres mss. sauf A* ont qu'il — 490 *B* touche — 491 *Les autres mss. sauf A ont* Car — *Les vers* 493-4 *sont donnés dans l'ordre inverse dans tous les mss. sauf A* — 498 *CEF* la — 501 *BCFK* Premier ; *A* eu temps — 502 *Tous les mss. sauf A ont* d'onneur — 503 *CFJ* gloseur — *Les vers* 503-4 *se lisent ainsi dans A* :

Sans glosei· te diroi comment
Et auques asseis clerement.

Les v. 501-6 *se lisent ainsi dans E* :

Primes en ecclesiaus persones,
Qui deussent avoir taches bones,
Sanz gloseure et sanz comment
Clerement te dirai comment
Teis personnes, c'est chose clere,
Ont prise bestournee maniere,

Eu temps de la foy primitive,
508 De quoi salut humain derive,
Quant Diex sainte Yglise espousee
Out et de son sanc rachatee,
Son vicare fist de saint Pere
512 Et vout que fust pastour et pere
Pour gouverneir crestïenté ;
De pouer li donna plenté
Et es apostres ensement,
516 Si que par lour enseignement
Le peuple revenist a voie
D'aleir en pardurable joie.
Ces apostres desciples urent
520 Qui sus eulz le pouer rechurent
De tout lïer et deslïer
Et de nous a Dieu ralïer.
Les apostres evesques furent,
524 Que els principaument rechurent
Le gouvernement de l'Eglise ;
Et, puis que la foi fut esprise,
Li disciple si s'espandirent
528 Par tout le monde et entendirent
A bien la foi multiplïer,
Et pensoient d'estudïer
Que asseis gaïgnassent d'ames, (*Fol. 6*)
532 Qui en paradis fussent dames.

512 *Les autres mss. sauf A ont* qu'il — 514 *Les autres mss. sauf A ont* aux *ou* as — 519 *B* Ses; *AB* furent, *CF* eurent — 520 *CEF* souz — 524 *Les autres mss. sauf A ont* Car — *Les v.* 520-23 *manquent dans B, les v.* 521-24 *dans F* — 526 *Les autres mss. sauf A ont* puis quant — *Les v.* 525-26 *se lisent ainsi dans E* :

L'ecclesial gouvernement,
Et quant foy ot commencement.

— 531 *B* Qu'assez peussent gaingnier d'ames, *EJ* Qu'assez gaaignassent des a., *CF* Que a. gaignassent des a.

Saint Pere, qui papes estoit,
D'escallate pas ne vestoit
Ne ne vivoit d'exactions :
536 Toutes ses consolacions
Estoient en saintement vivre
Et que le monde fust delivre
De servitude de pechié
540 Et qu'en bien fust tout adrechié ;
Et quant il avoit labourei
Et por son peuple bien orey,
De vie mendiant n'out cure,
544 Mès pour avoir sa repeuture
Se vivoit de sa pescherie
Et en menoit petite vie.
Mès, sachiés, peschier ne savoit :
548 Une petite rois avoit
Et une petite nacele,
Si ne prenoit que poi d'avele
Ou d'autres pissonnés menus,
552 Si que vivant fust soustenus.
Mès nostre pape d'orendroit
Si pesche en trop meillour endroit :
Il a une roy grant et forte
556 Qui des flourins d'or li aporte
Tant que saint Peire et sa nacele
En tremble et ele chancele.
Des flourins pesche il sans nombre ;
560 Il ne pense pas comme l'ombre
De saint Peire garir souloit
Cescun qui de mal se douloit.

542 *y* Dieu outé — 550 *Les autres mss. sauf A ont* qu'un p. — 551 *B* poissonceaux — 552 *Les autres mss. sauf A ont* qu'en v. — 555 *BE* roiz, *C* raiz, *F* rez, *J* roys — 558 *La leçon adoptée est dans AEGLMN. B* En tr. et forment en ch., *CF* En tr. toute et ch., *J* En tr. si qu'elle ch., *K* En tr. trestoute et ch. — 560 *Les autres mss. sauf A ont* comment.

Saint Pere vesqui sans richece;
564 Mès or en a si grant largesce
Son successour que c'est merveille;
Que Fauvel estudie et veille
A lui porter flourins asseis,
568 Ne si n'en peut estre lasseis.
Le pape, pas ne celeroi,
Torche Fauvel devers le roy
Pour les joiaus qu'il li presente,
572 Et a lui plere met s'entente.
De ces diesiesmes li envoie
Et des prouvendes li otroie
Par tout pour ces clers largement.
576 Hé las! com mal entendement,
Que par ce voion sainte Eglise
Tributaire et au dessous mise,
Que Fauvel, qui est bien letrei,
580 A les diesismes empetrei
Pour le roi, par devers le pape.
Le pape n'i met pas sa chape
Ne du clergié n'est pas tuteur,
584 Mès le roy fait executeur,
Si que par la laie justise
Est justisie sainte Yglise.
C'est chose faite a escient,

566 *Les autres mss. sauf A ont* Car — 567 *E* li — 568 *Les autres mss. sauf A ont* Ne il n'en p. — 569 *BCEJ* celerai — 570 *E* rai; *C* devant le roy — 571 *EF* ses; *J* presens; *A* qualli pr. — 573 *Les autres mss. sauf A écrivent* ses — 575 *y* Pour ses clers par tout l. — 576 *Les autres mss. sauf A ont* acointement — 577 *Les autres mss. sauf A ont* Car — *Les v.* 577-78 *se lisent ainsi dans E* :

Car l'Eglise veons an ce
Tributaire et en grant balance.

— 579 *Les autres mss. sauf A ont* Quant — 580 *E* A ses — 581 *C* p. devant — 582 *E* la ch. — 583 *E* m'est pas — 584 *E* M. du r.; *A* executor.

588 Si qu'apeleir n'i vaut nient.
Ainsi le pape Fauvel torche
Si bel que le clergié escorche,
Et si n'i met la main, ce semble; (*Fol. 6 v°*)
592 Mès sainte Eglise toute en tremble.

Des cardineaux que pouon dire
Sans euls de rien mouvoir a ire?
Sauve toute lour reverence,
596 Dire en pouon ceste sentence
Qu'as premiers apostres, sans fable,
Sont, ce me semble, poi semblable.
Les premiers apostres estoient
600 Povres, et povrement vivoient :
Plains estoient de charitei
Et fondés sus humilitei.
Or est le dey changié, hé las!
604 Quer autrement vont nos prelas.
Je n'en puis faire bon hystoire,
Quer Avarice et Vaine Gloire
Les ont du droit chemin osteis;
608 Trop joint leur sont près des costeis.
Pastours sont, mès c'est pour els pestre :
Huy est le louf dez brebis mestre.
Bien lour seivent osteir la laine
612 Si près de la pel qu'el en saine;
Au touseir sont tuit aprestei,

594 *A* mouv' (= mouver?) — 597 *Dans A, le* ab *de* fable *est écrit sur grattage — Les v.* 597-8 *se lisent ainsi dans E* :

Qu'aus premiers apostres semblant
Sont pou ce me semble (*sic*).

— *Les v.* 599-600 *manquent dans F* — 602 *BCJ* sur — 605 *E* Si n'en, *AB* Je ne. *Dans A, le* i *de* hystoire *est écrit en interligne* — 608 *A* T. j. les ont, *CK* T. leur sont j. — 609 *Les autres mss. sauf A ont* a eulx — 612 *y* qu'ele s. — 613 *C* A touser, *EF* A tondre, *J* Au torchier.

Ne eulz n'atendent pas l'estei,
Mès en tous temps plument et pillent.
616 Fauvel le veut, que els l'estrillent,
Et si le frotent doucement :
Placebo chantent hautement,
Mès *Dirige* dient sans note.
620 Il est general terremote,
Quer la terre torne a rebours,
Et clers et lais, moines et bors,
Sont torné ce devant derriere.
624 Las ! comment sont mis en chaiere
Jennes prelas par symonie,
Qui poi ont apris de clergie ?
Eulz ont non de reverent pere,
628 Et enfans sont ; ne doit pas plere
A Dieu que s'espouse l'Iglise
Soit en mains de tiex prelas mise.
Ne sont pas gouverneurs seürs
632 Jenne gent, s'euls ne sont meürs.
Nepourquant, a bien esluignier,
Je ne saroie distinguier
Les queuls prelas, a dire voir,
636 Font au jor d'ui miex lor devoir.
Les uns, encor en parleroi,

614 *B* N'y a. point a l'e., *CEJ* N'ilz (*E* N'il, *J* N'euls) n'a. pas a l'e., *F* Ne ilz ne a. pas l'e. — 616 *A* F. leur (*l'abréviation* ur *en interligne*) rent que els e. *Les autres manuscrits sauf A* (que) *ont* car — 622 *B* Cl. et l. en villes et bourgs — 626 *Les autres mss. sauf AC lisent* : Qui riens ne scevent de clergie. *Dans B, ce vers a été ajouté par une autre main, sur une ligne laissée en blanc* ; *les v.* 627-30 *manquent.* — 627 *EJ* Il, *C* Ilz, *F* Ne — 630 *CK* es — *Les v.* 629-30 *se lisent ainsi dans E* :

A Dieu que l'Iglise, s'espouse,
Soit par mains de tex prelas clouse.

— 631 *A* gouvernois ; *E* Gouverneeurs ne sont seurs, *B* Ne sont pas bons gouverneurs — 632 *E* si ne, *J* s'il ne, *F* se ilz ne — 633 *BCEF* au — 635 *BEF* au.

Sont devers le conseil le roy :
As enquestes, as jugemens,
640 As eschiquiers, as parlemens
Vont nos prelas, bien y entendent.
Les biens de l'Eglise y despendent ;
Les povres en ont povre part,
644 Quer Fauvel l'aumosne depart,
Qui en boban tout abandonne
Et es povres gens riens ne donne.
Par tiex prelas, si com je cuide,
648 Est au jour d'uy l'Iglise vuide
De foi plus qu'ains ne fut veü.
Par eulz est souvent pourveü
Le roy d'exactions leveir (*Fol.* 7)
652 Sus l'Iglise et de lié greveir.
Par les prelas qui veulent plere
Au roy et tout son plesir fere
Dechiet au jour d'ui sainte Eglise
656 Et pert s'onnor et sa francise.
Tiex prelas peires ne sont mie,
Mès parrastres, qui n'aiment mie
Les enfans de lour espousees,
660 Qui par honnour lour sont donnees.
Les enfans ne lour peuent plere
Des quels il n'aiment pas la mere.
Nos prelas font bien lour deü,
664 Car il sont posteaus de seü
Et de rosel en sainte Eglise.

638 *BC* du roy, *E* le rai — 642 y *manque dans AK* — 646 *A* Es (*sic*) es ; *les autres mss. ont* aux — 649 *B* onc, *C* oncques — 652 *BC* Sur — 656 *E* Et p. au jour d'ui sa fr. — 658 *Le ms. D commence ici.* — 660 *Les autres mss. sauf A lisent* Par qui honneurs leur sont donnees — 662 *A* Des que il — 664 *A* Quant.

Tant en font que nul ne les prise :
Lor subjès pinchent bien et taillent,
668 Mès a tous lor besoings lor faillent.
Tous jors s'en vont de pis en pire.
Il n'est mès temps que l'en se mire
En lor fais pour example prendre;
672 Mès savoir deveis et entendre
Que Diex a son grant jugement
En prendra cruel vaingement.
Hé las! et pour quoi ne s'avisent
676 Nos prelas, qui huy tant se prisent,
Pour les biens qu'il ont de l'Iglise,
Que toute lour entente ont mise
En orguil et en vanité?
680 Tous temps veulent, c'est verité,
Avoir honnours et grans servises
A genoiz et en toutes guises,
Enclineis, chaperons osteis.
684 Tant ont d'onour en tous costeis
Qu'il ne semble pas, c'est la somme,
Qu'il soient né de fame et d'omme,
Ainz croissent tous jors lor estas.
688 Il ne pensent pas as restas
Qu'euls aront au general conte;

Les v. 666-7 *se lisent ainsi dans E* :

Si la soustiennent par tel guise
Que leurs souzgiez pincent et taillent.

— 669 *A* piere — 670 se *manque dans E* — 672 *BCD* devons, *EFK* doivent — 673 *Les autres mss. sauf A ont* en son — 678 *ABD* Qui; *FJ* Que (*J* Car) toute leur e. est m. *Les v.* 677-8 *se lisent ainsi dans E* :

Pour les biens qu'il ont et les rentes
De l'Iglise ont mis leur ententes.

684 *BCJ* d'onneurs — 686 *E* Qui s. nez; *ABCDK* Qu'il soient de fame ne d'omme — 687 *F* estat — 688 *A* a restas, *F* au restat, *J* au restas — 689 *Les autres mss. sauf A ont* Qu'ilz.

Diex les gart qu'il n'en aient honte.
La vaine gloire dont tant boivent
692 Et les honors si les deçoivent,
Enyvreis sont, ne lor sovient
De ce que faire lor couvient.
Reson si me dit et enhorte
696 Qu'il n'entreirent pas par la porte
Par quoy prelas jadis entreirent,
Mès par dessus les murs monteirent.
Autrement que ne fist Cephas
700 Tant ont fait *per fas et nephas*
Tiex rampeours que la mestrise
Ont au jor d'ui de sainte Yglise.
Fauvel jusques as murs les porte,
704 Et Symonie, qui est forte,
L'eschiele tost lor apareille;
Tost montent si que c'est merveille.
Avis m'est que n'oi pas veü
708 De mon temps prelat esleü
Pour ce qu'il fust de sainte vie,
Mès grant lignage ou symonie
En font du tout lour volenté : (*Fol.* 7 *v*°)
712 Sans euls n'est mès nul clerc renté,
Se par servise nel porchace.
Encor i fait Fauvel fallace,
Quer le bon serjant essaiés
716 Est mout souvent trop pis paiés
Et piés renté que n'est celui

693 *B* Adurez — *Les v.* 693-4 *sont intervertis dans E et manquent dans BD* — 697 *BC* Par ou, *K* Par ont — 698 *DEFJ* ramperent — *Les v.* 701-2 *se lisent ainsi dans E :*

Que ont la mestrise tiex rompeeurs
De l'Iglise dont est peeurs.

— 704 *A* O S. — 705 *A* aparaille — 707 *Les autres mss. sauf A écrivent* n'ai; *E* pais veu — 713 *Les autres mss. sauf A lisent* : Se par servir ne le pourchace — 714 *E* Encoquore — 716 *C* Est bien s., *B* Sont bien s.

Qui plus tart vient piere de lui.
Le bon n'a cure de flateir,
720 L'autre soit bien Fauvel grateir;
Et Fauvel, qui les rentes donne,
Ne regarde pas la personne
De celui qui le bien dessert,
724 Mès cil qui de torchier le sert.
Pour ce souvent lor paine perdent
Qui a servir tiex gens s'aerdent.
A nos prelas doint Diex avis,
728 Par quoi il soient plus ravis
D'ameir foi, raison et droiture
Et ceulz dont il portent la cure.
De sainte Yglise sont le chief.
732 Pour ce lour di tout de rechief
Que par lour notoire deffaute
L'Iglise qui fut jadis haute
Est au dessous, dolente et basse,
736 Com la nacelle sous la nasse,
Si c'on n'i peut mais nul bien prendre,
Que li pescheour sont a reprendre.

Des autres estas de l'Yglise
740 Poi en y voi de bonne guise :
Tous sont mués de lour droit estre,
Chanoine, moine, clerc et prestre.
Les chanoines l'iglise heent

723 *EJ* celi — 725 *BC* Par; *FJ* leurs paines — 726 *BEJ* Q. a tiex gens (*B* tel gent) s. s'a., *F* Q. a tieulx service s'en herdent — 732 *EFJ* di tant — 734 *DFJ* L'E. qui jadis f. h. — 738 *Les autres mss. sauf A ont* Car; *dans A, l's de* pescheour *a été écrit en interligne*; *CFJK* font.

Les v. 739-41 *se lisent ainsi dans E :*

Des autres estas pourveons,
De l'Eglise trop pou veons
Ne soient hors de leur droit estre.

744 Et poi i vont, fors quant il beent
Qu'argent i puissent recevoir;
Einsi font il mal lour devoir.
Lor principal doit estre entente
748 De bien paier a Dieu sa rente,
De li loer et aoreir
Et dedens l'iglise honoureir
Autant le grant comme le mendre,
752 Et ne doivent premier entendre
A merite pecuniaire :
Ce ne devroit pas a Dieu plaire.
S'il le font en ceste maniere,
756 Il le font ce devant derriere.
Des prouvendes ont largement,
Mès il servent escharsement
Celui de qui tous les biens viennent.
760 Hé las ! com a grant peril tienent
Les prouvendes de sainte Eglise,
Se il n'en rendent tel servise
Comme l'Iglise a ordenei.
764 Aucuns dient, non pas senei,
Que lor prouvendes sont trop francez ;
Mès ce sont noires chauces blanchez
Qu'aucuns ont les biens de l'Iglise,
768 Si n'en font a Dieu nul servise
Es leus ou doivent demoureir,

744 *C* veent — 749 *Dans A, une lettre a été grattée après* li ; *BCFK* lui — 755 *A* Se il — 756 *y* Il metent ce — 759 *EJ* Celi — 762 *A* Si que n'en r. nul s., *B* Se ilz ne r. le s. — 763 *Dans A,* ordenei *semble avoir été corrigé après coup en* ordonei — 766 *A* chauces banchez; *ces deux mots sont écrits d'une encre plus pâle que le reste* — 768 *J* S'il n'en font, *C* S'ilz ne font, *B* Sanz y faire — *A la place des v.* 767-8, *E lit :*

Les biens de l'Eglise reçoivent,
Despendent, menjuent et boivent
Et gastent en mauvese guise,
Senz fere a Dieu nul servise.

Ou il doivent Deu honoureir.
Tout ecclesial benefice (*Fol. 8*)
772 Est donnei pour devin office.
Or se gart qui en a grant nombre,
Quer por servir cescun s'encombre.
Bien sont li chanoine aornei
776 Que saint Benet le bestornei
A au jour d'ui de sa mesnie,
Qui mainent bestornee vie.
Ne vivent mie clerjaument,
780 Anciés vivent bestïaument :
Les uns chevaucent a lorrain,
Les autres sont tous jors forain,
A Fauvel sont fis et neveus;
784 A dorenlot sont lor cheveus.
Il sont de l'Yglise fillastre,
Quer euls font trop le gentillastre.
Coeffez ont et saouleirs a las.
788 Bien devroient crier : Hé las,
Sele crucefis regardassent
Et en lui souvent se mirassent,
Comment il est en crois haucié,
792 Comment il est estroit chaucié,
Et de queil robe il est vestu.
Ne deüssent pas si testu
Ne si fous les chanoines estre
796 Pour gasteir les biens de lor mestre.

770 *E* Et ylueques D. h. — 772 *A* servise — 774 *BE* Car p. chascun s. s'enc., *J* Car chascun p. s. s'enc. — 775 *B* B. est — 776 *J* De (*en surcharge*) saint — *Les v.* 776-9 *se lisent ainsi dans F :*

Qui saint Benoist le bestorné
Ont au jour d'uy de leur mesnie,
Qu'ilz maynent bestornee vie.

— 783 *Les autres mss. sauf AK lisent* ou — 784 *CDFJ* Au d. font — 786 *Les autres mss. sauf A ont* ilz — 787 *A* saouleir — 788 *Dans A, d'abord* doivent, *corrigé en marge, d'une encre plus pâle, en* devroient — 796 *A* gast', *FK* garder.

Des prestres curez que diron?
De lour estat un poi luiron.
Il sont par tout bien conneüs,
800 Quer il sont de mout près veüs.
Briefment ore m'en passeroi;
Ne pour quant mès ne m'en teroi
Que je aucune chose ne die
804 De lour estat et de lour vie.
Quant yglises vaquier souloient,
Les boens prelas si les donnoient
A clers qui de bons mours estoient
808 Et qui l'Escripture entendoient
Et qui savoient preeschier
Por lour subjès despeeschier
De pechié, quant il i chaoient,
812 Et qui adrechier les savoient.
Mès les parrochiaus yglises
Sont au jour d'ui a cels commises
Qui seivent trop poi de clergie.
816 Pour ce ne me merveil je mie
Se le peuple vit folement
Quant il a fol gouvernement:
Li grant pastour et li petit
820 N'ont au jour d'ui pas appetit
De bien entendre a lour office;
Nice sont et chargié de vice,
Si qu'il ne soivent metre paine.
824 Li aveigle l'aveigle maine,
Si qu'euls deus chaier les couvient.

797 *Au lieu de* curez, *A lit* nusi, *écrit en interligne* — 800 *Dans A, l'r de* Quer *est écrit en interligne* ; *EK* plus pres, *F* bien prez — 802 *Au lieu de* mès, *les autres mss. sauf A ont* pas; *BEF* me t. — 803 *ABCJ* n'en — 811 *y* estoient — 812 *E* radrecier — 820 *Les autres mss. sauf A lisent* N'ont pas au jour d'ui a. — 823 *K* n'y scevent — 825 *B* Si que touz .ij. cheir c., *FJ* Sicques touz deux choir les c.

Sire Diex! Quant il me souvient
D'acuns prestres qui sont cureis,
828 Comment il sont desmesureis
Et comment il mainent vie orde,
Ne maintiennent estat ne orde,
Trestout le cuer m'en espouente : (*Fol. 8 v°*)
832 Laes gens metent hors de sente;
Ne pueent prendre bon example
En l'eglise ne hors du temple
Les laies gens en lour cureis,
836 Qui en pechié sont endureis.
Hé las! c'est grant mal'aventure
Quant aus fous est baillie cure
De gens gardeir et conseillier;
840 Cescun s'en doit bien merveillier.
Fauvel ne le veult autrement :
Liez est quant tout va folement.

Des gens mis en religion
Vuil faire aussi colacion
845 Pour voier com orde est gardee.
As Mendians vuil commenchier,
Mès ce n'est pas pour euls tenchier,
848 Ne pour euls flateir; pas n'i bee.
Saint François et saint Dominique
Deus ordres commenceirent si que
851 Fondeies fussent sus poverte :
Sans terres et possessions

Les v. 828-35 *manquent dans C. Les v.* 832-3 (*graphie de E*) *manquent dans A* — 832 *B* Les g. m. h. de la s. — 834 *BK* En e. — 835 *A* gens et l. cateis — 836 *A* demoreis, *B* adurez, *E* enordures — 837 *BCJ* male a. — 838 *A* au fous, *BFG* a fol, *K* a fols — 839 *B* De gent, *EF* Des gens — 840 *B* se d.; *BCFG* moult merveillier, *E* esmerveillier.

845 *CEFJ* ordre — 848 *DFK* ne b. — 851 *E* Fondez; *ABD* en p., *CJ* sur p. — 852 *A* terre; *J* S. terres sanz p.

Doivent ces deus religions
854 Vivre humblement, c'est chose aperte.
Mès Fauvel, le roy de fallace,
Lour a fet espicial grace
857 Pour ce que de *Placebo* chantent :
Mout se painent au monde plere
Et de filles vers euls atrere,
860 Qui lez visitent et les hantent.
Il veulent avoir cures d'ames
Par tout et d'ommes et de famez,
863 De tout se veulent entremetre :
Ne sont pas vrai religious
Tiex gens qui sont si couvetous
866 De lour estude au siecle metre.
Il a trop grant distinction
Entre siecle et religion,
869 L'un a l'autre est mout opposite :
Qui a religion se prent
Et puis siecle lessié reprent
872 Comme chien va a son vomite.
Les religions mendians
Sont au jour d'ui si ennoians
875 Pour ce qu'il changent lor nature :
Il sont povres gens plains d'avoir,
Tout lessent, tout veulent avoir,
878 Hors du monde ont mondaine cure.
L'en ne fait mès, se Diex m'ament,
Mariage ne testament,
881 Acort ne composition, (*Fol.* 9)
Que n'i vienge la corratiere,

855 *A* fallece — 859 *Les autres mss. sauf A lisent* des — 860 *E* Qui le. *Dans A, le z de* lez *semble ajouté après coup* — 865 *Les autres mss. sauf A lisent* curieux — 867 *A* distinctions — 868 *A* religions — 869 *B* Li un a l'a. est o., *CEJ* L'un (*E* L'une) a l'a. est comme (*E* com) o., *DF* L'un a l'a. sont o. — 871 *FJ* lesse et r. — 874 *Les autres mss. sauf A lisent* trop e. — 875 *E* qui ch.

La papelarde, seculiere,
884 Mendiante religion.
C'est religion descousue
Qui met la main a la carue
887 Et tous jours derriere regarde.
Ainsi nous fait deception
La cote de religion
890 Qui dehors est si papelarde,
Et dedens n'a fors que fallace,
Qui tous jors quiert tens et espasce
893 De sa volentei replanir.
Tant ont vers Fauvel entesé
Qu'il lour a, sachiés, dispensé
896 Qu'il peuent bien propre tenir.

De ceuls qui ne mendient mie,
Qui ont rentes et seignorie
899 Pour fere le devin service,
Au jour d'ui et blans et noiers moines,
Les gris et regulers chanoines
902 Sont plains d'envie et d'avarice.
Conscience ne les remort
Comment il sont au siecle mort
905 Sans avoir propre affection,
Mès tout au contraire redonde :
Mort sont a Dieu et vif au monde
908 Et mourir font religion.
Che sont cil qui au siecle vivent :
Tous jors y sont, tous i arivent,
911 Riens ne heent tant com le cloistre.
Pou entrent en religion

887 *E* derrie (*sic*) regarde — 894 *A* Tous; *AF* entesé, *BEM* encensé, *C* ensancé, *L* enchensscé, *D* ententé, *J* entencé, *N* entensé, *K* acensé, *G* hensé — 895 *y* Que Fauvel leur a d.
899 *GJ* office — 901 *A* regl'ers, *les autres mss. ont* reguliers — 908 *E* devocion (*sur grattage*) — 911 *BC* tant que; *F* leur cl.

Qui n'aient plainne entencion
914 D'avoir office et d'eus acroistre.
Quant un poi en cloistre sejornent
Et après au siecle retornent,
917 Hors sont du sens et deslïés.
Il ne doutent blasme ne honte :
De ce tiennent trop poi de conte
920 Qu'a Jhesucrist sont dedïés.
Il ont religious habit,
Mès poi est de bien qui habit
923 Au jour d'ui sous froc ne sous gonne.
Par itiex gens est Dieu gabé :
Sire Fauvel est lor abbé
926 Qui mout souvent entre eulz sermonne.
Tant i a fet la beste fauve
Que les ordres, se Diex me sauve,
929 Sont toutes près desordenees. (*Fol. 9 v°*)
Bien pert Fauvel est mavès chief :
Un' ordre a ja mis a meschief
932 Qui estoit des plus honourees.
Tant i a fait la beste ameire
Que sainte Yglise, nostre meire,
935 S'en complaint griefment et demente :
La fraude des Templiers aperte,
Qui les dampne a mort et a perte,
938 La fait mere triste et dolente,
Soupireir la fait et gemir

913 *FJ* Qu'ilz — 914 *E* offices — *Les v.* 912-4 (*graphie de E*) *manquent dans A*; *on lit en marge :* Hic deficit — 915 *A* Quer; *BF* ou cl. — 917 *Les autres mss. sauf A lisent* Hors du sens (*E* sen) sont — 923 *E* fr. et s. — 924 *CDEFJ* P. tieulx gens (*D* tel gent) e. Dieu bien (*DF* bien Dieux) g. — 927 *CD* Tant a ja f. — 929 *Les autres mss. sauf A lisent* Sont pres toutes; *E* desorde (*sic*) — 933 *Les autres mss. sauf A lisent* Tant en a f. — 934 *Dans A*, *l'i de* meire *est écrit en interligne* — 937 *E* Qui les a mis a mort aperte — 938 *A* fait metre; *E* trite.

Si que tout homme en doit fremir
941 Qui est droit filz de sainte Yglise.
Li Templier l'ont mis en tristece
Si qu'el lamente en grant destrece
944 Et se complaint en ceste guise :

« Hé las ! com si mal' aventure,
Chose grieve et fortune dure,
947 Quant mes enfans m'ont deguerpie !
Li Templier que je tant amoie
Et que tant honorés avoie
950 M'ont fait despit et vilanie.
Mon chier espos ont renïé,
Qui pour eulz fu crucefïé,
953 De quoi il portoient le signe.
Las ! pour quoi l'ont il voulu fere ?
Je lour ai estei tous jors mere
956 Douce, graciouse et benigne.
Le signe de la crois portoient :
De la crestïenté devoient
959 Estre maintiens et champions.
Pour ce mout honoureis estoient,
Essauciés partout et avoient
962 Rentes et grans possessions.
Onques a eus nul mal ne fis, (*E, fol.* 9)

943 *B* Siqu'elle en est, *D* Si que lamente, *y* Si en lamente.
945 *E* Lasse — 948 *E* que tant je tant — *Dans A, le v.* 949 *manque et on lit en marge* : Defectus ; *DEJ* honoré — *Entre les v.* 950 *et* 951, *E ajoute cette strophe* (*fol.* 8 *v*° *c*) :

Nourri les ay et alleitiez
Et a mon poair afaitiez
Pour deffendre la sainte terre
Contre Sarrazins renoiez.
Mais or les voi si desvoiez
Qu'a Jhesucrist ont empris guerre.

— 955 *BDEFJ* J. l. ai touz jours esté m. — *Les v.* 963-1022 (*graphie de E*) *manquent dans A.*

Mais des biens du vrai crucefis
965 Avoient il outre mesure,
Et franchises et privileges.
Las! or sont devenuz hereges
968 Et pecheeurs contre nature.
Le cueur m'est tout mat et fremi
De ce qu'es laz a l'ennemi
971 Se sont si longuement tenuz.
Touz s'i estoient entassez;
Il a plus de cent anz passez
974 Que leurs meschiés sont avenuz.
Entr'eus avoient fait une ordre
Si horrible, si vil, si orde
977 Que c'est grant hideur a le dire :
Tantost com aucun recevoient,
Renier Dieu tost li fesoient,
980 Jhesucrit et la croiz despire,
A cracher dessus commandoient.
L'un l'autre derriere baisoient.
983 Moult avoient ors estatuz.
Hé las! mar furent d'Adam nez,
Car il en seront touz dampnez
986 Et dissipez et abatuz.
Hé las! hé las! c'est bien raison,
Car il ont trop longue saison
989 Ceste orde vie demenee :
Si regnassent plus longuement,
Crestienté certenement
992 En fust par tout envenimee.

969 *E* cueur met; *J* mout — 975 *BC* un — 978 *EJ* T. quant — 979 *B* Dieu renier tost lui f., *E* R. du tout li f., *J* R. du tout le f., *F* R. tantost leur f. — *Au lieu du v.* 982, *D lit* :

Et autres viltés commetoient
Selonc ce de quoy les accusoient.

— 984 *Les autres mss. sauf B ont* mal.

Diex, qui en veut faire venjance,
A fait grant grace au roi de France
995 De ce qu'il l'a aperceü.
Diex a s'amour l'a apelé
Quant tel mal li a revelé
998 Qu'ains mès ne pot estre sceü.
Saint Loÿs, le roi de Secire
Ouirent bien en leur temps dire
1001 Des Templiers faiz de soupeçon,
Et moult penerent du savoir;
Mais onques n'en porent avoir (*E, fol. 9 c*)
1004 En leur temps certene leçon.
Mais cestui neveu saint Loÿs
Doit estre liez et esjoïs,
1007 Car il en a ataint le voir.
Moult a mis et labour et painne
A faire la chose certainne.
1010 Tres bien en a fait son devoir :
Diligaument, comme preudomme,
Devant l'apoustolle de Romme
1013 A poursuï ceste besoingne
Tant que li Templier recognurent
Des greigneurs qui en l'ordre furent
1016 Devant le pape leur vergoingne
Et tant de douleur que grant honte
Seroit a faire en plus lonc conte,
1019 Si qu'il est miex que je m'en taise.

993 *BDK* volt — 995 *CEFJ* qu'il a — 997 *B* Q. ce fait; *E omet* a — 998 *B* Qui onc ne pot, *C* Que onc mais ne peut, *D* Qu'ains mais ne puet, *F* Que ains mal ne puet — 999 *D* Cecile, *E* Secile, *F* Cecille — 1001 *E* fait par s.; *B* Des faulx t. la s., *D* Des t. la s. — 1002 *B* de s.; *EFJ* M. se p. du (*J* de) s. — 1007 *y* Quant — 1008 *BCD* M. y (y *manque dans D*) a mis l. et p. — 1013 *E* Au poursuir, *J* A parsuy — 1016 *B* la v. — 1017 *C* douleurs — 1018 *DE omettent* en. *La leçon adoptée se trouve dans FKLMN*; *B* Seront en f. pl., *C* Seroit d'en f. pl., *J* Seroit de faire en pl.; *FM* grant c. — 1019 *EF* me t.

Dampnez en sont et mis a mort.
Or est bien foul qui ne s'amort
1022 A faire tant qu'a Fauvel plaise !
Fauvel lour a trop bien rendu (*A*, *fol. 9 v°*)
Ce qu'il avoient entendu
1025 A vivre eu siecle faussement.
Teil louier a qui sert teil mestre :
Quant Fauvel a fait les suens pestre
1028 Si lour donne lour paement. »

Hé las ! li seignor temporel
Ne donnent ausi un porel
1031 Fors que Fauvel soit bien frotés.
Je ne sai au jor d'ui, par m'ame,
Nul grant seignor ne nule dame
1034 Que tuit n'en soient assotés.
L'en n'a mès cure de proudomme : (*Fol. 10*)
Fauseté par tout, c'est la somme,
1037 Est bien venue et honouree.
Faus Semblant et Desloiauté
Ont du monde la roiauté,
1040 Et Verité est hors boutee.
Bien peut les grans seignors hanter
Qui soit de *Placebo* chanter ;
1043 Teile canchon trop lour agree.
Il n'ont mès cure de mesnie
Qui prestement ne lour otrie
1046 Toute lour plaine desiree.
Comment qu'il n'i ait pas reson,
Si veulent il toute seson
1049 Qu'en lour die : « Bien dit, misire ».

1022 *E* que F. — 1024 *JK* attendu — 1025 *BCDK* au s. — 1026 *E* maint m., *FJK* mal m.
1034 *BCDF* ne s. — 1040 *E* souz b. — 1042 *J* Qui de pl. s. ch. — 1044 *N finit ici* : Explicit de Fauvel.

Liés sont quant l'en les tient a sages.
Hé Diex! qu'il a de faus visages
1052 Par tout le rëaume et l'empire!
Faus les serjans, faus li seigneur,
Faus li petit, faus li greigneur,
1055 Faus sont au jour d'ui tous et toutes.
Les seignors pensent de grever
Les subjez et sus eulz lever
1058 Exactions et males toutes.
Li grant seignor, c'est grant merveille,
Ne veulent mès qu'en lor conseille
1061 Fors ce qui est miex a lour teste,
Si que maint n'osent mais voir dire,
Que il ne courouchent lor sire;
1064 Einsi torchent la fauve beste.
N'i a mès roy ne duc ne conte
Qui ne soit berstorné a honte.
1067 Bien se devroient esmaier,
Que il ne font droit ne justise :
Trestoute lor entente ont mise
1070 A acroire sans riens paier.
Roys et contes jadis souloient
Grandement des biens qu'eus avoient
1073 Fonder et douer les yglises;
Mès euls maintenant les essillent,
Le crucefis plument et pillent,
1076 Ses biens tolent en toutes guisez.
L'Iglise et tout le clergié heent,
De tout bien faire se recreent

1056 *E* Les pensent seigneurs — 1060 *E* pas — 1068 *Les autres mss. sauf A lisent* Car — 1070 *Les autres mss. sauf A lisent* En a. — 1072 *Les autres mss. sauf A lisent* qu'ilz — 1073 *A* Donner et f. les, *D* F. et donner les, *F* F. et donner aux — 1075 *Les autres mss. sauf AF lisent* Les — 1078 *AD* De tous bien; faire *est écrit en interligne dans A*; *A* se recroient, *C* se retreent, *D* se retrahent, *F* se retraient.

1079 Et chevalier et escuier :
Lour noblece au jour d'ui tant prisent (*Fol. 10 v°*)
Que toutes autres gens despissent,
1082 Si qu'il en doit bien ennuier.
Gentis sont plains de vilennie :
C'est chose qui trop contrarie
1085 Que vilanie et gentillece ;
Et pour ce par reson me semble
Que ne peuent pas estre ensemble ;
1088 Miex vaut sens que fole noblece.
Noblece, si con dit li sage,
Vient tant soulement de courage
1091 Qui est de boens mours aornei ;
Du ventre, sachiez, pas ne vient.
Le ventre est fienz et fiens devient :
1094 Nul n'est noble de teil four nei.
Se li gentil homme pensoient
Comment et en queil point estoient
1097 Dedens le ventre de lour meire :
I ourent il point d'avantage
Plus que gens de petit lignage ?
1100 Comment les peut l'en d'ilec treire ?
Avoient il noble viande ?
Encor lor fès une demande :
1103 En issirent il a cheval ?
Gentis qui se font si nouvel,
Ne sont pas d'argent lor bouel :

1081 *BDF* desprisent — 1082 *y* Si que moult en d. e. — *Les v.* 1081-2 *manquent dans C et les deux précédents sont corrompus.*
1087 *BCK* Qu'ilz — 1088 *E* fere n. — 1090 *BCDFJ* du c. — 1091 *E* murs — 1094 *B* de tel forme, *E* de tele fourme, *A* de teil fons nei — 1098 *A* il plus — 1100 *E* C. l'en puet l'en — 1102 *Les autres mss. sauf A lisent* autre d. — 1104 *La leçon adoptée est dans A seul. CEKLM* Gentilz qui sont si inouel (*c'est peut-être la leçon primitive*), *BDJ* Gentilz gens (*J* Gentilz hons, *D* Cil gentil) qui sont si nouvel, *F* Gentilz qui sont sont ilz mouel.

1106 Ne sont il mie filz eval ?
Tous summes neiz d'une semence,
Si qu'il n'a point de difference
1109 Entre vilain et gentil homme :
Tous summes d'Eve et d'Adan neis,
Et tous fusmes a mort dampneis
1112 Pour ce qu'il mordrent de la pomme.
Trop povre est l'orguil de cest monde,
Que c'est la valee parfonde,
1115 De meschief plaine et de doulour :
N'i doit avoir boban ne feste
Fors a ceulz qui torchent la beste
1118 Qui toute est de fauve coulour.
C'est Fauvel qui trestout bestorne :
Gentis fet vilainz et retorne
1121 Vilains a meneir gentillece ;
Les gentis, neis de boen lignage,
Fait orguellous et plains d'outrage,
1124 Si qu'il en perdent lour noblece.
Tout li monde, si com me semble, (*Fol. 11*)
A charue de chiens resemble :
1127 L'un tret avant et l'autre arriere.
Li seignour veulent trop grant estre,
Et li subjet refont le mestre :
1130 C'est le mestier de la chiviere.

Puis que les rois sont menteours
Et riches hommes flateours,
Prelas plains de vainne cointise,

1106 *E* fiuz eval, *F* filz d'Eval, *L* filz Adam — 1111 *Les autres mss. sauf A lisent* sommes — 1112 *La leçon adoptée est dans A seul*; *BCFG* mordirent la p., *EJK* mordi en la p., *L* mordrent en la p., *DM* morderent (*M* mordirent) en la p. (*vers faux*) — 1114 *Les autres mss. sauf A lisent* Car — 1117 *E* F. qu'a, *J* F. de — 1123 *A* orguellours — 1129 *A* li mestre — *Le v.* 1130 *manque dans F.*

1134 Et chevaliers heent l'Yglise,
Clergié est example de vices,
Religious plains de delices,
Riches hommes sans charitei,
1138 Et marcheans sans veritei,
Labourëurs sans lëautei,
Hosteliers plains de cruauté,
Baillis et juge sans pitei,
1142 Et parens sans vraie amistei,
Voisins mesdisans, plains d'envie,
Jennez enfans plains de boesdie,
Desleal et fausse mesnie,
1146 Les seignours plains de tricherie,
Trichirres en bonne fortune,
Et ribaus gouvernans commune,
Les cors amés plus que les ames,
1150 Et fames de lor maris dames,
Sainte Yglise poi honouree,
France en servitute tournee,
Par Fauvel, cele male beste,
1154 Par quoi nous vient toute tempeste ;
Puis qu'eissi le monde bestorne
Par tout sans mesure et sans bourne
Et qu'ainsi toute criature
1158 A lessié sa propre nature
Et pris le contraire, si comme
J'ai dessus dit en grosse somme,
Quer trop longement i metroie
1162 S'en especial tout disoie :

1134 *y* Et gentilz gens — *Le v.* 1138 *manque dans A, et après le v.* 1142 *un vers est en blanc. Dans C, le v.* 1138 *est écrit après le v.* 1140 — 1139 *BCF* Et laboreurs, *DE* Et laboureus — 1146 *E* Et s. — 1149 *BC* amans, *D* amer — 1154 *BCFJ* P. qui, *D* P. cuy — 1156 *A* ourne (*ajouté après coup, d'une encre plus pâle*) — 1161 *B* C. l. y mettroie (*vers faux*), *E* C. l. y meteroie.

Je conclu par droite reson
Que près summes de la seson
En quoi doit defineir le monde,
1166 Quer toute malice y redonde,
Et si nous dit la prophecie
Que quant foi en terre iert faillie
Adonc sera l'avenement
1170 Du fils Deu au grant jugement;
Et je voi la foi si fenir
Qu'il peut bien des or mès venir.
S'il est point de foi, el est morte,
1174 Quer foi sans euvre n'est pas forte;
Si croi qu'Antecrist soit venus,
Quer Cupido reigne et Venus
Par tout, es grans et es menus,
1178 Et si ne soi nule ne nus
Qui de voir ne puisse bien dire
Plus vit eu monde plus empire.
Ce fet Fauvel, le desreé,
1182 Qui si souvent est conreé
Du conseil Maugis et Basin, (*fol. 11 v°*)
Meine tout *per antifrasin*,
C'est a dire par le contraire.
1186 Cescun s'en devroit bien retraire,
Quer en lui et en son viare
Voion figureir et pourtraire
Tout faus et toute flaterie
1190 Et general ydolatrie.
Tous siuent au jor d'ui l'escole
De conroier Fauvel l'ydole :

1165 *B* definir, *E* defenir — 1166 *BFJ* habonde, *E* dedonde (*sic*) — 1168 *JK* Car; *BFJ* est — 1172 *E* Si puet b. dehors m. v. — 1177 *A* as grans — 1180 *BDEFJK* vif; *CDFK* au; *DJ* siecle, *BCEFLM* siecle et — 1182 *E* Q. si s. e. si c. — 1183 *E* Magis — 1184 *EFJ* par; *B* antifrasim — *Le v.* 1186 *manque dans DF* — 1189 *E* Touz — 1192 *A* De cõroier F. ydole, *C* F. s'idole.

L'en porte si grant reverence
1194 A cescun qui a excellence
D'estat, de richece ou de force
Que j'os bien dire que pour ce
N'est pas au jour d'ui bien rendue
1198 L'onnor qui a Dieu est deüe.
L'en met au jour d'ui greigneur paine
A servir creature humaine
Pour avoir temporel richece
1202 Qu'a servir celui qui largece
Donne du tout bien pardurable ;
C'est chose trop mal resonnable.

Ici vuil fere arrestement,
1206 Mès a tous pri devotement,
Se Fauvel ai trop près taillié,
Se près du madre l'ai baillié,
Se j'en ai parlei nicement,
1210 Ou poi ou superfluement,
En queil maniere que ce soit,
Pour Dieu, que pardonné me soit.
Diex, qui est voir et voie et vie,
1214 Soit que n'ai pas fet par envie
N'en male entente cest traitié,
Mès a fin que li affaitié

1194 *E omet* excellence — 1196 *A* Quer j'os bien d. q. pour force, *B* Que bien oz d. q. pour ce, *C* Que j'ose d. q. pour ce, *DK* Que je os ben d. q. pour ce, *E* Que j'os bien d. q. pour ce, *F* Que je ose bien d. q. por ce (porte ?), *J* Quar j'os bien d. q. pour ce — 1198 *E omet* deue — 1199 *A* greigr — 1202 *A* Que s. — 1203 *BCEF* de tout, *D* partout — 1204 *A* trop bien r., *B* bien mal r.; *EGJG* Par Dieu c'est chose mal regnable (*JG* estable), *F* Par Dieu ce est chose regnable, *M* Par Dieu c'est chose resnable, *L* Par Dieu chose est mal resonnable. *Il suit dans E une interpolation* (*voir à l'Appendice*).

1205 *A* Ci — 1208 *BCEJ* Et pres, *K* Ou pres — 1210 *EJ* Ou trop — 1213 *C* vray; *EF* est voie voir et v.

Fauvel fust descript vraiement,
1218 Si a plain et si cleirement
Que flateours soient haïs
Et des or mès en tous païs
Verité soit en estat mise
1222 Et Dieu amé et sainte Yglise,
A qui soupli, ains que me tese,
Que cest petit livret li plese,
Qui fut complectement edis
1226 En l'an mil e trois cens et dis.

1218 *A* Si apert — 1219 *Les autres mss. sauf A lisent* Que faulx flateurs — 1225 *A* c. et (*abréviation*) dis — 1226 *Le premier* et *manque dans CDFJ*; *E* et cenz trois et dis — *Les v.* 1225-6 *se lisent ainsi dans B* :

Qui completement faiz et dis
Fu en l'an mit (*sic*) troiz cens et diz.

Explicit Fauvel cest (*sic*).

Le premier livre finit ainsi dans D : [Ci] fenist le premier livre de Fauvel ; *dans G* : Explicit primus liber, *dans J* : Explicit l'ystoire de Fauvel ; *dans K* (*qui ne contient que le premier livre*) : Explicit Fauvel; *dans M* : Icy fenist Torche Fauvel. *Sur E, voir à l'Appendice.*

De Fauvel bien oÿ avez
Comme il est pigniez et lavez.
Mès pour ce que necessité
1230 Seroit a toute humanité
De Fauvel congnoistre l'ystoire
Et bien retenir en memoire,
Car il est de tout mal figure,
1234 Et, si com nous dit l'escripture,
Nul ne puet bien eschiver vice
S'il ne congnoist ainçois malice,
Pour ce vueil je encore dire
1238 Aucune chose qui s'atire
A ce que plus a plain apere
L'estat de Fauvel et l'affaire :
Affin que sans lui puissons vivre,
1242 Ay de ly fait cest segont livre
Qui parle comme mariez (*Fol. 12*)
S'est Fauvel et montepliez.

Un jour estoit en son paloys
1246 Fauvel, qui ne pert pas galoys,
Tout ait il eu païs de Gales
Chasteaux, danjons, manoirs et sales.

1228 *FGJ* Comment est; *y* est frotez — *CJ omettent les v.* 1243-4 — 1243 *Les autres mss. sauf ALM* : comment — 1244 *DM* Est.

1246 *D omet* pas; *C* parle g. — 1247 *D* Trastout alé palais des G. — 1247-8 *C* Ja soit ce qu'ou palais de G. Il ait ch. m. et s.; *G* Ja soit ce qu'en païs de G. A il ch. maisons et s. — 1248 *A* man's.

Entour ly avoit grant plenté
1250 De gens, tous de son parenté,
Car il n'avoit de son mesnage
Nul qui ne fust de son lignage.
En un faudestuel fu assis,
1254 Mès je croy que cy n'a pas sis
Qui aussi bel oncques veïssent
Ne qui de tel parler oÿssent.
Sy bel estoit que, par saint Cosme,
1258 Ce paroit euvre de fantosme.
Il estoit d'un or d'arquemie
Semblant fin, mez ne le fu mie,
Et sy grandement reluisoit
1262 Qu'il n'est nul qui près de ly soit
Qui ne s'esbloe du veoir
Et qui n'ait fain d'ilec seoir.
Esmaillié fu en taille eroise,
1266 Ouvré d'euvre sarrasinoise,
Pains a escuceaux d'estrilletez,
Bordez tout entour d'espousettez,
Semez de pluseurs bestelettez,
1270 De renardeaux, de goupillettez,
De serpenteles, de tortues,
D'escouflez, de faucons, de grues,
D'ostours, de voutours, de pantheres,
1274 D'oyseaux de proie, de chimeres
Et de bestez pluseurs manieres,
En couleurs bien parans et chieres,
Et faux escuceaux a losenges

1251-2 *C* Car nul n'avoit de son mesnaige Qui ne feust tout de son lignaige — 1252 *y* ne li fust de lignage — 1254 *A* pas n'a — 1260 *J* Ce sembloit maiz; *FJ* ne l'estoit mie — 1261 *y* Mès — 1265 *C porte clairement* eroyse; *AEM portent plutôt* croise *que* eroise; *F* croisie, *D* crueuse, *J* cooise, *L* grosse; *G* d'esmail qui croise. *Il faut probablement entendre* eroise = iroise; *cf.* 1371 Islande = Irlande — 1268 *A* d'espõsettez — 1274 *Les autres mss. sauf A lisent* et de ch.

1278 Avoit moult tout entour et frenges.
Barat et Fauseté et Guile,
Aussi com par l'enchant Virgile,
Le faudestuel en l'air portoient,
1282 De quoy trestous se merveilloient.

La se sist Fauvel noblement,
Vestu de draps d'or richement,
Trestout de menu vair forrez;
1286 Ja mès de plus riche n'orrez.
Mantel ot de drap de Turquie,
Que ly donna Ypocrisie,
A un bien orfroisié label;
1290 Mès n'y ot riens de l'euvre Abel,
Ains le firent les mains Caÿn,
Car Fauvel ensuit son traïn.
En son chief ot une couronne
1294 Par apparence belle et bonne :
Pierres y avoit precieuses,
A regarder moult gracieuses;
Mès autre vertu il n'avoient
1298 Fors que grant plaisance donnoient
En eulx mirer et regarder,
Pour fos en vanité larder.
Dès que Fauvel les ot acquises,
1302 Les vertus que Diex y ot mises
Par le pechié Fauvel chaïrent, (*Fol. 12 v°*)
Mès leurs beautez pas ne perdirent,
Par quoy l'en les vent grant argent
1306 Et sont en grant chierté, car gent
Riche et de vanité plaine
Orgueil, gloire et bouban en maine.

1285 *EFG* Trestouz — 1286 *D* riches, *y* faitis — 1304 *Les autres mss. sauf A lisent* leur beauté — 1307 *FG* Nipce — 1308 *y* Sa gl. et son b.

De tel couronne estoit parez
1310 Fauvel, qui n'est pas esgarés.
N'a plus belle jusqu'a Gyronde ;
Mès elle n'estoit pas roonde,
Car Fauvel et toute sa geste
1314 Ont de leur droit colue teste.

Mès sachiez que son dit palaiz
N'estoit pas couvert de balaiz.
Le palaiz fu couvert d'adoise
1318 Si plaisant que nul n'y adoise
Qui ja mès departir s'en puisse,
Quel que paine et labour y truisse.
Reluisant est la couverture
1322 Du palaiz, si que sans mesure
Esmeut chascun a y venir.
A paine s'en puet nul tenir,
Nul qui entre en ceste maison,
1326 Comment qu'il ait vive raison,
Qu'el' est trop vaine et decepvable :
Puis que Fauvel l'asiet a table
N'en partira jusqu'a la mort.
1330 Fauvel ad douz lopins l'amort,
Si qu'il ne scet nulle saison
Mengier son pain en sa maison.

Dedens estoit paint richement
1334 Le dit palaiz et cointement
De synjoz et de renardeaux
Contrefaiz, a petis hardeaux,
A tricherrez et a bouleurs,

1312 *E omet* pas — 1314 *AC* colue, *DFM* cornue, *J* cocue, *D* coque, *L* quoque ; *G* Si ont de leur droit coque teste.
1319 *EF* em p. — 1335 *Dy* synjes — 1337 *A* trichertez ; *CJ* A tr. a boubeleurs, *E* A tr. a bouleurs, *F* A tricheurs a boleurs

1338 A advocas et a plaideurs,
A faux jugez, faux conseilleurs,
Faux tesmoings, faux raporteeurs,
Faux hosteliers, faux conteeurs,
1342 Faux seigneurs et faux flateeurs ;
Toute monnoie de baras
Y estoit painte a grant haras,
Et tout entour y avoit paintez
1346 Chançons, lois et baladez maintez,
Hoqués, motés et chançonnetes,
Qui n'estoient pas d'amouretes,
Mès de fraudez bien esprouveez,
1350 Que mestre Barat ot diteez,
La furent eu palaiz signeez,
Bien escriptez et bien noteez
Par bemoz et fausses musiques;
1354 Aussy y furent les croniques
De Fausseté la et en ça,
Puis que le monde commença,
Et de Renart toute l'istoire
1358 Y estoit painte a grant memoire.
Et sachiez ilequez meïsmez
Ot pluseurs dechevans sophimez
Et mistions de premerainez
1362 En termes et premisses vainez
Pour engendrer conclusions (*Fol. 13*)
De mal et de deceptions.
Neïs d'elenches les cauteles
1366 Et les fallaces qui ysneles
Sont a toute gent decevoir
Y furent, ce te di de voir.

1338 *CE* A a. a plaideeurs, *J* A a. a plaideurs, *F* A a. et plaideurs — 1339 *D* jutges et c. — 1340 *C* et f. — 1342 *D omet ce vers* — 1343 *E* maniere (*bonne leçon* ?) — 1346 *Les autres mss. sauf A écrivent* lais — 1365 *A* Reis — 1367 *Les autres mss. sauf AJ lisent* toutes gens.

N'estoit brisiez ne defroissiez
1370 Le palaiz, ains fu lambroissiez
Trop cointement de fust d'Islande
A une taille espesse et grande
D'un bois qui n'est fendu n'ouvert,
1374 Mès moult en soy clos et couvert.
Tremble y ot qui resembloit aune,
Mès tout fu vernicé de jaune,
Estincelant si clerement
1378 Que nuz hom ne puet vraiement
Veoir leens le ciel celestre,
S'il n'en yst par quelque fenestre,
Car les couleurs sont si ardans
1382 Qu'il aveuglent les regardans.
Et se voulez que je vous die
Ceulx qui lors tindrent compaignie
A Fauvel, je le vous diray;
1386 Ja que puisse n'en mentiray.

Lés Fauvel a destre partie
Se sist Charnalité s'amie,
Une dame d'auctorité,
1390 Qui est contraire a Charité,
Marrastre d'Ospitalité,
Adversaire de Verité,
Nourrice de Crudelité,
1394 Mere de toute iniquité.
C'est celle qui n'aime que ly :
Semblant d'amour monstre a cely
De qui el puet son prouffit faire.
1398 Autrement nul ne ly puet plaire ;

1371 *CEFGJ* d'Ylande, *D* d'Irlande — 1374 *y* M. bien — *D omet les v.* 1375-6 — 1375 *A* resemble — 1384 *EF* qui leur — 1385 *E* les; *A* diroy.
1393 *A* Credulité.

Et quant son gaaing plus n'y dure,
Elle le het et n'en a cure.
De ceste dy certainement
1402 Qu'el ayme soy tant seulement
Et a, ce sachiez, tel maniere
Que tous tient vil et soy trop chiere.
Son corps aime et bien le coutive,
1406 En deliz charnelz ententive,
En ses plaisances moult soutive
Et en barat agüe et vive;
Cointe est et pou ly chaut de l'ame:
1410 Vie maine de fole fame,
Car il ly semble trop amer
A Dieu et son prouchain amer,
Et si en fait elle souvent
1414 Semblant, mez c'est par tel couvent
Que cuer ne volenté n'y a;
Oncques sagez ne s'y fia.
Pour ce croy je que David die
1418 Qu'es princes ne nous fions mie
Ne es filz du charnel palut,
Es quelz il n'a point de salut.
Charnalité, qui est si fole
1422 Qu'elle fuit Raison et s'escolle,
N'aime nul qui son bien ly die (*Fol. 13 v°*)
Ne cure n'a qu'on la chastie,
Ains est de sy gentil courage
1426 Qu'el n'aime fors que son lignage.

1402 *y* Qu'elle s'ainme t. s. — 1403 *CD* E si a s.; *y* Car elle a s. (*E omet* a) — 1405 *C* cointive, *DE* coytive — 1407 *A* soutivez — 1413-4 *se lisent ainsi dans y* :

Mais semblant en fait moult souvent,
Non pourquant c'est par tel couvent.

1417 *y* crie — 1422 *AE* l'escole — *y intervertit les v.* 1423-4 *et lit au v.* 1424 : Ne n'a cure, *et au v.* 1425 : Elle est.

Ja courtoysie ne fera
A nul fors qu'a cil qui sera
Son niez ou de son parenté.
1430 Par ceste sont souvent renté
Et em portent grans benefices
Les enfans et les plains de vices.
Prelaz et grant gent entechié
1434 Sont trop vilment de ce pechié :
N'aiment fors leurs charnelz amis.
Fauvel du sien tant y a mis
Qu'il n'y a riens de charité,
1438 Car ce font pour posterité
D'avoir après la mort memoire
De leur vie de vaine gloire.
Mès de tiex gens pou en chaudra :
1442 Quant mourront, tout bien leur faudra.
Charnalité est la nourrice
Fauvel, ou il a tant de vice :
Charnalité si le nourri
1446 En son sain, qui est tout pourri;
Pour ce est Fauvel tout plain d'ordure,
Et sa fin sera pourreture.
Et de ceste charnalité
1450 Nous dit l'apostre en verité
Qu'en la fin de cest charnel monde,
En qui tout mal sourt et habunde,
Les gens qui adonques seront
1454 Soy tant seulement ameront,
Car chascun si charnel sera
Que nul fors que soy n'amera.
Lors ne puet estre charité
1458 Qui vient de double extremité.

1428 *y* Fors a celui qui — 1429 *y* Niés cousin ou de parenté — 1437 *y* Qu'en ce n'a riens — 1447 *La leçon adoptée est dans A seul. Les autres mss. lisent* : Et pour ce est F. pl. d'o. — 1454 *y* Eulx — 1457 *y* L. ne sera pas ch.

Si se tient toute d'une part
Charnalité qui l'os depart :
Elle donne l'os et le megre,
1462 Mès au cras retenir est egre,
Si qu'el fait par les nascions
Contens et separations.

Delez Charnalité assise
1466 Fu, ce me semble, Couvoitise,
Qui est de volenté moult male;
Megre fu, seche, bise et palle,
Et sy n'est pas si ennormale
1470 Qu'el n'ait de deniers plaine male,
Car elle est nuit et jour en guerre
Pour plus avoir et plus acquerre.
Sa vie en grant douleur a mise,
1474 Car il n'est riens qui ly souffise :
S'elle estoit roÿne de France
Si n'aroit el pas souffisance,
Ançois souffreroit grant martire
1478 Pour avoir encore l'empire.
Tous jours a avoir trait et tire,
Et tant plus a et plus empire.

Emprès ly seoit Avarice,
1482 Qui se differe d'autre vice,
Que plus dure et plus rajennie; (*Fol. 14*)
Ce soivent ceulx qui sont en vie.
Ne s'enviellist point en viellesce,
1486 Qui tous vicez fors que ly blesce,
Et dit l'Escripture divine
Qu'elle est de tous les maulx racine

1462 *A* au tiers — 1463 *A* les irascions (*sic*) — 1470 *E* n'est de deniers — 1471 *E* en gar (*sic*) — 1475 *E* Se elle — 1476 *EF* elle.
1482 *EJ* Qui si — 1484 *Les autres mss. sauf A lisent* scevent tous — 1488 *D omet* elle *et* les; *A omet* les.

Et qu'a ly est comparagie
1490 Servitude d'ydolatrie.

Et puis après seoit Envie,
Que sire Fauvel ne het mie :
C'est celle qui ne puet bien dire
1494 De chose qui a bien s'atire.
El a du tout mis son vouloir
En soy d'autri prouffit douloir
Et d'autri douleur faire joye.
1498 Les yex a tous chargiez de toie,
Si qu'el ne voit pas clerement
Ne ne fait nul droit jugement.
Et damage est qu'elle voit goute;
1502 Mès elle ot trop cler et escoute
Malez nouvellez volentiers
Et les seme par tous sentiers.
Plus tost trote que nul frison
1506 Quant elle pense a traïson.

Après seoit Detraction,
Qui est de male estraction,
Car elle est fille Male Bouche,
1510 Qui matin se lieve et tart couche
Pour mal dire a champ et a ville.
Tous jours desvuide mal ou file
Detraction, qui bon nom emble;
1514 Du tout a sa mere ressemble,
Car el ne vuelt riens tant amer
Com gent blasmer et diffamer,
Ne ne puet oïr que l'en die
1518 Nul bien d'omme qui soit en vie;

1501 *E* doma (*sic*) — 1504 *D* par faulx s., *E* par tex s., *F* par ses s., *J* par les s.
1512 *A* dessoude — 1516 *Les autres mss. sauf A lisent* gens — 1518 *E* bien donne.

Et encore souvent le mort,
Runge, detrait et point et mort :
C'est la sansue envenimee,
1522 Qui suche bonne renommee,
Ce est la langue serpentine,
Qui de geter venim ne fine,
Et si n'en puet el tant router
1526 Qu'elle puisse tout hors bouter,
Et plus de gens runge et devoure
Plus en son corps venin demoure.
Mielx vault estre feru d'espee
1530 Que de tel langue envenimee.

Après ceste se sist Haÿne,
Qui a tout mal faire est encline,
Et puis après se sist Rancune,
1534 Qui en trop de gens est commune.
C'est celle qui est si tresdure
Que dedens le cuer tous jours dure
Et son mal talent point n'efface,
1538 Souvent pour acort que l'en face,
Ains runge tous jours le chardon,
Si qu'el ne vuelt donner pardon
Nullement a mort ne a vie ;
1542 Mès sachiez qu'elle n'ara mie
Pardon, s'el ne le veult donner. (*Fol. 14 v°*)
Pour nient en feroit on sonner
Après la mort ne chanter messe :
1546 En enfer prendra sa promesse.

Et puis après se sist Tristesce,
Qui de nul bien ne s'esleesce.
Après tantost fu assise Yre,

1523 *A* C'est la sansue s., *C* Et comme l. s.
1534 *y* Qui est a moult de gens c. — *D omet le v.* 1542 — 1544 *E* noient — 1545 *Les autres mss. sauf AJ lisent* sa m.

1550 Qui ainc ne sot raison eslire,
Ains se prent par impacience
Tous jours a la pire sentence.

Après, si com j'oÿ retraire,
1554 Fu Peresceuse-de-bien-faire.
Joygnant de ly se sist Ouiseuse,
Qui est en tous trop perilleuse.

Après fu assise Venus,
1558 Qui prent les gens vestus et nuz :
Ce est le pechié naturel,
Qui tous jours est de blancdurel,
Se viellesce ou mal ou raison
1562 Ne li fait perdre sa saison.

Joignant de ly fu Gloutonnie,
De trop mengier noire et ternie,
Après Yvresce et Lecherie,
1566 Qui oncques en toute leur vie
Juner n'a temps mengier ne surent :
Leurs enfans tous saous moururent.

Mez de lez Fauvel a senestre
1570 Vy Orgueil en grant estat estre.
Emprès ly fu Presumption,
Despit et Indignacion,
Vaine Cointise et puis Vantance,
1574 Bouban et Fole Outrecuidance.

1550 *CJ* onc nul bien ne.
D omet les v. 1553-1607 — 1556 *E* Q. est en touz temps p., *G* Q. tous temps est tres p., *L* Q. est touz jours trop p., *C* Q. est en tout trop paresseuse, *J* Q. est a tous trop perecheuse.
1559 *AC* C'est — 1560 *A omet* est; *C* Qui joue de bl.
1571 *E omet* fu.

Après se sist Ypocrisie,
Qui par dehors moult s'umilie,
Mès en son cuer par grant mestrie
1578 Repont Orgueil et sa mesnie.
C'est une dame merveilleuse :
Une foiz est religieuse
En habit, et puis seculiere,
1582 Puis Cordelier, puis Cordeliere,
Puis Jacobin, puis Jacobine,
Une foiz dame, autre meschine,
Et puis seigneur, et puis garson.
1586 Moult a cordes en son archon :
A l'une et puis a l'autre trait,
Une foiz loe, autre detrait;
Devant la gent prie et barbete,
1590 Mez eu cuer a la goupillete.
Bien scet et par paix et par guerre
A Dieu faire barbe de fuerre.
Faus Semblant se sist près de ly,
1594 Mès de ceste ne de cely
Ne vous vueil faire plus grant prose,
Car en eulx nul bien ne repose;
Et qui en vuelt savoir la glose
1598 Si voist au Roumans de la Rose.

Après se sist Varieté,
Qui en son dos avoit geté
Un mantel fourré de panthere,
1602 Fait de variable matere.
Et celle qui tost se remue (*Fol. 15*)
De chanjant est tous jours vestue :
Une chose dit, mès du faire

1577 *EF* mestrise — *A omet le v.* 1581-1588 *AE* l'autre — 1591 *E* sot (?) — 1592 *A* feure — 1595 *y* greigneur. 1602 *A* matiere.

1606 N'est riens fors que tout au contraire,
Et par sa belle contenance
Est elle appelee Inconstance.

Après fu Doubleté assise,
1610 Qui tous jours a s'entente mise
A dire sa parolle trouble
Ou qui soit d'entention double.
Lez ly tint Lascheté son siege,
1614 Qui est plus fausse que n'est liege :
C'est celle ou l'en aucun bien cuide,
Mez elle est desloyal et vuide.

Emprès se sist Ingratitude,
1618 Qui est trop mauvaise et trop rude,
Car el ne vuelt nul reconnoistre
Qui paine ait mis en li acroistre.
En toutez cours soit condampnee,
1622 Car el fu de male heure nee.

Emprès ly se sist Vilanie
En estat de chevalerie,
Mès a savoir vraie noblece
1626 Ne maintient son cuer ne adrece;
Et, s'el fust fille de bon pere,
Droit fust qu'aucun bien ly en pere.
Elle cuide estre noble et sage
1630 Pour ce qu'elle a grant heritage,

1611 *E* double — 1612 *A* d'ententions — 1613 *E* Fausseté — 1616 *G s'arrête ici par* : Explicit secundus liber de Fauvel.

1618 *Les autres mss. sauf A lisent* tres m. et tres r. — 1620 *A* connoistre, *C* croistre ; *E* est mise en lui acrognoistre (*sic*) ; *D* Qui ayt mis payne a lui acroistre.

1626 *A* adroice — 1627 *y* Mais — 1628 *A* fu ; *y* bien en li pere (*bonne leçon?*).

Mès el se dechoit et meserre,
Car noblesce n'est pas pour terre,
Ains est de cuer en homme enté,
1634 Qui est de noblez meurs renté,
Es quiex ceulx qui sont ententis
Sont tres noblez et tres gentilz.
De noble homme tien et tendré
1638 Qu'il est de mal sanc engendré
Ou né en pechié d'avoutire
Quant il ne s'achesme et atire
De noblez faiz, pour quoy on die
1642 Que vilain ne l'engendra mie.

Et puis après sist Angoisseuse,
Qui de labourer n'est oyseuse,
Car as dimenchez et as festez
1646 Fait labourer et gens et bestez.
Si grant haste a de labourer
Qu'il ne li chaut de Dieu ourer,
Et s'el n'avoit enfant ne femme
1650 Si vouroit el mener tel game.
Sachiez qu'il est nez de male heure
Qui en tel maniere labeure,
Et l'un et l'autre Testament
1654 Le maudient, se Diex m'ament.

Entour le sire qui est fauve
Avoit, se Jhesucrist me sauve,
Trop grant foison de sa mesnie.
1658 Moult y ot belle compaignie :
Il y fu Barat, Boulerie,

FJLM omettent les v. 1637-42. *D omet le v.* 1637. — 1638 *E* de mais — 1641 *C* A.

1646 *y* serjans (*FL* ses gens) et b. — 1648 *DJ* Que ne ; *x* aourer — 1654 *y* deffendent.

1658 *E* Moul.

Fausart, Tripot et Tricherie,
Murdre, Traïson, Roberie,
1662 Neiz Parjurez et Foy Mentie;
En l'eschielle montez estoient (*Fol. 15 v°*)
Pour veoir Fauvel qu'il amoient.
Illec aussi fu Houlerie,
1666 Et puis Hasart, qui Dieu renie,
Herese y fu, et Sodomie,
Et tous estaz de maise vie;
Par la sale en tour les piliers
1670 Furent a mons et a miliers
Entour Fauvel et sa chaiere,
Loings et près, devant et derriere.

Lors ne s'est pas Fauvel teü.
1674 Un bastoncel tint de seü.
Ne sembloit pas qu'il eüst rieume,
En hault parla, tel est son tieume :
« Seigneurs et dames qui cy estez,
1678 Mener devez joiez et festez,
Car vous estez de mon mesnage,
Et tous estez de mon lignage,
Et sy veez que nostre afere
1682 Va si bien que il nous doit plere.
Je suy au jour d'uy roy et sire
Et du royaume et de l'empire.
Tout le monde veez beer
1686 A moy servir et conreer :
N'y a prelat ne clerc ne prestre
Qui ne vueille bien a moi estre,
Et tuit ly prince temporel

1667 *A* Heresie — 1668 *Les autres mss. sauf AE lisent* male. — 1676 *F* fut — 1682 *La leçon adoptée est dans A seul. C* Qui va si bien qu'il nous d. pl., *D* Va si b. que ben nous pot pl., *EFJM* Va si bien qu'il (*J omet* il) vous (*F* nous) d. b. pl. — 1687 *E* prelaz.

1690 Torchent miex Fauvel que Morel.
Pou veez qui ait bonne robe
S'il ne m'estrille ou torche ou lobe.
Tant ay froté, tant suy frotez
1694 Que par moy sont tous assotez.
Fait me suy si soutivement
Et si malicieusement
Que les degrez ay mescontez
1698 Du grant estat ou suy montez.
Ne suy pas venus droite voie,
Car par la monter ne saroie :
La droite voie m'est trop grieve,
1702 Et la torte m'est bonne et brieve;
Ja le droit chemin ne tendrai
Ne par ly n'yrai ne vendrai.
Tant ay fait, ce pouez veoir,
1706 Qu'en grant estat puis bien seoir.
Raison ay toute au dessouz mise,
Je ne la doute mès ne prise.
Mes ennemis sont hors boutez,
1710 Et mes amis fors et doutez.
Je bestourne tout a ma guise
Le monde, qui moult m'aime et prise.
N'est nul qui mès me puist grever :
1714 Quanqu'empren say bien achever;
Trestout me vient a volenté.
Moult sui riches et bien renté
Par mon sens et par ma fallace.
1718 J'ay bien de Fortune la grace :
Du tout a mon vouloir tournie.
Moult m'a donné grant seigneurie :
Du monde, qui est sa maison,

1690 *x* T. F. et puis M. — 1692 *E* Si ne; *C omet le premier* ou — 1700 *A* savoie — 1703 *E* droi — 1704 *CD* lui, *y* la — 1714 *A* Quanquez pren.

1722 M'a fait seigneur maugré Raison.
Mès je me dout moult d'une chose (*Fol. 16*)
Qu'a nul fors qu'a vous dire n'ose,
Et vous devez trestous veillier
1726 Pour moy garder et conseillier.
Je voy que Fortune est mouvable
Et dame moult espouentable.
Pour ce qu'adez vuelt estre noeve,
1730 Me dout que vers moy ne se moeve
Pour geter moy de mon degré.
Or vous diray je mon segré,
Que j'ay pensé parfondement,
1734 Pour estre fondé fermement,
Si que ja mès nulz hom ne blece
L'excellence de ma hautece.
Vous savez que n'ay point de femme.
1738 Mestier seroit qu'aucune dame
Qui bien me plaroit espousasse,
Si que je me montepleasse
Ainsi par generacion
1742 Et parmanant succession
De filz, de neveuz et de niecez,
Qui eüssent et part et piecez
De mon sens et de ma nature,
1746 Si que humaine creature
Fust toute de mes hoirs pourprise
Pour faire la vivre a ma guise.

Or ay je pensé d'autre part
1750 Que Fortune, qui tout depart,
Il ne puet estre qu'el ne m'aime
Quant si grans honneurs en moy seime.

1726 *EJ* moi amer — 1732 *A* segroy — 1743 *A* et ce n. — 1747 *A* Eust, *D* Soit; *C* de mes ars.
1752 *A* seigneurs.

Puis qu'elle m'a fait si grant mestre,
1754 Il ne pourroit nulement estre
Que elle ne m'ait sans fallace
Donnee s'amour et sa grace ;
Et elle n'est pas mariee,
1758 Ne moy aussi, qui a lié bee,
Et croy, qui li en parleroit,
Que moult tost s'y acorderoit.
Et se j'espousee l'avoie,
1762 De sa roe mestre seroie :
La dame en mon dangier seroit,
Tout a mon plaisir tourneroit.
Lors seroie de bon eür
1766 Et me dormiroie asseür.
Mès comment que femmes s'atirent
A bien amer ce qu'il desirent,
Si n'est il drois en nulle terre
1770 Qu'elles doient premier requerre ;
Mès volenté qui est legiere
En femme moustre tel maniere
Par quoy elle est souvent premiere
1774 A esmouvoir qu'on la requiere;
Et quant elle semblant en fait,
Par signe ou en dit ou en fait,
Elle tient a trop grant despit
1778 Celi qui sur ce met respit.
Aussi Fortune, qui tout mine,
Est en meurs toute feminine;
Et pour ce, se le conseilliez,
1782 Je seray tost appareilliez
A lié requerre et supplier (*Fol. 16 v°*)
Qu'en moy se vueille marïer. »

1755 *E* Qu'elle ne m'ainme — 1767 *E* Mes couuent — 1768 *C* qu'elz d., *DF* ce que d., *E* ce qui d. — 1769 *A* N'il n'est dr. — 1770 *E* doivent — 1783 *E omet* et.

Sans regarder raison ne loy
1786 Respont le conseil sans deloy :
« Sire Fauvel, noble emperiere,
Bien devez seoir en chaiere
Et gouverner trestout l'empire,
1790 Car a voz sens riens ne s'atire :
Vostre engin tout sourmonte et passe,
Maugré qu'en ait Raison la lasse,
Ne Lëauté ne Verité.
1794 Tout avez bien suppedité :
Vostre majesté est souvraine
Desus toute vertu humaine.
Bonnez meurs et bon accident
1798 S'en sont fuïz en occident,
Es isles ou nully n'abite.
Touz les avez par vostre lite
Abatuz et tous desvoiez
1802 Et puis en essil envoiez.
Neïs les cardinaus vertuz
Ont leur escuz plains de pertuz
Que faiz leur avez a l'espee ;
1806 Tout ont perdu a la meslee,
Car vous savez trop de la guerre ;
Rener devez en toute terre.
Le tresgrant sens que nous oons,
1810 Sire, moult prisons et loons,
Et moult est noble la pensee
Que vous avez cy recitee
Pour vostre hautesce fremer
1814 Par tout et cy et outre mer.
Vo cuer nous avez descouvert
Et vo grant secré aouvert;

1795 *C* Vostre haulteur est souveraine, *E* Et vo m. est souvraine, *A* souv'aine, *D* souveraine — 1800 *CDF* luite, *J* eslite — 1803 *A* Mes les cardinalez v.; *C* Mesmes — 1805 *E* frains — 1809 *E* qu'en vous oons — 1812 *E omet* avez.

Et comment que soions felons,
1818 Si est il droit que le celons,
Car se vers les autres faux sommez,
Si sommez nous voz ligez homes
Et vos sergens et vos amis.
1822 Tous jours chascun de nouz a mis
Et metra en vous servir paine
Pour donner vous honneur mondaine,
Car la chose trop près nous touche,
1826 Et pour ce y metons cuer et bouche ;
Car nous ne querons fors qu'avoir
Honneur ou monde et grant avoir,
Ne ne nous chaut des amez perdre
1830 Pour nous a vo service aerdre.
Moult nous semble bonne besoigne
Que vous tantost et sans pourloigne
Metez paine au dit mariage
1834 Qu'a pensé vo gentil courage.
Quanque nous sommez le greons,
Car trop grant honneur y veons. »

Quant sire Fauvel ot oÿ
1838 Son conseil, moult s'en esjoÿ,
Car il est tous jours moult a aise
Quant on li dit ce qui li plaise.
Tantost commande a enmaler
1842 Tout son hernoiz pour s'en aler
Vers Fortune l'aventureuse. (*Fol. 17*)
Il ceint s'espee et si se heuse,
Et ses esperons pas n'oublie;
1846 Puis s'en va a grant compaignie
De ses gens et de ses amis.
En bien cheminer tant a mis

1824 *E* modainne — 1826 *Les autres mss. sauf A lisent* metrons — 1835 *Les autres mss. sauf A lisent* l'agreons — 1840 *x* dit chose qui pl. — 1842 *E* p. son aler — 1846 *y* Lors.

Et alé de nuiz et de jours,
1850 A grans esploiz et briés sejours,
Qu'il est venuz a Macrocosme,
Une cité de grant fantosme,
Qui fu jadis faite pour l'omme,
1854 Que Raison Microcosme nomme.
Illec faisoit sa residence
La dame de grant reverence
Qui tourne tout a la volee :
1858 C'est Fortune, la redoutee.
En son palaiz fu sans seoir
Pour ce qu'el vuelt par tout veoir.
Oncques ne se siet ne areste,
1862 Car a tourner est tous jours preste.
Sachiez, moult seroit bon machon
Qui pourroit bien de sa façon
La verité a plain descrire.
1866 Un pou vous en vueil ore dire
Pour savoir en quel contenance
Sire Fauvel, qui moult s'avance,
Pout dame Fortune trouver,
1870 Quant il li vint s'amour rouver.

Fortune avoit semblant de femme
Qui fust ou roÿne ou grant dame,
Et sembloit bien a son visage
1874 Qu'el eüst moult courant courage.
Beau grant avoit et bien faitiz
Et les membrez lons et traitiz.
En sa main tint double couronne :
1878 L'une pert male et l'autre bonne.
Et celle qu'on a bonne cuide

1853 *B* pour homme, *AC* par homme — 1854 *A* Par r. — 1861 *A omet* se — 1869 *ACDEJ* Pour, *M* Poi, *F* Puet (*lacune dans L*). 1872 *A* fu ou nounain, *C* feust empereiz — 1875 *CF* corps.

N'estoit pas si com sembloit vuide
De belles pierres precïeusez,
1882 A regarder moult gracïeusez ;
Mès moult en y avoit de telez
Qui n'estoient bonnez ne belez,
Ains semblent estre crapoudinez,
1886 Poignans par dedens com espinez
Jusqu'au cuer desoubz la chemise.
Mès a paine nul s'en avise
Fors ceulx qui portent tel couronne,
1890 Quant Fortune leur abandonne.
L'autre couronne, qui pert male,
Si est et vil et orde et sale
Et est d'un metal trop trenchant :
1894 Qui l'a n'a talent qu'il en chant
Ne qu'il puisse bon semblant fere,
Car tel couronne est trop amere.
Nepourquant dedens sont couvertez
1898 Petitez esmeraudez vertez
Qui sont com grains de sel menus,
Qu'il ne soient aperceüz
Fors que des povrez qui les portent,
1902 Qui leur desconfors en confortent.
Ices .ij. couronnes tenoit (*Fol. 17 v°*)
Fortune, a qui moult avenoit.
Mès trop avoit hideux visage :
1906 Je ne sai privé ne sauvage
Qui l'ait itel comme Fortune.
L'une face ot oscure et brune
Et a regarder trop hideuse,
1910 Et l'autre bele et gracïeuse,
Tendre, blance, clere et rouvente.

1885 *CFJM* sembloient; *J omet* estre; *A* crapõdinez — 1889 *E omet* tel; *A* F. yceulx qui portent c. — 1899 *E* grain; *y* menues — 1900 *y* aparceues.

Ne semble pas femme dolente
Quant l'en la voit de celle part;
1914 Mès de l'autre semble liepart,
De tourment plaine, felle et fiere,
Desirante que tous jours fiere.
L'un des yex a rouge et ardant,
1918 Fel et horrible en regardant,
Et siet en la face senestre;
Mez vair et riant a l'ueil destre,
Si que soupris et deceüz
1922 En sont ceulx qui en sont veüz.
Vestu avoit robe partie
Fortune, dont l'une partie
Fu de samin, non pas de lange,
1926 Si qu'en pluseurs couleurs se change;
L'autre part fu d'une viez sarge,
Dont Fortune est courtoise et large,
Car gerons et pans en depart
1930 A quiconquez va celle part.

Deux roez ot devant Fortune
Qui tous jours tournient, mès l'une
Va tost et l'autre lentement,
1934 Et en chascune vraiement
A une mendre roe mise
Tout par dedens et a tel guise
Que mouvement contraire tient
1938 Contre la roe ou el se tient.
Ices roez sans sejourner
Font l'estat du monde tourner.
A ce gieu Fortune s'esbat :
1942 Les uns blandist, les autres bat,
Car a chascun tour qu'elle fait

1919 *E* la fame.
D omet les v. 1931-3 — 1933 *y* belement — 1936 *Les autres mss. sauf A lisent* en tel g.

Aucuns destruit, aucuns refait,
A aucuns baille sa couronne,
1946 Puis la toult et puis la redonne,
Puis la bonne, puis la mauvaise.
Ainsi depart joie et mesaise,
Si que nul hom ne puet savoir
1950 Combien mal et bien puisse avoir,
Car Fortune a tantost venté
De toutez pars sa volenté.

A ses piez seoit Vaine Gloire,
1954 Qui metoit du tout son memore
En soy cointement atirer
Pour ceus bien faire en soy mirer
Qui des roez montent le mont.
1958 Par son noble atour les semont
A lié si entendre et veoir
Qu'il ne pensent point a cheoir
Selonc le tour que font les roes,
1962 Quant Fortune y gete les poes.

En cest estat estoit Fortune (*Fol. 18*)
Quant Fauvel avec sa commune
A Macrocosme s'arriva.
1966 Fortune y sot, tantost y va,
Et quant il vit sa majesté,
Un pou de loing s'est arresté :
S'il ot paour, n'est pas merveille.
1970 Nepourquant moult bien s'appareille
De parler aviseement.
Agenoillié moult humblement,
Com celi qui bien set sa game,

1949 *A* avoir.
1954 *Les autres mss. sauf A lisent* sa m. — 1957 *A* des robez — 1958 *x* Pour son cointe a.

1974 Salue Fortune la dame
Et a lors sa besoigne emprise
A parler tout en ceste guise :

« Ma dame, celi hault seigneur
1978 Qui n'a ne pareil ne greigneur
Vous doint longue vie et leece
Et maintienge en vostre hautece.
Le grant desir qu'avoir devoie
1982 De vous veoir m'a mis en voie
Et donné cuer de cy venir;
Ne m'en pouoie plus tenir.
Tenu fusse a fol et a lent
1986 Se je n'eüsse grant talent
De vous veoir, ma chiere dame,
A qui je doins et corps et ame.
Faire le doy, car bien savez
1990 Que tel com je suy fait m'avez.
Du tout suy vostre creature,
Vostre serjant, vostre faiture.
Je ne pourroie raconter
1994 L'estat ou m'avez fait monter :
Dire ne pourroie le nombre (*Fol. 18 v°*)
Des honneurs que j'ai souz vostre umbre.
Tous vos biens m'avez sans deserte
1998 Abandonnez, c'est chose aperte;
Et pour ce a vous suy venus
Moy offrir com vostre tenus,
Vo serf, vo sergant, vo lige homme,
2002 Sy vous suppli, dame, si comme
A celle qui est ma souvraine

1981 *C* Le tresgrant d. que j'avoye. *D est déchiré* — 1982 *CEJ* a voye — 1992 *E* fauture — 1996 *A* qui i a — 1999 *CE* suis je v. — 2001 *C* Vostre serf suis vostre lige homme, *E* Vo serjant sui et vo lige homme, *F* Vostre servent sui et vostre l. h., *J* Vostre sergent suy et luige h. — 2003 *A* souveraine (*avec l'abréviation de* er).

Qu'il ne vous soit ennui ne paine
De ce que j'ai pris hardement
2006 De vous veoir si faitement;
Car, ma dame, je considere
Les biens qu'il vous plest a moy fere :
Vous m'avez fait et roy et sire
2010 Et du roiaume et de l'empire ;
N'est prince ne prelat d'eglyse
Qui ne m'onnoure et aime et prise.
N'y a mès ne grant ne petit
2014 Qui n'ait desir et appetit
Que aucun service me face,
Par quoy il puisse avoir ma grace.
Par vous suy riches et puissant ;
2018 A moy sont tuit obeïssant;
Au jour d'ui sont tuit apresté
D'encliner a ma majesté.
Honnourez suy com Dieu en terre
2022 Par tous lieux, soit ou pès ou guerre.
Tant m'avez voulu eslever
Qu'il n'est riens qui me puist grever,
Mès que bien en vo grace soie.
2026 Vous estez ma vie et ma joie :
Espris m'a vostre doulz semblant,
Si que le cuer m'en va tremblant,
Car je sent ou cuer l'estencele
2030 D'amours qui m'eschaufe et engele.
De l'amour de vostre valeur
Sent dedens le cuer grant chaleur.
Mès paour de perdre vo grace
2034 Me fait souvent froit comme glace ;
Car vous savez, dame, qu'amours
Vie est qui contraire est a mours,

2004 *E* Qui, *J* Que — 2008 *E* qui — 2036 *D* as mours ; *E* qui contraires a mours, *J* qui contrarie a mours.

Car en soy propose et oppose,
2038 Plus travaille qu'el ne repose :
Une foiz a grant esperance
De tost avoir sa desirance,
L'autre foiz se despere toute
2042 Pour ce qu'ell' a de faillir doute.
Trop contraire desputoison
Maine amours toute sa saison :
N'a pas de soy la seigneurie
2046 Cil ne celle qu'amours mestrie.
Et pour ce qu'amours me justise
Ai je ceste parolle emprise,
Ne ne m'en puis celer ne taire ;
2050 Force d'amour le me fait faire.
Pour ce, dame de deïté,
Vueilliez avoir de moy pité,
Car vraie amour si me commande
2054 Que je vostre amour vous demande.
Et amours si m'en asseüre (*Fol. 19*)
Pour ce qu'avez mis si grant cure
En moy sur tous faire honneurer
2058 Et essaucier et aourer,
Ne ja mez ne le feïssiez,
Certez, se vous ne m'amissiez.
Hé las ! Et comment me tendroie
2062 D'amer vous, qui estez ma joie ?
Et femme est de si douce traime
Qu'el ne puet haïr cil qui l'aime,
Ains est nature feminine
2066 Douce de soi, tendre et encline
A celi oïr et amer
Qui la vuelt d'amours reclamer,

2040 *AF* tout — 2046 *Les autres mss. que A lisent* Cil ou c. — 2049 *Les autres mss. que A lisent* Ne m'en puis plus c. (*bonne leçon* ?).

Et quant el vuelt d'oïr user
2070 Le priant ne puet refuser.
Pour ce, ma dame, en l'esperance
Du grant bien de vostre plaisance
Vostre amour vous pri et requier ;
2074 Riens plus en cest monde ne quier.
Et que ne cuidez que je vueille
Chose dont honnesté se dueille
Et dont note de vilanie
2078 Parust en chose que je die,
Pour riens ne le voudroie faire,
Ma douce dame debonnaire,
Pour ce vous vueil tout mon cuer dire,
2082 Mès que ne vous en mouvez d'ire.

Tresdouce dame, vous savez
Que grans possessions avez :
Tout avoir, argent et deniers
2086 Ne vient fors que de vos greniers.
Roÿne et dame du monde estez :
A vous sont et hommes et bestez,
Oyseaux et toutez mortelz chosez
2090 En vostre seigneurie enclosez.
Or vous doit estre moult greveus
Ce que n'avez filz ne neveus
Pour estre hoirs de vostre heritage,
2094 Et si avez ja grant aage.
Moult a grant temps que fustez nee
Et encor n'estez marïee ;
Et d'autre part je me regarde
2098 Que de voz biens m'avez fait garde ;
Par quoy, s'il vous plaisoit entendre
Qu'a mary me vousissiez prendre,
Doncques serïez plus seüre

2085 *y* argent or d. — 2088 *E* honnes — 2101 *E* Adonques.

2102 De voz biens et je en greigneur cure.
Car aussi seroie je asseür
Que ne me toudriez eür,
Car par vo foy seriez moie
2106 Et je vostre ; lors penseroie
De vous amer, servir et plaire
Plus que ne fait enfant sa mere. »
Lors se test Fauvel et soupire
2110 D'un faux soupir, dont il est sire,
Et cuide par nuit a la lune
Embireliquoquier Fortune.

Lors quant Fauvel ot fait silence,
2114 Fortune a respondre commence ;
Moult regarde par grant fierté, (*Fol. 19 v°*)
De parler ne fait pas chierté :
« Fauvel, moult es folz et hardis,
2118 Et tant par faiz comme par dis.
Cuides tu que tiengne a proesce
Outrecuidante hardiesce ?
Selon la parolle commune :
2122 Les hardis aïde Fortune.
Mès souvent fole hardiesce
Est cas et cause de tristece,
Et si ai je plus folz hardiz
2126 Aidié que sagez trop tardis;
Car li sage les cas redoutent,
Et li folz plus avant se boutent.

2103 *Ce vers, qui paraît trop long, est ainsi dans tous les manuscrits, sauf dans JL qui omettent* je. *Faut-il lire* seroie *en deux syllabes?* — 2110 *A* D'un f. soupirs, *E* D'uns f. souspirs — 2111 *y* Bien c. — 2112 *CDF* Embureliquoquer. *E ajoute* :

Non mes embireliquoqué (*fol. 19 c*)
Est par orgueil dont est moqué.

2113 *E* Quant dant F. — 2120 *Les autres mss. sauf A lisent* Outrecuidee.

Aussi crois tu tous jours durer
2130 Pour toy ainsi aventurer.
Je croy qu'onques mès n'oït on
Parler de tel presomption
Com as emprise et conceüe.
2134 Tu ne m'as pas bien conneüe.
Comment t'est il monté en teste,
Par le pignon ou par le feste,
Que je soie dame Maron
2138 Qui prenge Fauvel a baron ?
Ne scez pas bien que je puis faire
Ne de quelz merelez sai traire.
Fauvel, tu ne me connois mie.
2142 Oncques homme de mortel vie
N'ot de moy plaine connoissance,
N'a plain ne connut ma puissance.
Ne cuide pas que par richece
2146 Soit conneüe ma hautesce.
Richez ne pensent de Fortune
Qu'el puist de .ij. fevez faire une ;
Mès quant homs povre estre couvient,
2150 De Fortune lors li souvient.
Pour ce me puet l'en par mesaise
Mielx connoistre que par grant aise.
Fauvel, tu es trop deceü
2154 Quant en ton sens as pourveü
Que je femme a marïer soie
Et qu'a toy espouser m'otroie.
Tu ne connois moi ne mon pere
2158 Ne ne seiz dont sui, n'a quoi fere
Je sui en cest monde establie.
Pour ce te vueil une partie

2131 *E* Mes je croi qu'ainc mes n'oy on, *J* Mais croy c'onques maiz n'oy hon — 2135 *A* C. tost il m. en ta t. — 2138 *AD* Que — 2140 *AD* Merveillez — 2156 *A* que toy (?)

De mon estat faire sentir,
2162 Car j'en voi trop souvent mentir
Aucuns qui parlent de Fortune
Non sachans s'el est blanche ou brune.

Fauvel, or lesse en pès t'estrille
2166 Et si m'entent, car je sui fille
Du roy qui sans commencement
Regne et vit pardurablement,
Et si l'apele l'Escripture
2170 Le jaiant de double nature
Qui, puis qu'il ot tout ordené,
Voult de pure terre estre né,
Engendré sans seme de pere
2174 Et né, sans fait d'omme, de mere.
C'est le jaiant qui par sa force (*Fol. 20*)
Vainqui mort ou fust sans escorche.
De ce jaiant sui engendree,
2178 De fort pere forte nommee :
Je sui Fortune, et une et forte,
Mès diversement me transporte,
Et ma manieré si est double :
2182 As uns sui belle, as autres trouble.
Je sui fille du roy des rois
Qui le monde et tous ses desrois
Me commet, si que je digere
2186 Tout si come il plest a mon pere;
Car mon pere, bien dire l'ose,
Sans raison ne fait nulle chose.
Entent, Fauvel, beste desvee :
2190 J'ay une seur un pou aisnee

2171 *Les autres mss. sauf A lisent* Que — 2173 *Tous les autres mss. sauf D lisent* sans fame de pere — 2176 *y* en fust — 2182 *A* A uns — 2185 *A* Me commet si com je d., *D* Si me couvient que je d., *y* M'a commis si que je d.

La quelle Sapience a nom.
Elle porte le goufanon
En quoy les vertus sont escriptez.
2194 Toutez choses grans et petitez,
Qui furent, qui sont et qui erent,
Eu goufanon trescler aperent,
Et non seulement leur semblance,
2198 Mès tout l'estat et leur sustance,
Chascune par sa propre ydee
Tresclerement enluminee.
Qui en cest goufanon se mire
2202 Tout y puet et veoir et lire.
Par sapience fist le monde
Le roy en qui tout bien habunde.
Ileques prist il la mesure
2206 Du monde et de toute nature;
En Sapience tout visa,
Quanqu'il fist et quanqu'empris a.
Sapience est ma seur germaine.
2210 El fist le monde et je le maine
Par l'ordenance de mon pere :
Le cercle du ciel et l'espere
Faiz tous jours sans cesser tourner,
2214 Avesprer faiz et adjourner;
Toutez chosez de mouvement
Si sont en mon gouvernement.
Sagez seras se tu m'entens :
2218 Le pouoir m'est commis en temps
Par quoy tout mouvement terminent;
Par moi commencent et definent,
Et temps n'est fors que la mesure
2222 De tous mouvemens de nature.
Ainsi puez veoir que mon pere
M'a voulu commission fere

2198 *ELM* de leur — 2208 *CE* fait — 2212 *y* du monde.

Sus toutez chosez qui se meuvent,
2226 Si que leur mestresse me treuvent ;
Et pour ce est en ma seigneurie
Le monde, qui tous jours tournie.
Le temps ay, par quoy je mesure
2230 Du monde toute l'ambleüre.
Oncques si tost n'amble ne point
Que du temps n'y mete le point,
Par le quel je tantost compasse
2234 Le present ainsi com il passe,
Tout soit le present si menuz (*Fol. 20 v°*)
Qu'il ne puisse estre retenuz.
Mez ma dite commission
2238 Faudra quant faudra motion,
Car le monde adonc finera
Tantost que mouvoir cessera.
Mès tant comme le monde dure
2242 Me couvient il avoit la cure
De lui gouverner et conduire :
Pour ce puis je aidier et nuire,
Selonc le tour que j'é a fere,
2246 En departant joie et misere.
Et pour ce qu'ainsi me remue,
Orgueil souvent a terre rue,
Si qu'as povrez donne esperance
2250 Et grant confort a leur chevance.

Pour ma matiere mielx sommer
Dès ore mès me vueil nommer.
Entent, beste ou tant mal repose :
2254 Fortune si n'est autre chose
Que la providence divine,

D omet les v. 2229-30 — 2233 *D omet* je — 2246 *A* En deportant.

2251 *E omet* ma — 2253 *Les autres mss. sauf A lisent* tout mal.

Qui dispose, mesure et termine
Par compas de droite reson
2258 Le monde et toute sa seson.
Entent, beste de mal renom :
J'ai tout au mains quadruble nom.
Mon droit nom si est Providence,
2262 Qui m'est donné pour ce et en ce
Que j'ai pouoir de loing veoir
Tout si com il doit escheoir.
Tous jours a plain ay pourveü
2266 Mon tour ançois qu'il soit meü;
Sans negligence et ygnorance
Depent tout de ma pourveance.
Mon segont nom est Destinee,
2270 Qui Fate est autre foiz nommee,
Et c'est a dire proprement
Envoïe au mouvement,
Si que en tant com je m'aplique
2274 A mouvoir ma roe autentique
Et que a ce sui envoiee,
Bien puis avoir nom Destinee,
Car je sui souvraine legate,
2278 Et pour ce aussi ai je nom Fate,
Car par moy est dite et parlee
L'ordenance de Dieu segree.
Mon tiers nom est Cas d'Aventure,
2282 Qui vient souvent ou male ou dure
Par cours de causez non seüez,
Jusqu'a tant qu'il sont avenuez.
Du quart nom sui Fortune dite,
2286 Car forte sui et sai de luite,

2256 *Ce vers est trop long dans tous les mss. On pourrait lire* meine *au lieu de* mesure — 2259 *y* O tu beste — 2270 *ADJ* Faite — 2278 *A* Et pour ainsi ai — 2284 *E* qui sont, *D* que sont — 2286 *y* sui si sai.

Si que j'abat dedens mes licez
Richez, povrez, sages et nicez.
Par ce qui est dit t'aprenons
2290 Come Fortune a quatre noms,
Aussi com s'une damoisele
Getoit d'une haute tourelle
Tout plain de galez et de pommez
2294 Sus pluseurs et fames et hommez,
Et la damoiselle seüst (*Fol. 21*)
Comme le giet cheoir deüst.
En tant comme le giet saroit,
2298 De Providence nom aroit ;
En tant come elle geteroit,
Destinee son nom seroit ;
Et quant les uns bleciez seroient
2302 De galez qui sus eulx charroient
Et les autres si recuidroient
Les pommez ne nul mal n'aroient,
Par nom d'Aventure nouvele
2306 Nommeroient la damoisele ;
Et quant le commun parleroit
De ce que avenu seroit,
La damoisele grant renom
2310 Avoir pourroit et autre nom,
Car adoncquez la voix commune
La pourroit apeler Fortune.
Ainsi est il de moy sans faute,
2314 Car je sui en la tour treshaute,

2287 *E* que l'abat — 2289 *A* Pour — 2290 *Les autres mss. sauf AJ lisent* Comment — 2293 *C* T. pl. de gaules avec p., *E* T. pl. de g. avecques p., *F* T. pl. jalés avecques p. — 2294 *AD omettent le premier* et — *Dans y, les v.* 2311-2 *se lisent ainsi :*

Que li donroit la voiz commune
Qui ainsi m'a mis non Fortune.

et les v. 2313-8 *manquent.*

Dont je gete tristece et feste
Sus tous : gart bien chascun sa teste,
Car mes galez sont trop grevans
2318 Et mes pommez trop decevans.
Pour ce que sui espouentable,
Me donne l'en nom Redoutable,
Et vraiement c'est bien raison,
2322 Car je sui en toute seison
A redouter trop durement.
Fort sui et fiere vraiement,
Si que ce que je vueil grever
2326 Ne puet garir ne relever
Devant que je le pren en cure;
Et si sui grant outre mesure,
Car sus les ciex puis avenir
2330 Et en ma main puis tout tenir,
Et mes piez ataignent a terre.
Dame sui de paix et de guerre.
N'est nul qui de moy parler oie
2334 Qui forment douter ne me doie,
Car par moy couvient tout fenir,
Tout quanqu'ou monde puet venir.
Je doins povreté et richece,
2338 Force, beauté, joie et tristece;
Je sui dame, je sui roïne,
Es uns felle, es autres benine,
Et faiz tantost a tous voisine
2342 La derramee pelerine
Qui tout abat jus : c'est la Mort,
Qui sans cesser ça et la mort,
Si que nulz homs en son eür
2346 Ne se doit dormir asseür,

2316 *CD* bien gart — 2320 *y* Me nomment par non r. *D omet ce vers* — 2338 *E* Force et b. — 2340 *Les autres mss. sauf A lisent* Aus... aus — 2342 *CFJ* La derreniere. *D omet ce vers* — 2344 *EF* Car. *D omet ce vers.*

Ains doit tous jours estre a mesese
Qu'il ne soit tiex que il desplese
A mon pere Diex, qui tout donne,
2350 Qui tout mal et bien guerredonne,
Qui orgueil a si en haïne,
Et li et toute sa racine,
Qu'il ne puet souffrir longuement
2354 Qu'il ne l'abate horriblement.
Nabugodonosor le roy (*Fol. 21 v°*)
En exemplaire te treroy,
Car jadis fu sy enyvré
2358 Des grans honneurs que li livré
Qu'en son estat tant se fia
Que son creatour oublia
Et fist par son tresfol outrage
2362 Aourer a tous son ymage.
De mon pere ne li souvint;
Pour ce comparer li couvint,
Car assez tost je le geté
2366 En si horrible povreté
Qu'avec les bestez ala pestre :
Tout nu .vij. ans li couvint estre.
Et orgueil les angelz jadis
2370 Fist trebuchier de paradis ;
Et par moult d'autres beaux examplez,
Qui sont a conter lons et amplez,
Puis assez prouver et de voir
2374 Que nulz homs ne doit concevoir
Orgueil ne maintenir rancune
Pour ce s'il a grasse fortune
D'aucuns biens en sa mortel vie,
2378 Selonc le tour que je tournie;

2348 *E* Qui ne — 2350 *y* touz maus et biens — 2353 *E* Qui ne — 2354 *E* Qui ne — 2366 *AC* En son h. — 2371 *y* Par (*E* Et) grant foison d'autres e. — 2373 *C* Te puis je bien prouver de voir.

Car tout ce vient de mes roeles,
Qui tous jours font choses nouvelez,
En quoi chascun se puet mirer
2382 Pour soy sagement atirer.
Mès c'est bien voir que homme sage
A sus estoillez seignourage,
Et c'est a dire que science
2386 Passe planetel influence,
Engendrant disposition
Sus corporel complexion;
Car il n'est nul, pour voir di ce,
2390 Que s'il s'encline a aucun vice
Par naturel complexion,
Selon la constellacion,
Par quoi il puet avoir tel teche,
2394 A quoi plus est enclin qu'il peche,
Oster s'en puet bien et refraindre
S'il veult en raison vivre et maindre.
Aussi oeuvrez de charité
2398 Et oroisons de humilité,
Quant home et femme les vuelt faire
En bonne foy devant mon pere,
Font attremper les aventures,
2402 Qui autrement fussent trop dures.
De Ninivé je le te preuve,
Une cité de quoi l'en treuve
Que mon pere la voult ferir
2406 Et fere la de tout perir
Pour la cause des grans pechiez
Dont il estoient entechiez.
Et Jonas leur prophetiza;
2410 Mès le peuple tantost pris a

2390 *E* Que si s'e. — 2392 *DF* sa c. — 2394 *E* qui p., *F* plus p.; *J* plus encline qu'il p. — 2396 *A* a raison — 2406 *CD* Et la (*D omet* la) f. du tout p., *y* Et f. la tantost p. — 2408 *E* enchiez.

A crier merci et plourer,
A vestir haire et Dieu ourer,
A jeüner, eulx et leurs bestez,
2414 A couvrir de cendre leurs testez.
Et Diex, qui plains est de pité, (*Fol.* 22)
Quant il vit leur humilité,
Rapela comme debonnaire
2418 Le mal que il leur pensoit faire.
Et aussi du roy Ezechie,
A qui Diex dist par Ysaïe
Qu'il se mourroit hastivement,
2422 Et il se prist lors tendrement
A plourer et a Dieu ourer,
Et Diex tantost sans demourer
Aloingna au roy Ezechie
2426 De .xv. ans le cours de sa vie.
Pour ce te di a escïent :
Ne sont pas mises pour nïent
En Dieu esperance et prïere,
2430 Car qui les vuelt droitement fere
Il ne peuent perdre efficace
D'empetrer vers Dieu plaine grace.
Et ainsi sachiez vraiement
2434 Qu'omme qui se vit sagement
Ne chiet pas en tant de perilz
Comme gens de folz esperiz.
Et si ne puet nul si sage estre,
2438 Soit philosophe ou autre mestre,
Qui tous les cas puisse eschiver
Qu'en mes roes ay fait river ;
Car souvent maint proudomme et sage
2442 Est a meschief et a damage

2412 *ACFJ* aourer — 2415 *A omet* est — 2418 *Les autres mss. sauf A lisent* Le mal qu'il leur (*E omet* leur) pensoit a f. — 2423 *ACF* aourer ; *DJ* et D. aourer — 2430 *EJ* le — 2440 *EJ* ait fait.

Sans sa coupe et sans sa deserte.
La preuve en est assez aperte,
Et se plus moustrer le couvient,
2446 De Boëce bien me souvient,
Qui fu homme de bonne vie
Et mestrez de philosophie.
Tant fu loyal, sage et proudomme
2450 Que les emperieres de Romme
Entre tous sage le creoient
Et amoient et honnouroient;
Mès par la traïtresse Envie,
2454 Qui tous les jours se monteplie,
Boëce fu a mort traï,
Si que de son estat chaï,
Et ma roe jus le porta,
2458 Si que trop s'en desconforta.
Mès la belle philosophie,
Qu'il amoit, ne le lessa mie,
Ains le conforta doucement
2462 Et li moustra moult clerement
Ce que je sui et que sai faire
Et pour quoy sui douce et amere,
Et li dist que pour mon aïr
2466 Ne se doit nul sage esbahir.
Adonc Boëce en sa poverte
Connut se je sui jaune ou verte;
Car quant les grans honneurs avoit
2470 De moy nouvellez ne savoit;
Mès quant meschief li ala près,
Lors me connut et fu après
En sa tribulacion fort,

2443 *A omet le premier* sa — 2446 *A* le s. — 2450 *D* li emperere, *E* les empereeurs, *F* les empereurs — 2451 *Tous les mss. sauf D lisent* sagez (sages) — 2455 *y* a tort — 2458 *DFLM* se d. — 2468 *E* Comment se — 2472 *A* Loss; *E* convint; *D* fit — 2473 *A* forte.

2474 Et fist Boëce De Confort
Un livre qui ceulx reconforte
Que ma roe en tristece porte. (*Fol.* 22 *v*°)
Ainsi par l'exemple Boëce
2478 Je t'ai assez declaré ce
Que maint sage et de bon afere
Est moult souvent en grant misere
Et a meschief, damage et perte
2482 Sans sa coupe et sans sa deserte.
Mès nepourquant raison y a,
Car quant Diex le monde cria
Il voult que ce fust la forneise
2486 Plaine de dolereuse breise,
En quoi il vouroit esprouver
Ceulx qu'il devoit amis trouver,
Si que sus ceulx qu'il quiert et aime
2490 Douleurs et meschiez souvent saime ;
Et quant il sont examiné
Et par pacience afiné,
Lors leur donne par amour fine
2494 La joie qui oncques ne fine,
Car souffrir est la droite voie
De vaintre et de venir a joie.
Et li mauvaiz quierent leur aise
2498 Tant qu'il sont en ceste fournaise,
Ne n'ont cure de pacience,
Et Diex les vuelt paier en ce
Qu'il desirent mielx a avoir,
2502 Si leur lesse mondain avoir,
Et puet estre que par ce don

2474 *A omet ce vers*. *E* de son c. — 2478 *C* Je t'ay declairé assez ce — *F omet les v.* 2481-2 — 2481 *D* Et a souvent d. ou p.; *y* Et en (*J* a) meschief c'est chose aperte — 2484 *A* C. Diex qui le m. cr. — 2490 *A* m. y saime — 2500 *E* Et Diex qui les — 2501 *EF* plus a a., *JLM* mondain avoir — 2502 *JLM* Si leur en lesse plus avoir.

Diex leur vuelt rendre guerredon
D'aucun bien que il peuent faire,
2506 Car nul n'est de si mal afere
Que aucune foiz ne s'aoevre
A entendre a aucun bon oeuvre,
Ne nul n'est si bien entechié
2510 Que souvent ne chee en pechié.
Et Diex ne vuelt nul bien perir,
Et si vuelt tout mal remerir,
Si qu'aus bons et as mauvaiz paie
2514 A chascun sa propre monnaie.
Et, aussi com j'é dit, je maine
L'espere du ciel plus souvraine,
Si que par moy sont disposees
2518 Toutez chosez du monde neez;
Car planetez, soleil et lune,
Le ciel et estelle chescune
Ont par moy, c'est vraie sentence,
2522 Grant vertu par leur influence
Sur les chosez de terre bassez,
Si que les unez si sont lassez,
Et les autres richez et bellez,
2526 Selon le tour de mes roelez,
Avec le regart des planetez,
De quoi les unez sont doucetez,
Et les autres aspres et durez,
2530 Selon leur diverses naturez,
Qu'il influent diversement,
En droit ou tort regardement,
Desus tous les cors terrïens,
2534 Et les lïent de tiex lïens

2507 *A* Qu'aucune, *EF* Qui aucune — 2508 *EFJ* aucune bonne — 2510 *AEFJ* Qui — 2513 *E* au mauvais — 2516 *A* souveraine (*avec l'abréviation de* er), *E* souverinne — 2519 *y* Car estoiles — 2520 *y* et planette — 2521 *A omet* c'est; *E* ceste — 2526-7 *y* Parmi le t. de m. r. Selon le r. des pl.

Que les uns ja jour bien n'aront, (*Fol. 23*)
Les autres ne sevent par ont
Les biens viennent qui leur apleuvent;
2538 Les uns perdent, les autres treuvent,
Selon la planetal puissance,
En droite ou oblique distance.
Et quant ele est en doulz regart
2542 Sus les mauvaiz, que Diex ne gart,
Si leur en vient honneur et grace,
Qui tient en estat leur fallace,
Et moult souvent, com cil qui gasche,
2546 Tiex regars si fierent en tasche :
Puis as mauvaiz et puis as sages
Font lors despiz, lors avantages.
Li bons monte, le mauvaiz chiet,
2550 Puis monte, si come il rechiet;
Et par einsi fatis touoil
Est de cest monde le reuoil
Limez et le mal hors boutez,
2554 Si que mon pere est redoutez,
Car il n'a riens en sa meson
Qu'il n'i ait fait par grant raison.
Et il m'a fait dame du monde,
2558 Ou moult d'inegauté redonde ;
Car les uns y ont trop d'aaise,
Et les autres trop de mesaise.
Li uns est folz, l'autre a science;
2562 En chascun a grant difference,
Selonc ce qu'il eschiet a taille.
Et quant nature les cors taille,
Je sui Fortune qui leur baille,

2547 *A* au m. ... au sage, *J* a m. ... a sages; *F* au m.; *E* au sages — 2548 *E* despit; *A* avantage — 2549 *A* montent — 2551 *E* toouil, *C* tonnoil — 2552 *C* rouvoil, *E* roouil — 2559 *CDEF* d'aise, *J* d'aises — 2564 *y* Car; *F* court; *J* Car nature les cours leur t. *C omet ce vers* — 2565 *DJ* les, *E* lors

2566 As uns grain, et as autres paille,
Pour rendre a chascun ses meritez,
Selon les causez desus ditez;
Et pour ce vuelent aucuns dire,
2570 Pour moy plus clerement descrire,
Qu'en ma main .ij. couronnes porte,
Dont j'esleesce et desconforte
Chascun, si com il me puet plaire;
2574 Mès c'est par figure et mistere,
Car ce n'est que similitude,
Pour mielx enfourmer engin rude,
Qui moy entendre ne saroit
2578 Se gros essamples n'i paroit.
Et ainsi est il des .ij. roez
Qu'on dit que je tourne, si oez
L'entendement et la sentence
2582 Qui sont senefiez en ce.
Les .ij. couronnes dessus ditez,
Qui par semblant sont ci escriptez,
Dont l'une semble estre trop gente
2586 Et l'autre laide et hors de vente,
L'estat du monde senefient,
En quoi nus sagez ne se fient.
Celle couronne qui pert belle,
2590 Chascun qui vuelt ne l'a pas tele :
Moult y pert belle perrerie;
Et celle qui bonne n'est mie,
De tel couronne est aorné
2594 Cil que ma roe a hault tourné :
Je la doins, et puis la represte, (*Fol. 23 v°*)
Et au tollir sui moult tost preste.
Ceste couronne senefie
2598 Grant estat en mondaine vie,

2574 *AC* misere — 2579 *Les autres mss. sauf A écrivent* aussi — 2594 *DJ* qui — 2596 *A omet ce vers.*

Qui est de soy fieble et enferme,
Si qu'il n'i puet avoir lonc terme.
Ces belles pierres senefient
2602 Les richeces, en quoi se fient
Ceulx qui les ont, qui si les gardent
Qu'en eulx acroistre tous jours ardent.
Moult y ont fichié leur puissance
2606 Et leurs deliz et leur substance,
Et si ne sont mie les pierres
Precieusez, ançois sont verres,
Car ellez sont tantost rompuez,
2610 Et depechïez et fonduez.
Ainsi est il de ces richeces
Et de ces mondaines hauteces;
Car il semblent estre trop beles,
2614 Mès de leur nature sont teles
Que il sont tantost despenduez
Ou empirees ou perdues.
Et quant on a tant traveillié
2618 Et tant servi et tant veillié
Que l'en est des biens mondains riche,
Lors vient la Mort, qui sa dent fiche
Par tout, es gros et es menus,
2622 Et les rent horriblez et nus.

Beles sont richeces mondaines,
Mès de trop d'angoissez sont plaines;
Et les Escriptures divines
2626 Apelent richeces espines,
Car riches ont trop de meschiez,
Poignans ens es cuers et es chiez;

2602 *A* lient — 2605 *Les autres mss. sauf A lisent* plaisance — 2608 *AC* Pr. ains sont drois voirres, *D* Pr. mais de verieres — 2618 *E omet le premier* tant — 2619 *A* de.
2624 *E omet* de — 2628 *D* P.et es — 2627-8 *se lisent ainsi dans y:*

Car par dedens trop de meschiez
Ont riches es cuers et es chiez.

Mès povrez ne le cuident mie
2630 S'il n'ont la richece essaïe.
Richece est par labour aquise,
Et puis en grant paour possise,
Et puis lessie a grant tristece.
2634 Moult est le cuer en grant destrece,
Et moult triste et dolent devient
Quant la mort departir le vient
Des biens mondains ou iert fichiez;
2638 Aussi tristes en est li chiez.
Tiex aguillons et tiex espinez
Senefient ces crapoudinez
Mucies en ceste couronne,
2642 Qui si semble estre belle et bonne.
Mès a paine, ce tien de voir,
Les puet l'en bien apercevoir,
Pour ce que il sont moult menuez,
2646 Par dedens closes et cousuez.

L'autre couronne, qui pert male,
Et orde et vil et lede et sale,
La grant povreté senefie,
2650 Qu'ont maint en ceste mortel vie;
Car povrez gens sont deboutez
Et vil tenus et poy doutez,
Ne il n'est nul, c'est chose vraie,
2654 Que se povreté le guerroie,
Comment qu'il soit de bon lignage (*Fol. 24*)
Et ait esté proudoms et sage,
Puis que povreté le debrise,
2658 Chascun le het et le desprise.
Tant a povre gent vie amere

2637 *A* De — 2639 *A* T. orgueilleux — 2643 *A* M. ce tien a paine de v. — 2644 *AF* Le — 2645 *E* qu'il, *CDF* qu'elles.
2648 *ACDF* Est — 2650 *E* motel — 2655 *E* que il — 2658 *y* le fuit.

Qu'a poy qu'el ne se desespere,
Si feïst el, ne fust mon pere
2662 Qui reconforte leur misere
Par un espoir qu'il leur envoie
D'avoir après douleur grant joie.
Car s'il vivent en pacience,
2666 Pour eulx aront bonne sentence :
Quant au grant jugement vendront
Joie pardurable prendront,
Et si ont tous jours esperance
2670 De venir a meilleur chevance,
Pour ce que je Fortune grieve
Richez souvent et povrez lieve ;
Et de ce qu'il sont grant couvent
2674 Se reconfortent il souvent
D'un poi de chose, s'on leur donne,
Moult leur semble grant chose et bonne,
Et mains qu'aus richez leur couvient,
2678 Ne ne leur chaut qui va ou vient.
De perdre ne sont mie en doute
Ne de paier la male toute.
Tiex gens qui sont povrez et nuz
2682 De telz confors ainsi menuz
Leur povreté moult entr'oublient ;
Et tiex reconfors senefient
Ices esmeraudeles vertez,
2686 Dedens la couronne couvertes,
Qu'a paine nul appercevroit
Se povreté ne l'abevroit.

Aussi dois des roes entendre,

2660 *C* Qu'a poy chascun d'eulx ne despere — 2661 *A* el se ne; *C* Si feroient ilz ne feust, *D* Si fist elle si ne fust, *F* Ce fist il ne feust, *J* Si fait il ne fust — *Après le v.* 2668, *il y a dans E une interpolation. Dans D, les v.* 2670-2727 *manquent* — 2688 *A* Se povreté le bouroit.

2690 Dont chascune en a une mendre,
Et ont contraires mouvemens
Et par divers entendemens.
Celle qui tourne redement
2694 Si senefie vraiement
Aucunez gens qui sont eu monde,
A qui prosperité habunde
Moult tost et moult soudainement,
2698 Et ont des biens si largement
Que chascun le tient a mervelle.
Lors vient Envie qui s'esveille
A parler comme ce puet estre
2702 Que tel soit si tost si grant mestre,
Ou puet estre que Verité,
Qui se deut quant Iniquité
Est essaucie et avant mise,
2706 En fait parler en bonne guise
Et plaindre que tiex soit montez
Qui n'a en soi nule bontez
Et qui ne veut ne desert mie
2710 Que la bonne gent bien en die.
Ainsi cil qui est haut montez,
Soit plain de mal ou de bontez,
Mainte chose le contrarie
2714 Par verité ou par envie
Ou par grant tristece ou par cure, (*Fol. 24 v°*)
Par maladie ou aventure.
Et ce dit la roe petite,
2718 Qui contre la grant tous jours lite;
Car il n'est nul, sachiez sans doute,
A qui Fortune se doint toute,

2690 *E* chascun — 2693 *EJ* radement, *CF* roidement — 2701 *Les autres mss. sauf A lisent* comment — 2702 *A* Que ce soit — 2706 *A* Ou fait — 2707 *C* monté — 2708 *C* nulle bonté, *EFJ* nulles bontez — 2711 *C* monté — 2712 *C* bonté — 2718 *CFM* luite.

Et s'elle se donnoit entiere,
2722 Si par est elle si legiere
Que tantost partir s'en vouroit,
Ne nul tenir ne la pourroit.
Il ne fu oncquez veü nez
2726 Homme qui fust si fortunez
Qu'avecques sa prosperité
N'eüst sa part d'aversité,
Si comme aucuns qui a deniers
2730 Plains ses coffrez et ses guerniers,
Mès il est de petis amis,
Vilain, bastart, ou il a mis
Si cuer et corps en couvoitise
2734 Que chascun le het et desprise,
Et en acquerre met tel cure
Que son saoul mengier n'endure,
Ou il acquiert si faitement
2738 Que c'est a son grant dampnement.

Un autre y a qui est gentis,
Courtoiz, largez et ententis
A honnourer la bonne gent,
2742 Mès a l'ostel est si egent
Qu'il n'i a si froit come l'astre.
Je ly sui d'un costé marrastre
Et de l'autre part li sui mere.
2746 Ainsi est mellez son affere :
Honnourez est pour sa noblesce,
Mès povreté dedens le blece ;
Mielx amast estre moine en cloistre
2750 Ou nul nel peüst reconnoistre.

2721 *E* se elle — 2727 *y* felicité — 2728 *C* N'eust bien grant par d'adversité, *D* N'eust grant part de adversité, *EF* N'eust grant part d'a., *J* N'eust part d'a. — 2734 *E* Que ch. et le d. — 2735 *A* En a. met telle c.

2748 *DFJ* eu cuer le bl., *LM* au cuer le bl.

Un autre y a, bel, bien renté,
Et a femme a sa volenté,
Mès nul enfant n'en puet avoir
2754 Ne connoist l'oir de son avoir.
Aussi y a aucun, par m'ame,
Qui beaux enfans et belle fame
A, mès souvent en ot nouvellez
2758 Qui ne li sont bonnez ne bellez.
N'y a prince, roy n'emperiere,
Tant soit assis haut en chaiere,
Tant soit noble et de grant puissance,
2762 A qui tout vienge a sa plaisance,
Car la petite contreroe
Fait tost noier celi qui noe;
Et iceste meïsme entente
2766 Puet estre en la grant roe lente,
Qui senefie cil qui monte
Ou descent a paine et a honte.
Et cesti se gart, je li loe,
2770 De l'autre mendre contreroe,
Qui adès ne fait qu'estriver
Pour descloer et desriver
Aucun de la roe deseure;
2774 C'est le gieu de la chantepleure.

Par ces exemples pues avoir (*Fol. 25*)
Entendement de moy savoir.
N'as pas perdue ta geüne,
2778 Se tu entens bien qu'est Fortune.

2752 *E* f. a ai v. — 2753 *CEFJ* ne p. — 2754 *A* l'or; *C* Ne point congnoie son avoir — 2758 *y* Qui li sont tristes et crueles — 2760 *Les autres mss. sauf A lisent* en haut chaiere — 2761 *A* T. noble et de gr. p., *D* T. noble et tant gr. p. — 2765 *A* mesme, *CF* mesmes — 2772 *EF* ou.

2777 *AE* N'a pas; *C* Et n'auras pas perdu ta june.

Se tu ce que c'est bien savoiez,
Trop poy d'amour ou monde aroiez,
Ne n'i querroiez ton eür,
2782 Car nul estat n'i est seür.
Quel seürté ont richez hommes,
Qui ont de l'avoir a grans sommes ?
Moult tost leur sont leurs biens ostez :
2786 La Mort leur joint près des costez,
Si qu'il scevent certainement
Qu'il ne vivront pas longuement.
Et dès ce qu'enfant nest de mere
2790 Il ne fait que mourir et trere
Tantost a la mort de heure en heure,
Et si tost come il nest il pleure;
Et pert que Nature li die
2794 Qu'il nest a dure et mortel vie,
En la quelle haste ses pas.
Il ne fera qu'un brief trespas
En grant labour et en grant paine,
2798 Dont la fin n'est onquez certaine,
Si que ceulx ont trop fol desir
Qui mettent leur souvrain plaisir
En temporel richece avoir,
2802 Et si cuident trop bien avoir,
Fortunez estre et eüreux,
Quant il en sont planteüreux;
Mès je te di pour verité
2806 Que ce n'est pas felicité
De temporel richece avoir,
Car tu dois entendre et savoir
Que felicité si est plaine
2810 De bien, car c'est bonté souvraine

2779 *A* Se tu que ce est — 2786 *E* de — 2788 *A* Q'l — 2789 *A* que fant; *DF* Car des — 2791 *y* sa mort — 2792 *A omet* tost — 2794 *A omet* et — 2805 *y* en v.

Qui tout homme fait parfait sire
Qui met paine a tel bien eslire.
Mès richece ne parfait mie
2814 Riches en ceste mortel vie,
Car de legier richece faut,
Et si ont riches maint deffaut,
Comme de santé ou de joie,
2818 Que ne leur puet donner monnoie.
Et riches en pluseurs païs
Sont pour leur richece haïs,
Car trop plus sont ceulx qui les donnent
2822 Amez que ceulx qui les reponnent.
Et vraiement Raison repute
Que celi vit en servitute,
Comme serf et mal fortuné,
2826 Qui des biens qu'il a aüné
N'ose donner, touchier ne prendre
Ne rien pour son besoing despendre.
En richeces a poy d'eür,
2830 Fors a cil qui est si meür
Et plain de volenté si bonne
Qu'aux povrez gens foison en donne
Et par pure et vraie pité
2834 En fait euvrez de charité
Et le remanant comme sages (*Fol. 25 v°*)
Despent pour soy en bons usages,
Car autrement nulle richece
2838 N'est fors que meschief et tristece.

Hé, Fauvel, riens plus ne desires

2811 *EF* Qui tant h. f. p. s. — 2813 *A* richecez — 2816 *A omet ce vers* — 2828 *CD* par — 2830 *AF* F. a celi (*F* cellui) qui est si meur, *C* Si non a cil qui est si meur, *D* F. en ce qui est asseur, *J* F. celli qui est si meur — 2832 *A répète* gens ; *EF* p. grant f. — 2835 *C* saige — 2836 *A* en bon usages, *C* en bon usaige — 2838 *y* N'est fors m. et grant tr.
2839 *A* De, *EF* Et, *J* Ha.

Fors que d'estre eu monde grant sires.
Mès sachiez bien qu'aversité
2842 Vaut mielx que grant prosperité;
Car prosperité si enyvre
Homme et le fait en deliz vivre
Et le blandist soëf et flate
2846 Tant que li seurvient dame Fate,
Qui l'a tantost vilment tourné;
Pour nient s'estoit si aourné.
Ses anemis ne ses amis
2850 Ne connoissoit, mès quant l'a mis
Fortune au bas et jus geté,
Si qu'il est en grant povreté,
Lors treuve il ceulx qui l'amoient
2854 Et connoist ceulx qui le haioient;
Car quant il avoit grant avoir,
Si bien ne le peüst savoir;
Et si est verité sans fable
2858 Qu'adversité est prouffitable,
Car riches vivent en doutance,
Et povrez en grant esperance
Et croient adès que Fortune
2862 A son tour leur doint grace aucune.
Pour ce en cest monde aventureus
N'est nul qui soit bien eüreus
Fors cil a qui il puet souffire
2866 De tiex biens comme nostre Sire
Li donne en ceste mortel vie,
Si que Dieu en loe et mercie
Ne plus ne quiert, ains est content;
2870 Et Diex l'aime, car quant on tent
De jour en jour a plus acquerre,
L'en vit en douleur et en guerre

2863 *A* Pour c'est ce m. a. — 2865 *E* y puet — 2871 *A* pour plus.

Et en mauvaise conscience;
2874 Car c'est mauvaise diligence
De tant amer le monde amer
Qu'on en laisse Dieu a amer.
Et nul ne puet bien, ce me semble,
2878 Amer Dieu et le monde ensemble,
Car il sont de condicions
Contraires; nepourquant li homs
Qui a richece a grant plenté,
2882 Mès n'y a pas le cuer enté,
Ainçois le despent bien et donne
Selon Dieu et largesce bonne,
Tel povre en esperit riche homme
2886 L'euvangille a eürés nomme.

Fauvel, je t'ai assez leü,
Ne me chaut s'il t'a despleü.
Par ce qu'ay dit as avantage
2890 De connoistre s'es fol ou sage
Et de savoir queles denrees
Fortune vent, a qui tu bees.
Je sui Fortune, la doutee,
2894 La trespuissant, la renommee,
La treshaute, noble et gentille, (*Fol. 26*)
Et sui du tout puissant roy fille,
En tant com sui par excellence
2898 Proprïeté de son essence,
Avec ma seur qui tant est belle,
Que Raison Sapience apele.

2879 *A* Car ce sont deux condicions — 2882 *Les autres mss. sauf AC lisent* Mes pas n'y a le c. e. — 2883 *AD* le d., *C* en d., *EFJ* les d. — 2886 *EF* a eureus; *C* L'e. bien heureux n. — *Il suit dans E une interpolation.*

2888 *E* Que me — 2889 *A* Pour; *EF* que ai — 2892 *DEFL* vuelt; *y* a quoi — *Après le v.* 2892, *il y a dans E une interpolation* — 2895 *A* La tres puissant noble et et (*sic*) gentille.

Et sommez, c'est bien verité,
2902 De nature de deïté,
Si que nous sommez vraiement
Sans fin et sans commencement.
Mès intellectuel regart,
2906 Non pas roial, se Diex me gart,
Donne a ma seur soutivement
Une ainsneesce escharsement,
Ne l'une ne puet sans l'autre estre;
2910 Assisez sommez a la destre
Du tout puissant roy pardurable,
Le hault roy du ciel piteable,
En admirable royauté.
2914 Les angelz de nostre beauté
Et les sains qui ou ciel arrivent
Se merveillent et si s'en vivent;
Ne peuent assasïez estre
2918 De regarder nous et nostre estre :
Plus nous voient, plus nous remirent,
Riens que nous veoir ne desirent.

Fauvel, fol es et fol estoiez
2922 Quant tu pensoiez et cuidoiez
Que si com une femme fusse
Et que marïer me deüsse.
Bien estoiez plain de grant rage
2926 Qui pensas si hault mariage.
Bien vousis lever hault t'estrille,
Qui voulz espouser roial fille.
Tu es malement deceüz,
2930 Qui a ce t'es si esmeüs.

2906 *D omet ce vers*. *C* reel, *EF* real — 2913 *ACD* Et — 2916 *CJ* S'en m.; *A* se v. — *Dans D les v.* 2919-81 *manquent*.
2924 *C* Et que je m. me d., *y* Et que moi m. d. — 2928 *CEF* veulx.

Se tu bien regardé eüssez
Dont es, dont venis, quel tu fussez,
Tu n'eüssez ja mès empris
2934 A toy tant essaucier en pris,
Car tu n'ez fors fiens et ordure,
Beste de mauvaise nature,
Qui en toy nourrir toute cure
2938 Més, et si n'es que pourreture.
Engendrez fus horriblement
Et nourris eu ventre ordement
De la plus vilaine matiere
2942 Que nature peut oncques fere.
Et quant dedens le ventre estoiez,
Envelopez en ordes toiez,
Chambre avoiez a grant destrece;
2946 Nez fus vilment et en tristece,
Et grant doleur en ot ta mere,
Et tantost commenças a brere.
C'est nativité moult amere
2950 Qui vient a si tresgrant misere.
Or t'a ton orgueil si lié
Que trestout ce as oublié.
Fauvel, entent bien sainement,
2954 Car par toy j'entent proprement
La mauvaistié d'omme et de femme, (*F. 26 v°*)
Qui le corps fait dampner et l'ame,
Et pour le monde decevable

2935 *Les autres mss. sauf A écrivent* que fiens — *Le v.* 2937-8 *se lisent ainsi dans y* :

Qui en toi nourir mes grant cure
Et tantost seras pourreture.

2942 *E* pout, *J* pust — 2946 *EF* vilement — 2950 *y* par si — 2951 *La leçon adoptée est dans A seul. C* Et or t'a orgueil si lié, *y* Et or t'a si orgueil lié — *J omet les v.* 2953-8 — 2956 *La leçon adoptée est dans A seul. Les autres mss. sauf A lisent* Qui pour (*C* par) le c. f. d. l'ame (*E* s'ame). — 1957 *C* Et par.

2958 Pert Dieu et tout bien pardurable.
Pense que l'en t'estrille et terde :
Tu n'es que un sac plain de merde ;
Mès orguil si t'a si ravis
2962 Qu'en nul bien ne més ton avis :
Ne te chaut fors de mettre paine
En avoir richece mondaine,
Ne tu n'en puez estre lassez,
2966 Et si en as tu plus qu'assez,
Et moult es eu monde grant mestre
Et faiz chascun avec toy pestre.
Par tout a ta volenté rimez :
2970 Grant temps a que commenças primez
A estre du monde seigneur,
Mez tu l'es au jour d'ui greigneur,
Trop plus que ne fus oncques mès.
2974 Tes cousins sont par tout semez,
Et tes sergans et ta mesnie,
Et je te seuffre bien tel vie,
Pour ce que sai le Diex segré,
2978 Qui par son raisonnable gré
Vuelt que vers la fin de cest monde
Guerres, mal et pechié habunde.
Pour ce que chascun trop se paine
2982 D'avoir excellence mondaine,
De servir le monde et amer,
Pour ce y met Diex grant amer,
Si que ceulx en face sevrer

2960 *C* Car tu n'es qu'un s. pl. de m., *E* Tu n'es qu'un tout pl. de m. — 2961 *C* M. o. t'a si fort r. — 2976 *A omet* te ; *AF* telle — *A lit les v.* 2978-80 *ainsi* :

Que par son raisonnable gré
Guerres, mal, pechié il habunde
Et vuelt que la fin de cest monde.

— 2984 *C* Pour tant y mect, *D* Pour ce proumet, *y* Et pour ce y met,

2986 Qui trop s'en veulent abevrer,
Par quoy mal et esclandre habunde
Si fort vers la fin de cest monde.
Nepourquant par qui mal vendra
2990 La maudichon de Dieu prendra.
Et aussi te dirai sans pause
Avecques ce une autre clause.

L'auctour de Sex Principes dit
2994 Et Raison pas ne le desdit
Que le monde a nom Macrocosme
Et homme si est Microcosme,
Et c'est a dire et a entendre
2998 Le monde greigneur et le mendre,
Dont l'un a l'autre trop ressemble ;
Et c'est en ce, si com me semble,
Que homme est de quatre qualitez,
3002 Qui ont entr'eulx adversitez,
Car l'une a l'autre contrarie,
N'a que guerre en leur compaignie :
C'est moiste, chaut, sec et froidure.
3006 Chaut et moiste metent leur cure
A garder vie et maintenir,
Mès le chaut ne se puet tenir
Que sans cesser en toute guise
3010 Ne gast le moiste et amenise,
Si com l'uile gaste la meche,
Tant que la lampe devient seche;
Lors pert la lampe sa lumiere.
3014 Ausi est il en tel maniere

JL omettent les v. 2987-90. *Les v.* 2991-2 *sont dans EFM placés entre les v.* 2986 *et* 2987. — 2992 *CEFJLM* cause, *D* clouse (*corrigé sur* chouse).

2993 *C* de ses, *D* dez .vi., *F* de ces — 2996 *E* macrocosme — 2999 *y* Et — 3001 *A* Q' — 3003 *E* l'un — 3005 *A* chaut froit et fr. — 3010 *CDEF* amenuise.

Du chaut naturel qui degaste (*Fol.* 27)
Le moiste adès et moult s'en haste.
Le sec aussi le moiste mort,
3018 Et le froit si n'atent que mort,
Qui vient plus tost que l'ambleüre.
De ces quatre a formé Nature
Quatre charnex complexions,
3022 Plaines de grans contentions,
Dont la premiere est fleumatique,
Puis sanguine, puis colerique,
Et la quarte est merancolie.
3026 De ces quatre est humaine vie
Fondee, si comme Nature
Les porpocionne et mesure
Es corps naturelz qui ont amez.
3030 Fleume est aus enfans et aus famez.
Le sanc vient demander sa rente
D'entour .xv. ans jusqu'en tour .xxx.
Et puis après vient dame Cole
3034 Soubz .lx. ans tenir s'escole.
Puis vient tantost Merancolie,
Qui toute en tristece se lie,
Par viellesce, qui le joer
3038 Pert, car il sent le terroer.
Et comment que femmes et hommez
Aient pluseurs maulx et grans sommez
Et maint tourment en leur jeunesce,
3042 Toutes voiez en leur viellesce
Ont il plus par droite raison

3020 *A* a fortune n. — 3024 *CEF* et puis; *A* coletique — 3032 *y* A (*JM* De) quinze ans jusques (*J* jusqu'a) environ trente — 3038 *C* el, *DEFM* elle — *A la place des v.* 3035-8, *JL lisent*:

Mais tantost li court sus tristeisce
Et melencolie et veilleisce.

— 3040 *Les autres mss. sauf A lisent* mais a grans s. — 3043 *A omet* plus.

De mal et mauvaise saison.
Il deviennent mal gracïeux,
3046 Roupïeux, roigneux, chacïeux ;
Apostumez et tous et goute
Et maint autre mal les deboute.
Ainsi forment abat tristece
3050 La fin d'omme et femme en viellesce.
Ainsi est il certainement
Du monde tout semblablement,
Car de quatre elemens contraires
3054 Est fait le monde et ses afaires :
C'est le feu, l'air, l'eve et la terre,
Entre les quelz a moult de guerre,
Car il ont diversez naturez,
3058 Divers faiz et contraires curez.
Et au premier je te di que
Le monde fut fait flumatique,
Et les gens qui adonc estoient,
3062 Pour le fleume, dont moult avoient,
Estoient trop lours et pesans,
Endormis, nicez et tesans.
Le monde après sanguin devint,
3066 Quant David le prophete vint,
Car adont fu l'engin ouvert
Que le fleume ot devant couvert.
Et lors prist le monde a entendre
3070 Qu'en la Virge char et sanc prendre
Vendroit Diex pour ceulx racheter
Qu'Eve avoit fait pieça mater.

3044 *AC* m. en m. — 3047 *EJ* Empostumes — 3049 *Les autres mss. sauf A lisent* assaut — 3051 *CDJ* Aussi ; *y* il se je ne ment — 3059 *E* Fauvel au premier te di que, *M* Et a ce premier je te dy que — 3060 *EFJL* Le m. si (*J omet* si) fu fl., *M* Le m. est fin fl.; *les autres mss. sauf A* (flumatique) *et F* (flammatique) *écrivent* fleumatique — 3070 *E* sanc et char — 3072 *A* Que avoit f. pechié m., *D* Que Eve fait pieça dampner.

Le monde pot colerique estre
3074 Quant Diex de la Virge vout nestre,
Et lors fu sec et chaut le monde (*Fol.* 27 *v*°)
Quant cil en qui tout bien abunde
Envoia des cielx la rousee
3078 Qui tant par estoit desiree.
Lors plut la nue de leesce
Qui trempa nostre secheresce.
Mès or est le monde venus
3082 En grant viellesce et devenus
Trestout plain de merancolié,
Et c'est vers la fin de sa vie.
Merancolie, bien l'os dire,
3086 Est des complexions la pire :
Elle est de nature terrestre,
Si qu'elle doit seiche et froide estre,
Et le monde est froit et sechié,
3090 Plain de tout mal et de pechié,
Couveteux, avel et tenant.
En li n'a nul bien maintenant :
Il ne quiert fors qu'aquerre terre ;
3094 Pour ce li sourt meschief et guerre ;
N'a mès en li joie ne feste,
De toutes pars est en tempeste ;
Et c'est bien raison vraiement,
3098 Car, se l'Escripture ne ment,
Les signez perent que près estre
Devon du temps en quoi doit nestre
L'anemi de crestïenté,

3075 *EF* Car lors — 3079 *AB* la riue, *D* la riviere, *M* la lune ; *J* Alors plut une delcesce — 3088 *Les autres mss. sauf A lisent* fr. et s. — 3091 *Les autres mss. sauf A lisent* aver — *A la place des v.* 3091-2, *y répète les v.* 3037-8 :

Il n'a mes cure de jouer,
Car il sent trop le terrouer.

3097 *EF* Et est.

3102 Celi par qui toute plenté
De mal doit ou monde venir
Sur le temps qui devra fenir.

Fauvel, tu es devant venus,
3106 Les grans galos et les menus,
Pour appareillier a ton mestre
Les ostiex ou il pourra estre.
Tu es d'Antecrist le courrier,
3110 Son mesagier et son fourrier.
Bien as son ostel apresté
Et pour l'iver et pour l'esté.
Tu li es trop faitis mesage :
3114 Tu n'ez fait que pour son mesnage
Aler devant appareillier ;
Bien y scés entendre et veillier.
Tu li as tant d'ostels ja quis
3118 Et par tout tant de gens acquis
Qui n'ont foy ne amour ne voir,
Que je te di sans decevoir
Qu'il est temps que ton mestre viengne.
3122 Tant as peigné de ton beau piegne
Et estrillié de tes estrillez
Qu'il a par tout et filz et filles.
Fauvel, que fussez tu tués,
3126 Quant a si mal seigneur tu es.
Antecrist si est ton droit sire :
Tu es mauvaiz, et il est pire.
Son garson es et son mesage,
3130 Et si cuidas par mariage

3107 *A* a comestre — 3108 *E* Ses — *J omet les v.* 3109-12 — 3117 *A* Tu li as ja tant d'ostel quis, *CD* Tu lui as tant d'ostelz acquis, *F* Tu lui as ja d'ostieulx tant quis. *La leçon adoptée, préférable à cause de la rime riche* (ja quis : acquis) *se trouve dans ELM* — 3118 *E* gent; *C* Et par tout tant de gens ja quis (*D est déchiré*) — 3122 *EF* peigne — 3130 *DJ* cuydes.

Espouser Fortune la dame.
Ne sui pas a tel garson fame.
Quant je voudrai, je te ferai
3134 Cheoir, et povre te lairay.
Grant honneur n'ai pas en toi mise (*Fol. 28*)
Pour ce que je t'aime ne prise,
Mès pour la divine ordenance,
3138 Qui tout fait par juste balance.
Bien est voir qu'un poi regneras
Et ton vouloir granment feras.
Et nepourquant ce dois savoir
3142 Que, maugré qu'en puissez avoir,
A pluseurs gens de ton lignage
Ferai souvent duel et hontage
Et les ferai vilment descendre,
3146 Les uns tuer, les autres prendre,
Les uns aront damage et perte,
Les autres mourront en poverte.
Maint mal souvent leur feré traire,
3150 Comment qu'il t'en doie desplere,
Si que les bons aront grant joie
Quant li mauvaiz iront tel voie.
Nepourquant, beste de fallace,
3154 Je ne vueil pas qu'aucune grace
De moy au departir n'en portez,
Puis qu'es entré dedens mes portez.

3134 *A* povrez — 3139 *A* B. e. que un p. r., *CD* (*déchiré*) Voir est que un p. r. — *Après le v.* 3144, *il y a dans E une interpolation* — 3145 *E* Je les ferai v. d., *J* Et vilment les f. d. — 3146 *E* et les a.; *A* pendre — *Après le v.* 3152, *il y a dans E une interpolation. A la place des v.* 3153-6 *E lit :*

Entre deus Fortune s'appense (*fol. 30 c*)
Que quant a ores plus d'offensse
A Fauvel l'esbahi ne face
3153 Si li dit : « Beste de fallace,
3155 Je ne veuil pas, puis qu'en mes portes
3156 Es entrez, que grace n'em portes ».

Vez la Vaine Gloire, la belle,
3158 La decevante damoiselle,
Qui les gens soutilment enyvre
Qui veulent en grant estat vivre,
Et les fait es delis fïer
3162 Pour eulx et leur fin oublïer,
Et jadis aus .v. folez viergez
Destaint leurs lampez et leurs cierges,
Car virginité qu'il avoient
3166 Toute a Vaine Gloire ordenoient.
La damoisele Vaine Gloire,
Qui est brieve et transitoire,
Donne si doucement a boire
3170 Que l'en en pert toute memoire
De la joie qui tous jours dure.
Moult est de decevant nature
Vaine Gloire, ce m'est avis :
3174 Elle a moult tost les gens ravis
A bouban et outrecuidance,
Et tout bien, quant elle s'i lance,
Fait anïenter et perir
3178 Ne ne le seuffre remerir.

Fauvel, ce te sera, par m'ame,
Trop faitice et trop propre femme,
Car tu es vain et elle est vaine.
3182 Va, si l'espouse et si l'en maine,
Car je le vueil et si le loe.
Va, si la pren dessoubz ma roe. »

3164 *E* Destainst, *F* Destaingt ; *C* Destaingny leurs l. et c. — 3165 *E* Par — 3168 *EM* et br. et tr. (*bonne leçon?*) — 3170 *A* Que l'en p. t. sa m., *J* Qu'el en p. toute la m., *D* Que hom est nice et pert (*le reste manque*) — 3177 *C* aneantir, *F* anientir, *D* aminuer — 3178 *EFM* lesse.

3181 *ACD omettent* Car, *et D complète le vers en lisant* Tu es tout vain.

Lors, quant Fauvel ot ce oÿ,
3186 Trop durement s'en esjoÿ
Et cuide dont, moult s'en rehaite,
Qu'a Fortune ait ja sa pès faite.
Droit a Vaine Gloire se lance,
3190 Le plus beau qu'il pot la fiance,
Mès ce fu a la main senestre :
Sans bans et sans clerc et sans prestre
A Fauvel sa femme espousee,
3194 Que Fortune ly a donnee.
Fauvel prent congié et en maine (*Fol. 28 v°*)
Vaine Gloire et forment se paine
De lui servir et honnourer.
3198 Tous ses amis sans demourer
A fait a ses noces venir,
Car trop grant feste vuelt tenir.
Grant joie y ot et grant rigale,
3202 Toute estoit plaine la grant sale.
Chascun Vaine Gloire regarde,
Et elle les deçoit et larde
Et les endort en grans delis
3206 De beles chambres et de lis
Et des biens qui fuient come umbre,
Dont qui plus a plus s'en encombre.

3187 *CEF* se r. ; *J* Et cuide donc dont s'en r. ; *D* Et cuyde adont moult estre (*le reste manque*) — 3192 *AC* Ses b. tout s. cl., *DF* Sans ban s. cl. — 3195 *y* c. si en m. — 3199 *E* Ha mandé aus n. v. — 3205 *A* grant — 3206 *A omet ce vers* — *Après une longue interpolation*, *E lit à la place des v.* 3201-7 :

3202 Entrez sont dedenz les granz sales, (*Fol. 31 c*)
3201 Joie mainent et granz rigales.
Dame Vaine Gloire ont trouvee,
Courtoisement l'ont saluee.
3203 Chascuns trop forment la regarde,
Et elle les deçoit et larde
Et les endort en granz deliz
De beles chambres et de liz
3207 Et de biens fuient comme ombre...

Fauvel et tout son parenté
3210 Eurent de la joie a plenté;
Et Vaine Gloire ses amis
Avec les gens Fauvel a mis,
Si qu'ensemble grant feste firent,
3214 N'onquez puis ne se departirent.
Et Fauvel vit avec sa femme
Et l'ennoura come sa dame,
Et a tant avec lié geü
3218 Que tant d'enfans a conceü
Que nul n'en pourroit conte rendre;
Car Fauvel chascun jour engendre
En tous païs Fauveaux nouveaux,
3222 Qui sont trop pires que louveaux.
Tant est son lignage creü
Qu'onquez si grant ne fut veü:
Bien s'est en cest monde avanciez
3226 Et a partout les siens lanciez.
Mès sus toutez chosez je plain
Le beau jardin de grace plain

3210 *A* Eutent — 3215 *C* jeut, *FM* jut — 3218 *Les autres mss. sauf A lisent* Que tant d'enfans en a eü — 3221 *F* faons — *Après une longue interpolation, E lit à la place des v.* 3209-3221 :

Fauvel si ot ja en emblé (*Fol. 41 v°*)
Ce qu'il pot de gent assemblé
3209 Chiés soi o li son parenté, (*Fol. 41 v° c*)
3210 Dont il y ot a grant plenté,
3211 Et Vainne Gloire et ses amis
3212 Avec les gens Fauvel a mis,
Et leur vergoingne entr'oublierent,
Plus courrouciez que il ne perent,
3213 Ne que tant leur feste firent
3214 N'onques puis ne se departirent.
3217 Fauvel si a ja tant jeü
3218 O Vainne Gloire qu'a eü
3219 De Fauvel sanz nul compte rendre
3220 Trop d'enfans, car trop en engendre.
3221 Par tout ha ja Fauveaus nouveaus...

3226 *E* Ses amis ha par t. l.

Ou Dieu par especïauté
3230 Planta le lis de roiauté
Et y sema par excellence
La france graine et la semence
De la flour de crestïenté,
3234 Et d'autres flours a grant plenté :
Flour de paix et fleur de justise,
Fleur de foy et fleur de franchise,
Flour d'amour et rose espanie
3238 De sens et de chevalerie.
Tel jardin fu a bon jour né
Quant de telz flours fu aourné :
C'est le jardin de douce France.
3242 Hé las! com c'est grant mescheance
De ce qu'en si tresbeau vergier
S'est venuz Fauvel herbergier.
Ja mès n'ait il ne yex ne dens
3246 Par qui il entra la dedens,
Car la beste de tout mal plaine
Par le jardin sa fame maine :
Es plus beaux lieux çoulent et bolent,
3250 Les flours abatent et defolent,
Si qu'il semble, c'est vraie chose,
Qu'il n'i ait mès ne flour ne rose,
Ne de foy ne de laiauté.
3254 Hé las ! France, com ta beauté
Va au jour d'ui a grant ruine (*Fol. 29*)
Par la mesnie fauveline,
Qui en tout mal met ses delis.
3258 Hurtee ont si la flour de lis

3230 *A* les lis, *E* la flour — 3234 *A* d'autre flour — 3235 *E* Fleurs ... fleurs — 3237 *Les autres mss. sauf AJM lisent* Fleur d'onneur; *E* et fleur espanie — 3245 *C* cil — 3249 *C* courent, *JL* cholent, *E* soulent; *A* et volent — 3250 *E* fl. a la terre et — *JL omettent les v.* 3251-6 — 3253 *E* Point de f. point de l.; *les autres mss. sauf A écrivent* loiauté — 3255 *E* en gr.

Fauvel et sa mesnie ensemble
Qu'elle chancele toute et tremble.
Mès le lis de virginité,
3262 Qui prist en soi la deïté,
Sauve la fleur de lis de France
Et le jardin tiengne en puissance
Et Fauvel mete en tel prison
3266 Qu'il ne puist faire traïson,
Si que Diex, le roy de justise,
Soit honnourez et sainte Eglyse.
Ferrant fina, aussi fera
3270 Fauvel, ja si grant ne sera,
Car il ne puet pas tous jours vivre.
Ici fine cest second livre,
Qui fu parfait l'an mil et .iiij.
3274 .ccc. et .x., sans riens rabatre,

3259 *y* et Vaine Gloire — 3260 *E* Qu'elle ch. ce me semble — 3262 *A* Que — *Après une interpolation, E lit les v.* 3261 *et suiv. ainsi :*

Tresdouz lis de virginité, (*Fol. 44 v° b*)
3262 Garde vertuz, car verité
Soustiennent et tiengne en puissance (*Fol. 44 v° c*)
Le lis et le jardin de France
Et Fauvel mette en tel prison
3266 Qu'il ne puist faire traïson,
Si que tu, Dieu, roy de justise,
Soiez honorez et sainte Eglise.

Ferrant fina, bien deust finer (*Fol. 45*)
3270 Fauvel, qui n'a a qui finer
En ce monde, car tuit obe-
issent a lui, tout a robé.
Robé nous a tout en lobant,
Et lobé en nous desrobant.
3271 Il finera, car touz jourz vivre
3272 Ne pourra pas. Ci faut mon livre
Secont, Dieu en gré le reçoive.
J'ai sef, il est temps que je boive.

Explicit, expliceat,
Ludere scriptor eat.

3272 *y* mon secont.

Trestout droit, si com il me membre,
Le .vj^e^. jour de decembre.
Ge rues doi .v. boi .v. esse
3278 Le nom et le sournom confesse
De celui qui a fet cest livre.
Diex de cez pechiez le delivre.

3276 *F* Le seziesme, *J* Le .xvj^e^., *M* Le .vxj^e^. (*sic*); *DM* septembre — *Le ms. A finit par* Deo gratias, *C sans explicit. Dans D il y a une addition* (*voir à l'Introduction*). — *Les vers* 3277-80 *sont dans FJLM* (*le texte critique reproduit la graphie de L*). — 3277 *F* Ge mes; *M* dor, *FJ* .d. — *F finit par* : Amen. Explicit Estrille Fauvel; *J* Explicit Fauvel et (?) Fortune; *L* Explicit Fauvel et Fortoune; *M* Explicit le second livre de Fauvel.

NOTES

PREMIER LIVRE

94. *L'en ne cognoist nonnain au vel*. Variante d'un proverbe bien connu, enregistré par Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes* [2], I, 36, et dont voici quelques autres exemples : *L'abit ne fait pas le moine, ne le cuverchiez la beguine* (Bonnardot, *Bulletin de la Soc. des anciens textes,* II, 1876, p. 103, d'après le ms. d'Epinal, 189, II, 36).

> Li bien large corone, ne li noire viesture,
> Ossi le ronde bote, toute telle mesture
> Ne font mie le moine, mais conscience pure :
> En son cuer tenir nait vrais moine mait sa cure.
> (Gilles le Muisit, éd. Kervyn de Lettenhove, I, 192).

Nicot (*Thresor de la langue françoyse*, Paris, 1606, additions, p. 20) le commente ainsi : « Par ce proverbe nous sommes ensegnez que le vestement et autres choses externes donnent bien quelque tesmoignage de la profession que les personnes font en apparence, mais que pour cela ils ne sont tousjours par le dedans tels qu'ils doivent estre. De fait tel porte un froc, un capuchon et quelque robe de couleur usitée aux moines, qui pourtant n'est pas moyne : c'est à dire duquel la vie et conversation n'a aucune conformité au vray estat monachal. Aussi S. Hierosme disoit de son temps : *Ecce undique mundus fervet monachis et*

sacerdotibus, et tamen sunt rarissimi sacerdotes et monachi, cum vix de centum unum reperiatur. Tout de mesme tel se void bien armé de pied en cap, representant un vaillant homme de guerre, qui bien souvent est un couard et poltron, et partant en tous estats il ne faut juger par l'exterieur seulement. » Cf. *Fauvel*, v. 921-3.

148. La forme *pastureaus*, que j'ai adoptée, est dans *AC*. *MN* ont *pasturés*, qui est à vrai dire la même forme, étant sans doute pour *pasturels*, de même que *pasturé*[*s*] dans Godefroy.

222. Il n'est pas clair pourquoi Fauvel ne doit pas avoir une raie noire sur le dos. La leçon isolée de *M* (*Ne doit que noire roie avoir*) serait-elle la bonne ? Cette idée m'est suggérée par un passage de la *Deuxième lettre particulière* de P.-L. Courier (éd. Jouaust, I, 150) : « Ah ! mes bœufs, mes beaux bœufs ! *Fauveau à la raie noire*, et l'autre qui avait une étoile sur le front ! » (cité par A. Tobler, *Verm. Beitr.*, 2e éd., II, 208).

270. *Le egle* (A) est sans doute pour *Li egle*, à moins que ce ne soit *BEF* qui donne la bonne leçon : *L'aigle est roy des oiseaux si comme*.

341. On pourrait aussi bien lire, avec *y* : *N'onques*.

383. Il aurait fallu indiquer aux variantes que *MN* a une leçon qui est différente de celles des autres manuscrits, mais qui donne un vers parfaitement correct : *A dire est l'Eglise presente*.

404 et suiv. La comparaison du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir temporel au soleil et à la lune est un lieu commun du moyen âge; elle se trouve par exemple chez Dante. Il existe différentes variantes de cette idée : ainsi Barthélemi, vingtième abbé de Cluny, mort en 1236, assimile, dans un sermon, l'âme à la lune, brillant de la lumière du soleil (la grâce divine) sans avoir d'éclat par elle-même (Lecoy de la Marche, *La chaire en France au moyen âge*, p. 175).

441 et suiv. Le pouvoir ecclésiastique est la tête, et le pouvoir temporel est le bras qui exécute ses ordres. C'est une variante de la fable antique des membres et de l'estomac, connue des prédicateurs et des moralistes (Lecoy de

la Marche, *La chaire en France*, p. 304; *Renart le Contrefait*, éd. G. Raynaud et H. Lemaître, v. 1400). Matfré Ermengau (v. 19705-19795) compare l'amour que nous devons à notre prochain à celui que les membres du corps ont les uns pour les autres (*Histoire littéraire de la France*, XXXII, 36). Un franciscain du XIIIe siècle, frère Salimbene, de Parme, nous apprend que Philippe, chancelier de Paris (qu'on appelle, mais à partir du XVe siècle seulement, et pour une raison qu'on ignore, Philippe de Grève) avait composé un poème (aujourd'hui perdu) sur cette allégorie : *Item, vitam prelati et subditorum bene describit magister Philippus, cancellarius Parisiensis, sub metaphora membrorum corporis* (Ch.-V. Langlois, *Le Chancelier Philippe*, dans la *Revue bleue*, 1907, 2e sém., p. 610).

On peut encore mentionner un poème anglo-normand du temps d'Edouard Ier, qui est une allégorie des membres du corps humain, dans le manuscrit Douce 210 de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford (Paul Meyer, *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1880, p. 49 et suiv.), et un traité *De sainte Eglise*, ajouté, comme no 42, aux *Nouvelles du XVe siècle* contenues dans un manuscrit du Vatican et publiées par M. E. Langlois (cf. K. Vossler, *Zu den Anfängen der französischen Novelle*, dans *Studien zur vergleichenden Litteraturgeschichte*, II, p. 33).

461-3. Cf. un conte des *Vies des Pères*, intitulé *D'un hermite qui amoit une Sarrazine*, et imprimé par Keller sous le titre bizarre de *Zwei Fabliaux*, p. 8 :

> Davide qui dit me membre (*sic*)
> Qu'a celui deulent tous les membres
> Qui a le chief fraille et mauvais;
> Chascuns membre porte son faix.

La même idée se retrouve dans les *Proverbes au vilain*, éd. Tobler, no 36, et note, p. 126 :

> Cui li chiés deut, tuit li membre li falent.

490-91. *Griesche* étant une sorte de jeu de hasard (voir Jubinal, *Œuvres de Rutebeuf*, 2e éd., I, 26, note, et Jeanroy et Guy, *Chansons et dits artésiens*, XXIV, 9), le second vers veut dire à peu près que Fauvel est le maître des tricheurs. Mais que signifie exactement *Fauvel si couche*

(*touche?*) *au remenant*? Est-ce un terme de jeu? Semrau, *Würfel und Würfelspiel im alten Frankreich*, p. 11 (= *Beiheft* 23 *zur Zeitschrift für romanische Philologie*) note l'expression *maistre de la griesche*, mais ne fournit aucune explication.

507 et suiv. La même idée (qui est d'ailleurs courante) que saint Pierre péchait des âmes, et non des florins d'or comme le pape actuel, est exprimée dans un sirventés de Calega Panzan, publié en dernier lieu par Bertoni (*Trovatori d'Italia*, p. 442) :

IV Si sainz Bernartz fos en vid', alegrar
Si pogra tost [e] complir son talen
E la gleiza el primier estamen
De paupertat vezer, e refuzar
Las vanitatz, si con el temps fazia
30 De saint Peire, qi los contragz gueria,
E pescava armas e non bezanz
E soanet delieg e pres afanz.

542. *Dieu ouré* (y) est peut-être préférable à *bien ouré* (x).

611-15. Les prélats sont comparés à ceux qui ne se contentent pas de tondre leurs brebis, mais, par convoitise, les rasent de trop près. Cette idée se trouve déjà dans le célèbre sirventés de Guilhem Figueira (éd. Levy, nº II) :

Roma trichairitz, cobeitatz vos engana,
C'a vostras berbitz tondetz trop de la lana.

Même idée dans la *Mutacion de Fortune*, de Christine de Pisan :

Scevent bien tondre les berbis,
Voir escorchier, sy ont abis
De pastours, et sont loups cerviers
Plus grans coups donnant que leviers.
(B. N. fr. 603, fol. 109 vº)

Cf. mon compte-rendu de Bertoni, *Trovatori d'Italia*, dans la *Romania*, XLIV (1916), 606.

618-9. *Placebo chantent doucement*, *Mès Dirige dient sans note*. Le sens de *Placebo* (le mot se trouve encore au v. 857) ressort des v. 1041 et suiv. :

Bien peut les grans seignors hanter
Qui soit de *Placebo* chanter;

Teile canchon trop lour agree.
.....
Comment qu'il n'i ait pas reson,
Si veulent il toute seson
Qu'en lour die : « Bien dit, misire ».

(La même idée est déjà exprimée aux v. 115-6). C'est presque textuellement identique à ce que l'on lit dans la *Somme le roi* (Bibl. nat., fr. 938, fol. 31 v°; voir Ch.-V. Langlois, *La Vie en France*, etc., p. 298, note 2) : *I chantent tous jourz Placebo, c'est a dire* : « *Messire dit voir, messire fait bien...* » Tobler (*Verblümter Ausdruck und Wortspiel in altfranzösischer Rede*, dans *Vermischte Beiträge*, II, 2e éd., p. 222) cite l'expression *a placebo* :

Parler a *placebo*, jangler, trufler et rire.
(Watriquet de Couvin, éd. Scheler, p. 128, v. 91)

et rappelle que Scheler en a rapproché un autre passage :

Mais qui voelt grace recouvrer
A *placebo* l'estuet ouvrer
(Ensi commencent les vegilles),
(Scheler, *Trouvères belges*, II, 158, v. 72)

où le point de départ de cette expression figurée est indiqué.

La première antiphona des vêpres des morts commence en effet par ce verset du Psautier (114, 9) : *Placebo Domino in regione vivorum*. Par un rapprochement facile, on a désigné pas ces mots la flatterie (« je plairai à mon seigneur »). Le mot se trouve encore dans un miracle de Notre-Dame (n° II de l'éd. de G. Paris et U. Robert) :

Il fust bien avocat en court,
Car il scet trop bien langueter
140 Et moz de *placebo* jetter
Ou il lui plaist...

et dans la *Voie d'Enfer et de Paradis* de Jacques Bruyant :

Flateur soies premierement,
Car c'est le droit commencement
Par quoi on puet a bien venir
Et a grant estat avenir :
S'avenir y veulx sans deffault,
De *Placebo* jouer te fault.
(*Le Ménagier de Paris*, p. p. le baron J. Pichon, II, 25)

Également dans un recueil de dictons et de proverbes, transcrit dans le manuscrit fr. 1555 (fol. 78b) de la Bibliothèque nationale :

Selon le tour du temps qui est
Nul n'est proisié qui flateur n'est
Et sy peust bien partout aller
Qui *placebo* soit demener.

Le frère Prêcheur originaire du Soissonnais qui a compilé le recueil pieux contenu dans le manuscrit 12483 de la Bibliothèque nationale (voir mon article dans les *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIX, II) connaît cette expression :

Deceü sont li roy de France...
Ceus qui de *Placebo* leur chantent
Leur palais et leur chambres hantent ;
Nul voir disant n'i a atrez.
(B. N. fr. 12483, fol. 158)

Le même auteur a rapproché, assez ingénieusement, de *Placebo* un passage du prophète Isaïe :

Et s'estre sans pechié vouloient (*Fol. 105 v° b*)
Plus volentiers vrité orroient.
Dire pueent, tout plain (en) y a :

Ysa. XXX. *Loquimini nobis placentia* :

« Dites nous, frere, qui nous plese ;
Nous n'avons cure de mesaise. »
Placebo plait, non *heu me !*
Qui dit voir le vin a tumé.

C'est en effet avec beaucoup d'à propos qu'il cite Isaïe (XXX, 9-10) : *Populus enim ad iracundiam provocans est, et filii mendaces, filii nolentes audire legem Dei. Qui dicunt videntibus* : « *Nolite videre* », *et aspicientibus* : « *Nolite aspicere nobis ea quae resta sunt* : *loquimini nobis placentia, videte nobis errores* ».

Dirige que, par opposition à *Placebo*, les flatteurs disent « sans note », c'est-à-dire à basse voix, sans enthousiasme, est le début de la deuxième antiphona de l'office nocturne. C'est un chant de deuil. C'est peut-être pour cette raison qu'il ne plaît pas aux flatteurs, peut-être aussi à cause de

son contenu : *Dirige, Domine, Deus meus, in conspectu tuo vitam meam.*

622. *Bors* semble être bizarrement employé ici pour « bourgeois » ; mais il signifie en réalité « bâtard ».

627-28 (cf. 1432). *Eulz ont non de reverent pere, Et enfans sont.* Le népotisme dans l'épiscopat est un lieu commun que l'on retrouve, sous différentes formes, chez les sermonnaires. « Les malheureux, les insensés! s'écrie Jacques de Vitry avec son énergique liberté de langage; ils abandonnent le soin de plusieurs milliers d'âmes à des enfants auxquels ils n'oseraient confier trois poires, dans la crainte qu'ils ne les mangent! J'en connais un, de ces jeunes intrus, que son oncle avait installé au chœur dans la stalle de l'archidiacre, et qui la souillait encore, comme naguère le giron de sa nourrice » (Ms. lat. 17509; Lecoy de la Marche, *La chaire en France*, p. 351).

691. *La vaine gloire dont tant boivent.* Même image dans le *Miracle de Théophile* de Gautier de Coinci (éd. Poquet, col. 69) :

Anemis a mout grant puissance,
Et tant set de la vielle dance
Qu'a sa dance fait bien baler
1810 Ceus qui plus droit cuident aler;
Assez souvent guile et mesmaine
Ceus qui plus font la Mazalaine;
Quar un breuvage leur fait boire
Qu'il destrempe de vaine gloire.

C'est peut-être une réminiscence biblique. Cf. p. ex. *Comedunt panem pietatis et vinum iniquitatis bibunt* (*Prov.*, 4, 17).

766. « C'est aussi absurde que de dire que des chausses noires sont blanches ». Une locution analogue se trouve dans le ms. français 12483, fol. 260 b, de la Bibliothèque nationale :

Ce que on aprent en jonesse
Fort est lessier en sa viellesse.
Jones, biau filz, apren bien faire
Et de tous vices toy retraire :
Se jones iés mis a mestier,
A continuer est legier.
Viez cheval a ambler aprendre,

C'est la pie a un tabour prendre :
Ne viez cheval d'ambler n'a guise,
S'e[n] jouvente ne l'a aprise,
Ne pie a tabour est prise.
Fort est rouge vache soit bise.

776. L'église de Saint-Benoît-le-Bestourné, à Paris, ainsi nommée à cause de son orientation inverse de celle des autres églises, symbolise ici les ecclésiastiques qui mènent une vie « mal tournée ».

857. *Placebo*. Voir la note du v. 618.

872. C'est un Proverbe de Salomon (XXVI, 11) : « Comme le chien retourne à ce qu'il a vomi, ainsi le fou réitère sa folie », que l'auteur du *Roman de Fauvel* a dû rencontrer dans la seconde épître de saint Paul (II, 20 et 22) : « Car si, après être échappés des souillures du monde par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et en sont vaincus, leur dernière condition est devenue pire que la première... Mais ce qu'on dit par un proverbe véritable, leur est arrivé : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi; et la truie, après avoir été lavée, s'est vautrée de nouveau dans le bourbier. »

921-23. Voir la note du v. 94.

1042. *Placebo*. Voir la note du v. 618.

1089 et suiv. (cf. 1637). Cette idée qu'on est vilain, non par la naissance, mais par les sentiments, est courante surtout depuis le XIVe siècle. Elle est dans Eustache Deschamps (*Œuvres*, III, 161-3, et IX, 150-1) et dans *Renart le Contrefait* (éd. G. Raynaud et H. Lemaître, v. 22703 et suiv.). Parmi les *Nouvelles françaises du* XVe *siècle*, publiées par M. Ernest Langlois (p. 118 et suiv.), il y a un traité moral (ch. XXXVII : *C'est ici une lettre et uns petiz enseignemenz que un povre home de religion envoya a un noble jeune homme qui avoit esté en sa doctrine*), où elle est longuement exposée. Voici enfin quelques vers d'un poème anonyme publié par M. Eugène Ritter dans son recueil intitulé *Poésies du* XIVe *et du* XVe *siècle* (Genève, 1880), p. 27-28 :

Comment ose ung homs donner nom
De villenie, ne renom
A homme ainsi fortuné,

S'il ne voit en lui achoison
De si villainne entreprison
Qu'il s'appere villain nommé ?
On a par maintes fois clamé
Gentil, tel qui cuer reclamé
Avoit de villainne opproison.
Cilz est villain qui fait vilté.
Selon le droit d'umanité,
Nul n'est villain se du cuer non.

Bien congnoist celui qui a sens
Que de ses beaux aornemens
Ne vient mie la gentillesse,
Ains vient du noble cuer dedans,
Doulx et courtois a toutes gens,
Et preux aux armes sans paresse.
Loyaux cuers, armez de noblesse,
D'onneur plus que d'autre richesse
Doit desirer les paremens.

1104. Nous avons adopté la leçon *Gentis qui se font si nouvel*, en entendant *nouvel* au sens de « élégants ». Mais on pourrait aussi bien lire, avec CEKLM, *Gentilz qui sont si inouel*, « inéquitables, injustes ». La rime alem : ellum n'est pas étonnante au XIVe siècle.

1130. C'est sans doute un emprunt au *Roman de Renart* (éd. Méon, v. 27790) :

Fortune se jeue del mont,
Li un vienent, li autre vont,
Li un devant, l'autre derriere;
Che est li geux de la chiviere.

Cette locution proverbiale, faisant allusion à la place des porteurs d'une civière, tantôt devant, tantôt derrière, et par suite aux vicissitudes de la fortune, se rencontre encore dans le dit *Des outieus de l'ostel*, publié par Jubinal d'après le ms. 12483, fol. 217, de la Bibliothèque nationale, et par G. Raynaud, d'après un manuscrit du Musée Condé, dans la *Romania*, XXVIII, 59 (réimpression dans *Mélanges de philologie romane*, p. 262). Je cite ce dernier texte :

Mainages semble mer parfonde ;
Sempres s'en va, sempres seuronde,
C'est sa manniere;

Ce est li gieus de la civiere :
Li uns devent, l'autre derriere.

1173-74. Cf. le *Chapel des fleurs de lis* (dans *Romania*, XXVII, 79) :

Sainct Pol dist que foy si est morte
Quant en bonnes euvres n'est forte.

Le passage se trouve dans l'Épître à saint Jacques, II, 20 : *Fides sine operibus mortua est.*

SECOND LIVRE

1314. *Colue teste.* Au vers 1312 il est dit que la couronne de Fauvel n'est pas ronde, parce que lui et ses gens ont tous *colue teste.* C'est ainsi que lisent les manuscrits *AC.* D'après le contexte, cet adjectif, qui manque dans les dictionnaires, signifierait quelque chose comme « allongé ». Les autres mss. ont *cocue* ou *cornue.* Voir au Glossaire.

1347. « Le hoquet, appelé *hochetus*, *ochetus* ou *truncatio* (et regardé par les didacticiens comme une des parties essentielles de la musique mesurée), était une phrase harmonique dans laquelle une ou plusieurs parties étaient entrecoupées ou interrompues par des silences. Suivant Walter Odington, dans une composition à deux voix où le hoquet était employé, lorsque l'une chantait, l'autre devait se taire, et dans une composition à trois voix, une des voix devait se taire pendant que les deux autres chantaient... » C'était un des raffinements accessoires, qui, au XIIIe siècle, tendaient déjà à s'introduire dans les compositions harmoniques (De Coussemaker, *L'art harmonique aux* XIIe *et* XIIIe *siècles*, p. 83). Sur les « hoquetements » et les « chansons hoquetées » dans un emploi allégorique, voir E. Langlois, *Nouvelles françaises du* XVe *siècle*, p. 118 et suiv.

1417-18. *Psal.*, 145, 2 : *Nolite confidere principibus.*

1432. *Enfans.* Voir la note du v. 627.

1487-88. *Amos*, 9, 1 : *Avaritia enim in capite omnium.*

1637 et suiv. Voir la note du v. 1089.

1690. *Torchent miex Fauvel que Morel.* Morel, comme Fauvel, est un nom de cheval. De même que Fauvel représente la *fausseté*, Morel doit faire jeu de mots avec *morale*; cf. *mours* (mores), comme contraste à *amours*, selon le v. 2036.

1899-1900. Il aurait fallu introduire dans le texte les formes féminines *menues* et *aparceües*, qui se rapportent, non à *grains*, mais à *esmeraudes*. *Il*, au v. 1900, est pronom féminin. Voir l'Introduction.

2122. Proverbe bien connu, dont la forme latine est *Audaces Fortuna juvat*, et qui se trouve par ex. dans le *Roman de Renart* (éd. Méon, v. 13609 : *Fortune secort les hardiz*). Un autre exemple dans Le Roux de Lincy, II, 490.

2170. *Le jaiant de double nature* est naturellement le Christ. Il y a ici probablement une réminiscence de la statue aux pieds d'argile que Nebucadnetsar vit en songe, et de l'explication de Daniel : « Il y aura un quatrième royaume.... ce royaume sera en partie fort et en partie faible... Dans le temps de ces rois, le roi des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit... » (Daniel, IV, 41-44).

2176. *Fust sans escorce*, l'arbre de la croix.

2302. Il aurait fallu remplacer *De galez*, qui est dans *A* seul, par *Des galez*.

2303. *Recuidroient* de *recueillir*.

2355 et suiv. Sur l'histoire de Nebucadnetsar, voir le livre de Daniel, ch. IV. Dans *Renart le Contrefait* aussi (éd. G. Raynaud et H. Lemaître, v. 2637 et suiv.) Nabuchodonosor figure, avec Ferrant, parmi ceux qui ont éprouvé l'inconstance de la fortune.

2383 et suiv. Cette idée philosophique, qui provient de Boèce et de ses commentateurs, est courante au XIVe siècle. Elle se trouve p. ex. dans la *Voie de Povreté et de Richesse* de Jacques Bruyant et dans le *Breviari d'Amors* de Matfré Ermengau. M. Paul Meyer écrit à propos de ce dernier (*Hist. litt.*, XXXII, 27-8) : « Toujours désireux de concilier la prédestination avec le libre arbitre, il suppose ingénieusement que Dieu donne à ceux qui sont nés sous un astre défavorable la force nécessaire pour résister aux mauvais penchants qu'ils tiennent de leur naissance, leur sachant d'autant meilleur gré de leurs bonnes actions qu'ils ont eu plus de peine à résister aux influences sidérales. C'est la grâce, moins le nom. »

2419. L'histoire du roi Ézéchias, dont Dieu prolongea la vie de quinze ans, est racontée dans le second livre des Rois, ch. XX.

2479-82. Ces vers disent exactement la même chose que les v. 2441-43, et le v. 2443 est identique au v. 2482.

2640. *Crapoudinez*. L'abbé Boutillier (*Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts*, seconde série, t. III, 1869, p. 186-8) relevant sur l' « inventaire des biens estans en l'ostel Dieu et hospital de Nevers » (1492) la mention de « deux pierres crapaudines enchassees en deux verges d'argent », cite à ce propos un manuscrit du xve siècle appartenant à M. Charles de Cavailhès : « La crapaudine est une pierre precieuse, blanche ou vaire, qui croist en la teste du crapault, et quant elle en est ostee, on la nectoie en fort vin et en eaue, sy comme dit Dyascorides. En ceste pierre apert aucunes fois la fourme du crapault qui a les piez estendus, et vault contre la morsure des bestes envelinees et contre velin. Car, en presence du velin, elle eschaude le doy de celui qui la touche, et par especial celle qui a la coleur vaire, et, pour estre plus certain, on les doit toutes deux mettre ensemble, si comme dit Dyascorides ».

2708. Il serait facile de remplacer *nule bontez* par *nules bontez*. Mais comme l'auteur n'observe pas l'ancienne déclinaison, il est permis de supposer qu'il mettait quelquefois à tort l'*s* du cas sujet au cas régime. Même observation pour *bontez*, v. 2712.

2730. Au lieu de *guerniers*, la rime riche (: *deniers*) exige la forme *greniers*.

2774. Tobler (*Vermischte Beiträge*, II², p. 215) suppose que le fait que la chantepleure se trouve vide au moment ou elle paraît encore pleine d'eau a donné naissance à son emploi au sens figuré pour désigner le deuil qui succède inopinément à la joie.

2885-86. Math., 5, 3 : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum*.

2993. *L'auctour de Sex Principes* est Gillebert de la Porrée. Voir l'Introduction.

3269-70. *Ferrant fina, aussi fera Fauvel*. Ferrant est un nom de cheval, comme Fauvel. C'est une allusion à Ferrant, comte de Flandre, qui, trompé par de fausses prédictions, entre à Paris prisonnier. La Chronique de Guillaume le Breton raconte que la comtesse douairière de Flandre, Mathilde de Portugal, tante de Ferrant, ayant, *secundum*

morem Hispanorum, consulté les démons sur l'issue de la lutte de son neveu et du roi de France, reçut une réponse amphibologique d'où il résultait que Ferrant serait accueilli par les Parisiens *cum maxima pompa*. Vaincu et fait prisonnier à Bouvines, sa défaite et son entrée à Paris furent en effet celébrées par de grandes réjouissances (*Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, éd. Delaborde, I, 1882, p. 295-7; cf. *ibid.*, I, p. LXI-LXII; G. Raynaud, *Œuvres d'Eustache Deschamps*, XI, p. 152). — Dans *Renart le Contrefait*, comme dans Fauvel, Ferrant figure, avec Nabuchodonosor, et avec les Templiers, parmi ceux qui ont éprouvé l'inconstance de la fortune (voir G. Raynaud, *Romania*, 1908, p. 250).

APPENDICE

NOTICE ET EXTRAITS DE L'INTERPOLATION DU MANUSCRIT *E*

(Paris, Bibl. Nat. fr. 146)

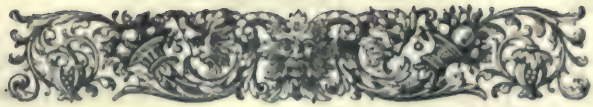

DESCRIPTION DU MANUSCRIT *E*

Le manuscrit fr. 146 (anc. 6812), que nous désignons par *E*, est un manuscrit de très grand format, à trois colonnes par page, et luxueusement enluminé au premier tiers du XIVe siècle. Il contient différentes compositions, entre autres des œuvres de Geoffroi de Paris, dont on peut voir le détail dans les *Manuscrits françois* de Paulin Paris (I, 304-37) et le *Catalogue des manuscrits*, I, 11. Les fol. 1-45, occupés par une rédaction interpolée du *Roman de Fauvel*, ont été reproduits en fac-similé par Pierre Aubry en 1907 [1]. Des trois colonnes de chaque page, ce n'est généralement qu'une seule qui contient le texte, par endroits assez fortement remanié, du *Roman de Fauvel*. Les autres sont occupées par des « pièces de rapport qui sont séparées du texte d'une manière très apparente, bien qu'elles y soient souvent rattachées. Ce sont des morceaux français et surtout latins destinés à être chantés, et toujours accompagnés de la notation musicale. Le manuscrit en présente, en tête de la copie, une table faite avec soin, précédée de cette annonce :

En ce volume sunt contenuz le premier et le secont livre

1. *Le Roman de Fauvel*, manuscrit inédit de la Bibliothèque Nationale (Français, 146), reproduit par un procédé photographique inaltérable, avec une table des interpolations musicales par Pierre Aubry. Paris, P. Geuthner, 1907. Cf. *Un explicit en musique du Roman de Fauvel*, par le même, Paris, H. Champion, 1906 (extrait du *Mercure musical*).

de Fauvel, et parmi les deus livres sunt excripz et notez les moteiz, lais, proses, balades, rondeaux, respons, antenes et versez qui s'ensiuvent...

Plusieurs de ces pièces ne sont certainement pas de l'auteur de la compilation copiée dans notre manuscrit, et quelques-unes n'ont aucun rapport avec le roman dont elles encadrent le texte. On y trouve en grande abondance des fragments liturgiques, antiennes, versets, répons, hymnes, dont l'admission à cet endroit ne s'explique que par un caprice assez singulier. Mais d'autres, notamment parmi les pièces latines qui en forment la majorité, ont été composées exprès pour accompagner notre roman; elles contiennent contre Fauvel, en latin *Fauvellus*, *Falvellus* ou *Favellus*, des invectives ou des plaintes dénuées d'ailleurs de tout intérêt. Quelques-unes, plus dignes d'attention, ont trait à des événements contemporains de l'auteur [1]. »

Mais il n'y a pas que des interpolations lyriques. Le second livre contient, à propos des noces de Fauvel avec Vaine Gloire, une longue description des fêtes données à cette occasion, où l'on reconnaît entre autres de nombreux emprunts au *Tournoiement d'Antecrist* de Huon de Méri et un passage emprunté au *Comte d'Anjou* de Jehan Maillart.

Le remanieur du *Roman de Fauvel* a supprimé les derniers vers du second livre, où le nom de l'auteur, Gervès du Bus, est donné dans une énigme. Mais il l'a donné dans une autre énigme, fol. 23 v° b, après le v. 2886. Avant de la citer, notons d'abord que l'initiale qui devait sans doute être peinte en couleurs, manque : c'était évidemment un *.I.* qui doit se lire *Un*. A gauche de ce blanc, on voit un *g* minuscule, qui indique, non l'initiale à peindre, mais une correction à pratiquer : le dernier mot du premier vers, qui est *derues*

1. Gaston Paris, *Hist. litt.*, XXXII, 149.

dans le manuscrit, doit vraisemblablement être lu *Gerues*. Voici maintenant les vers de l'interpolateur :

Un clerc le roy françois, Gerües,
Aus paroles qu'il a conceues
En ce livret qu'il a trouvé
Ha bien et clerement prouvé
Son vif engin, son mouvement ;
Car il parle trop proprement :
Ou livret ne querez ja men-
Çonge. Diex le gart ! *Amen.*

Gerües qui rime avec *conceues* (c'est-à-dire *conçues*) est une sorte de demi-énigme pour Gervès, que l'interpolateur a composée à l'imitation de celle qu'a imaginée Gervais du Bus lui-même. C'est à M. Ch.-V. Langlois[1] que revient l'honneur d'avoir rayé definitivement de l'histoire littéraire François de Rues, prétendu nom de l'interpolateur du *Roman de Fauvel.*

L'interpolateur s'est nommé immédiatement après le passage cité :

Ci s'ensiuent les addicions que mesire Chaillou de Pesstain ha mises en ce livre, oultre les choses dessus dites qui sont en chant.

Ce qui évidemment veut dire : « L'interpolation qui suit est due à messire Chaillou de Pesstain, en plus des pièces (ou : de même que les pièces) notées qui précèdent. »

Il appartenait sans doute à la famille des Chaillou (Challo, Chaillo, en latin *Challoti*, *Charloti*), dont plusieurs membres ont exercé au XIVe siècle de hautes fonctions administratives au service du roi. Il doit être très probablement identifié avec « messire Raoul Chaillou », chevalier, qui fut bailli d'Auvergne (1313-1316), de Caux (1317-1319) et de Touraine (1322), puis membre de la Cour du roi, délégué à l'Echi-

1. *La Vie en France*, p. 287.

quier de Normandie (1323), enquêteur-réformateur en Languedoc (1324), etc. Au printemps de 1336-1337, il était mort. On lit en effet dans le livre des Changeurs du Trésor, parmi les recettes faites en avril 1336-1337 : « Des hoirs feu Mons. Raoul Chaillou ». Il y a apparence que Raoul (si c'est bien lui) et Gervais, qui vécurent pendant plusieurs années côte à côte à la cour se sont personnellement connus. Gervais, dont Raoul avait tant goûté les œuvres, survécut, du reste, à son patron, puisqu'il vivait encore, nous l'avons vu, en 1338.

1. Langlois, *l. c.*, p. 289.

PREMIER LIVRE

Le texte du premier livre a subi un remaniement considérable. On peut voir les différences portant sur plusieurs vers consécutifs aux variantes des vers 13, 188, 283, 307, 319, 367, 395, 441, 463, 475, 501, 525, 577, 597, 629, 677, 701, 739, 767. Mais les interpolations faites dans le texte même sont peu importantes. Au fol. 8 v° c, on lit, au-dessus d'une miniature, cette rubrique :

Le[1] motet dessus *Que nutritos* et le treble de l'autre part *Desolata* sont faiz sur la complainte que l'Eglise fait des Templiers et du clergié.

Suit le sixain interpolé que nous avons imprimé aux variantes du v. 950. Les pièces musicales sont énumérées, avec les références nécessaires, dans l'introduction de P. Aubry. Quelques interpolations, notamment une concernant Philippe le Bel, une pièce adressée à Louis X lors de son avènement, et deux pièces composées à l'occasion de l'avènement de Philippe le Long (1316) :

Pour Phelippe qui regne ores,

ont été publiées par extraits ou analysées par Gaston Paris (*Hist. litt.*, XXXII, p. 138, 149-151).

1. *Ms.* Te.

SECOND LIVRE

Au fol. 11 on lit cette rubrique :

Si fenist le prumier livre de Fauvel et se commence le segont, qui parle de la noblece de son palais, du conseil que il a, et comment il se veut marier a Fortune, et comment Fortune le maria a Vainne Gloire.

L'interpolateur semble s'être lassé de remanier le texte. Les variantes ne portent plus sur plusieurs vers consécutifs. Par contre, les additions intercalées dans le texte sont beaucoup plus importantes.

Avant le vers 1963 (arrivée de Fauvel chez Fortune) se lit, au-dessus d'une miniature, cette rubrique :

Comment Fauvel salue Fortune. (*Fol. 16 v° c*)

Au fol. 19 c, après les deux vers adventices que nous avons imprimés aux variantes du v. 2112, se lit cette autre rubrique :

Ci s'en siut un lay de Fortune contre Fauvel, ou quel elle le reprent de son orgueil et de sa fole emprinse selonc la matire du roumans.

Elle amène une interpolation musicale (fol. 19 b-19 v° b) :

Je qui poair seule ai de conforter...

Après le v. 2668, *E* ajoute ces deux vers (fol. 21 v° b) :

Selon l'escripture divine
Qui les souffranz ainssi doctrine.

Ils amènent une interpolation musicale :

In paciencia vestra...

Au fol. 23 v° b, après une interpolation musicale :

Beati pauperes spiritu...

suivent les vers et le passage en prose, déjà cités (p. 137), où sont nommés Gervès et l'interpolateur Chaillou de Pesstain.

Au fol. 23 v° c, après le v. 2892, l'interpolateur ajoute ces vers, dont les deux premiers sont censés prononcés par Fortune :

« Or pues veoir se c'est grant dame
Fortune que veus prendre a fame. »
Lors a Fauvel ceste balade
Mise en avant de cueur moult malade.

Suit une longue interpolation composée en partie de pièces entièrement notées, en partie de morceaux sans notation musicale, sauf quelques refrains intercalés.

Ces additions coupent en deux le long discours de Fortune, ininterrompu dans l'original. Au fol. 28, le discours de Fortune reprend, amené par ces vers adventices :

Quant Fauvel ot tout favelé, (*Fol. 28*)
Fortune cui sont revelé
Les pensers d'ommes et de fames,
Elle qui sur tretoutes dames
Ha en touz cas prerogative,
A Fauvel tantost prent estrive
De li paier en tel maniere :
« Dit t'avoie ça en arriere
Que avoir a fame couvetas
Moy sanz achaison, se brait as
Assez, si me lesse redire.
Tu ne pues le meilleur eslire.

Suivent les v. 2893 et suiv.

Aux fol. 28*bis*, 28*ter* et 29 v° on lit quelques vers de raccord qui amènent des motets [1].

Après le v. 3152 vient (fol. 30 b) cette interpolation :

Fauvel oï et entendu
Ce que la dame li a rendu,
Esperduz est, ne set que face,
Non sachant quel chemin tenir
Doie, n'a quel fin doit venir,
Ha fait le motet qui s'en suit,
Mès il n'i prent point de [de]duit :
Heu Fortuna subdola...

Suivent six vers, imprimés aux variantes et qui remplacent les v. 3153-56.

*
* *

Nous arrivons à l'interpolation principale qui peut en quelque sorte être considérée comme une partie nouvelle; nous avons vu qu'elle est l'œuvre de Chaillou de Pesstain. Après le v. 3200, à l'endroit où Fauvel épouse Vaine Gloire, commence en effet une amplification d'environ 2,000 vers (sans compter les pièces lyriques qui y sont intercalées) dans laquelle sont noyés les derniers vers du *Roman de Fauvel*.

L'interpolation [2] commence par la description de la ville où est établi le palais de Fauvel. Cette ville, appelée Esperance un peu plus loin, est Paris ; l'auteur nomme le pré de Saint-Germain et la Seine qui passe en bas (v. 815 et 816). Cette description est entremêlée d'interprétations allégoriques et de lamentations sur la destinée qui veut qu'un si beau lieu soit possédé par Fauvel. Celui-ci y convoque toute sa cour, composée des vices et des péchés. Toutefois, les vertus, jadis

1. Cf. *Hist. litt.*, XXXII, 140 et 141.

2. Je suis de près l'analyse de G. Paris, *Hist. litt.*, XXXII, 143-44.

exclues par lui, au nombre de trente, sous la conduite de Virginité, se décident à se rendre aussi à la fête, non pour se divertir, mais pour prendre part aux joutes. Elles sont reçues chez un hôte qui a quatre noms : Large, Courtois, Sage et Benigne, et dont la femme s'appelle Constance. Après un splendide festin, Fauvel va dormir avec sa femme, mais ils sont réveillés par un épouvantable « chalivali » que leur donne « la mesnie Hellequin ». Le lendemain ont lieu les joutes, où les trente vertus font des prodiges contre les vices et les diables du parti de Fauvel ; mais Fortune les avertit de cesser le combat, l'heure de la ruine inévitable n'étant pas encore venue. Entre deux morceaux, pris directement dans le *Roman de Fauvel*, le rédacteur intercale une description de la « fontaine de Jouvent », où Fauvel a la prétention de rajeunir lui et les siens. Puis vient une longue prière à Jésus-Christ contre Fauvel. Les derniers vers enfin sont à peu près ceux du *Roman de Fauvel*.

Outre les vers du *Roman de Fauvel*, en tout une soixantaine, qui y sont intercalés, cette partie est faite essentiellement de pièces rapportées qui forment un tout d'une composition lâche et maladroite. La bataille des Vices et des Vertus est une imitation du *Tournoiement d'Antecrist* de Huon de Méri. Voici les emprunts textuels les plus importants que l'interpolateur du *Roman de Fauvel* a fait au *Tournoiement d'Antecrist*[1] :

Interpol. de *Fauvel*		*Tourn. d'Antecrist*
453-4	=	447-8
465	=	424
467-8	=	415-16

1. Nous renvoyons à l'édition de Wimmer (Marburg, 1888). M. R. Hess (*Der Roman de Fauvel*, diss. Göttingen, 1909, p. 13-14) a déjà signalé la plupart de ces concordances.

Interpol. de *Fauvel*		*Tourn. d'Antecrist*
477	=	444
485	=	441
497-9	=	464-6
525-6	=	468-9
757-8	=	975-6
990	=	1397
1100-1	=	1539
1115-18	=	1319-22
1120	=	1219
1166-67	=	1014-15
1227	=	987
1229	=	1040

La description des plats servis au festin de noces (v. 389-443) provient du *Comte d'Anjou* de Jehan Maillart, de même qu'un morceau de onze vers (v. 667-677) relatif au coucher de l'épousée. Il y a même d'autres passages qui doivent être aussi empruntés, bien que leur provenance ne soit pas connue [1].

Le *Comte d'Anjou* a été composé en 1316 par Jehan Maillart, un des clercs principaux de la Chancellerie de France au commencement du XIVe siècle [2] :

Tant qu'il ot sa perfection
En l'an de l'incarnation
M. CCC. et .IIII. foiz quatre,
Sanz rienz adjouster ne rabatre.

La même date de 1316 se trouve dans notre interpolation, toutefois indiquée dans d'autres termes et se trouvant dans un passage qui n'a rien à voir avec le *Comte d'Anjou* :

1. G. Paris, *Hist. litt.*, XXXII, 148.
2. G. Paris, *Hist. litt.*, XXXI, 145; Ch.-V. Langlois, *La Société française au* XIIIe *siècle*, p. 254 et suiv., et *La vie en France*, p. 290.

1060 En mil .CCC. dis et sis ans (*Fol. 38 v° c*)
Ne fu veüe tel noblesce.

C'est certainement — M. Hess l'a bien vu (p. 15) — la date à laquelle l'interpolation de Chaillou de Pesstain a été composée. Nous avons vu que des pièces lyriques de notre manuscrit, plusieurs contenaient des allusions à des événements contemporains ou peu antérieurs; il n'y en a aucune qui soit postérieure à l'avènement de Philippe le Long, qui eut lieu en 1316. On peut légitimement conclure que cette rédaction interpolée a été exécutée deux ans après l'achèvement du roman de Gervais du Bus.

L'amplification de Chaillou de Pesstain, que nous imprimons ici *in extenso* (à l'exclusion pourtant des morceaux lyriques) est fort médiocrement rimée. Elle est mal composée, au point d'être presque inintelligible par endroits. Il y a nombre de vers incorrects. Quelques-uns se laisseraient facilement ramener à la mesure normale. Mais il vaut mieux s'abstenir de corriger; car il n'est pas probable que toutes les fautes soient imputables au copiste.

Qui de la biauté et painture,
De la façon et pourtraiture
Du palais Fauvel me sivret,
4 Je di qu'en ce petit livret
Au commancier m'en aquité ;
Mès encor moustré ne dit é
Ou, comment siet, n'en quele marche ; (*Fol. 30 v° c*)
8 Pour ce vous vueil, ainz que je marche
Terre, dire ce que j'en sé,
Car g'i ai un petit pensé,
Et de son siege la maniere.
12 Entre deus braz d'une riviere
Siet, qui la batent environ.
Des creniaus en haut remire on
Le douz païs et la contree
16 Qui douce France est appelee.
Et s'il est a droit recité,
Il siet en la meilleur cité
Qui dessouz ciel compraigne siege :
20 Toutes les autres sont de liege
Envers celle, que que nuls die.
La riviere porte navie :
Par son droit non Sainne est nommee,
24 N'il na cité si renommee
Par toute la crestienté.
Je croi que Diex y a enté
La foi en l'arbre de jouvent,
28 Et s'ai oï dire souvent
Que toute la flour de clergie
Y est, si a noble dragie
Au monde et en religion.
32 Il n'a si bonne region
De dames jusques a Thoulouse.
Ou palais ha quatorze ou douse
Chastelez, que tours que tourneles,

36 Bateilleresses, fors et beles,
Qui li aïdent au besoing,
Et, se voir dire ne resoing,
La est le plus bel oratoire
40 Dont on puet faire memoire :
Bien le puis appeler chapele,
Car il n'a ou monde si bele
N'ou il ait tant de biax joiax :
44 Moult par fu li sires loiax
Qui y pourchaça tiex reliques;
Nulles oudeurs aromatiques
Ne rendent flaireur si tres bonne (*Fol. 31*)
48 Comme fait la sainte couronne
Que Diex porta, et la croiz vraie
Ou il reçut la mortel plaie
Pour touz noz pechiez racheter.
52 La se voult Fauviaus arrester.

La voult Fauvel faire ses noces.
Evesques n'abbez portanz croces
N'a fait pas venir ne mander :
56 Il veult que sanz contremander
Vieigne Charnalité s'amie,
Car sanz li ne pourroit il mie.
Fornicacion, Advoutire
60 Vieignent la, tout sanz contredire
Cupide vendra et Venus ;
De tel gent ne demeure nus.
Vieignent Gloutonnie et Guersay,
64 Mais que ce ne soit tout par say,
Yvresce, Outrage et Ribaudie
O euls viengnent et Lecherie,
Courrouz, Tort, Tençon, Homicide,
68 Ypocrisie, Orgueil, Accide,
Larrecin, Descort, Franaisie,
Heresie et Bouguerrie ;

39 plus fel — 40 *Gaston Paris qui a imprimé* (*dans l'*Hist. litt., *XXXII, 141-143*) *les v.* 1-7, 12-49, 91-101, 105-112, 137-141, *corrige* puisse.

Couvoitise, Envie, Mençonge
72 De la venir ne facent songe.
Mesdit, Barat et Tricherie,
Avarice et Felonnie,
Loberie et Faus Semblant
76 Ne voisent pas la feste emblant,
Ne toute l'autre compaingnie
Du lignage, conseul, mesnie
Fauvel qu'autre foiz ai descripte,
80 De venir baudement s'aquitte,
Et termoiers et usuriers
Si vieignent trestuit ces sentiers.
A touz jours mès veult estre acointes (*Fol. 31 b*)
84 De ceus qui venront genz et cointes.
Tele gent de jour en jour vienent,
De toutes pars les chemins tienent,
Et en la cité dessus dite
88 Quiert chascuns lieu ou il habite.
Encore, quant il me souvient
De ce qu'au palais appartient,
Je di que palais et chastel
92 Est, et eu monde n'a pas tel,
Car que chastiaus et chastelez
A semez illueques delez
Plus de dis, trestouz responnanz
96 Au palais et aide donnanz :
Aus deus lez des metresses portes
Du palais a mesons moult fortes
Et deus ponz de façon moult bele :
100 Tretout le reaume de Castele
Si ne vaut pas ce que il portent.
De verité croire se tortent
Cil qui ce ne croient sans doute,
104 Car j'en di la verité toute.
L'un siet a destre vers midi,
L'un vers septentrion; si di
Que par les ponz que ci devise
108 En une ville qui est assise

108 *Gaston Paris corrige* qu'est.

Environ l'ille et la cité
Vet l'en par grant nobilité
Ville la plus riche du monde
112 Et ou le plus de bien habonde.
Celle est appelee Esperance.
N'i a fors les pons de distance
Jusques au palais sus descript.
116 Crie tout homme et adès crit :
Du palais qu'a non Desespoir
Maint mal venra, si com j'espoir,
De ce que Fauvel se delite.
120 Dame du ciel, par quel merite
Est avilez ce que jadis
Ert nommez le douz paradis ?
Est ce chose bien desguisee
124 Que la sera ceste assemblee ?
Est ce greigneur descouvenue
Que tel païs ainssi se mue ?
Est ce plus grant enchantement
128 Que il va ainssi faitement ?
N'est ce mie plus que meschief
Quant de la ou la foi le chief
Doit manoir Fauvel fait demeure,
132 Dont tout le monde brait et pleure,
Maimement quant tout y sejourne ?
Hé, Fortune, trop souef tourne
Ta roe, quant plus tost ne chiet (*Fol. 31 c*)
136 Sus lui, certes c'est grant pechiet.
Andui, si com dit cil qui ville,
Sont assis en une grant ille
Et le palais et la cité,
140 Et, par noble subtilité,
L'un des bous de l'isle au travers
Le palais, si com l'en va vers
Occident, tient de bonne guise ;
144 Et l'autre bout la mere Eglise
De la cité vers orient

137 ville *est pour* vit le — 141 de bous — 143 tient et de — 144 bout a la.

Comprent moult noblement et tient.
Combien que dolenz, triste et morne
148 De ce que Fauvel tout bestorne,
La matire qu'ai pris ensivre
Vueil et assez tost finer ce livre.
Tant souvent vait a l'iaue la cruche
152 Que quassee a terre trebuche :
Aussi vous di pensis et mate
Que cil faus qui touz par tout mate
Par son mal set bien que matez
156 Sera, si que comme enchatez,
Ançois que pour matez se tieigne,
A empris que il se maintiengne
Assez plus bobancierement
160 Qu'il ne fist au commencement.

Venue est toute sa ligniee
Que il a par lettres mandee.
Les nons vous ai dit de pluseurs
164 Devant, si que vous museeurs
Ne vueil faire pour le redire ;
Et trop lonc seroit a escrire
Les nons de cele multitude
168 De gent si mauvese et si rude.
Entrez sont dedenz les granz sales, (*3202*)
Joie mainent et granz rigales. (*3201*)
Dame Vaine Gloire ont trouvee,
172 Courtoisement l'ont saluee.
Chascuns trop forment la regarde (*3203*)
Et elle les deçoit et larde (*3204*)
Et les endort en granz deliz (*3205*)
176 De beles chambres et de liz (*3206*)
Et de biens fuient comme ombre, (*3207*)
Dont qui plus a plus s'en encombre. (*3208*)
Fauvel, qui tout se veult voutrer (*Fol. 31 v°*)
180 En bobant pour bobant moustrer,
Ha fait crier par la contree

150 *Vers trop long* — 151 *Vers trop long ; on pourrait supprimer* la — 169 *et suiv. Huit vers provenant du* Roman de Fauvel (3201-3208).

Que qui vouldra cele journee
Et les ensivans quatre jours
184 Jouster, viengne sanz nul sejours ;
Ja ne sera si achanis,
Soient privez, soient banis,
N'estoient receuz a la jouste
188 Que l'endemain de Penthecouste
Sera, et avront cil sa grace
Qui pour jouster venront en place.
Des joustes et de l'assemblee
192 Est ja partout la renommee,
Si que dames et damoiseles
Pour ces merveilleuses nouveles,
Et car li termes si s'aproche,
196 Ont endroit eles haste et couche
D'euls appertir et mettre a voie
Pour veoir la feste et la joie ;
Et plus pour leur honneur garder
200 Ne veulent pas plus retarder.
Mais, par une especiauté,
Dames de tres grant loiauté,
Tretoutes les vertuz divines,
204 Qui du pouair et des termines
Fauvel ont esté forbanies
Venront veoir ces estampies :
C'est a savoir Virginité,
208 Qui est de si grant dignité
Que par cele Diex aombrer
En la vierge pour descombrer
Nous de la peinne pardurable
212 Se voult par maniere mirable;
Et celle qui vierge enfanta
Virginité chiere tant a
Que sanz li n'ira elle mie,
216 Combien que pou sera choisie
Chasteé et Religion,
Repentance et Confession,
Contriction et Penitance, (*Fol. 31 vo b*)
220 Componction et Pacience,

Humilité avec Simplece
. . . . . .
Obedience et Oraison,
224 Pais sanz nulle desputoison,
Franchise, Aumosne et Conscience,
Attemprance et Innocence,
Courtoisie et Amistié,
228 Debonnereté et Pitié,
Perseverance et Charité,
Sapience et Verité,
Providence et Misericorde,
232 Justice, Loiauté, Concorde,
Bonté, Leesce, Foy, Silence,
Pardonnance, Cremeur, Science,
Souffisance et bonne Largesce,
236 Equitté, Bonté et Prouesce
Et leur autres suers, Dieu anceles,
Dont tant en y a et de teles
Que l'en ne les pourroit conter,
240 Venront sanz nulle mesconter,
Non pas pour soulaz ne deduit,
Mais car Fauvel en brief destruit
Venront de voir horriblement,
244 Se Raison la bele ne ment
Et Fortune ne se repent,
De qui son jugement depent.
Nequedent se par aventure
248 Fortune vueille et endure
Que de jouster aient le don,
Si jousteront que guerredon
En avront de Dieu qui tout donne
252 Et qui touz biens fais guerredonne.
Chascunne d'eles s'i acorde,
Neis Pais, Pacience et Concorde
Venir vuelent a leur demaine,
256 Dont Fauvel, que Antecrist maine,
Les a chacies sanz raison.

222 *Ce vers est en blanc dans le ms.* — 248 vueille *est pour* vuet le (?).

Envoié ont, qu'il est saison,
A la ville sus devisee,
260 Qui est Esperance nommee,
Humilité, la leur fourriere,
A ce que bon hostel leur quiere.
Saint Julien l'a encontree,
264 Qui richement l'a herbergee
Et a bon hostel assenee,
Tout le meilleur de la valee,
Et par droite bonne aventure
268 Chés gens qui touz jours ont mis cure
Aus dites dames bien amer,
Et les dames euls sanz amer
Amoient charitablement, (*Fol. 31 v° c*)
272 Si en seront plus gentement.
Li hostes, cil qui hostel pris
Fu pour les dames de tel pris
Com vous savez, ot quatre nons,
276 Se nous a ce garde prenons :
Large, Courtois, Sage, Benigne,
Et sa fame fu bonne et digne
Qui dame Constance ot a non ;
280 Cele porte le gonfanon
De Loiauté et de Pitié,
De Douceur et de Amistié,
D'Onneur, de Bonté et de Sen.
284 Or vous dirai ce que je sen
De la grant joie qu'il ont eue
De la desirree venue
Des dames qui tant se delitent
288 De bien faire ou elles habitent.
Li hostes, qui sot leur couvine
Et qu'eles l'aiment d'amour fine,
Ot près d'ileuc en bours et en villes
292 Riches parens et filz et filles
Et de haute puissance amis.
A ceus escript, ou plus ha mis

273 qui *est pour* cui — 290 *Supprimer* l' — 291 *Vers trop long ; on pourrait supprimer le second* en.

Son cueur, a li sanz nul resoing
296 Viengnent, car d'euls touz a besoing.
Tantost vienent sanz delaier.
Ne les couvient pas essaier,
Ce dient, car commandement
300 Ha li proudons entierement
Sur chascun d'euls et touz enssemble.
Prié l'ont ce qui bon li semble
Leur die, et sanz arrester
304 Verra tout son bon aprester.
Lors leur dit que, que que il couste,
Harnais et grans chevaus pour jouste,
Armeures bonnes et cointises,
308 Des meilleurs qui onques fussent quises
Et que nuls ne puist trouver teles
Quierent pour trente damoiseles,
Et ce tendra a grant amour.
312 Tuit dient a une clamour :
« Sire, ainz que il en soit mestier,
Tout ce qui affiert au mestier
Avrez sanz nisune defaute. »
316 De ce li cuers li vole et saute
Et bonnement les en mercie.
A tant s'en vont de chiere lie.
Les dames sevent tout de ferme
320 Que forment aproche le terme
De mouvoir soi qui la aler
Voudra, si ont fait emmaler
Ce qui leur faut ; legierement (*Fol. 32*)
324 A chemin se mettent briement
Et tant ont fait par leurs journees
Qu'en la ville sont arrivees
La ou doivent faire sejour.
328 Leur hoste, ainz que veïst le jour,
Avecques de gent moult grant monte
Leur estoit alé a l'encontre,
Si les conduit a son manair.
332 La noise s'en va jusqu'en air

308 *Vers trop long*; *corriger* onc — 328 *Corr.* venist (?).

Qu'il ont du bon avenement
Des dames, qu'aiment grandement
Et le diz hostes et hostesse.
336 Il font tantost vuider la presse.
Et les dames se herbergerent
Que leur hostes si conforterent.
Elles descendent et se metent
340 En chambres, ou ce qu'il souhaitent
Treuvent trestout a leur desir.
Puis se reposent a lesir.
Et le jour de feste est venus.
344 Les grans galos et les menus
Vienent gent de moult noble atour.
Du palais regardent la cour.
La sont tout ententiz a faire
348 Ce qu'apartient a leur afaire.
Leur gent s'en vont sanz plus atendre
A leur hostiex qu'il ont fait prendre.
Pour metre leur choses a point
352 D'estre pareceus nul n'a point.
L'en crie aus queus, car ja assises
Sont les tables et napes mises
Et les viandes furent prestes,
356 Souffisans pour tiex quatre festes.
De ce se furent avisees
Les vertuz bien appareilliees,
Et honestement, a biau conduit
360 S'en vont la ou estoit le bruit.
Es sales entrent humblement, (*Fol. 32 b*)
La se contindrent sagement.
N'i a nule qui se desvoit.
364 Chascun de grant desir les voit.

Or est il temps que je vous conte
De Fauvel qui en palais monte
Et comment hautement parla :
368 « Vous qui ci estes par ça par la,

347 sont tout *manque* — 359 *Vers trop long* — 368 *Vers trop long; on pourrait supprimer* ci.

Mes douz amis, mes douces dames,
Pieça, fait il, que mès n'entrames
En ce païs n'en ceste terre.
372 Fame nous est couvenu querre
De nostre afaire, si l'avons (*Fol. 32 c*)
A nostre endroit, si com savons;
Chascuns se jeut et esbanie
376 Et demaint joliete vie,
Rie, chante et face joie. »
De ce faire trop fort les proie.
Touz et toutes le saluerent
380 Gentement et l'en mercierent.
Mès les vertus dirent entr'eles :
« Lasses, comment chanteront celes
Qui cheues sont en orphenté ?
384 Or soit pose qu'aions chanté. »
Trompeurs saillent, si cornerent, (*Fol. 32 b*)
Et tantost toutes gens laverent
Et alerent aus tables seoir.
388 Grant foison poïst on veoir
De viandes bonnes et fines : (*Fol 32 c*)
Chapons y ot, oisons, gelines,
Cignes, paons, perdriz, fesanz,
392 Hairons, butors qui sont plaisanz,
Et venoison de maintes guises, (*Fol. 32 v°*)
A chiens couranz par force prises,
Cers, dains, connins, sanglers sauvages,
396 Qui habitent en ces bosquages,
Et toute bonne venoison.
Poissons y avoit a foison,
Des meilleurs de tout le païs :
400 Esturjons, saumons et plaïs,
Congres, gournaus, pourpois, barbues,
Turboz, rougez et granz morues,
Maqueriaus gras et gros merluz,
404 Et harens frès et esperluz,

385 *En comptant* trompeurs *pour trois syllabes le vers est correct*; *un correcteur a ajouté* et *devant* si — *Les v.* 389-443 *sont tirés du* Comte d'Anjou ; *voir l'*Hist. litt., *XXXI*, *327-28*.

Et tant d'autre poisson de mer
Com qui l'eüst pris a semer,
S'i avoit de maintes manieres
408 Poissons d'estans et de rivieres,
Atourné chascun par grant cure,
Selonc son droit et sa nature,
A sausse vert et cameline ;
412 Luz y avoit en galentine,
Grosses lomproies a ce mesmes,
Et en emprès gardons et bresmes
Appareilliez en autres guises ;
416 Et puis troites en paste mises,
Dars et vendoises rosties,
En verjus de grain tooillies,
Et grosses anguilles en paste
420 Et roties au feu en haste;
Besquez y avoit chaudumez,
Si comme il sont acoustumez
Des queus qui sevent les sentences
424 De l'atourner ; il y avoit tences
Que l'en appele reversees;
Il y ot gauffres et oublees,
Goieres, tartes, flaonciaux,
428 Pipefarses a grans monciaux,
Pommes d'espices, darioles,
Crespines, bignez et roissoles.
Vins y ot bons et precieus,
432 A boire moult delicieus :
Citouaudez, rosez, florez,
Vin de Gascoingne coulorez,
De Montpellier et de Rochele
436 Et de Garnache et de Castele,
Vin de Beaune et de Saint Pourçain,
Que riche gent tienent pour sain,

417 Le comte d'Anjou *lit* : Les dars, les vendoises rosties — 424 *Vers trop long* ; le Comte d'Anjou *lit* : j'avoye — 428 *Ce vers, qui est en blanc dans le ms., a été ajouté d'après* le Comte d'Anjou. — 435 *Le ms. a plutôt* Mompellier — 438 tient.

De saint Jangon et de Navarre,
440 Du vinon que l'en dit la Barre,
D'Espaigne, d'Anjou, d'Orlenois,
D'Auçuerre et de Laonnois
Et de saint Jehan et de Biauvoisin,
444 Du vin françois d'iluec voisin.
Il y ot piment et bons clarez. (*Fol. 32 v° b*)
Les miex vaillanz, les miex parez
Menjoient le plus gloutement.
448 Vins avaloient largement.
Uns keus y ot qui mist sa cure
D'un més de diverse faiture
Faire, si n'ala detriant :
452 Tantost le fist frés et friant
A une sausse si ague
Que de boire chascun argue.
Aporté fu pour entremés ;
456 Savourez fu et sade, mès
Trestouz de boire si semont
Que de vin une tonne mont
Grant couvint aporter en sale ;
460 Chascuns, quant la vit, rit et bale.
Appelee est Honte la tonne.
Outrage tant en trait et donne
Que clamé n'en doit estre aver.
464 L'en n'atent pas après laver
De boire, mès a guersai boivent.
Ainssi honte et joie reçoivent.
Faite fu la dite friture
468 De pechiez fais contre nature,
De touz autres pechiez divers,
Par les quiex sont changiez li vers
Contre les bons, la ou converse
472 Fauvel, qui tout cerche et reverse.

Les v. 439-44 *se lisent ainsi dans le* Comte d'Anjou :

D'Auçuerre, d'Anjo, d'Orlenois,
De Gastinois, de Leonnois,
De Biauvoisin, de Saint Jouen,
Touz ceulz n'arai je mais ouen.

Tel viande doivent menger
Gent qui servent de losenger.
Tel sont et de trop pire guise
476 Ceus qui par liege (?) ont mestrise.
Lescherie, qui est espiciere,
Par leens fait moult baude chiere :
Fors espices et fors dragie
480 Confites du pechié d'envie,
D'ardant couvoitise et rapine,
De delit ou chascuns s'encline,
Fait donner partout et livrer
484 Si largement sanz estriver
Que chascuns sa barbe en deleche. (*Fol. 32 v° c*)
Qui en prent, la bouche a si seche
Que tantost boire li couvient
488 Et dit : « Que doit que vin ne vient ? »
Dont saut l'eschançon et Yvrece,
Chascun largement verse et drece
Et fait par les tables verser,
492 Et au lonc et au traverser,
Vin de si tres grant abandon
Que chascun si a bon bandon
De soi gloutement enyvrer.
496 Neis Outrage, pour delivrer,
La tonne emprent trop par sa bouche ;
Yvresce de si près l'aprouche
Qu'adès sera la tonne vuide.
500 Tuit a boire mettent estuide.
Adès avront honte beüe
Et partout leens espandue,
Mès que devers les tres faitices
504 Dames opposites au vices
Dont l'en a parlé ci arriere.
Celes sont de simple maniere,
Sages, avenables, plesans,
508 Bien escoutans et miex tesans,
En honneur et en bien aprises.
Elles furent ensemble assises.
D'eles pas ne se donnent garde

512 Celle orde gent et pource, car de
Toutes pars est si grant la presse
Que l'un l'autre veoir ne lesse,
Et pour ce que chascuns s'efforce
516 De honte entonner en s'escorce.
De ce semblant onques ne firent
Les dames qui en Dieu se mirent;
De l'entremés bien se garderent.
520 Simplement par tout regarderent.
Abstinence et Sobrieté,
Atemprance et Neteté
Et Mesure, qui point ne penchent,
524 Devant elles servent et trenchent.
Le vin ne la dite dragie (*Fol. 33*)
Jusqu'a elles ne vindrent mie;
N'orent cure d'autres espices
528 Fors que des habondans delices
Qu'elles orent a Dieu penser.
De ce ne les puet nuls tenser.

Fauvel si se sist a la table.
532 Devant li ot son connestable
Et sist a guise d'emperiere.
Gens d'armes devant et darriere
Avoit pour ce prince garder.
536 L'en le puist en enfer larder.
Parez estoit de tricherie,
De dras d'or et d'Esclavonnie
Vestuz estoit trop noblement.
540 Vainne Gloire outrageusement
Repar estoit trop bien paree.
Bien sembloit estre l'espousee.
Et les autres, qui seoir durent
544 Les plus près d'eus, si cointes furent
Et parez de riches joiaus
Que chascuns pert estre roiaus.
Et l'autre gent, qui dehors vindrent,
548 Moult tres noblement se contindrent,

Car il sont gent de grant noblesce.
Chascuns mainne joie et leesce
Selonc ce qu'a li appartient.
552 L'eure de vespre aproche et vient,
Si qu'il fu temps d'oster les tables
Et lieus de jouer couvenables.
Cors sonnent, trompes et araines,
556 Vïelles, muses et douçaines,
Psalterions, freteaus, leust :
N'i ot nul qui mestier seüst
Qui ne face menestraudie;
560 Moult y avoit grant melodie.
Temps de laver fu, si laverent
Et la gent Fauvel apresterent
Et donnerent espices bonnes,
564 Douces a trestoutes personnes,
Gingimbraz d'Alixandre et d'Ynde, (*Fol. 33 c*)
Puis firent verser le vin de
Calabresin pour boire après.
568 L'eure aprocha et fu ja près
Depassee quant dut dancier,
Jouer, queroler, soulacier,
Si que chascuns sanz graces rendre
572 S'ala a la querole prendre,
Fors que celes qui sont estranges,
Qui leur cuer ont a Dieu et as anges.
Celes gentement se contienent
576 Et par la feste vont et vienent
Pour celle clerement veoir,
Et puis si se revont seoir.
Mès Fauvel, qui secretement
580 Ha seü leur entendement,
Ha fait celeement savoir
Et mandé sus cors et avoir
A sa gent que nul d'eus n'empraingne
584 La jouste si n'en a enseingne
De li ou certain mandement,

549 nobilesce — 574 angres (*vers trop long*).

Ne ne face nul autrement.
Mès si faire ne l'a seü
588 Que ne l'aient apperceü
Les dites dames; d'aval terre
Leur gent les sont venues querre,
Se nulle gent de bien la erent.
592 A ceus trestout droit s'en alerent
Prendre congié jusqu'a demain;
Puis s'entreprennent par la main,
Les degrez du palais descendent,
596 A leur hostel aler entendent.
En la feste n'ot homs de bien
Ne qui a conter feïst rien
Qui ne leur face compaignie.
600 Chascun a haute vois s'escrie :
« Vez ci les dames renommees. »
A l'ostel les ont convoiees.
Qui veult a la feste retourne
604 .....
La nuit vint, qui le jour efface.
Les festeeurs aussi enchace,
Car il voient si aprocher
608 La nuit que temps est de coucher.
Li vins vient, tant en avala
Chascuns com veult, puis s'en ala.
Les jousteurs veult par nons eslire
612 A ce que vertuz ait le pire.
Moult remaint de ce que foul pensse ;
En bone main est leur deffensse.
Toute sa gent ha appelee,
616 Sa volenté leur a chargee.
Nommez ha ceus qui jousteront (*Fol. 33 v° a*)
Et moustré tout ce que feront
Et dist que tantost appareillent
620 Tout ce qui leur faut, a ce veillent,
Et que chascuns si bien se monte
Que de la jouste n'aient honte.
Tantost s'en vont pour la besoingne,

586 *Le second* ne *manque* — 604 *est en blanc dans le ms.*

624 N'ont pas mestier de plus d'aloingne.
Quant temps fu de leur repos prendre, (*Fol. 33 v° c*)
Chascuns voult a coucher entendre
En atendant le jour prochain.
628 Mais,ençois que nous nous couchain,
Diré a dis de vous ou a vint
Un fait qui celle nuit avint,
Car de la jouste me veuil taire
632 Jusqu'a tant que le jour repaire.
Fauvel a pensé sa malice
Dont au tour se tendra pour nice,
Puis a dit a la plus secree
636 Des damoiseles l'espousee
Qu'ele sa dame entrer face
En la chambre et chascun la place
Leur laira, si se coucheront
640 Et les autres qui a coucher ont
Facent vuidier, si enterra
La ou sa fame puis verra.
Fait fu, si a faite s'entree
644 Dedenz la chambre encortinee
La ou fu le lit bel et noble : (*Fol. 34*)
N'a tel jusqu'a Costentinnoble
Si parez, si riches, si cointes,
648 De couvreteur, de coutepointe,
Et d'oreliers et de carpites,
Toutes pourtraites et escriptes
D'oisiaus, d'armes, de bestelettes.
652 Toutes choses y sont si nettes
Que merveiller s'en puet tout homme.
Mès illec n'ot, c'est la somme,
N'en la sale n'en trestout l'estre
656 Religieus ne clerc ne prestre,
Yaue benoite ne breviaire

624 *Suivent plusieurs compositions notées, amenées par ces deux vers* :

Tout ce est seü par devers (*Fol. 33 v°*)
Les dames, si dient ce vers.

642 Pus v. — 647 cointes *avec* s *exponctué* — 655 N'en la sala n'en.

Pour la beneiçon du lit faire ;
Mès trestouz mauvès esperiz
660 Illec sont serviz et chieriz
Et seront près toute la nuit
De leur joie et de leur deduit.
Deus dames que je petit prise,
664 Loberie et Couvoitise,
Les mestresses des gardes robes,
Qui bien sevent servir de lobes,
L'espousee ont desvestue
668 Et couchiee tretoute nue
Dedenz le lit moult gentement.
Ne li couvint enseingnement
Comment se devra contenir
672 Quant avec li vourra venir
Fauvel qui espousee l'a :
Ne se traira ne ça ne la,
Ançois li sera debonaire
676 Et soufferra tout son affaire
Humblement et sanz contredire,
Car elle le veult garder d'ire.
Fauvel se pense qu'il est heure
680 D'aler coucher : tout sanz demeure
Saut eu lit pour gesir a li.
Mès onques tel chalivali
Ne fu fait de ribaus de fours
684 Com l'en fait par les quarrefours
De la ville par mi les rues.
N'a pas homme dessouz les nues
Qui deviser pas le seüst
688 Pour nul engin qu'il eüst.
Cil qui le font par tout se boutent, (*Fol. 34 b*)
Fauvel ne sa gent point ne doutent.
Il sont en bonne garde mis,
692 N'ont garde de leur anemis.
De la maniere et de la guise (*Fol. 34 c*)

Les v. 667-677 *proviennent du* Comte d'Anjou (Hist. litt., *XXXV*, *336*). — 668 *Le second* e *de* couchiee *a été ajouté en interligne.*

De ce chalivali devise
Un petitet iceste estoire
696 Qui ci est faite pour memoire.
Desguisez sont de grant maniere. (*Fol. 34 b*)
Li uns ont ce devant darriere
Vestuz et mis leur garnemenz;
700 Li autre ont fait leur paremenz
De gros saz et de froz a moinnes.
L'en en congneüst un a poinnes;
Tant estoient tains et deffais.
704 Il n'entendoient qu'a meffais.
Li uns tenoit une grant poelle,
L'un le havet, le greïl et le
Pesteil, et l'autre un pot de cuivre,
708 Et tuit contrefesoient l'ivre,
L'autre un bacin, et sus feroient
Si fort que trestout estonnoient.
Li uns avoit tantins a vaches (*Fol. 34 c*)
712 Cousuz sus cuisses et sus naches,
Et au dessus grosses sonnetes,
Au sonner et hochier claretes;
Li autres tabours et cimbales,
716 Et granz estrumenz orz et sales,
Et cliquetes et macequotes,
Dont si hauz brais et hautes notes
Fesoient que nul ne puet dire.
720 L'un boute avant et l'autre tire,
Puis menoient un chariot, (*Fol. 34 v° b*)
Dedens le chariot si ot
Un engin de roes de charetes,
724 Fors, reddes et moult tres bien faites,
Et au tourner qu'eles fesoient
Sis bastons de fer encontroient
Dedens les moieux bien cloez
728 Et bien atachiez, or m'oez :

700 on fait — 720 *Au fol.* 34, *au bas de la colonne* c, *on lit cette rubrique* : Ci s'ensiuvent sotes chançons, que ceus qui font le chalivali chantent parmi les rues. Et puis après trouvra on le lay des Hellequines.

Si grant son et si variable,
Si let et si espoentable
A l'encontrer fesoient donner
732 Que l'en n'oïst pas Dieu tonner.
Puis fesoient une crierie,
Onques tele ne fu oÿe :
Li un moutret son cul au vent,
736 Li autre rompet un auvent,
L'un cassoit fenestres et huis,
L'autre getoit le sel ou puis,
L'un getoit le bren aus visages.
740 Trop estoient lès et sauvages.
Es testes orent barboeres.
Avec eus portoient deus bieres,
Ou il avoit gent trop avable
744 Pour chanter la chançon au deable.
L'un crie corbeilles et venz,
L'autre de quel part vient li venz.
Il y ravoit un grant jaiant
748 Qui aloit trop forment braiant ;
Vestu ert de bon broissequin; (*Fol. 34 v° c*)
Je croi que c'estoit Hellequin,
Et tuit li autre sa mesnie,
752 Qui le suivent toute enragie.
Montez ert sus un roncin haut,
Si tres gras que, par saint Quinaut,
L'en li peust les costes conter
756 Et sus com sus lates monter
Pour couvrir de tuille ou d'escil
Aussi com si venist d'essil.
C'estoit espoentable chose
760 A regarder, bien dire l'ose.

732 l'en oist — 760 *Suivent ces quatre vers* :

Avec eus avoit Hellequines,
Qui avoient cointises fines,
Et se deduis[oi]ent en ce
Lay chanter qui ci se commence.

Ce lai, « qui n'a rien à faire ici », a été analysé et imprimé en partie par G. Paris, Hist. litt., *XXXII, 147.*

Onc chalivali si parfaiz (*Fol. 36 v° c*)
Par desguiser, par diz, par faiz
Ne fu com cil en toutes choses :
764 N'avoient pas les bouches closes
De bien crier et de fort braire.
A qui qu'il en deüst desplaire,
Semblant n'en fist onques Fauveaus.
768 Plus assez li fu des aviaus
Qu'il ot eü avec sa fame
Qu'il honnora comme sa dame.

Ci parle l'aucteur :

A la jouste veuil reperier,
772 Car j'oi l'aloete chanter
Le carin, le chardonnerel,
Qui plus tost que menesterel
Le jour cornent perçoivent l'aube.
776 C'est en icelui temps que l'aube
Espine et les fleurs s'esgaient,
Que li oiseil leur chant essaient,
Comme l'estournel et le merle,
780 Le mauviz trestout par le merle,
Et la fauvete et la linote,
Touz oiseillons a une flote
En jardins et en buissonnez
784 Maintiennent leur jolis sonnez,
Neis ceus qui sont mis par les cages
Et qu'en verdeur sont les bocages,
Que trestout le chetif vermine,
788 Qui souz terre tout l'iver mine,
Se met en haut tout apparant;
Que fleurs vont le païs parant
Par diverses couleurs nouveles,
792 Que damoisaus et damoiseles
Qui en amour loial languissent,
Pour le joli temps s'esjouissent.
Cil oisel m'enseingnent sanz doute
796 Que l'aube du jour tout hors boute

765 bient — 794 jolis.

La nuit et le pooir qu'apert
Pour l'entré du jour qui appert.

Lors vi le jour cler et luisant,
800 Si m'en alai tout deduisant
Au lieu ou l'en dut assembler
Pour joster, mès forment trembler
Tantost me fist gent molt vilaine
804 Que j'encontrai a male estraine.
Ce furent cil qu'ot fait veillier (*Fol. 37*)
Fauvel, pour euls appareillier
A la jouste, et qui la estoient
808 Aus chans touz près et assaoient
Leur grans chevaus et leur destriers.
Par regart estoient si fiers
Que je les tieng pour forsenez.
812 Il paroit que dyable amenez
Les eüst en cele pourprise.
Ce fu es prez devant l'eglise
De Saint Germain en une plainne
816 Seant entre les murs et Sainne.
Volentiers regardai les lices.
Ne furent pas faites d'esclices,
Mais de gros et de fort merrein;
820 Et car je savoie moult bien
L'ostel des vertuz, l'avalai
A Sainne et par un bac alai
Au devant dit hostel, la vi,
824 Se je ne fui en l'er ravi,
Merveilles, onc ne furent teles;
Car sur l'ostel vi deus escheles,
Dont les bouz dessouz aus pignons
828 Se tenoient, se bien lignons.
Les bouz d'en haut au ciel tenoient.
Par la venoient et aloient,
Ce m'est vis, anges et archanges.
832 Ne le di pour nules losanges,
Mès pour raconter le miracle. (*Fol. 37 b*)

808 assoient — 815 et en — 817 regarda — 832 nule

Par les rues ot si grant chacle
Pour les anges veoir monter
836 Que c'est merveilles a conter.
Je croi que conforter venoient
Les dames et puis s'en aloient.
N'est pas droit que nul puisse nuire (*Fol. 37 v°*)
840 Aus dites dames, car eslire
Melleurs dessouz le firmament
Ne pourroit on; Dex ja n'ament
Fauvel, ainz li toille la vie,
844 Quant il ainsi les contralie.
Tretout le cuer me reverdi,
Tout ennui et paour perdi
Quant si tres noble et gent arroy
848 Que vi, onques par duc ne par roy
Ne fu veü fait plus faitis.
Je ne me tins pas pour chaitis
Quant je vins la a icele heure
852 Qui ja courut a prime seure,
Cil qui fu temps a ceus qui durent
Jouster de la aler ou furent
Les lices pour ce faire assises.
856 Vertus donques, qui erent mises
A jouster leur entente et cure,
Issent par leur bonne aventure
De leur hostel, mais au voir dire
860 Onques en royaume n'en empire
Ne vit l'en si bien acesmees,
Si gentes ne si bien armees.
Diex! ell' ont harnois et tuniques
864 Et tretoutes choses si friques,
Si riches, si parans, si beles,
Bonnes, faitices et nouveles
Que merveilles en a tout homme.
868 Dame sainte Marie! comme
Sont et bons et biaus leur destriers!
Fors, faitiz, seürs et legiers,

838 *Suit une pièce notée* : Filie Jherusalem... — 847 Quant les tres. *Corr.* Quar si ? — 853 *Corr.* Si qu'il ?

Blans sont, gris, baez sanz point de fauve. (*Fol. 37 vo b*)
872 Chascun si prie que Dex sauve
Les dames que tieuls chevax portent,
Qui de bien faire s'entrenortent.
Chevauchanz les renes tendues
876 Droit aus lices s'en sont venues.
Chascune ot au col son escu.
N'a ci homme, tant ait vescu,
Qu'et veu porter si grosses lances
880 Comme font elles; d'aler aus dances
N'estoit pas leur entencion :
Chascune a cuer de lyon
Et volenté d'avoir victoire
884 Contre Fauvel et Vainne Gloire.
Partout ont sarchié et veü
Et nullui n'ont apperceü
Qui de jouster nul semblant face.
888 Tant ont alé de place en place
Que veue ont la gent fauveline
Par regart, en moult grant couvine,
Venant a destre et a senestre,
892 La ou les joustes durent estre.

Certes, j'en courroie grant crime
Se je ne metoie en ma rime
Ce que la glorieuse mere
896 Au roy du ciel par grant mistere
Sur nous touz aval descendi
En un tref qui en l'air pendi,
Par la Dieu disposicion,
900 Pour donner consolacion
A la tres nete pure et clere
Virginité que tant a chiere
Et a celles qui sont o li.
904 Le tref si fu gent et poli
Et de si tres riche façon
Qu'en tout le siecle n'a maçon,
Paintre ne charpentier tant sage

882 Chascune au cuer.

908 Qui du tref le seutif ovrage
Poïst ne seüst diviser.
A painne pourroit on priser
La richesce qu'au tref apent.
912 En ce tref qui ainsi la pent
Siet la Vierge qui a non Marie.
A celle tienent compaignie
L'evangelitre Jehan et anges, (*Fol. 37 v° c*)
916 Apostres, prophetes, archanges,
Martirs, confesseurs et hermites,
Chates veuves, vierges elites,
Pour virginité regarder
920 Et li ci touz les siens garder.
Oudeur merveilleuse et bonne
Rent le tref et a chascun donne.
Virginité et ses cousines
924 Au tref se rendirent enclines.
Sur elles une clarté vint (*Fol. 38*)
Dont chascun esbahi devint,
En la clarté voiz qui donnoit
928 Paroles et leur esponnoit
Aus dites dames leur vouloir,
Mès ce me fist le cuer douloir
Qu'en entendi et si oÿ.
932 Adonc le tref s'esvanoÿ.
Pour voir vous dis, pas ne devin,
Un pain et un baril de vin
Churent du tref ou mileu d'eles.
936 Ce pristrent deus des damoiseles,
A un jouvencel le baillerent,
Puis a Dieu se recommenderent.
Le jouvencel qui ce tenoit
940 Moult gentement se contenoit.
Char fu le pain et le pain vie,
Le vin sanc pur, sanz point de lie,

924 *Une interpolation musicale est introduite ici par ces deux vers :*

Et doucement comme seraines
Chantent ces respons et antaines.

De celi Dieu qui fist florir
944 La verge Aaron et vot morir
En crois pour nous au venredi.
Or entendez bien que je di :
Le jouvencel fu Gabriel (*Fol. 38 b*)
948 Qui la virge royne du ciel
Leur lessa pour elles repestre
Du pain, du vin le roy celestre.
Le jouvencel le pain donna
952 De tel guise qu'il foisonna
Aus dames et a leur gent toute.
A chascun du vin une goute
Versa après, et il le burent.
956 De ce tuit si replaniz furent
Com s'il eussent de la viande
Tant com vaut le païs d'Illande.
Adonc les dames s'agenoillent
960 Et de lermes leur faces moillent
En loant le Dieu de nature
De sa glorieuse pasture.
User la porent seurement,
964 Car il la pristrent dignement,
Sanz nulle tache de pechié.
J'ai tant l'evangile aprochié
Que qui tel pain prent autrement
968 Il le prent a son jugement.

Dessus vous ai dit tout par ordre,
Si que je n'i sai que remord[r]e,
Touz les noms des dites parties,
972 Si que chers amis et amies
J'araie sanz reson musé.
De plus nommer les escusé
M'en aïez, car une redite
976 Seroit, si com le cueur me dite,
Et si seroit une riote
De tout deviser note a note
Les armes que doivent porter, (*Fol. 38 c*)

944 vierge — 946 *Suit une pièce notée* — 967 Que quil te

980 Si vous en vuilliez deporter,
Si en dirai en general
Plus que un menesteral
Ne feroit en une semaine,
984 Et se je sui en bonne vaine
De trouver, grant joie en avrai,
Et d'aucunes, si cõm savrai,
Les armes vous deviseré,
988 Mais en clerjais en parleré.

Li solaus, qui terre enlumine,
Droitement sus tierce chemine,
Si que adonc se presenta
992 Virginité qui talant a
D'encontrer ce que elle quiert.
Toute sa gent après se fiert.
Dedens les lices si grant noise
996 Font jugleurs, a qui qu'envoise,
Que cest merveilles a oïr.
Jugleurs nè sevent point foïr
De la ou il voient le meilleur :
1000 Bien sevent que seurté greingneur
Ont vertuz que ces sodomites,
Qu'elles ne prisent pas deus mites,
Ne tretoute leur envaïe.
1004 Gent sont que Diex a en haïe.
Par temps aront ce que desirent,
Car les gens Fauvel tantost virent
Venans au lieu pour la besoingne (*Fol. 38 v°*)
1008 Dont avront encui vergoingne.
Fauvel fu en sa mestre chambre,
Ou pilers ot de marbe et d'ambre
Et grans fenestres qui regardent
1012 Le lieu ou les joustes retardent,
Vint et sa fame avec lui,

988 *Ces derniers vers amènent une interpolation musicale.* — 995 Dendens — 999 il *est à supprimer* — 1005 ques — 1008 *Il faut sans doute suppléer* [il] avront — 1011 *Faut-il corriger* Es grans fenestres ?

Mais ce point ne leur abeli
Que vertuz vindrent a souhet
1016 Si cointes, adont tout lou het
Leur chiet, disant que bon seroit
Veoir de près que l'en feroit.
Vigur, Justice et Hardiesce,
1020 Pour leur bonté, pour leur noblesce,
Par le dit et par la sentence
De souverainne Sapience
Sont mises a garder la feste
1024 De vilennie et de moleste,
Et pour ce font les rens wider.
Or vous diré je mon cuider
Des armes que les vices ont.
1028 De mauvese volenté sont :
Tuit d'un acort font un mestier,
C'est mal faire et mal traitier.
Tuit se maintiennent en ordure,
1032 Si que par raison et droiture
Ors paremens doivent avoir,
Combien qu'aient assez avoir.
Faux escuz ont o noires armes,
1036 Pourtraites d'ames qui de larmes
Se fondent en feu et en flamme.
Leurs banieres sont de diffame,
Pourtraictes a grans serpenteles,
1040 Qui les costez et les mameles
De gens dampnez rungent adès ;
Et qui me demandera des
Autres harnois et cointises
1044 Qu'il ont, noires sont et bises,
Paintes de si laides couleurs,
Le dire me seroit douleurs.
Leur lances et leur pannonceaus
1048 Sont pourtrais de petis deableaus
De pure ordure fretelez,
D'orgueil et venim burelez,
Et d'autres desguiseures fieres,

1045 laide — 1048 petit

1052 Dont ne sai dire les manieres.
Mais par grant prerogative
Charnalité l'ardant, la vive,
Et celes que Fauvel nommees
1056 Ha pour jouster sont miex armees
Que leurs compaingnes voirement.
Passer me vuil legierement
De raconter comment sont cointes (*Fol. 38 v° c*)
1060 Vertuz sur leur chevaux et jointes.
Aucunes armes et harnois
Blans plus que n'est en yver nois
Ont et d'argent et d'or luisans.
1064 En mil .ccc. dis et sis ans
Ne fu veue tele noblesce
En valeur, beauté et richesce
Com de leurs armes et cointises.
1068 Jaimes y ot de maintes guises :
Des meilleurs et plus autentiques
Furent semees leur tuniques;
Les frains, les chanfrains et les selles
1072 D'esmeraudes bonnes et beles
Orfroisiez furent cointement.
Des rubiz balez largement
Y avoit, et mainte estopace;
1076 Pour tant de gent en pou de place
Tant de bien comme il a la eu
Veü ne fu ne conneü.
Saphirs, pelles ne diamans,
1080 Qui sont propres pour fins amans,
Ne firent la point de defaut;
Qui ce veult contredire faut;
Et si en ot d'elles aucunes
1084 Qui les armes porterent brunes,
Endentees d'argent et d'or.
En soingnant m'est vis quant je dor
Que voie leur noble maintieng
1088 Par le pam que en ma main tieng :
Il en y avoit d'azurees

1053 *Corr.* tres grant — 1077 la *a été ajouté en interligne.*

Et fleurs de lis d'or ens semees,
Autres de gueles a lions
1092 Rampans d'argent; il n'a ci hons
Qui recorder les peüst toutes
Ne deviser sanz faire doutes.
Virginité poursiut et meinne
1096 Ceste besoingne souvereinne-
Ment et si est la miex paree
Et plus feticement armee :
Armes avoit blanches et netes,
1100 D'or diapprees et pourtretes
De tres beaus petiz angeloz.
Onques Tritan ne Lanceloz
Ne se firent miex assemer.
1104 A painne pourroit on esmer
De son gentil arroi le pris.
Mais par especiauté je pris
Un tres grant destrier pomelé,
1108 Large de piz, encroupelé,
Bel, par nonpareil merveille,
Sur qu'ele sist, toute vermeille
Ert du cheval la couverture, (*Fol. 39 b*)
1112 Semee par soutive cure
De beles et cleres sonnetes
D'argent et de blanches rosetes.
Et l'autre hernois du destrier,
1116 Selle, lorain, poitrail, estrier
Estoient tuit d'or et de soie,
Et, que mentierre ne soie,
Orfrois avoit de marguerites,
1120 Tout en despit des ypocrites,
Escu ot de devise riche :
Celi ne fu aver ne chiche
Qui le fist faire de tel guise.
1124 De pur argent en fu la sise
De grosses pelles d'or riant

1103 assemer *est pour* acesmer — 1109 *Vers trop court* — 1118 *On pourrait ajouter* je *devant* mentierre — 1125 d'or riant *est pour* d'oriant

Semez, par le mien escient,
Qui fu faiz par façon divine,
1128 Car ou siecle d'euvre si fine
Ne pourroit nul homme finer.
Je sai moult bien sanz deviner
Que lance avoit et fort et roide.
1132 Feust ore pour le roy de
Quelque royaume que voulez.
De lez Virginité coulez
Se sont trompeurs herauz et dient
1136 Que trop se deulent qui ne crient
La jouste, que passee est l'eure.
Et Virginité sanz demeure
S'est alee metre a son droit.
1140 Or escoutez de bon endroit.

De ses armes armees furent
O li, si que touz l'aperçurent,
Chasteé et Religion,
1144 Repentance, Confession,
Penitance et Abstinence,
Honesté et Benivolence
Et environ cent virges vroies,
1148 De semblables ja plus ne croies,
Car elles sont trop cler semees.
Avec eus les dessus nommees
Vertuz, qui courrociees semblent
1152 Estre de ce que elles n'asemblent.
Ell' a Charnalité choisie,
De jouster a li se defrie.
Charnalité moult tres bien sot,
1156 Ou je sui sur toute rien sot,
Que Virginité ot talant
De ce faire. Fort, bien alant
Cheval ot qui fu morel,
1160 Si ne prisa pas un porel
Virginité pour sa chaleur.
Elle prisa trop sa valeur.
De fer fu vestue et chauciee (*Fol. 39 v°*)
1164 Selonc son droit appareilliee,

Escu ot de sable a un chief
Qui maint homme a mis a meschief
Par foux regarz, par foux deliz.
1168 Pour tunique ot un seurpeliz
Noir com meure, d'or besanté.
Autres armeures a planté
Avoit de celle mesmes suite.
1172 Haournee fu de mort subite.
Par semblant moult se courouça.
Sa lance print et l'engouça
Et aus lices tout droit revint,
1176 O li de vices plus de vint.
Virginité qui l'atendi
Un tel servantois li rendi :
« Chevauche, garce deputaire ! »
1180 Dont tourna vers li son viaire (*Fol. 39 vo b*)
Charnalité et s'abandonne
De courir, mais tel coup li donne
Virginité sus la mamelle
1184 Qu'il chiet a la tournebouelle
A la terre toute estonnee.
Avoustire l'a relevee
Et un heraut trop fort la huie
1188 Et escharnit, qui qu'il ennuie,
Car elle est trop fort armee
Et sur trop grant destrier montee.
Au heraut pas ne mescheï,
1192 Car le cheval dont elle cheï
Virginité tantost li donne.
Carnalité si areisonne
Virginité, car derechief
1196 Veult jouster, c'est a son meschief.

Virginité si s'avisa
Que sa lance pas ne brisa
A l'autre foiz, dont fu esmeue.
1200 Quant Charnalité ot veüe
Venir, de mouvoir ne se tarde :

1188 escharnut

Tel coup donna a la bastarde
De sa lance, qui ert fort et roide,
1204 Que du cheval l'abati froide
A la terre toute eslourdee.
Ce coup ot sa lance brisee.

Au retourner vit Avoutire.
1208 A li a de jouster matire
Et volenté, ausiques a
Avoutire, cui il pesa
Que Charnalité fu outree.
1212 Desir a que celle journee
Face Virginité troubler. (*Fol. 39 vo c*)
Adonc commença a doubler
A Virginité toute joie.
1216 Lors crïent « Saint Denis Monjoie »
Heraus, car voient leur profit.
Avoutire ot, qui li souffit,
Destrier fort et bien enfrenez.
1220 D'armes fu il bien assenez
Assez ordes, qu'il est raison.
Vestu fu d'un fort gambaison
Que Luxure li ot donné,
1224 Lourdement paint et façonné,
Et d'un heaume ot la teste armee
Qui ot pendu a la fumeé,
Si com je croi, an et demi.
1228 Ce sembloit estre un anemi.
Un pel tint en lieu d'une lance
Et par sa male mescheance
D'uis de bordel ot une targe.
1232 On li fist voie grant et large,
Si qu'ii pot aus lices venir.
Moult bien se cuida maintenir,
Si qu'il aprent tantost s'adresce.
1236 N'est pas courroucié de ce.
Virginité, qui choisi l'a,
Li a demandé que il a

1238 que il la

Et dit qu'i n'en puet eschaper
1240 De jouster. Lors prent a fraper
Son grant cheval des esperons.
Il coloie comme uns herons
Et vers Virginité se tourne,
1244 Mès si sagement prent son ourne
Virginité a son venir
Qu'a bien pou ne l'a fet fenir
De la lance qu'el embati
1248 En son vis, si que l'abati
A terre, ou il print si grant caille
Que il cria : « Ci a pou paille. »
Fauvel set ce, s'en a despit.
1252 Aus joustes vient tout sanz respit,
Avecques li grant compaingnie,
Toute pleinne de vilennie.
Mais ainz que soit au lieu venuz
1256 C'est li afaire maintenuz,
Si que deus des siens, dont grant conte
Faisoit, s'en vont a male honte.
Chaté si a eu licence
1260 De celles qui ont pouair en ce
D'aler a Fornicacion
Jouster, c'ert bien s'entencion ;
De ce ne se va point troublant,
1264 Ançois va sa joie doublant.
Choisie l'a, si s'apareille, (*Fol. 40*)
Et Fornicacion s'esveille.
Chascune de eus son heaume lace
1268 Et viennent pour jouster en place.
Chateé tint sa lance et l'angouce,
L'escu au coul et, qui qu'en grouce,
S'aversaire a si atainte
1272 Qu'ele fu sur le lieu estainte
Se ne fust dame Destinee,
Qui sa vie a aloingnee.

1271 *En lisant* Son aversaire *on obtiendrait un vers correct* — 1272 *On pourrait corriger* fust.

Mès elle chut toute sovine
1276 Voiant la route fauveline.

Humilité, la Dieu amie,
Moult loing des lices n'estoit mie.
Armee fu moult richement :
1280 Tuit furent blans si parement,
Pourtraiz et faiz en la maniere
Que lés Virginité sa mere
Nuls ne pourroit, qui voir veult dire,
1284 De dame Humilité descrire
Ne la bonté ne la valeur
Pour anoientir la chaleur
D'Orgueil ; et l'Outrecuidance
1288 Grant volenté a et beance
D'assembler a li, mès Absti-
Nence et Pitié ont ja basti
Que a Humilité le don (*Fol. 40 b*)
1292 Demanderont en guerredon
Pour damoisele Pacience
Qu'elle ait congié et licence
Que adont Orgueil jouster aille
1296 Et, pour Dieu, que a ce ne faille.
Humilité pour leur priere,
Et pour ce aussi que sa baniere
Portoit devant lui Pacience,
1300 L'a ottroiee en audience.
N'en preint l'avoir de Bourgeil
Pacience, qui sanz orgueil
Veult a Orgueil la jouste emprendre.
1304 A nul autre ne quiert entendre.
Armes teles com sa mestresse
Portoit. Choisi a en la presse
Orgueil, qui a grant compaingnie.
1308 En un jour ne pourroie mie
Deviser ses armeures chieres,
Mès riches sont et bobancieres.
L'un de l'autre set bien l'entente,

1301 *Faut-il corriger* N'en preïst ?

1312 Si qu'aus rens prennent droit leur sente.
Tuit loerent communement
Pacience, quar humblement
Vint et si ot maniere coie;
1316 Mais Orgueil si fort se desroie
Que il semble que tout soit sien. (*Fol. 40 c*)
Pacience si set moult bien
Que par souffrir a l'en vitoire,
1320 Mais que l'en ait en sa memoire
De prendre le meilleur du jeu
Quant en vient en temps et en lieu.
Orgueil n'entent que Vainne Gloire.
1324 Pacience, ce devez croire,
A tel chose ne pense pas.
Son destrier fait plus que le pas
Passer pour soi metre a son point.
1328 Son heaume, qu'ele ot de bon point,
Lace et son escu embrace.
Sa lance empoingne, puis la face
Tourne devers son adversier.
1332 L'un court a l'autre de cuer fiér.
A l'encontrer leur lances rompent.
Arenes sonnes, trompeurs trompent,
Et revient chascun a sa route.
1336 Pacience point ne redoute
Orgueil ne tretout son bobant.
Elle ne le vâ pas lobant,
Car de sa lance a l'autre cours
1340 Tel coup li donna que secours
Ne li vaut hui mès une nate.
Si fu feru par la gargate
Qu'en cheant a la terre mole
1344 Du col se rompi la chaignole.

Par raison et par jugement
Ont les dames fait mandement
Pacience qu'el se repose.

1312 Si quau — 1334 *Il faut probablement corriger* sonnent — 1346 fait *manque*.

1348 Abstinence veult, mais el n'ose,
Emprendre a courre sanz congié.
Congié a eü de cueur lié.
Tantost s'avance et si s'atire.
1352 Gloutonnie saut par grant ire,
Esperonne et fiert le cheval,
Forment se moutre tout le val,
A Abstinence faire paour
1356 Veult, mès par celi que j'aour
Ne par celle pour qui je chant, (*Fol. 40 v°*)
De riens ne se va delechant
Fors qu'ele viengne sanz destri.
1360 Elle l'atent sur son destri-
Er, n'autre chose ne va querant.
Dit que la jouste est afferant
D'eles deus et bien resonnable.
1364 Gloutonnie aus armes de sable
Vient a son renc et prent sa lance,
Et lors Abstinence s'avance.
Son cheval cueurt et l'autre aussi.
1368 Cous s'entredonnent beaus si
Qu'a l'encontrer si se deduisent
Que toutes deus leurs lances brisent.
Mès Abstinence en tel maniere
1372 A l'autre cours par la baniere
Ataint dame Gloute que lourde
En devint et nou tint a bourde. (*Fol. 40 v° c*)
Toutes vois se tint ou destrier.
1376 A son renc revint du cueur fier
Pour aler a la tierce course.
Abstinence point ne s'aourse,
Mès va courir de droite ligne
1380 A Gloutonnie, qui qu'enguigne,
Va si ferir a descouvert
Qu'elle li a l'espaule ouvert.
A la terre cheï pasmee.
1384 La gent fauveline l'ont relevee
Et menee dedens leurs loges.

1384 *On pourrait corriger* La gent Fauvel.

Cil vousissent estre a Lymoges
Qui de par Fauvel fer vestirent,
1388 Mès trop a tart s'en repentirent.
Verité tenir ne se pot (*Fol. 41*)
Qu'elle ne descouvrist le pot
De son penser ; ne quiert point d'angle,
1392 A Fauvel vient : « Que ne t'estrangle,
Dist elle, tres ort vil garçon !
Que ne saus tu en tel arçon ?
Que ne t'es partis a tes noces ?
1396 L'en t'apareillast tex beloces
Dont tu eusses d'un pou assez,
Et si fussez ja si quassez
Que rien ne te vausist secours,
1400 Si me pleüt tretout le cours. »
S'en va Fauvel quant il eschape
Et Vainne Gloire o sa grant chape,
Courrouciee o sa courte honte,
1404 Par un pou qu'elle ne s'afronte.
Herauz leur crient : « Car widez.
Contre vous est changé li dez.
Muez est li vostre affaires,
1408 N'avez ne trompes ne naquaires. »

Nuls ne remaint qui ne s'en voise.
Vers les dames chascun s'envoise.
Des menestrieus la commune
1412 Celle part s'en cueurt et aüne.
Tout le monde joie demaine
Par mi le val, par mi la plainne.
De leur honneur voit que Fortune,
1416 Qui chascun mestrie et chascune,
Les gens Fauvel a enhaïe
Et qu'ell'est de la partie
Aus gracieuses damoiselles
1420 Qui pour nous seuffrent, non pour elles.
Es dames n'ot que courroucier,
Quant il les couvint desgoucier

1408 raquaires — 1415 *Sens ?*

Leurs lances, car n'avoient cure
1424 Fors de metre a desconfiture
Ceus qui a jouster entendoient
Et qui encor jousté n'avoient,
Et finaument, se ne feüst
1428 Fortune et ne li despleüst,
Qui que deüst perdre ou perir,
L'en eust finé par cous ferir,
Non pas par jouste, mès par guerre,
1432 Que autant comme Diex en terre
Voudra lessier nul homme vivre
Durra entre eus tout a delivre.

Fortune a val est descendue.
1436 Grant deliberacion a eue
Et conseil o Virginité,
O Sapience et Equité
Et avec toutes leurs compaignes.
1440 Par conseil sont prises esloignes
Des joustes quant au temps present. (*Fol. 41 c*)
Car Fortune, si com je sent,
Leur a de voir segnefié
1444 Que, combien que soit detrié
De juger Fauvel longuement,
Si finera il laidement
Ou temps qui li ait destiné.
1448 Mais avant avra machiné
Contre pluseurs, et faiz escandes
Mainz, dont c'est damages grandes,
Et encores habondera
1452 En richesces et resgnera.
« Ce pacienment porterez
Et le bien que pourrez ferez
Ci aval en vostre heritage
1456 Pour l'amour de l'umain lignage,
Qui si est fraeles et recuit
Que, se n'est par vostre conduit,
Il perdra vie pardurable
1460 Et revertira au deable,

De qui poair le racheta
Celui que la Vierge aleta
Par la tres sainte passion.
1464 Com digne retribucion
En arez du grant roy celestre
Quant vous vous serrez a sa destre
En paradis, ou est ja pris
1468 Vostre lieu, si com j'ai apris,
Si estes tres bien congneües
De Dieu, et des bons soustenues
Serez en despit de Fauvel.
1472 Laidement cherra son fau vel,
Combien qu'ait un pou de respit.
Tuit l'aront huimès en despit. »

A tant Fortune se depart.
1476 A celui qui touz biens depart
Se recommandent humblement
Les vertuz et isnelement
S'en retournent a Esperance.
1480 Illuec demeurent a l'instance
De Fortune la pourveable.
Mès ce vous fais je bien estable
Qu'onques mès si grant joie n'orent
1484 Les bonnes gens quant il ce sorent,
Especiaument le proudomme
Leur hoste, qui sanz faire somme
Leur ot le sien habandonné :
1488 Il se tint pour roy couronné
Quant il vit que si faite grace
Leur fist Diex contre la fallace
Fauvel, que il deguerpiront
1492 A leur poair et despiront.
Onc tiex guesgneurs chevaus (*Fol. 41 v°*)
En païs de monz ne de vaus
Pour jouster ne furent veüz,

1472 fauvel — 1493 guesgneurs *est-il pour* gaaigneeurs ?

1496 Mesment de chevaus esleuz,
Com furent les dames ce jour,
Qu'elles donnerent sanz sejour
As gens de bien qui la esplurent
1500 Et as jugleurs qui y furent,
Si que partout est ja volee
Communement la renommee
Que ces dames qui jousté ont
1504 Sont celles qui par le reont
Du monde et par le milieu
Doivent avoir, sanz nul si, lieu
Et sanz les queles nul qui vive
1508 A voie de sauvement n'arive,
Si que a pié et a cheval
Et par le mont et par le val
La voie et le chemin amplissent
1512 Cil qui pour les dames s'en issent.
Il n'i a dame ne seingneur
Qui ne face joie greingneur
Que onques mais ne fu veüe ;
1516 Tant sont joians de la venue
Des dames et de leur demeure.
Chascun Damedieu en aeure
Et de mener joie s'efforce.
1520 Par tout sonnent cloches a force,
Trompes, timbres, tabourz et muses.
Jugleurs y font trop de babuses.
N'i a nul qui se voit faingnant.
1524 Chascun si crie : « Bien viengnant! »
Et par semblant a grant desir
A ces dames faire plesir.
Qui leur pot donner leur donna
1528 Et ce qu'il ot abandonna :
Chevaus, couronnes et affiches,
Dras, ceintures et anneax riches,
Henas, coupes d'or et d'argent,

1496 Mesment *est probablement une faute pour* Mesmement ; *mais le passage semble corrompu* — 1499 A gens — 1500 *Lire* jugleürs *en trois syllabes pour la mesure.*

1532 Mais peu em prenoient, car gent
Estoient d'aneur et de bien ;
De l'autrui ne vouloient rien.
A leur hostiex sont convoiees
1536 Et moult grandement honnorees,
Et quant ce vint au congié prendre
Chascune d'elles sot bien rendre
Merciz a qui appartenoit
1540 Et pour obligiee se tenoit
A yceus d'amours fin et cher
Sanz nullement Fauvel torcher.

Fauvel si ot ja en emblé
1544 Ce qu'il pot de gent assemblé, (*Fol. 41 v° c*)
Chiés soi, o li son parenté, (*3209*)
Dont il y ot a grant plenté, (*3210*)
Et Vainne Gloire et ses amis (*3211*)
1548 Avec les gens Fauvel a mis (*3212*)
Et leur vergoingne entroublïerent,
Plus courrouciez que il ne perent,
Ne que tant leur feste firent (*3213*)
1552 N'onques puis ne se departirent. (*3214*)
Fauvel si a ja tant jeü (*3217*)
O Vainne Gloire qu'a eü (*3218*)
De Fauvel sanz nul compte rendre
1556 Trop d'enfans, car trop en engendre :
Par tout ha ja Fauveaus nouveaus,
Qui sont trop pires que louveaus. (*3222*)
Tant est son lignage creü
1560 Qu'onques si grant ne fu veü.
Bien s'est en ce monde avanciez,
Ses amis ha par tout lanciez. (*3226*)
Mès sur toutes choses je plain
1564 Le beau jardin de grace plain
Ou Dieu par especïauté
Planta la flour de loiauté (*3230*)
Et y sema par excellence

1532 peu *manque* — *Les v.* 1545-1584 *proviennent du* Roman de Fauvel.

1568 La franche grene et la semence
De la fleur de crestïenté
Et d'autres fleurs a grant plenté : (*3234*)
Fleurs de Pais et fleurs de Justise,
1572 Fleur de Foy et fleur de Franchise,
Fleur d'Aneur et fleur espanie
De Sens et de Chevalerie. (*3238*)
Tiex jardin fu a bon jour né
1576 Qui de tiex fleurs fu aourné :
C'est le jardin de douce France.
Hé las! com c'est grant mescheance (*3242*)
De ce qu'en si tres beau vergier
1580 S'est venu Fauvel herbergier.
Ja mais n'ait il ne ieux ne dens
Par qui il entra la dedens, (*3246*)
Car la beste de tout mal plaine
1584 Par le jardin sa fame maine, (*3248*)
Et li et touz ses allïez
Qui malement nous ont lïez.

Encore y a greingneur merveille (*Fol. 42 c*)
1588 Qui me met la puce en l'oreille
Et me fait penser trop souvent :
C'est que Heresie a en couvent
A Fauvel d'esloingner sa vie,
1592 A sa fame et a sa lignie
Par la fontainne de jouvent.
La veult que il et son couvent
Se baingnent pour rejouvenir.
1596 La ne se faingnent de venir
Vielarz plus que Matursalé
Ne fu; la sont tretuit alé
Li nonpuissant et li contret :
1600 Tout ancien fait la son tret,
Et a jennesce venir cuide

1586 *Suit une pièce notée, qui est amenée par ces deux vers* :

Et pour ce que je m'en courrouce,
Ci met ce motet, qui qu'en grouce.

1588 me *manque*.

La fause gent de tout bien vuide,
D'ordure et pechiez aournee.
1604 Celi fons gete une buee
De la quelle chascun sa face
Nestoie et sa viellesce efface.
Vuelle Dieu que une rousee (*Fol. 42 v°*)
1608 Viengne du ciel bien espuree,
Si fera il, qui effacera
Leur weil, ne sai quant ce sera.

En ce beau jardin espuré
1612 A fleurs de lis d'or aduré
A fait venir celle fontainne
Fauvel, cui Diex doint male estrainne.
Voir vous diré, se Diex me saut.
1616 De la fontainne sourt et saut
Touz les matins une broee.
La plante a trop envenimee
Et aussi trestout le courtil,
1620 Car de la fontainne sourt il
De viez pechiez une pueur,
De quoi je sui en grant sueur,
Qui vient et des fiz et des filles
1624 Fauvel, qui font pis que chanilles
Ne nul autre mauvès vermine;
N'i a semence ne racine,
Fueille ne branche ne cion
1628 Ne mettent a destrucion.
La font tretout a leur vouloir,
De quoi chascun se doit douloir.
Es plus beaus lieus soulent et boulent (*3249*)
1632 Les fleurs a la terre et defoulent, (*3250*)
Si que il semble, c'est vraie chose,
Qui n'i ait mès ne fleur ne rose,
Point de foy, point de loiauté.
1636 Hé las! France, com ta beauté (*3254*)
Vet au jour d'ui en grant ruïne
Par la mesnie fauveline,

Les v. 1631-1642 *proviennent du* Roman de Fauvel.

Qui en tout mal met ses deliz.
1640 Hurtee ont si la fleur de lis (*3258*)
Fauvel et Vainne Gloire ensemble
Qu'elle chancele, ce me semble. (*3260*)

Fortune, comment sueffre tu
1644 Que ce larron soit revestu
De tel bien et de tel noblesce,
Et que doit que ton cueur ne blesce
Ce qu'il osa passer ton sueil (*Fol. 42 v° b*)
1648 Par son envenimé conseil,
Pour ton cors demunder a fame,
Qui es la souverainne dame
De tout le mont après la royne
1652 A qui le ciel est tout encline ?

Hee, dame du ciel esmeree,
De sains et de saintes honoree
Dedens la court celestial,
1656 Car depri en especial
Ton douz filz, saveur du monde,
Que il Fauvel du tout confonde
Et nous toille lui et s'estrille
1660 Et sa suite, qui est tant vile.

Sire Diex, pere esperitable (*Fol. 43 b*)
Tout puissant, sage, veritable,
Qui mainz en sainte trinité
1664 En une mesme deïté,
Qui de neent feïs la terre,
Mer et ciel et quant qu'il enserre,
Qui feïs homme a ta semblance
1668 Et li donnas sens et puissance
De deservir joie parfaite
Et la loi que tu li as faite,
Si la veult tenir loiaument,

1660 *Suit une pièce notée, amenée par ces deux vers :*

En ce faisant ne soiez feble ;
Je le te pri par mi ce treble.

1672 Sire qui rens generaument
A chascun solonc sa deserte,
Soit pour gaïng ou soit pour perte,
Qui tant amas l'umain lignage
1676 Que pour lui geter du servage
A l'anemi et de la mort
D'enfer, qui maint a mis a mort,
Ton fiz, ta propre sapience,
1680 Qui avec toy est une essence,
Et avec le saint Esperite,
Si com l'Escripture recite,
Par qui nos pechiez nous alliegez,
1684 Envoias de tes souverains siegez
Et feïs sa divinité
Vestir de nostre humanité,
De la vierge ineffablement,
1688 Sanz ce que nul corrumpement
En eüst la Vierge espuree,
En cors, en ame n'en pensee;
De li en Bellean fu nez,
1692 La fu Dieu a homme aünez,
Puis conversa entre les hommes (*Fol. 43 v° b*)
Trente .II. anz, si com li sommes
Enseigna nous et sermonna
1696 Et mains bons exemples donna.
Merveilles fist tant et si beles
Que nus hons n'avoit oï teles,
Et tout a nostre enseingnement;
1700 Dont se dolurent malement
Li felons Juïs ypocrithe,
La lignie de Dieu maudite.
Adonc faus tesmoins pourchacerent
1704 Et en traïson l'acuserent
Devant le faus juge Pylate,
Qui tout seut il leur barate
Et leur envie et leur moleste

1683 allegiez — 1687 *Corr.* En la vierge? — 1697 Merveille — 1698 oies — 1706 *Ce vers paraît corrompu.*

1708 Juja a faire leur requeste,
Et pour laver ses mains fesoit
Entendant qu'i li desplesoit
Et que par lui n'estoit ce mie.
1712 Bien fu parfaite ypocrisie.
Trop bien pot estre aperceüe
Quant le fait la parole argue,
Au mains si tres appertement.
1716 Pour ce en a il le paëment
Qui de tel meffait doit venir,
Car il en ait sanz ja fenir.
Lors fu li sauverrez lïez,
1720 Crachiez, batuz, crucefïez,
Penduz en la sainte balance,
Feruz ou costé de la lance,
Dont sanc et eve yssirent.
1724 Bien l'ont escript ceus qui le virent,
Comme gent pourveable et sage,
Et bien est voir leur tesmoingnage.
Ce fu nostre redempcion.
1728 Icele est nostre entencion.
Illeuc souffri mort par envie,
Mès en mourant nous mist en vie.
Sa mort ocist la nostre mort,
1732 Dont nous estions prins et mort,
Et de mort nous ressuscita
Quant ses amis d'enfer gita,
Ou gisoient plus dur qu'en fers.
1736 Adont fu bien robez enfers.
Bien furent deables esbahiz,
Trop fort se tindrent pour traïz,
Ne se sorent comment deduire
1740 Quant leur enfer virent reluire
Et leur caverne tenebreuse,
Qui onques mais ne fu joieuse,
Replandir de si grans clartez.
1744 Il n'en pouaient mès, car tez

1723 *Vers trop court.*

Estoit venuz estre leur hoste (*Fol. 44*)
Qui tenebres efface et oste
Et toute occurté enlumine
1748 Par les rais de sa clarté fine.
Hostes ert, et droit a la lettre,
Qui voust oster et non pas mettre.
Enfer en lui moult mal hoste a,
1752 Car toute sa gent en osta
Et les conduit droit a la voie
En son paradis, plain de joie,
Ou touz jourz vivront en leesce
1756 Sanz mal souffrir et sanz tristesce.
Beau douz Pere, plain de pitié,
Qui tant amas virginité
Que la vierge mere saintisme,
1760 Quant pendis en la croiz hautime,
Ou tu souffris mort angoisseuse,
Pour garder aussi com t'espouse
Commandas a Jehan vierge apostre;
1764 Si com c'est la creance nostre
Que ce soit voirs, fais nous venjance
De Fauvel qui de toute France
Met le fruit a perdicion.
1768 Se tu n'i mez provision,
Par lui feront tuit le retour
En enfer. Hé, Diex ! de ce tour
Nous voilliez garder et deffendre,
1772 Mais fais y sanz respit descendre
Fauvel et sa mesnie toute,
Car il boit le sanc et transgloute
De ta plaie qu'as rachetee
1776 De ton precieus sanc, donnee
T'est la querele, qu'ele est teue
Se il ainsi de toi se jeue
Et que n'en soutiengne ta cause.
1780 Je meintendrai sanz faire pause

1748 raies — 1763 *Vers trop long, a moins que* Jehan *ne soit monosyllabique.*

Que s'il ainsi demeure quittes
Que ne li rendes ses merites,
Ton pueple s'en esbahira
1784 Et de pis en pis s'en yra.

Douz Jhesucrist, cueur Fauvel seure, (*Fol. 44 v° a*)
Car il gaste tout et deveure.
Douz Diex, ne met a nonchaloir
1788 Vertuz qui tant se font valoir
Ci aval pour nous soustenir. (*Fol. 44 v° b*)
Fai Fauvel et sa gent fenir,
Tres douz lis de virginité, (*3261*)
1792 Garde vertuz, car verité (*3262*)
Soustiennent, et tiengne en puissance (*Fol. 44 v° c*)
Le lis et le jardin de France
Et Fauvel mette en tel prison
1796 Qu'il ne puist faire traïson, (*3266*)
Si que tu, Dieu roy de justise,
Soiez honorez et sainte Eglise.

Ferrant fina, bien deust finer (*Fol. 45 b*)
1800 Fauvel, qui n'a a qui finer (*3270*)
En ce monde, car tuit obé-
Issent a lui, tout a robé.
Robé nous a tout en lobant,
1804 Et lobé en nous desrobant.
Il finera, car touz jourz vivre (*3271*)
Ne pourra pas. Ci faut mon livre (*3272*)
Secont, Dieu en gré le reçoive.
1808 J'ai sef, il est temps que je boive.

Explicit, expliceat,
Ludere scriptor eat [1].

Des v. 1791-1807, *douze vers, un peu altérés, proviennent du* Roman de Fauvel.

1. *Suit une chanson à boire, publiée par P. Aubry* (Un explicit en musique, *1906* ; *extrait du* Mercure musical).

GLOSSAIRE

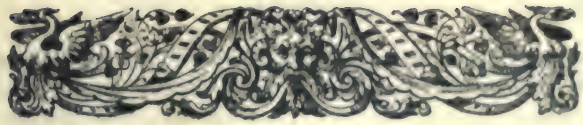

GLOSSAIRE

Les mots suivis d'un *A* se trouvent dans l'interpolation imprimée à l'Appendice. Un (*n.*) placé après le numéro du vers renvoie aux Notes.

Accide, A 68, *indolence.*

achanis, A 185, *mot inconnu.*

acomparagier, 435, *comparer.*

acrochier, si soutiment les acroche, 228, *il attire les gens à lui* (*ou bien, si* les *se rapporte à* piés, *il leur fait le croc en jambe*).

acroire, 1070, *prendre à crédit.*

adrecier (soi), 167, *s'appliquer.*

aduré, 208, A 1612, *durable, invariable.*

afere (de grant), 14, *de grande valeur.*

affaitié, 1266, *rusé.*

affection (propre), 905, *attachements personnels.*

afferant, A 1362, *convenable.*

afronter (soi), A 1404, *se heurter le front* (?).

alïer, 36, *assembler, réunir.*

amordre (soi), 1021, *s'appliquer.*

amphibolie, 8, *ambiguïté.*

angelot, A 1101, *petit ange.*

angoucier. *Voir* engoucier.

anïenter, 3177, *anéantir. Godefroy n'a pas cette forme. Voir aux variantes.*

aourser (soi), A 1378. *Godefroy traduit ce mot par « s'attacher au fonds du pot, brûler »; ici il a sans doute le sens général de rester en place.*

apercevoir, 995, *éclairer* (*l'esprit*).

apert, 1218 (*variante du ms. A*), *évidemment. Voir aussi* perdre.

apostume, 3047, *tumeur purulente, abcès.*

appertir (soi), A 197, *se préparer* (?).

approprié, 235, *propre à.*

araine, A 555, *trompette d'airain.*

arguer, 343, A 1714, *prouver*; A 454, *presser, aiguillonner.*

arquemie, 1259, *alchimie.*

arroi, A 1105, *équipement.*

asise, A 1124 (*imprimé à tort* la sise), *partie* (*inférieure?*) *de l'écu.*

assemer, A 1103, *probablement pour* acesmer, *parer.*

atirer (soi), 2382, *s'arranger.*

atourner, 336, *disposer.*

audienchier (*les autres manuscrits sauf A donnent* auditeur), 56, *officier de judicature qui assiste aux audiences, mais qui n'a pas voix délibérative.*

ausiques, A 1209, *également.*

avable, A 743, *convenable.*

avel, *pl.* aviaus, A 768, *plaisir.*

avel, 3091, *avare.*

avele (*var. de ECJKMN* auvele, *B* ouvelle), 550, *ablette ou éperlan. Voir A. Thomas*, Mélanges d'étymologie française, *p.* 22, *et* Romania, XXXIII, 586, *n.* 3; *et P. Barbier fils*, Revue de philologie française, XXI (1907), *p.* 241, *et* Revue des langues romanes, LI (1908), *p.* 385.

avenable, A 507, *convenable.*

aviser (soi), 675, *rentrer en soi-même, venir à résipiscence.*

Babuse, A 1522, *moquerie, sotte plaisanterie.*

baez, A 871, *plur. pour* bais, *rouge foncé.*

baillier, 1208, *atteindre, frapper.*

balai, *pl.* balaiz, 1316, rubis balez, A 1074, *sorte de pierre précieuse.*

bandon, A 494, *permission, liberté.*

barbeter, 1589, *marmotter, murmurer. Voir E. Herzog*, Zeitschrift für rom. Phil., XXXIII (1909), *p.* 475.

barboere, A 741, *masque à barbe.*

bateilleresse, A 36, *fém. de* batailleor, *apte à la bataille.*

belement, 1933 (*var.*), *doucement, lentement.*

beloce, A 1396, *petite prune sauvage*; *au fig., coup de poing.*

besanter, A 1169, *orner de besants.*

besquet, *A* 421, *sorte de poisson, béchet ou béquet.*

bestïaument, 348, 780, *à la manière des bêtes.*

bestïauté, 360, bestïautei, 354, *bestialité.*

bignet, *pl.* bignez, A 430, *beignet.*

blancdurel, 1560, *nom de pomme, calville blanc, ici employé au figuré pour désigner la flatterie* (*jeu de mots avec* blangier).

bobancier, A 1310, *fastueux.*

bobancierement, A 159, *avec faste, avec magnificence.*

bors, 622 (*n.*), *pl.* de borc, *mot signifiant bâtard, mais employé ici abusivement au sens de bourgeois.*

bouel, 1105, *boyaux.*

Bouguerrie (*personnification*), A 70, *vice contre nature.*

boler, 3249, *jouer à la boule.*

bourde, A 1374, *conte forgé pour abuser de la crédulité de quelqu'un.*

bren, A 739, *partie la plus grossière du son.*

broee, A 1617, *brouillard.*

broissequin, A 749, *sorte de drap d'une couleur indéterminée.*

brouet (brasser un), 398, *au fig., mettre dans de vilains draps.*

buee, A 1604, *brouillard* (?).

burelé, A 1050, *émaillé* (?).

butor, A 392, *sorte de héron qu'on ne peut dresser pour la chasse.*

Caille, A 1249, *chute. Godefroy n'a que ce seul exemple.*

cameline, A 411. « *On tirait de la graine de cameline, espèce de plante grasse, une sorte d'huile qui donnait aux aliments une saveur très recherchée* » (*P. Paris,* Manuscrits franç., I, 320, *n.* 1).

carpite, A 649, *tapis.*

cautele, 1365, *ruse.*

chacle, A 834, *presse. Godefroy n'a que ce seul exemple.*

chaiere, 2760, *chaire. Si la leçon des autres manuscrits que A est l'originale, le mot est ici masculin.*

chaignole, A 1344, *trachée artère, canal de la respiration.*

chalivali, A 682, 694, 761, *charivari, bruit discordant de chaudrons, casseroles, sifflets, etc.*

chanfrain, A 1071, *pièce du caparaçon destinée à couvrir le devant de la tête du cheval.*

chanille, A 1624, *chenille.*

chantepleure, 2874 (*n.*), *mot employé au sens figuré pour désigner le deuil qui succède inopinément à la joie.*

chardonnerel, A 773, *chardonneret.*

chauces (noires — blanchez), 766 (*n.*), *locution proverbiale.*

chaudumez (besquez), A 421, *manière de préparer le poisson avec une sauce où il entrait du pain grillé, de la purée de pois, du vin blanc, du beurre et des épices* (*voir Godefroy,* s. v.).

chief (venir a), 135, *venir à bout.*

chiviere (mestier de la), 1130 (*n.*), *locution proverbiale.*

cion, A 1627, *rejeton, pousse de l'année.*

citouaudé, A 433, *liqueur mêlée de zédoaire, graine aromatique qui ressemble au gingembre, mais d'un goût moins âcre et de meilleure odeur.*

claret, A 445, *vin d'un rouge clair.*

claret, *fém.* clarete A 714, *dim. de* cler, *clair.*

clause, 2992, *a probablement ici le sens de vers ou couplet, comme dans la* Vie de saint Thomas, *citée par Godefroy,* II, 148.

clerjaument, 779, *à la manière d'un clerc.*

clerjais, A 988, *langage des clercs, des savants.*

cliquete, A 717, *sorte de castagnette.*

cognoissance, 312, *arbitre.*

colacion (faire), 844, *résumer.*

Cole (dame —, *personnification*), 3033, *bile.*

coloier, A 1242, *tourner la tête de côté et d'autre.*

colue teste, 1314 (*n.*). *La bonne leçon est probablement* cocue teste. *Voir aux Additions et Corrections.*

composition, 881, *compromis.*

compost, 242, *composé.*

congre, A 401, *anguille de mer.*

connin A 395, *lapin.*

conter (Ne qui a — feïst rien), A 598. *Le sens est peut-être : Qui fît rien qui valût la peine d'être conté (c.-à-d. ce n'étaient pas des hommes de bien).*

contremander, A 56, *refuser de venir.*

corratier, 882, *courtier, entremetteur.*

cote, 889, *robe.*

çouler, 3249, *jouer à la* çoule, soule, *qui désigne, en Bretagne et en Normandie, un ballon de cuir rempli de son.*

coupe (estre en), 149, *être en faute.*

couvent, 2673, *réunion.*

crapoudine, 2640 (*n.*), *pierre légendaire.*

crespine, A 430, *crêpe.*

Dariole, A 429, *gâteau léger, sorte de flan.*
dars, A 417, *dars ou vandoise* (*bas lat.* darsus, leuciscus vulgaris *de Cuvier*). *Voir Rolland,* Faune populaire, III, 142, *et A. Thomas,* Romania, XXXVI, 91-96.
deablel, A 1048, *diablotin.*
debrisier, 2657, *briser.*
deffaire, A 703, *déguiser (ce sens n'est pas dans Godefroy).*
defrie, A 1154, *peut-être de* defrire, *brûler d'envie de.*
defroissier, 1369, *briser, rompre.*
degaster, 3015, *gâter.*
delechier, A 485, *lécher* ; A 1358, *se promettre une grande joie de, se faire à l'avance un grand plaisir de.*
delivrer, A 496, *se hâter.*
deporteir, 86, *soulager*; soi deporter, A 980, *renoncer à, se dispenser de.*
derramé, 2342, *déchiré, usé, vieux, en parlant d'une étoffe.*
desclerier, 304, *éclaircir, expliquer.*
desconfit, 381, *détruit.*
descousu, 885, *désordonné.*
desgoucier, A 1422, *le contraire de* engoucier. *Voir à ce mot.*
desguiseure, A 1051, *déguisement.*
desiree, 1046, *désir.*
despeechier, 810, *délivrer.*
desreer (soi), A 1316, *sortir du bon sens, s'égarer.*
desvuidier, 1512, *mettre en écheveau.*
destri, A 1359, *délai, retard.*
devers le conseil le roy, 638, *du conseil du roi.*
devoir, que doit? A 488, 1646, *à quoi tient?*
dey changié, 603, *locution proverbiale, « leurs manières sont changées ».*
diapprer, A 1100, *diaprer, nuancer de couleurs variées.*
difference, 258, *désaccord.*
digerer, 2185, *mettre en ordre, diriger.*
dissiper, 986, *anéantir.*
doit (que). *Voir* devoir.
dorenlot, 784, *grosse boucle de cheveux relevée sur le front des hommes.*
douçaine, A 556, *instrument de musique, sorte de flûte, peut-être chalumeau ou hautbois.*
dragie, A 479, 525, *dragée*; *au fig.*, noble dragie, A 30.
drecier, A 490, *servir à table.*

Edit, 1225, *composé.*
efficace, 2431, *efficacité.*
egent, 2742, *dénué.*

elenche, 1365, *preuve, argument captieux*.

embireliquoquier, 2112, *séduire*.

emblé (en), A 1543, *furtivement*.

empetrer, 580, *obtenir*.

enchatez, A 156. *Mot inconnu*.

encombrer (soi), 774, *se charger d'un poids*.

encroupelé, A 1108, *qui a une large croupe*.

endenté, A 1085, *dentelé*.

endurer, son saoul mengier n'endure, 2736, *elle est trop avare pour manger à sa faim*.

enfrener, A 1219, *brider*.

engoucier, A 1174, 1269. *Ce verbe, inconnu de Godefroy, est tiré de* goucet, *pièce de l'armure qui avait la forme d'un triangle et garantissait le dessous du bras; il signifie par conséquent appuyer la lance pour attaquer; le contraire est* desgoucier, A 1422, *la mettre dans la position de repos*.

enne, 159, *aine*.

ennormal, 1469, *anormal*.

enteser, 894, *viser, avoir l'œil sur. Voir aux Addit*.

entonner, A 516, *engouffrer, absorber*.

entré du jour A 798, *pointe du jour (ou faut-il lire* entre, *substantif enregistré par Godefroy avec le sens de « entrée » ?)*.

enviver (soi). *Voir* vivre.

esbahi, 124, *gauche, maladroit*.

esbloer, 377, *éblouir*.

escande, A 1449, *scandale*.

escharsement 2908, *à peine*.

eschiquier, 640, *parlement*.

escil, A 757, *ais, petite planche en forme de tuile pour couvrir les bâtiments*.

esclice, A 818, *éclat de bois allongé*.

escouer, 168, *couper la queue*.

escucel, 1267, 1277, *petit écusson*.

esloingner, A 1591, *allonger*.

esluignier, 633, *considérer, examiner. Godefroy*, s. v. ESLIGNIER, *ne donne que ce seul exemple*.

esmer, A 1104, *estimer*.

esmeü, 72, *empressé*.

esperluz, A 404. *Le* Comte d'Anjou, *auquel le passage est emprunté, indique qu'au lieu de* merluz : esperluz, *il faut lire* mellens : espellens, *éperlan. Voir sur ce nom de poisson, Paul Barbier fils*, Revue des langues romanes, LII (1909), *p.* 109.

esplovoir, *pleuvoir*; qui la esplurent, A 1499, *dont il*

pleuvait, qui étaient nombreux.

espondre, A 928, *expliquer, exposer.*

espousette, 1268, *frange.*

essaié, 715, *éprouvé.*

essillier, 1074, *ruiner, mettre à mal.*

estable (mal), 286, *inconstant.*

estatut, 983, *statut.*

estopace, A 1075, *topaze.*

estrillete, 1267, *petite étrille.*

estudïer, 530, 566, *s'appliquer à*; s'estuident, 151, *s'empressent.*

etherien, 213, *éthéré. Godefroy n'a que ce seul exemple.*

eval, 1106, *égal.*

Faitiz, 1875, fatis, 2551, *bien ordonné, disposé*; fetis, 40, *adroit.*

fallace, 855, 891, 2544, *tromperie.*

fauveler, 469, *agir en hypocrite. Godefroy n'a que ce seul exemple.*

feste, 2136, *faîte.*

fetis. *Voir* faitiz.

finer, 325, *finir.*

flaoncel, A 427, *diminutif de* flaon, *mod. flan, espèce de petite tarte : dans le* Mesnagier de Paris (II, 100) *il est question de* flanceaulx de cresme bien succrés.

floré, A 433, *semble désigner un vin aromatique. Ce sens manque à Godefroy.*

flote, A 782, *troupe, multitude.*

forain, 782, proprt. *étranger, ici, éloigné de sa résidence.*

four, ribaus de fours, A 683. *Les ribauds avaient l'habitude de se réunir aux fours banaux pour se chauffer. Voir* Romania, X, 401 *et* 591, XXXV, 116.

fremi, 969, *frémissant.*

fretel, A 557, *sorte de flûte à sept tuyaux attachés ensemble, telle que celle qu'on donne au dieu Pan, ou une autre variété de la flûte. Voir Godefroy.*

fretelé, A 1049, *sali, taché.*

friant, A 452, *appétissant.*

frique, A 864, *vif, frais.*

frison, 1505, *cheval de Frise.*

fuerre, 1592, *paille, chaume. Sur la locution* faire barbe de f., « *se* moquer », *voir mon édition de* L'Histoire de Fauvain, *p.* 15.

Gambaison, A 1222, *pourpoint rembourré, qu'on portait par dessous le haubert ou la cotte de mailles.*

garet, 158, *jarret.*

gargate, A 1342, *gosier, gorge.*

gaschier, 2545, *détremper (particulièrement le plâtre),*

fouler (?). *Ou est-ce un terme de pêche?*

gentillastre, 786, *gentillâtre, gentilhomme de petite noblesse.*

gingimbraz, A 565, *gingembre.*

gloseüre, 503, *glose. Godefroy n'a que ce seul exemple.*

goière, A 427, *espèce de tarte au fromage. Voir Godefroy.*

gonne, 156, 923, *robe longue.*

gournal, A 401, *rouget, ou lièvre de mer. Cf. Godefroy*, s. v. GORNART.

gouverneur, 377, *pilote.*

grant, 1875, *taille.*

greïl, A 706, *grille.*

griesche, 491 (*n.*), *sorte de jeu.*

groucier, A 1270, *grogner, murmurer.*

gueles, A 1091, *terme de blason, le rouge.*

guersay, 465, *défi à boire* (*voy.* Romania, XI, 573, *n.*); A 63, *personnification, à peu près synonyme de Ivresse.*

guignier, A 1380, *faire des grimaces.*

Haras (painte a grant), 1344. *Sens?*

hardel, 1336 *signifie ici peut-être petit garçon* (*voir Godefroy*); *le sens serait alors : « de petits singes et de petits renards déguisés en garçons »* (*dans ce cas, il faut supprimer la virgule après* contrefaiz).

havet, A 706, *crochet.*

het, A 1016, tout lou het leur chiet, *leur courage tombe* (?).

hochier, A 714, *secouer.*

hoquet, 1347 (*n.*), *sorte de phrase harmonique.*

huier, A 1187, *appeler à grands cris.*

Inouel, 1104 *var.* (*n.*), *de caractère inégal, intraitable* (*?*). *Ce mot n'est pas dans Godefroy.*

instance, A 1480, *sollicitation pressante.*

intellectuel regart, 2905, *intelligence, opposée à* roial regart, 2906, *c'est-à-dire yeux réels, au sens physique.*

intestat, 500, *proprement, qui n'a point fait de testament; semble être employé ici improprement au sens de incontestable.*

Jaime, A 1068, *gemme, pierre précieuse.*

Label, 1289, *ruban pendant en manière de frange.*

lambroissier, 1370, *lambrisser, revêtir de lambris.*

larder, 1300, 3204, A 536, *griller*.
leçon, 1004, *relation*.
leust, A 557, *luth*.
lice 2287, A 817, 855, 995, *mur d'enceinte ; clôture d'un champ de tournoi*.
liege, 106, A 476 (*lecture douteuse*), *sens figuré : le liège est le symbole de la légèreté*.
limer, 2553, *ronger, détruire*.
lite, 1800, *lutte* (?).
lobe, A 666, *discours, flatteur, séduction, tromperie*.
lober, 1692, A 1338, 1803, *cajoler, enjôler*.
loi, 1346, *lai* (*sorte de chanson*).
lomproie, A 413, *lamproie* (Petromyzon marina L.).
lopin, 1330, *morceau*.
lorrain, 781, lorain A 1116, *courroies de cuir façonnées, ornant le poitrail et la croupe du cheval et servant à maintenir la selle*.
luz, A 412, *sorte de brochet*.

Macequote, A 717, *sorte d'instrument de musique, selon Godefroy, qui n'a que ce seul exemple. D'après le texte, c'est un objet servant à faire du bruit, peut-être une crécelle*.
madre, 1208, *cœur et racine du bois, ici cœur, au figuré*.
maimement, A 133, *surtout, principalement*.
male toute, 1058, *maltôte, impôt injuste*.
maudichon, 2990, *malédiction*.
menesteral, A 982, *ménétrier. Cette forme n'est pas dans Godefroy*.
menestraudie, A 559, *art du ménétrier, musique, chant*.
menjoere, 13, *auge dans laquelle on dépose les aliments destinés aux animaux*.
merele (traire), 2140, *jouer à la marelle, au figuré, jouer de méchants tours*.
merite, 753, *récompense*.
merle, A 780, *créneau* (?).
merluz, A 403. *Le passage provient du* Comte d'Anjou ; *la bonne leçon est* merlans. *Cf.* esperluz.
meslé 244, *pour* mellé, *mielleux*.
mestier de la chiviere, 1130 (*n.*), *jeu de la civière, locution proverbiale*.
miner, 1779, A 788, *creuser*.
mistion, 1361, *mélange*.
mite, A 1002, *monnaie flamande de cuivre dont Philippe VI défendit le cours dans son royaume par un édit de 1332*.
mont ne val (n'esparnent), 59, *n'épargnent aucun chemin. Locution proverbiale ;*

cf. Godefroy, s. v. *mont* 1, *et le lat.* maria montesque polliceri.

morel A 1159, *cheval moreau* (*qui a le poil noir luisant*). *Voir aussi à la Liste des noms.*

mours, *subst. masc.*, 1091, 2036, *mœurs. Cf. la note du v.* 1690.

muse, A 1521, *musette.*

museeur, A 164, *celui qui attend en vain, qui perd son temps.*

Nache, A 712, *fesse.*

naquaire, A 1408, *instrument de musique militaire, tambour ou timbale.*

nate, A 1341, *natte, désigne ici une chose de peu de valeur.*

navie, A 22, *navire, flotte.*

nice, 250, *paresseux.*

notare, 55, *secrétaire.*

nouvel, 1104 (*n.*), *élégant.*

Occurté, A 1747, *obscurité.*

operacion si argue, *etc.*, 343, *une telle façon d'agir prouve que la forme doit être tenue pour conforme à la nature* (*c'est-à-dire que ces hommes sont réellement des bêtes*).

orfrois, A 1119, *broderie employée en bordure.*

orfroisié, 1289, A 1073, *garni d'*orfrois (*broderies*).

orphenté, A 383, *orphelinage.*

ostour, 1273, *autour.*

oublee, A 426, *sorte de pâtisserie très légère, qu'on appelle aussi plaisir.*

ourne, A 1244, *manière d'agir. Godefroy n'a pas d'autre exemple de ce sens.*

Pam, A 1088, *probablement pan.*

pannoncel, A 1047, *enseigne, banderole que le chevalier attachait à sa lance.*

papelart, 883, 890, *hypocrite.*

parrochial, 813, *paroissial.*

partir (soi), 140, *prendre part.*

pasturel, 148 (*n.*), *pâturon.*

pelle, A 1079, *perle.*

perdre, *part. passé* pert, A 797 (*il faut imprimer* qu'a pert, *a perdu, au lieu de* qu'apert).

persone, 155, 505, *curé, dignitaire ecclésiastique. Cf. angl. mod.* parson.

pesteil, A 707, *pilon.*

pinchier, 667, *au sens figuré, accabler d'exactions.*

pipefarse, A 428, *sorte de pâtisserie.*

placebo. *Voir la note du vers* 618, *et Ém. Picot*, Romania, XVI, 517-518.

plaÿs, A 400, *plie* (Pleuronectes platessa L.).

point, de bon p., A 1328, *de*

bonne qualité; mettre a son p., A 1327, *se préparer* (?); d'estre pareceus nul n'a point, A 352, *désir, intention* (?).

pomelé, A 1107, *se dit d'un cheval, dont la robe est parsemée de taches rondes mêlées de gris et de blanc.*

pomme d'espices, A 429, *sorte d'épice* (*laquelle* ?).

porel, 1030, A 1160, *porreau ou poireau, désigne ici une chose de peu de valeur.*

posseoir, *part. p.* possis, 2632, *posséder.*

pouacre, 146, *proprt. atteint de podagre*; *par extension, ankylosé, engourdi.*

pource, A 512, *probablement fém. de* porc.

pourpois, A 401, *marsouin* (Delphinapterus leucas Pall.).

pourtraire, 330, *former*; 1188, *représenter.*

pourveoir, 650, *mettre en état.*

pourveable, A 1481, *prévoyant*; A 1725, *avisé.*

premeraine, 1361, *prémisse* (?). *Godefroy n'a pas ce sens.*

prendre (soi), 1551, *s'allier, se joindre.*

prerogative, A 1053, *droit attaché à certaines conditions privilégiées.*

principal, 747, *la chose principale.*

prouvende, 574, 757, *prébende.*

psalterion, A 557, *instrument de musique à cordes que l'on faisait vibrer en les touchant avec le plectre.*

Quassé (faus et), 397, *doucereux, insinuant. Cf. un traité de physiognomonie publié dans* Romanische Forschungen, XXIX, 704: Ceus qui ont la vois mole et quaisse et bien plaisant sunt debonaires et de belle maniere.

Rade, 462, *agile, vigoureux.*

rampant, A 1092, *qui se tient debout, dressé* (*se dit encore comme terme de blason*).

rampeour, 701, *celui qui grimpe, monte.*

rapine, A 481, *vol.*

rastelier, 14, *râtelier.*

rëaument, 347, *réellement.*

recuit, A 1457, *pervers, mauvais.*

redement, 2693, *rapidement.*

redonder, *déborder*; tout au contraire redonde, 906, *abonde dans le sens contraire.*

referendare, 56, *officier de chancellerie ayant la garde du sceau royal et*

faisant le rapport des placets.

refraindre (soi), 2395, *se contenir.*

regale, *subst. masc.*, 16, *dignité royale.*

regart, 2905. *Voir* intellectuel.

rejouvenir, A 1595, *rajeunir.*

remenant, 490 (*n.*), *reste, restant.*

remordre, 903, *rappeler.*

repeuture, 544, *nourriture. Voir* Romania, IX, 579.

replanir, 893, *accomplir.*

reprendre, 112, *blâmer* (?).

responnant, A 95, *correspondant* (?).

restat, 688, *restant, reliquat.*

reuoil 2552, *rouille.*

reverdir, A 845, *rajeunir, se ranimer.*

reversee, A 425, *synonyme de* tence (*voir à ce mot*). *Godefroy n'a qu'un mot* reversee *qui signifie « sorte de jeu ».*

reverser, A 472, *fouiller, examiner.*

rider, 296, *chevaucher.*

rigale, A 170, *bruit joyeux. Ce sens n'est pas dans Godefroy.*

rimer, 2969, *ramer, naviguer.*

robin, 162, *nom propre, au sens de palefrenier.*

roial, 2966, *réel.*

roie, 222, *raie.*

rois, 548, roy, 555, *filet.*

roissole (*russeola, *à cause de la couleur*), A 430, *rissole, sorte de pâte frite contenant de la viande.*

rosete, A 1114, *petite rose.*

Sable, A 1364, *noir, en terme de blason.*

samin, 1925, *fine étoffe de soie.*

sarchier, A 885, *chercher.*

savouré, A 456, *suave, doux.*

seme, 2173, *semence. Ce mot n'est pas dans Godefroy.*

sentence (se prent a la pire) 1552, *il voit tout en noir.*

serpentele, A 1039, *serpent.*

seü, 664, *sureau.*

seutif, A 908, *fait avec art.*

Sex Principes, 2993 (*n.*), *titre d'un ouvrage de Gillebert de la Porrée.*

si (sanz nul), A 1506. *Le sens du passage est : Elles doivent avoir lieu, c'est-à-dire, trouver place, une place honorable, sans nulle contestation.*

similitude, 236, *comparaison, parabole.*

sise. *Voir* asise.

somme, A 1694, *histoire.*

sommer, 2251, *achever, terminer.*

soronder, 482, *déborder. Voir A. Thomas,* Mél. d'étymologie franç., *p.* 331.

subjet, 810, *paroissien.*
superfluement, 1210, *d'une manière excessive.*
synjot, 1335, *petit singe.*

Taille (escheoir a), 2563, *se présenter, en parlant du hasard.*
tantin, A 711, *cloche. Ce mot manque dans Godefroy.*
tasche (ferir en) 2546. *Ce mot signifie généralement imposition. Le sens serait alors « soumettre à l'impôt ». Il y a une locution analogue, également obscure, dans la* Male Honte, *par Guillaume,* v. 158 (*éd.* des Classiques français du moyen âge).
tence, A 424, *tanche. Cf.* reversee.
termer (soi), 80, *cesser. Godefroy n'a que deux exemples de ce verbe. La leçon adoptée* (ne se terme) *est dans ACE ; plusieurs manuscrits ont* ne scet terme, *ce qui est peut-être la leçon primitive.*
termoier, A 81, *celui qui vend à terme.*
terremote, 620, *tremblement de terre.*
tierce, A 990, *la troisième heure du jour dans la computation des anciens, neuf heures.*
toie, 2944, *linge, chiffon;* 1498, *taie, maladie des yeux.*
tooillier, A 418, *remuer, mélanger.*
torchier, 1, *etc., bouchonner* (*un cheval*).
tortre (soi), *se détourner ;* de verité croire se tortent, A 102, *ils s'écartent de la vérité.*
touoil, 2551, *mouvement désordonné.*
tournebouelle (a la), A 1184, *à la renverse.*
tournele, A 35, *petite tour.*
touser, 129, 613, *tondre.*
trace (n'i font), 96, *bouchonnent sans qu'on s'en aperçoive.*
traime, *trame ;* 2063, *au figuré, caractère.*
transglouter, A 1774, *engloutir.*
tresche, 492, *danse.*
tret, A 1600, *ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine.*
troite, A 416, *truite.*

Vaquier, 805, *être vacant.*
vel, 94, 241, *voile. Sur cette forme, voir Tobler,* Vermischte Beiträge, II, 211, *note.*
veler, 243, *voiler.*
ven, *plur.* venz, A 745, *van.*
vendoise, A 417, *espèce de carpe* (Squalis leuciscus

ou bearnensis). *Cf. ci-dessus*, s. v. dars.

venter, 1951, *jeter au vent* (?).

vers, A 470, *probabl. locution proverbiale*; « *le vers est changé* », *c'est-à-dire, leur situation est changée en mauvais sens.*

vinon, A 440, *petit vin. Ce mot n'est pas dans Godefroy, qui a le synonyme* vinot.

vischancelier, 55, *vice-chancelier.*

vivre (s'en), se merveillent et si s'en vivent, 2916. *Il faut peut-être entendre* s'envivent, *d'un verbe* soi envivier, *qui serait synonyme de* soi merveillier.

voir (de), 2373, *vraiment.*

vomite, 872 (*n.*), *ce qu'on a vomi.*

voutour, 1273, *vautour.*

LISTE DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Aaron (la verge), A 944.
Abel, 1290.
Alixandre, *Alexandrie*; gingimbraz d'A., A 565.
Anjou (vin d'), A 441.
Antecrist, 3109.
Auçuerre (vin d'), A 442.

Barre (vinon que l'en dit la), A 440. *Il y a plusieurs localités en France qui s'appellent ainsi, mais il n'est pas possible de savoir de laquelle il s'agit ici.*
Basin, 1183, *voleur et enchanteur célèbre. Sur ce personnage, voir G. Paris*, Histoire poétique de Charlemagne, *p.* 315-322; Romania, XXIV, *p.* 317-318, *et* XXIX, *p.* 425; *et E. Langlois*, Table des noms propres, *p.* 71.
Beaune (vin de), A 437.
Bellean, A 1691, *Bethléem.*
Biauvoisin, A 443. *Voir* Saint Jehan.
Boëce, 2446, 2455, 2467, 2474, 2477, *auteur du traité* De Consolatione Philosophiae.
Bourgeil, A 1301, *Bourgueil* (*Indre-et-Loire*).

Calabresin (vin de), A 567, *Calabre.*
Castele (rëaume de), A 100; (vin de), A 436, *Castille.*
Caÿn, 1291.
Cephas, 699, *Caïphe, mot chaldéen, synonyme de Pierre* (Joan. 1, 42). *Dans*

le texte, enlever le point après le v. 698 *et le mettre après* 699.
Cosme (saint), 1257.
Costentinnoble, A 646, *Constantinople.*
Cupide, A 61, *Cupidon.*

David 1417, 3066, *le roi David.*
Denis (saint — Montjoie), A 1216, *cri des pèlerins de Rome.*

Erois (*probablement pour* irois), 1265, *irlandais.*
Esclavonnie (dras d'), 538.
Espaigne (vin d'), A 441.
Ezechie (roy), 2419 (*n.*), 2425.

Fate, 2279, 2278, 2846, *Destinée* (*personnification*).
Fauvel, 1, *etc.*, A 53, *etc.*; Fauveaux, 3221, Fauviaus, A 52. *Cf.* Fauveline (mesnie) *et, au Glossaire,* fauveler.
fauveline (mesnie), 3256, *les familiers de Fauvel.*
Ferrant, 3269 (*n.*).
Fortune, 1718, *etc.* (*personnification*).
France, 1475, 3254, 3264, A 1766.
françois (vin), A 444, *était autrefois apprécié; il figure p. ex. dans la* Bataille des vins *de Henri d'Andeli. Voir Klauenberg,* Getränke und Trinken in altfranzösischer Zeit (*diss. de Göttingen*, 1904), p. 14 *et* 19.

Gabriel, A 947.
Gales (païs de), 1247, *pays de Galles.*
galoys, 1246, *gallois.*
Garnache (vin de), A 436, *vin de Grenache.*
Gascoingne (vin de), A 434.
Germain (l'eglise de saint), A 815.
Gervès du Bus, 3277, *auteur du roman.*
Gyronde, 1311.

Hellequin (la mesnie), A 750, *troupe de feux-follets, de génies fantastiques. Voir un essai sur le* Wüthendes Heer, *l'armée furieuse, publié par* M. Liebrecht *à la suite de son édition des* Otia imperialia *de Gervaise de Tilbury* (*Hanovre*, 1856, in-8), *et G. Raynaud,* La Mesnie Hellequin, *dans* Études romanes dédiées à Gaston Paris, 1891, *p.* 51, *article reproduit dans* Mélanges de philologie romane, *p.* 1.

Illande, A 958, Islande, 1371, *Irlande.*

Jangou. *Voir* Saint Jangou.

Jehan (l'evangelitre), A 915, (vierge apostre), A 1763. *Voir aussi* Saint Jehan de Biauvoisin.
Jonas, 2409.
Julien (saint), A 268, *saint Julien l'Hospitalier, patron des voyageurs.*

Lancelot, A 1102.
Laonnois (vin de), A 442. *Le vin de Laon est mentionné aussi dans la* Bataille des vins *de Henri d'Andeli. Voir O. Klauenberg,* Getränke und Trinken in altfranzösischer Zeit, *p.* 30.
Lymoges, A 1386.

Macrocosme, 1851, 1965, 2995.
Marie (Vierge), A 913.
Maron (dame), 2137.
Matursalé, A 1597.
Maugis, 1183, *fils de Beuf d'Aigremont, enchanteur et larron. Sur ce personnage, voir P. Rajna,* Le Origini dell' epopea francese, *p.* 436-439; Romania, XXIV, *p.* 317-318; *et E. Langlois,* Table des noms propres, *p.* 444.
Microcosme, 1854, 2996.
Montjoie. *Voir* Denis (saint).
Montpellier (vin de), A 435.
Morel, 1690 (*n.*). *Voir aussi au Glossaire.*

Nabugodonosor le roy, 2355 (*n.*).
Navarre (vin de), A 439.
Ninivé, 2408.

Orlenois (vin d'), A 441, *Orléanais.*

Quinaut (saint), A 754.

Renart (l'istoire de), 1357.
Rochele (vin de), A 435, *La Rochelle (capitale de l'Aunis).*
Robin, 162, *nom propre désignant un palefrenier.*
Romme (emperieres de), 2450.

Sainne, A 23, 816, 822.
Saint Jangou (vin de; *imprimé à tort* Jangon, *de même que dans* Melusine *de Couldrete, p. p.* Fr. Michel, *v.* 1157, *où ce nom figure également; voir O. Klauenberg,* Getränke und Trinken, *etc., p.* 46), A 439, *Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire, arr. Mâcon, chef-lieu de canton).*
Saint Jehan de Biauvoisin (vin de), A 443, *probablement Saint-Jean d'Avelanne (canton du Pont-de-Beauvoisin, Isère). Au texte, il faut supprimer le second* et.

Saint Pourçain (vin de), A 437, *Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). Ce vin est mentionné p. ex. dans la* Voie de Povreté et de Richece *de Jacques Bruyant. Voir A. Langfors*, Romania, XLV.
Sarrasinois, 1266, *arabe*.
Thoulouse, A 33.
Tritan, A 1102, *Tristan*.
Turquie (drap de), 1287.

Venus, A 61.
Virgile (l'enchant), 1280.

Ynde (gingimbraz d'), A 565.
Ysaïe, 2420.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

INTRODUCTION.

P. XV. Le manuscrit *G* a été utilisé par Claude Fauchet, qui en a cité deux courts passages (*Œuvres*, éd. 1610, fol. 492 v° et 590).

TEXTE ET VARIANTES.

P. 15. Mettre deux points après le v. 327 et une virgule après le v. 331.

P. 21, v. 502. Au lieu de *d'amor*, il vaut mieux lire *d'onneur* avec la majorité des manuscrits.

P. 29. Supprimer le point après le v. 698 et le mettre après le vers suivant.

P. 32, v. 789. Au lieu de *Sele*, lire *Se le*.

P. 36, v. 894. Au lieu de *entesé*, il vaut peut-être mieux, à cause de la rime riche, lire *encensé* qui, avec de légères variantes, se trouve dans la majorité des manuscrits.

P. 46. Il vaudrait peut-être mieux mettre deux points après le v. 1179 et lire au vers suivant (au lieu de *vit*) la première personne *vif* qui se trouve dans la plupart des manuscrits.

P. 47, v. 1203. Lire *de tout*, avec *BCEF*.

P. 52, v. 1336. Supprimer la virgule après *Contrefaiz*.

P. 105, v. 2941. Il serait préférable, à cause de la rime, de corriger *matiere* en *matere*. — A la dernière ligne des variantes, lire 2957 (au lieu de 1957).

NOTES.

P. 121, v. 461. La bonne leçon du passage du conte des *Vies des Pères* est celle-ci :

> Ovide dist qui me remenbre
> Qu'a celui duellent tuit li menbre
> Qui a le chief fueble et mauvès ;
> Chascun menbre en porte son fès...
>
> (B. N., fr. 1546, fol. 5).

P. 122, v. 603. La même locution se trouve dans une chanson (Raynaud 409) publiée par M. A. Jeanroy (*Origines de la poésie lyrique*, p. 509) : *Or me sont changiez li dé.*

P. 123, au milieu de la page. Lire Psautier 116,9 (au lieu de 114,9).

P. 125, v. 766. Une locution analogue est : *Blanche nape est toute noire* (Méon, *Nouv. rec.*, II, 26).

P. 127, v. 1126. Le passage fait allusion à un proverbe : *Charrue de chiens ne vaut riens* (Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes*, I, 167).

P. 129, v. 1314. *Cocue teste* traduit, dans un traité de physiognomonie (publié dans *Romanische Forschungen*, XXIX, 702) le latin *capita pineata*. Il faut sans doute entendre par cette expression une tête qui a la forme d'une pomme de pin.

APPENDICE.

P. 168, v. 811. Corriger *tieng* en *ting*.

P. 176, v. 1124. Lire *la sise* et mettre une virgule à la fin du vers.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION I

I. — Analyse du poème III

Premier livre III

Second livre VI

II. — Description des manuscrits XI

III. — Classement des manuscrits. — Etablissement du texte XXIX

IV. — La date XXXVII

V. — La langue du poème XL

VI. — Le dialecte du manuscrit *A* LXV

VII. — L'auteur. — Les deux livres sont-ils du même auteur ? LXXI

VIII. — La partie en strophes. — Les vers 963-1022 sont-ils authentiques ? LXXVIII

IX. — L'allégorie de Fauvel. — Les sources du Roman. — Son succès LXXXIV

LE ROMAN DE FAUVEL 1

Premier livre 3

Second livre 49

NOTES 119

Premier livre 119

Second livre 129

Appendice : Notice et extraits de l'interpolation du manuscrit *E* (Paris, Bibl. nat. fr. 146).... 133

Glossaire..... 197

Liste des noms de personnes et de lieux... 213

Additions et corrections..... 217

Publications de la Société des Anciens Textes Français
(*En vente à la librairie* Firmin-Didot et Cie, *56, rue Jacob, à Paris.*)

Bulletin de la Société des Anciens Textes Français (années 1875 à 1913). N'est vendu qu'aux membres de la Société au prix de 3 fr. par année, en papier de Hollande, et de 6 fr. en papier Whatman.

Chansons françaises du xv*e siècle* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert (1875). Epuisé.

Les plus anciens Monuments de la langue française (ixe, xe siècles) publiés par Gaston Paris. Album de neuf planches exécutées par la photogravure (1875). . . . . 30 fr.

Brun de la Montaigne, roman d'aventure publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par Paul Meyer (1875) . . . . . 5 fr.

Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par Gaston Paris et Ulysse Robert; texte complet t. I à VII (1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1883), le vol. . 10 fr.

Le t. VIII, dû à M. François Bonnardot, comprend le vocabulaire, la table des noms et celle des citations bibliques (1893). . . . . 15 fr.

Guillaume de Palerne publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, par Henri Michelant (1876). Épuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 20 fr.

Deux Rédactions du Roman des Sept Sages de Rome publiées par Gaston Paris (1876). . . . . Épuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 16 fr.

Aiol, chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Paris par Jacques Normand et Gaston Raynaud (1877). Épuisé sur papier ordinaire.

L'ouvrage sur papier Whatman. . . . . 24 fr.

Le Débat des Hérauts de France et d'Angleterre, suivi de *The Debate between the Heralds of England and France, by* John Coke, édition commencée par L. Pannier et achevée par Paul Meyer (1877). . . . . 10 fr.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, t. I à VI, et par Gaston Raynaud, t. VII à XI (1878, 1880, 1882, 1884, 1887, 1889, 1891, 1893, 1894, 1901, 1903), ouvrage terminé, le vol. 12 fr.

Le saint Voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure publié par François Bonnardot et Auguste Longnon (1878) . . . . . 10 fr.

Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468) publiée avec notes et pièces diverses par Siméon Luce, t. I et II (1879, 1883), le vol. . . . . 12 fr.

Elie de Saint-Gille, chanson de geste publiée avec introduction, glossaire et index, par Gaston Raynaud, accompagnée de la rédaction norvégienne traduite par Eugène Koelbing (1879). . . . . 8 fr.

Daurel et Beton, chanson de geste provençale publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique appartenant à M. F. Didot par Paul Meyer (1880). . . . . 8 fr.

La Vie de saint Gilles, par Guillaume de Berneville, poème du XIIe siècle publié d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos (1881) . . . . . 10 fr.

L'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour, poème attribué à Martial d'Auvergne, publié d'après les mss. et les anciennes éditions par A. de Montaiglon (1881). . . . . 10 fr.

Raoul de Cambrai, chanson de geste publiée par Paul Meyer et Auguste Longnon (1882). . . . . 15 fr.

Le Dit de la Panthère d'Amours, par Nicole de Margival, poème du XIIIe siècle publié par Henry A. Todd (1883) . . . . . 6 fr.

Les Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, publiées par H. Suchier, t. I et II (1884-85). . . . . 25 fr.
Le premier volume ne se vend pas séparément ; le second volume seul 15 fr.

La Mort Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par J. Couraye du Parc (1884). . . . . 10 fr.

Trois Versions rimées de l'Évangile de Nicodème publiées par G. Paris et A. Bos (1885) . . . . . 8 fr.

Fragments d'une Vie de saint Thomas de Cantorbéry publiés pour la première fois d'après les feuillets appartenant à la collection Goethals Vercruysse, avec fac-similé en héliogravure de l'original, par Paul Meyer (1885). 10 fr.

Œuvres poétiques de Christine de Pisan publiées par Maurice Roy, t. I, II et III (1886, 1891, 1896), le vol. . . . . 10 fr.

Merlin, roman en prose du XIIIe siècle publié d'après le ms. appartenant à M. A. Huth, par G. Paris et J. Ulrich. t. I et II (1886) . . . . . 20 fr.

Aymeri de Narbonne, chanson de geste publiée par Louis Demaison, t. I et II (1887). . . . . 20 fr.

Le Mystère de saint Bernard de Menthon publié d'après le ms. unique appartenant à M. le comte de Menthon par A. Lecoy de la Marche (1888). 8 fr.

Les quatre Ages de l'homme, traité moral de Philippe de Navarre, publié par Marcel de Fréville (1888) . . . . . 7 fr.

Le Couronnement de Louis, chanson de geste publiée par E. Langlois, (1888). Épuisé sur papier ordinaire.
L'ouvrage sur papier Whatman . . . . . 30 fr.

Les Contes moralisés de Nicole Bozon publiés par Miss L. Toulmin Smith et M. Paul Meyer (1889). . . . . 15 fr.

Rondeaux et autres Poésies du XVe siècle publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Gaston Raynaud (1889). . . . . 8 fr.

Le Roman de Thèbes, édition critique d'après tous les manuscrits connus, par Léopold Constans, t. I et II (1890). . . . . 30 fr.
Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés (Bibl. nat. fr. 20050), reproduction phototypique avec transcription, par Paul Meyer et Gaston Raynaud, t. I (1892). . . . . 40 fr.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole publié d'après le manuscrit du Vatican par G. Servois (1893). . . . . 10 fr.

L'Escoufle, roman d'aventure, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de l'Arsenal, par H. Michelant et P. Meyer (1894). . 15 fr.

Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par Arnaut Vidal de Castelnaudari, publié par Paul Meyer (1895)..... 10 fr.

Meliador, par Jean Froissart, publié par A. Longnon, t. I, II et III (1895-1899), le vol..... 10 fr.

La Prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste publiée, d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide Densusianu (1896)..... 10 fr.

Œuvres poétiques de Guillaume Alexis, prieur de Bucy, publiées par Arthur Piaget et Emile Picot, t. I, II et III (1896, 1899, 1908), le volume..... 10 fr.

L'Art de Chevalerie, traduction du *De re militari* de Végèce par Jean de Meun, publié, avec une étude sur cette traduction et sur *Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie* de Jean Priorat, par Ulysse Robert (1897). 10 fr.

Li Abrejance de l'Ordre de Chevalerie, mise en vers de la traduction de Végèce par Jean de Meun, par Jean Priorat de Besançon, publiée avec un glossaire par Ulysse Robert (1897)..... 10 fr.

La Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale par le Docteur A. Bos, t. I et II (1897, 1898)..... 20 fr.

Les Narbonnais, chanson de geste publiée pour la première fois par Hermann Suchier, t. I et II (1898)..... 20 fr.

Orson de Beauvais, chanson de geste du XIIe siècle publiée d'après le manuscrit unique de Cheltenham par Gaston Paris (1899)..... 10 fr.

L'Apocalypse en français au XIIIe siècle (Bibl. nat. fr. 403), publiée par L. Delisle et P. Meyer. Reproduction phototypique (1900).... 40 fr.
— Texte et introduction (1901)..... 15 fr.

Les Chansons de Gace Brulé, publiées par G. Huet (1902)..... 10 fr.

Le Roman de Tristan, par Thomas, poème du XIIe siècle publié par Joseph Bédier, t. I et II (1902-1905), le vol..... 12 fr.

Recueil général des Sotties, publié par Ém. Picot, t. I, II et III (1902, 1904, 1912), le vol..... 10 fr.

Robert le Diable, roman d'aventures publié par E. Löseth (1903)... 10 fr.

Le Roman de Tristan, par Béroul et un anonyme, poème du XIIe siècle, publié par Ernest Muret (1903)..... 10 fr.

Maistre Pierre Pathelin hystorié, reproduction en fac-simile de l'édition imprimée vers 1500 par Marion de Malaunoy, veuve de Pierre Le Caron (1904)..... 6 fr.

Le Roman de Troie, par Benoit de Sainte-Maure, publié d'après tous les manuscrits connus, par L. Constans, t. I, II, III, IV, V et VI (1904, 1906, 1907, 1908, 1909, 1912), le vol ..... 15 fr.

Les Vers de la Mort, par Hélinant, moine de Froidmont, publiés d'après tous les manuscrits connus, par Fr. Wulff et Em. Walberg (1905).... 6 fr.

Les Cent Ballades, poème du XIVe siècle, publié avec deux reproductions phototypiques, par Gaston Raynaud (1905)..... 10 fr.

Le Moniage Guillaume, chansons de geste du XIIe siècle, publiées par W. Cloetta, t. I et II (1906, 1911), le vol..... 15 fr.

Florence de Rome, chanson d'aventure du premier quart du XIIIe siècle, publiée par A. Wallensköld, t. I et II (1907, 1909), le vol..... 12 fr.

Les deux Poèmes de La Folie Tristan, publiés par Joseph Bédier (1907). 5 fr.

Les Œuvres de Guillaume de Machaut, publiées par E. Hœpffner, t. I (1908). . . . . 12 fr.
— t. II (1911). . . . . 15 fr.

Les Œuvres de Simund de Freine, publiées par John E. Matzke (1909). 10 fr.

Le Jardin de Plaisance et Fleur de Rethorique, reproduction en fac-similé de l'édition publiée par Antoine Vérard vers 1501 (1910)..... 40 fr.

Chansons et descorts de Gautier de Dargies, publiés par G. Huet (1912) . . . . . 5 fr.

L'Entrée d'Espagne, chanson de geste franco-italienne, publiée par A. Thomas, t. I et II (1913)..... 30 fr.

Le Lai de l'Ombre, par Jean Renart, publié par J. Bédier (1913)... 6 fr.

Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, publié d'après les manuscrits, par E. Langlois, t. I (1914)..... 12 fr.

Le Roman de Fauvel, par Gervais du Bus, publié d'après tous les manuscrits connus, par M. A. Långfors (1914-1919)..... 12 fr.

Le Mistère du Viel Testament, publié avec introduction, notes et glossaire, par le baron James de Rothschild, t. I-VI (1878-1891), ouvrage terminé, le vol. . . . . 10 fr.
(*Ouvrage imprimé aux frais du baron James de Rothschild et offert aux membres de la Société.*)

Tous ces ouvrages sont in-8°, excepté *Les plus anciens Monuments de la langue française* et la reproduction de l'*Apocalypse*, qui sont grand in-folio, et la reproduction du *Jardin de Plaisance*, qui est in-4°.

Il a été fait de chaque ouvrage un tirage à petit nombre sur papier Whatman. Le prix des exemplaires sur ce papier est double de celui des exemplaires sur papier ordinaire.

Les membres de la Société ont droit à une remise de 25 p. 100 sur tous les prix indiqués ci-dessus.

En raison des circonstances, les prix indiqués ci-dessus sont provisoirement majorés de 20 pour cent.

La Société des Anciens Textes français a obtenu pour ses publications le prix Archon-Despérouses, à l'Académie française, en 1882, et le prix La Grange, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1883, 1895, 1901 et 1908.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

14-16

83

85-86

PQ 1461 F2 1914

Fauvel
Le roman de Fauvel

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

SOLIDA: DAS: ANCIENS: TAXES: FRANÇAIS
MDCCCLXXV